6
N

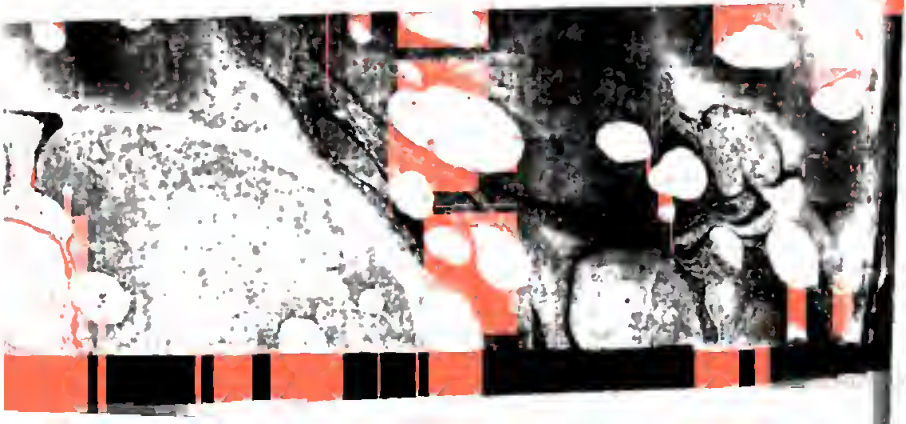

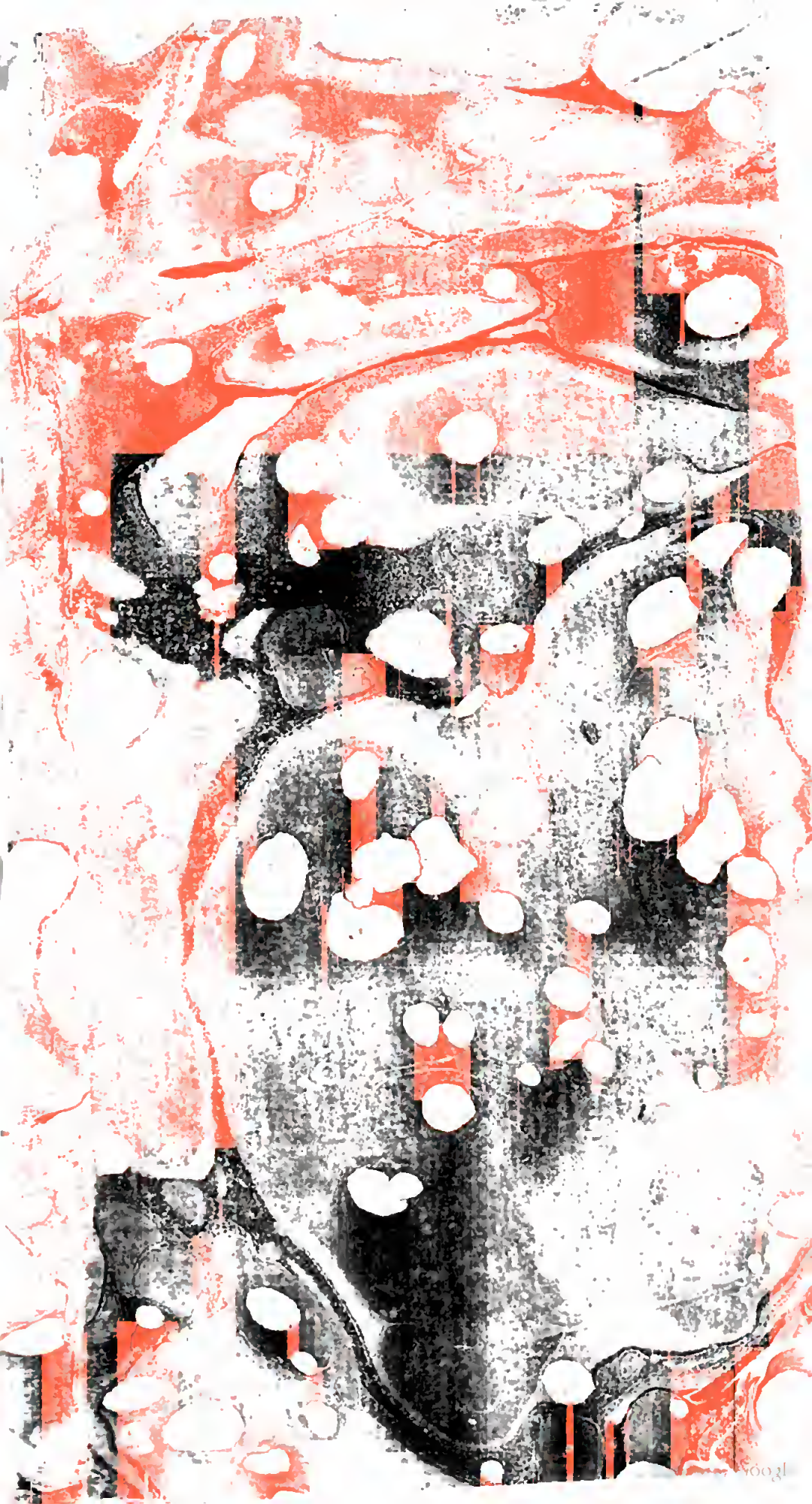

17233

Salut. V. 2
54780

HISTOIRE
ET REGNE
DE
LOUIS XI.

Par Mademoiſelle DE LUSSAN.

TOME CINQUIEME.

A PARIS,

Chez PISSOT, Libraire, Quai de Conti,
à la deſcente du Pont-neuf.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

SOMMAIRES
DU
CINQUIEME VOLUME.

ARrêt contre le Duc d'Alençon, p. 1
Pâques le 26 Mars. L'Empereur devant Nuits, 5 1475.
Etabliſſement des Poſtes, 9
Ambaſſade de l'Empereur, 10
Le Duc de Bourgogne eſt dépouillé de l'Alſace & du Comté de Ferrette, 11
Préparatifs de guerre : 13
Expiration de la trève, 14
Conquêtes en Picardie, 15
Le Roi paſſe en Normandie, 16
Le Connétable offre Saint Quentin au Duc, puis le lui refuſe, 20 & 21
Deſcente des Anglois à Calais, 23
Le Duc de Bourbon ſollicité contre le Roi, 27
Eſcarmouche d'Arras, 28
Combat de Châtel-Chinon, 30

1475. *Perplexités du Connétable*, 32
Siége d'Avesnes, 36
Hommage d'Orange, 38
Défi du Roi d'Angleterre, 42
Le Roi mande le Connétable, 47
La fin du siége de Nuits, 50
Le Duc de Bourgogne va trouver le Roi d'Angleterre, 57
Les Anglois repoussés de Saint Quentin, 60
Le Duc de Bourgogne va rejoindre son armée en Lorraine, 68
Faux Héraut envoyé au Roi d'Angleterre, 70
Conférence pour la paix avec les Anglois, 77
Le Roi commet le Connétable avec le Duc de Bourgogne, 84
Conclusion de la trève, 92
Reproche du Duc de Bourgogne au Roi d'Angleterre, 93
Derniers efforts du Connétable contre la Paix, 95
Les Anglois à Amiens, 98
L'Entrevûe de Piquigny, 103
Traité de Piquigny, 113
Le Connétable députe vers les deux Rois, 117
Sentimens sur la Paix de Piquigny, 122

Le Roi détourne le voyage du Roi d'Angleterre à Paris, 126 1475.
Le Roi d'Angleterre retourne en ſon Royaume, 128
Le Roi renvoye les ôtages, 132
Négociations de Vervins, 133
Confirmation du Traité de Bovines contre le Connétable, 143 & 144
Traité de Soleure, 145
Paix avec le Duc de Bretagne, 150

LIVRE DEUXIEME.

PRemier ſiége de Nancy, 153
Le Connétable de Saint Paul, ſe retire chez le Duc de Bourgogne, 158
Priſe de Saint Quentin, 168
Le Roi preſſe le Duc de Bourgogne de lui livrer le Connétable, 170
Le Duc de Bourgogne livre le Connétable au Roi, 174
Priſe de Nancy, 183
Procès du Connétable de S. Paul, 186
Arrêt contre le Connétable de Saint Paul, 192
Le Connétable eſt exécuté à mort, 193
Enfans du Connétable, 204
Dépouille du Connétable, 205

Réglemens, Edits & Ordonnances, 207
1475. *Liberté de la Reine Douairiere d'Angleterre,* 212
Le Duc de Bourgogne entreprend la guerre contre les Suiſſes, 214
Ambaſſades des Suiſſes au Duc de Bourgogne, 215
Le Duc de Bourgogne entre en Suiſſe, 217
Siége de Granſon; 220
Bataille de Granſon, 227
Suite de la journée de Granſon, 234
Le Roi apprend le ſuccès de Granſon, 237
Le Duc de Nemours eſt pris dans Carlat, 239
1476. *Pâques le 14 Avril. Le Duc de Milan quitte l'alliance du Duc de Bourgogne,* 241 & 242
Ambaſſade des Suiſſes, 249
Députation de Contai au Roi, ibid.
Légat du Pape à Lyon, 252
Réconciliation du Roi avec le Roi de Sicile, 254
Négociation avec la Ducheſſe de Savoye, 267
Le Duc de Bourgogne ſe diſpoſe à continuer la guerre contre les Suiſſes, 269
Guerre avec l'Eſpagne, 275

Siége de Morat, 277
Mort de la Comteſſe de Maulevrier, 279
Le Prince de Tarente en France, 283
Le Duc de Lorraine va joindre les Suiſſes devant Morat, 289

1476.

LIVRE TROISIEME.

Bataille de Morat ou de Meurten, 293
Seconde Députation de Contay au Roi, 309
Le Duc de Bourgogne fait enlever la Ducheſſe de Savoye, 312
Le Roi s'aſſure des Etats de Savoye, 318
Le Duc de Bourgogne ſolitaire à Riviere, 321
Le Roi délivre la Ducheſſe de Savoye, 324
Diverſes promenades du Roi, 331
Priſe de Nancy par le Duc de Lorraine, 340
Le Duc de Bourgogne pourſuit le Duc de Lorraine, 343
Troiſiéme Siége de Nancy, 346
Le Roi de Portugal en France, 347
Nouvelle Garde du Roi, 356
Diſgrace du Maréchal de Rohaut, 362

1476. *Promotion de Cardinaux*, 363
Continuation du troiſiéme ſiége de Nancy, 365
La mort de Cifron, 374
Le Duc de Lorraine marche au ſecours de Nancy, 384
Le Roi de Portugal devant Nancy, 389
Défection de Campobache, 396
Bataille de Nancy, 402
Mort du Duc de Bourgogne, 411
On trouve le corps du Duc de Bourgogne, 416
Funérailles du Duc de Bourgogne, 422
Eloge du Duc de Bourgogne, 427
Le Roi apprend la mort du Duc de Bourgogne, 432

Fin des Sommaires du V. Volume.

HISTOIRE

HISTOIRE
DU REGNE
DE LOUIS XI.

LIVRE PREMIER.

LE Roi paſſa le Carême à Paris, aſſez tranquille à l'extérieur, mais dans le fond très-inquiet de la fin de la trêve & des aprêts des Anglois. Il careſſoit les Pariſiens pour ſe les attacher: dans cette ſituation critique il leur acorda pluſieurs graces, entr'autres celle, qu'il ne ſeroit établi aucuns nouveaux droits ſur les denrées qui entroient dans leur ville, que même les an-

1474. Arrêt contre le Duc d'Alençon. *Catel. hiſt. de Languedoc.* *Cro. ſcand.* *Conf. des Ordonnances.*

1474. ciens impoſés depuis trente ans ſeroient abolis : qu'on n'en pourroit tirer des grains ſans la permiſſion du Lieutenant Civil, ou en ſon abſence du Prevôt des Marchands. Il confirma auſſi les priviléges de l'Ordre de Rhodes. Enfin le 13 du mois de Mars il parut une Ordonnance, qui fut applaudie de tout le monde. Elle obligeoit tous les Evêques d'aller réſider dans leurs Diocèſes ſous peine d'être privés de leur temporel. Mais elle leur donnoit cinq mois pour terminer les affaires qu'ils pourroient avoir à Paris ou à la Cour.

L'Arrêt contre le Duc d'Alençon du 18 de Juillet fut ren-
Cro. ſcand. du public. Le Roi avoit chargé le Parlement d'inſtruire ſon procès. Il avoit été arrêté dès l'année précédente & mis d'abord au château de Loches, d'où Gaucour l'amena à Paris : la Chole-

tière Maître-d'Hôtel du Roi fut établi à sa garde dans une maison bourgeoise jusqu'au 17 de Juin, qu'il fut conduit dans la prison du Louvre. Le Parlement travailla à son procès, mais on fut surpris que la Cour ne fût pas garnie de Pairs, comme il s'étoit pratiqué en 1458, lorsque le feu Roi le fit juger à Vendôme. Cette défectuosité rendit l'Arrêt irrégulier, quoique personne ne crût innocent un Prince d'un génie turbulent & qui s'étoit mis à la tête de toutes les factions. Il fut convaincu d'avoir traité avec les Anglois, d'avoir fait battre de la fausse monnoye, & même commis, ou fait commettre des meurtres. Par l'Arrêt qui intervint où l'on rappelloit le premier Arrêt de Vendôme, le pardon qui lui avoit été accordé, son ingratitude & sa récidive, il fut déclaré criminel

1474.

P. Daniel. à L. XI. Cro. Scand.

1474. de léze-Majeſté & condamné à être décapité. Tous ſes biens furent confiſqués : ce fut le Chancelier Doriole qui lui prononça ſon Arrêt.

Le Roi par anticipation s'étoit ſaiſi d'Alençon, où il s'étoit tranſporté en perſonne. Il y avoit même penſé périr le 8 d'Août 1473, une groſſe pierre de taille étant tombée ſur la manche de ſon habit, comme il ſortoit du château. Malgré les crimes de ce Duc & ſon mauvais caractère, le Roi lui fit grace de la vie en conſidération de ce que ce Duc étoit ſon parain, & par égard pour le Comte du Perche ſon fils, à qui le Roi avoit rendu la liberté ; mais le Duc reſta en priſon à la garde de Jacques Hinſelin Ecuyer d'Ecurie du Roi, & de Jean de Harlay Chevalier du Guet. Après dix-ſept mois de priſon le Roi conſentit

qu'il fût remis en maiſon bourgeoiſe. Le 28 de Décembre de l'année ſuivante on le fit ſortir du Louvre, on le mena chez Michel Lallier, où il étoit gardé avec précaution pour qu'il n'en pût ſortir, & qu'il ne pût exciter de nouveaux troubles dans l'Etat. 1474.

Le Duc de Bourgogne continuoit le ſiége de Nuits, malgré tous les obſtacles qu'il y rencontroit. L'honneur & l'intérêt le faiſoient opiniâtrer à ce ſiége : le Landgrave de Heſſe de ſon côté ſe défendoit avec toute la valeur & toute la conduite poſſible, toujours convaincu qu'il ſeroit ſecouru. Au mois de Février les habitans de Cologne & leurs voiſins jetterent dans la ville par le Rhin un grand convoi de vivres. Il y eut ſur ce fleuve un combat très-meurtrier. Le Duc l'avoit couvert d'un nombre prodigieux 1475. Pâques le 26 de Mars. L'Empereur devant Nuits. *Cro. ſcand.*

de bâtimens, qui s'oppoſerent
1475. à la flotte Allemande. Ce fut avec tant de malheur qu'il y en eut un très-grand nombre de briſés, de coulés à fonds & plus de ſix mille Bourguignons tués ou noyés.

L'Empereur (*a*) tout indolent & tout ménager qu'il étoit, excité par les cris de tout l'Empire en aſſembloit les forces pour faire lever le ſiége. Tous les Princes ſéculiers & Eccléſiaſtiques, toutes les villes Impériales fournirent leur contingent. L'Evêque de Munſter (*b*) & d'Oſnabruck amena juſqu'à 14 mille chevaux & ſix mille hommes de pied; chaque Prince contribua à proportion. Il fallut ſept mois pour aſſembler toutes ces forces, mais auſſi monterent-elles à plus de cent vingt mille hommes. L'E-

Com. l. 4. c. 9.

(*a*) Fréderic III. d'Autriche.

(*b*) Conrard, Comte de Rieſberge, Evêque de Munſter.

lecteur de Brandebourg (*a*) en étoit nommé Généraliſſime ſous l'Empereur, qui arriva à Cologne le 19 de Mars de l'année précédente ; de-là il ſe rendit au camp & marcha droit à Nuits. L'Electorat de Cologne avoit toujours ſon armée campée vis-à-vis celle du Duc, le Rhin entre deux, d'où elle fatiguoit les Bourguignons & favoriſoit en tout ce qu'elle pouvoit, les aſſiégés. 1475. *La Guill. Hiſt. d'Alſ. Com. l. 4. c. 9.*

Une troiſiéme armée, à la vérité peu nombreuſe, campoit à Duſſeldorp, mais avec des vûes pacifiques. Les Chefs ſe portoient pour mediateurs. Ils avoient à leur tête le Roi de Dannemarck & le Cardinal d'Aquilée, Légat du Pape. Ils paſſoient ſans ceſſe d'une armée à l'autre pour faire des propoſitions de paix que le Roi de Dannemarek eſpéroit *Com. l. 4. c. 2. Cont. de l'Hiſt. Eccleſiaſt.*

(*a*) Albert dit l'Achille de l'Allemagne, Electeur de Brandebourg.

1475. d'autant plus faire recevoir, que le Duc de Bourgogne lui témoignoit beaucoup de confiance.

Com. l. 4. 9. L'armée du Duc ne montoit pas à plus du tiers de celle de ſes ennemis ; mais ſon camp étoit ſi bien retranché, ſes lignes ſi fortes & ſi bienfaites, il avoit de ſi bonnes troupes, il y régnoit une ſi grande diſcipline, ſur-tout il avoit de ſi grands fonds, une ſi grande abondance de munitions de bouche & de guerre, qu'il bravoit tous leurs efforts & qu'en état de repouſſer toutes leurs attaques, il continuoit & avançoit toujours ſes travaux. Fier de ſes avantages il refuſoit d'entendre aux propoſitions d'accommodement, que lui faiſoient les mediateurs : il n'eût tenu qu'à lui de ſortir avec honneur de cette entrepriſe, il n'avoit qu'à relâcher de ſes prétentions hautaines : tout étoit dans ſon camp d'une opulen-

C. 2.

ce & d'une magnificence incroyables. Le Prince de Tarente (*a*) l'y vint joindre, jeune homme à la fleur de son âge, attiré par la réputation du Duc, & qui s'étoit mis sur les rangs pour la Princesse de Bourgogne, objet de tous les vœux des jeunes Princes de l'Europe. Le Duc étoit dans une alliance étroite avec le Roi de Naples, pere du Prince de Tarente. 1475. C. 4.

Le Roi apprenoit avec joie la situation où le Duc de Bourgogne se trouvoit devant Nuits. De son côté il se mettoit en état de soutenir la guerre, dont il se trouvoit menacé à l'expiration de la trève. Prévoyant les différens lieux, où il auroit à envoyer ses ordres & d'où il devoit souvent recevoir des avis importans, il mit la derniere main à l'établisse- Etablissement des Postes. *Com. l. 5. c. 13.*

(*a*) Fréderic d'Arragon II. fils de D. Fernand I. Roi de Naples.

1475. ment des Postes par tout le Royaume, du moins dans les grands chemins & pour toutes les grandes villes : ses premiers ordres n'ayant pu s'exécuter qu'insensiblement.

Cro. Scand. Il reçut en ce tems-là un Ambassadeur de la République de Florence : il lui donna audience & l'expédia promptement, ayant bien d'autres choses à penser, qu'à se mêler des affaires d'Italie.

Ambassade de l'Empereur. *Com. l. 4. c. 9. Cro. Scand.* Il fit un accueil bien différent à celui de l'Empereur, c'étoit un Jurisconsulte de réputation nommé George Héter (*a*). Il venoit le sommer de la part de ce Prince & des autres Princes de l'Empire, de se déclarer contre le Duc de Bourgogne, & de leur envoyer les vingt mille hommes à quoi il s'étoit engagé par le dernier traité. Le Roi fit mille caresses au Docteur, lui dit,

(*a*) Depuis Cardinal en 1477.

comme il étoit vrai, que le 7 d'Avril il avoit rendu ce traité public dans sa Capitale, & qu'il alloit commencer à attaquer le Duc. Il donna de belles paroles à l'Ambassadeur sur l'envoi de vingt mille hommes, & y joignit un présent de quatre cens écus, ce qui n'empêcha pas ce Ministre de sentir l'indirect de la réponse, & de s'en retourner un peu mécontent. Le Roi fit partir avec lui de Brosse (*a*) pour rester auprès de l'Empereur, & l'entretenir dans de bonnes dispositions; le Docteur n'ayant pas dissimulé au Roi, que s'il ne tenoit ses engagemens, les Princes feroient leur traité avec le Duc. 1475. *Com. ibid.*

Le Roi ne vouloit pas envoyer en Allemagne cette armée, qui eût pu accélerer l'accommodement: il s'en reposoit sur la fierté de la nation Germanique & sur

Le Duc de Bourgogne est dépouillé de l'Alsace & du Comté de Ferrette. *La Guille hist. d'Alsace.*

(*a*) Jean Tiercelin, Seigneur de Brosse.

1475. l'opiniâtreté du Duc ; il venoit de recevoir une injure, qui augmentoit encore ſes reſſentimens. Les troubles croiſſoient toujours en Alſace : Hagenbac voulant punir les habitans de Briſſac, où il s'étoit retiré & qu'il croyoit d'intelligence avec les Suiſſes, fit ſortir de la ville huit cens Wallons dont il ſe défioit. Voglin Colonel Allemand, qui commandoit un corps de ſoldats de ſa nation, prit ce tems pour ſe révolter avec la Bourgeoiſie. Il s'empara du Palais, arrêta Hagenbac & en donna avis au Duc d'Autriche avec qui peut-être il avoit tout concerté, & qui accourut avec des troupes pour le ſeconder. Les deux Provinces rentrerent en peu de jours ſous ſa domination. Pour punir tous les crimes d'Hagenbac, il lui fit faire ſon procès & lui fit couper la tête. Le frere

d'Hagenbac, à qui le Duc de Bourgogne donna une armée de six mille hommes pour venger sa mort, & pour recouvrer le pays, fut repoussé par les Suisses qui vinrent au secours du Duc d'Autriche. 1475. *Com. l. 4. c. 2.*

A Paris le Roi donnoit tous ses soins aux préparatifs de guerre. Il alla à Vernon le 12 d'Avril avec l'Amiral & ses principaux Chefs ; il y tint un grand Conseil de guerre où les opérations de la campagne prochaine furent concertées. On donna les ordres pour le rendez-vous général des troupes à Pont-Sainte-Maixance. Le Roi se proposa de porter en personne la guerre en Picardie : c'étoit là qu'on devoit faire les plus grands efforts. Il donna un petit corps de troupes au Duc de Bourbon pour agir en Bourgogne, ou plutôt pour défendre les frontiéres de ce côté- Préparatifs de guerre. *Cro. scand.*

1475. là. Il chargea Gaucour du soin d'entretenir le bon ordre & la tranquilité dans Paris dont il étoit Gouverneur : en même tems il manda l'Archevêque de Lyon pour y venir en qualité de son Lieutenant-Général, & y être le Chef du Conseil.

De retour à Paris le 14, il en partit le 25 avec huit cens lances fournies, toute sa maison & un grand train d'artillerie où il y avoit cinq bombardes : les francs Archers de l'Isle de France & de la Normandie suivoient. Il avoit pourvû aux vivres pour toute la campagne. Pendant que ces troupes marchoient vers Pont-Sainte-Maixance, le Roi alla faire un petit voyage de dévotion à Notre-Dame de la Victoire près de Senlis, & revint à Pont-Sainte-Maixance le premier de Mai.

Expiration de la trève. Le jour même de l'expiration de la trève, l'armée partant du

Pont-Sainte-Maixance ſe mit en marche. Le Roi l'ayant jointe envoya ſommer le Tronquoy qui n'étoit qu'un château, mais aſſez fort à deux lieües de Mondidier. La garniſon ayant tiré ſur le Héraut qui fut tué du coup, on y donna l'aſſaut le 2 de Mai, après que l'artillerie eût fait brêche. Il fut aſſez long & aſſez meurtrier, mais le château fut enfin emporté & la garniſon paſſée au fil de l'épée. Le Roi fit pendre pluſieurs des habitans ; il en ſauva un nommé de Caulers, ſans doute un de ſes eſpions, il lui donna depuis une charge d'Elu à Paris.

1475. Conquêtes en Picardie. *Com. l. 4. c. 3. Cro. ſcand.*

Le 3 on aſſiégea Mondidier, qui d'abord fit mine de réſiſter, mais dès que Comines ſe fut abouché avec le Gouverneur par l'ordre du Roi, elle capitula : Roye & Moreil imiterent Mondidier. Le Roi ne fut pas exact à tenir les capitulations ; il fit brû- *Com. ibid.*

ler Mondidier & Roye. Corbie
1475. qui fut assiégé vers le 8, se défendit mieux ; le jeune Contay s'y étoit renfermé avec quantité de Noblesse. Il y eut des escarmouches vives aux approches, il fallut que l'artillerie tirât trois jours pour faire bréche. Alors Contay capitula & obtint vie & bagues sauves, mais le Roi en donna le pillage à ses soldats & *Cro. scand.* y fit aussi mettre le feu. Ces incendies jetterent la consternation dans toute la Province, & la porterent jusqu'en Artois & en Flandre. Tous les habitans de la campagne fuyoient, incertains encore où trouver un asyle.

Le Roi passe en Normandie.

Le Duc de Bourgogne apprenoit avec douleur ces nouvelles devant Nuits. Il avoit cru en l'assiégeant s'en rendre le maître avant l'expiration de la trêve, avoir du tems de reste pour attaquer le Roi le premier & pour

être joint par les Anglois, dont il ſçavoit l'armement & les préparatifs. Il voyoit Nuits ſe défendre avec une vigueur qui lui ôtoit l'eſpérance de la prendre ſitôt. Il n'entendoit point parler du Duc de Bretagne. Pour comble de chagrin le Lord Ruven arriva à ſon camp le 29 de Mai, & le preſſa au nom du Roi d'Angleterre, l'avertiſſant que ce Prince alloit paſſer la mer, & qu'il ſe diſpoſât à le joindre, & à lui donner tous les ſecours néceſſaires. Loin d'être en état de ſe trouver à ſa deſcente, le Duc apprenoit que le Roi avoit déja enlevé pluſieurs villes de Picardie, qu'il avoit un paſſage ſur la Somme & que rien ne l'empêchoit d'entreprendre la conquête de l'Artois, où il n'y avoit point de troupes & où tout étoit dans l'abattement. 1475. *Cro. de* 1400.

Le Connétable vint à ſon ſe-

1475. cours, allarmé comme lui des progrès du Roi ; le voyant aux portes de Saint-Quentin, il craignoit que ce Prince ne le dépouillât lui-même. Sa conſcience lui reprochoit ſon acceſſion au traité de Londres, & ſes intelligences avec le Duc. Pour retarder les exploits du Roi & détourner ſa propre ruine, feignant de lui être toujours attaché comme le devoir l'y obligeoit, il écrivit à ce Prince qu'il avoit des avis certains que la flotte Angloiſe étoit prête de faire une deſcente en Normandie : que c'étoit la Province la plus jalouſe de ſon Royaume, & que ſa Majeſté ne devoit pas héſiter à s'y tranſporter. Il ajoûtoit qu'elle devoit ſe repoſer ſur lui du ſoin de conquérir le reſte de la Picardie, qu'il alloit ſe mettre en campagne pour ſoumettre Abbeville & Peronne, les deux ſeules places

capables de faire réſiſtance.

Il eſt vraiſemblable que le Roi ignoroit les engagemens du Connétable avec les Alliés, puiſqu'il ajouta foi à ces avis, & qu'ayant mis ſon armée en quartier dans les villes voiſines, il partit ſur le champ avec 500 lances fournies & l'Amiral pour la Normandie, où en effet il y auroit eu tout à craindre ſi les Anglois y euſſent fait une deſcente. Il alla viſiter Harfleur, Dieppe, Caudebec, mais par-tout on lui dit qu'on n'avoit eu aucune nouvelle des Anglois; il alla attendre à Gaillarbois, château voiſin de Notre-Dame d'Eſcoüis, & appartenant à Colon, Lieutenant de l'Amiral. Il y reſta quelques jours dans de grandes inquiétudes. Pour les augmenter & redoubler toujours ſa terreur, le Connétable lui manda que le Roi d'Angleterre étoit deſcendu à Calais : que le Duc 1475.

1475. avoit pris Nuits: qu'il avoit fait sa paix avec l'Empereur & que ces deux Princes alloient entrer en France avec leurs armées. Il apoſta un Anglois qui ſe diſoit Héraut du Roi Edouard & chargé de pluſieurs lettres contrefaites de ce Prince; elles marquoient qu'une partie de l'armée Angloiſe étoit déja à Calais, & qu'il y ſeroit en perſonne le 22. Ce faux Héraut qui ſe nommoit Scale, ajoutoit que le Duc étoit à Bruxelles après avoir fait la paix avec l'Empereur.

Ces faits ſuppoſés jettoient l'effroi dans l'ame du Roi, & le Connétable ne fit aucun mouvement contre l'ennemi; toutes les garniſons Bourguignones faiſoient des courſes en Picardie, où il n'y avoit plus d'armée en campagne.

Pour empêcher le Duc de Bourgogne de ſe décourager, & Le Con- l'exciter à terminer ſes affaires

devant Nuits, & à accourir au secours de ses Etats, il lui envoya dans son camp devant Nuits un de ses Agens pour offrir de lui livrer Saint Quentin, qu'il vouloit, disoit-il, tenir de lui & sous son autorité; qu'il pouvoit envoyer tel nombre de troupes qu'il souhaiteroit y introduire: que lui Connétable le prioit d'en donner le commandement à son frere Richebourg, ce qui rendroit moins suspecte cette augmentation de garnison: que pour cacher au Roi toute cette manœuvre, jusqu'à ce qu'il fût tems que le Connétable se découvrît, il étoit nécessaire que les troupes que Richebourg ameneroit, ne portassent point la Croix de Saint André, qu'alors le Connétable remettroit purement & simplement la Ville au Duc; pour gage de sa sincérité, de la disposition où il étoit d'exécuter sa promesse & de

1475. Connétable offre Saint-Quentin au Duc, puis le lui refuse. *Com. l. 4. c. 4.*

1475. ſe déclarer pour le Duc, il lui envoyoit ſes lettres en bonne forme, ſcellées de ſon ſceau. La crainte que le Connétable avoit du Roi lui fit faire ce manége, qui l'aſſûroit de la protection du Duc & d'un bon nombre de troupes, ſans être obligé de ſe déclarer ouvertement contre le Roi, que dans l'incertitude du ſuccès il vouloit encore ménager.

Le Duc de Bourgogne fut ravi de la franchiſe du Connétable, & de l'eſpérance de voir enfin rentrer Saint Quentin ſous ſon obéiſſance. Il fit partir ſur le champ Richebourg (*a*) avec un corps de troupes pour aller s'y jetter. Richebourg donna avis de ſa marche au Connétable, qui voyant cette groſſe garniſon prête d'entrer dans Saint Quentin, appréhenda de n'y être plus le

(*a*) Jacques de Luxembourg, Seigneur de Richebourg, à cauſe de ſa femme Iſabelle héritiére de Richebourg.

Maître, & se livra à ses anciennes irrésolutions. Il envoya un contre-ordre à Richebourg, en lui mandant que rien ne pressoit encore, qu'il pouvoit s'en retourner & qu'il lui feroit sçavoir quand il seroit temps de revenir avec ses troupes. En proye tour à tour à la terreur que le Roi lui inspiroit & à la défiance qu'il avoit du Duc, il fit presque coup sur coup revenir Richebourg avec son corps de troupes, & le renvoya chaque fois sans vouloir le laisser entrer, son esprit fertile en expédiens lui en fournissant pour éluder l'exécution de sa parole: il vouloit demeurer indépendant, il vouloit se rendre toujours redoutable aux deux Princes, il n'osoit se déterminer ou pour l'un ou pour l'autre; il les craignoit également tous deux. 1475.

Enfin le Roi reçut à Gaillarbois des avis certains que le Roi Descente des Anglois à Calais.

d'Angleterre étoit arrivé à Douvres, suivi de toute son armée, qu'elle avoit commencée à s'embarquer pour passer le détroit & descendre à Calais. Le Lord Ruven le dit au Duc de Bourgogne qui auroit dû être à portée de seconder les Anglois, de les aider & de les guider. Ils alloient se trouver en France comme dans un pays inconnu, & comme des étrangers : depuis près de trente ans, ils avoient perdu l'habitude d'y faire des descentes, ils ne connoissoient plus le pays ; si on leur eût donné la main, ils se seroient bientôt remis, & seroient devenus d'excellens soldats. La France eût couru grand risque, si les forces de ces deux Puissances s'étoient unies ; mais le Duc s'opiniâtroit au siége de Nuits, il y croyoit sa gloire intéressée. Sur les représentations du Lord, il avoit envoyé ses ordres, pour qu'on

1475. *Com. l. 4. c. 5.*

qu'on fournit aux Anglois pour leur paſſage, 500 bâtimens plats de Hollande & de Zélande, de bas bord & propres à paſſer de la Cavalerie : on les appelle *Sentes*. Comme il falloit beaucoup de tems pour le tranſport de tant de troupes, le Duc eſpéroit toujours de prendre Nuits avant qu'elles fuſſent paſſées, & d'avoir le tems de conduire ſon armée en Picardie. 1475.

Le 6 de Juin les Anglois commencerent à s'embarquer : c'étoit une entrepriſe bien hazardée, que de faire paſſer tant de ſoldats dans des eſpéces de barques ; cela ne pouvoit être praticable qu'à des paſſagers & au milieu de la paix ; encore riſquoient-ils le vent & les orages. Ils euſſent bien plus riſqué, ſi le Roi eût eu une flotte, même médiocre; mais depuis qu'il regnoit, il n'avoit point cultivé la marine,

1475. & ni lui, ni ſes Miniſtres n'en avoient jamais fait aucun cas. Un ſeul vaiſſeau de la ville d'Eu, qui rodoit ſur ces côtes, enleva trois de ces Sentes, & les conduiſit dans les ports voiſins.

Ce n'étoit pas une choſe indifférente que de mettre obſtacle à ce paſſage : jamais les Anglois n'étoient deſcendus en France avec une armée ſi formidable. Le Roi Edouard étoit à ſa tête avec toute ſa haute Nobleſſe : il y avoit quinze cens hommes d'armes bien montés, la plûpart bardés, dans le plus ſuperbe équipage & ayant beaucoup de chevaux de ſuite ; quinze mille Archers portant arcs & fléches, tous à cheval, un nombre prodigieux d'Infanterie & de Pionniers pour tendre les tentes, ſervir l'artillerie & fermer le camp. Il fallut trois ſemaines à cette nuée de gens de guerre pour arriver à Ca-

lais. Edouard depêchoit Couriers sur Couriers au Duc pour le hâter de le venir joindre. 1475.

Ce Prince pensoit, outre cette guerre étrangére, à en exciter une civile dans le Royaume. De concert avec le Connétable il envoya deux Chevaliers au Duc de Bourbon qui commandoit sur les frontiéres de Bourgogne, pour l'engager à se joindre à eux. Le Connétable fit partir en même tems Hector de l'Ecluse pour faire encore plus d'impression sur l'esprit du Duc à qui l'on exposoit le danger où étoit la France : que le Roi étoit à la veille d'être dépouillé, & que le Duc de Bourbon devoit pour son propre intérêt & pour celui de l'Etat, s'unir aux Conféderés. Les trois Gentilshommes ne persuaderent point le Duc ; il augura mieux du destin de la France & de l'habileté du Roi, qu'il avoit

Le Duc de Bourbon sollicité contre le Roi. *Cro. scand.*

1475. deux fois éprouvée à ſes dépens. Il les congédia avec un refus & envoya au Roi les lettres qu'ils lui avoient apportées ; elles n'étoient vrai-ſemblablement que de créance, c'étoit aux Envoyés à les expliquer. Le Connétable n'étoit pas d'humeur, dans l'état de crainte où il étoit, de donner des preuves ſi autentiques de ſon infidélité. Le Roi manda auſſi-tôt au Duc de Bourbon de le venir trouver : peut-être craignoit-il qu'il ne ſe laiſſât ſéduire : quoiqu'il lui envoyât Couriers ſur Couriers, le Duc n'alla le joindre qu'au commencement d'Août & lui mena cinq cens chevaux.

Eſcarmouche d'Arras.

Com. l. 4. f. 3.

Le Roi renvoya l'Amiral en Picardie, & le chargea de tenter la ſurpriſe d'Arras; il étoit inſtruit par une femme de qualité, qu'il avoit gagnée, qu'on pourroit y réuſſir. Il ſemble que cette entrepriſe n'étoit pas faite ſelon les

régles de la prudence. Arras étoit une des plus fortes places du Duc de Bourgogne ; il y avoit laiſſé une bonne garniſon & Richebourg pour Gouverneur. De plus le Comte de Romont s'y étoit jetté & les habitans étoient fort aguerris. Sans aucun égard à tous ces obſtacles l'Amiral obéit. Il raſſembla l'armée, ſe jetta dans l'Artois, y prit & brûla pluſieurs villes, & alla s'embuſquer auprès d'Arras. Il envoya quarante lances faire une courſe juſqu'aux portes de la ville. Les habitans fiers de leurs fortifications & de leur longue proſpérité, contraignirent leurs Chefs de les mener contre l'ennemi, qu'ils voyoient en ſi petit nombre. Il fallut permettre une ſortie de trois ou quatre mille hommes, mais Richebourg & le Comte de Romont paroiſſent inexcuſables de s'être mis à leur

1475.

Cro. ſcand.

1475. tête. Les quarante lances furent jusqu'à ce qu'ils les eussent attirés au lieu de l'embuscade. Alors l'Amiral tomba sur eux avec une supériorité & une expérience, qui ne laissa d'autre ressource que la fuite aux Artésiens. Il y eut d'abord une espéce de combat, où il périt beaucoup de gens considérables de la ville d'Arras. Quinze cens hommes y furent tués de leur côté. Le Comte de Romont y eut son cheval tué & se sauva; mais Richebourg, le jeune Contay & le Prince de Carency (a), qui suivoit le parti de Bourgogne, furent pris prisonniers aussi bien que plusieurs parens de la Dame qui avoit conseillé au Roi cette entreprise.

Combat de Châtel-Chinon *Cro. scand.*

Peut-être ce jour-là même, du moins le Mardi 20 de Juin, il y eut une autre action plus vive &

(a) Pierre de Bourbon, Prince de Carency Prince du Sang.

plus disputée sur les bords de l'Yonne auprès de Châtel-Chinon, entre les troupes du Roi & celles du Duc de Bourgogne. Le Duc de Bourbon, qui commandoit sur les frontiéres du Duché de Bourgogne, où il avoit joint les troupes du Bourbonnois à celles du Roi, en avoit nommé Général Bernard Dauphin d'Auvergne, qui avoit pénétré dans le Nivernois. Il attaqua l'armée du Duc de Bourgogne, qui étoit venu au-devant de lui, commandée par le Comte de Roucy, Maréchal de Bourgogne second fils du Connétable (*a*). Il avoit avec lui la principale Noblesse de Bourgogne & deux cens lances Italiennes que le Duc estimoit beaucoup. Le choc fut rude, mais tout au désavantage des Bourguignons qui y perdirent

1475.

P. Daniel.

Com. l. 4. c. 4.

(*a*) Pierre de Luxembourg, Comte de Roucy.

1475. bien du monde. Les vainqueurs prirent priſonniers preſque tous les Chefs, le Comte de Roucy, le Seigneur de Givry, les Sires de Longoui & de Lile, le Comte de Joigny & ſon frere, le Bailli d'Auxerre, le jeune Saint-Martin, Louis de Damartin, les Seigneurs de Saligny, de Rugny, d'Andelot (*a*) & Jean de Digoigne; ils furent tous mis en des lieux ſurs, mais par l'ordre du Roi, on conduiſit Roucy dans la groſſe tour de Bourges.

Hiſt. de Coligny. P. Anſelme. Cro. ſcand.

Perplexités du Connétable. *Com. l. 4. c. 4.*

Le Connétable fut bien affligé de la priſe de ſon fils & de celle de ſon frere, ſur-tout ne pouvant douter de la haine du Roi. Il paſſoit ſa vie dans une inquiétude continuelle. Tout lui étoit ſuſpect : Damartin s'étant approché de la frontiére avec un

(*a*) Jacques de Coligny, Seigneur d'Andelot, frere de Jean III. Seigneur de Châtillon.

petit corps de troupes, il ne douta pas que le Roi ne l'eût envoyé pour être à portée de ſe ſaiſir de Saint-Quentin, & peut-être de ſa perſonne. Dans cette idée ſe défiant de ſa compagnie d'hommes d'armes, qui en effet devoit être plus dévouée au Roi qu'à lui, puiſque le Roi la payoit, il introduiſit dans Saint-Quentin trois cens hommes de ſes terres, choiſis parmi les plus braves. 1475.

Il continuoit ſon manége, tantôt d'effrayer le Roi & le Duc de Bourgogne, tantôt de les raſſurer par des promeſſes, ou par des nouvelles favorables, pour les tenir toujours dans la crainte, dans l'incertitude & pour ſe ſoutenir dans l'indépendance, en les oppoſant l'un à l'autre. Aſſez habile pour avoir fait goûter au Duc les raiſons qu'il avoit eues de ne lui pas livrer Saint-Quentin, il le preſſoit de lever le ſiége

1475. de Nuits, & de venir se joindre aux Anglois, en l'assurant qu'il se déclareroit pour lors en sa faveur.

Le Connétable éprouvoit ces cruelles inquiétudes, lorsqu'il perdit la Connétable : ce fut pour lui l'augure le plus funeste. Cette Princesse du plus grand mérite, étoit sœur de la Reine : sa mort le priva de toute la protection que lui avoit donnée une si grande alliance. Elle lui ôta les conseils qu'il en pouvoit recevoir, & l'espoir de se réconcilier avec le Roi. Il tomba dans la consternation sans pouvoir se résoudre à changer de conduite avec deux Princes qui commençoient à ne le connoître que trop.

Un entretien que le Roi eut avec Richebourg, avoit achevé de lui découvrir tout le caractère du Connétable. Après que Richebourg eût été pris à l'escarmouche d'Arras, le Roi se l'étoit

fait amener, & avoit voulu être éclairci des trois voyages qu'il avoit fait pour introduire dans S. Quentin les troupes du Duc. Il y alloit de la vie de Richebourg d'être vrai, il le comprit & conta naturellement au Roi comment tout s'étoit paſſé. Sur ce que le Roi lui demanda quelle conduite il eût tenue, ſi le Connétable l'eût reçu dans Saint-Quentin, il dit au Roi que les deux premiéres fois qu'il y étoit allé pour y être introduit, il eût ſuivi les ordres & les volontés de ſon frere pour l'aider & le ſecourir, mais qu'à la troiſiéme, voyant qu'il avoit déja trompé deux fois le Duc, il eût gardé la place pour ce Prince ſans faire aucune violence au Connétable, ni préjudicier à ſes intérêts, & qu'il n'eût point ſuivi ſes ordres pour remettre au Roi Saint-Quentin. Le Roi fut ſatisfait de cette 1475.

franchiſe, il lui rendit la liberté
1475. & l'attacha même depuis à ſon ſervice en lui donnant une Compagnie d'hommes d'armes, & en le comblant de bienfaits.

Siége d'Avesnes. *Com. l. 4. c. 4.*

Le Roi diſſimuloit toujours avec le Connétable, & feignoit d'ignorer tous ſes complots, ſoit pour l'empêcher de ſe déterminer en faveur du Duc de Bourgogne, ſoit dans l'eſpérance de le ramener au devoir : il lui manda d'une maniere preſſante de ſe mettre en campagne & d'attaquer le Duc du côté du Hainaut, tandis que l'Amiral & le Duc de Bourbon ravageoient l'Artois & la Bourgogne. L'ordre étoit précis, il falloit obéir ou lever le maſque, & ſe declarer contre le Roi. Incapable de faire cette démarche qui l'eût mis à la diſcrétion du Duc de Bourgogne, il ſortit de Saint-Quentin, raſſembla ſes troupes en ſe faiſant tou-

jours environner de ceux des ſiens, dont il connoiſſoit la fidélité. Il entra en Hainaut & alla aſſiéger Aveſnes ; mais tourmenté de ſes craintes & de ſes inquiétudes ordinaires, il en leva bruſquement le ſiége, & ſe retira dans ſes places. 1475.

Il envoya un homme au Roi pour lui rendre raiſon de cette démarche. Le Roi nomma Comines pour entendre cet Envoyé qui lui dit ſans détour, que le Connétable avoit été informé qu'il y avoit dans l'armée deux hommes que le Roi avoit chargés de le tuer ; avis qui lui avoit fait lever le ſiége d'Aveſnes. Le Connétable donnoit tant d'indices, & ſi vrai-ſemblables, que peu s'en fallut qu'on ne le crût & qu'on ne s'imaginât que l'un des deux aſſaſſins le lui avoit révelé.

Après un reproche ſi amer fait à l'honneur du Roi, pouvoit-il

1475. y avoir lieu de douter que le Connétable ne regardât Louis XI. comme ſon ennemi, qu'il ne fût le ſien & qu'il ne prît parti contre lui à la premiere occaſion ? Cependant le Monarque & le ſujet agirent comme à leur ordinaire, dans la ſuppoſition que l'intérêt devoit prévaloir ſur tous les ſoupçons, ſur toutes les défiances, & qu'ils le ſuivroient uniquement dans toutes leurs démarches. L'habitude de diſſimuler leur faiſoit facilement renfermer leur crainte & leur haine réciproque.

Hommage d'Orange *Cro. ſcand.*

Le 10 de Juin le Roi acquit à Rouen un nouveau Vaſſal par une liberalité qui ne fut rien moins que gratuite. Guillaume de Chalons, Prince d'Orange, l'un des principaux ſerviteurs du Duc de Bourgogne, & dont preſque tous les biens étoient dans ſes Etats, avoit été fait priſonnier dans une rencontre. Le Roi l'avoit

racheté pour dix mille écus de celui qui l'avoit pris, & avoit enſuite fixé ſa rançon à 30 mille, ſomme exorbitante & qui eût rendu ſa priſon perpétuelle ou du moins bien longue. Il le fit ſonder, s'il voudroit changer de parti en ſe rendant Vaſſal de la Couronne : l'amour de la liberté y fit conſentir le Prince, quoiqu'il lui en coutât ce que les gens de ſon rang eſtiment le plus, ſa Souveraineté. 1475.

Les prédéceſſeurs de Guillaume avoient ſoutenu qu'Orange en étoit une, malgré les prétentions des Comtes de Provence qui ſoutenoient que c'étoit un Fief relevant de leur Comté. Pour mettre fin à ces conteſtations, le pere de Guillaume (*a*) avoit acheté tous les droits de ces Comtes, du Roi René Comte de Proven- *Du Tillet.*

(*a*) Louis I. de Chalons, dit le Bon, Prince d'Orange.

1475. *Cro. ſcand.* ce, qui lui avoit cedé l'hommage, le reſſort & la Souveraineté d'Orange. Le Roi ſouhaita que Guillaume lui en fît une revente & qu'il devînt ſon Vaſſal pour cette Principauté : elle fut déclarée Fief du Dauphiné, à condition que Guillaume & ſes Succeſſeurs pourroient s'intituler par la grace de Dieu, faire battre monnoye d'or & d'argent au titre du Dauphiné, donner des lettres de grace & de rémiſſion, excepté pour les crimes d'héréſie & de leze-Majeſté.

Notes ſur la vie de Com. En conſéquence de ce traité le Prince d'Orange rendit hommage au Roi le 10 de Juin à Rouen, & prêta le ſerment de fidélité, Comines liſant avec le Prince la formule du ſerment. Il fut enſuite mis en liberté ſans payer de rançon, & renvoyé dans ſes terres. Le Roi ne profita pas longtems des ſervices de ce Prince,

qui mourut le 25 de Septembre de cette année. Jean ſon fils (*a*) & ſon ſucceſſeur, qui avoit épouſé une ſœur de la feue Comteſſe de Charolois, demeura attaché aux intérêts du Duc de Bourgogne, & ne ſe crut peut-être pas lié par le traité que ſon pere avoit fait avec le Roi. Les deux freres du Prince Guillaume n'y entrerent point (*b*), on les appelloit les Seigneurs de Château-Guyon; nés d'Eleonore d'Armagnac, ſeconde femme de Louis I. & ſœur du feu Comte d'Armagnac, ils étoient indiſpoſés contre le Roi qui avoit détruit la maiſon d'Armagnac. 1475. *Com. l. 6. c. 1.*

Le Roi après quelques petits voyages de dévotion à Notre-Dame d'Eſcoüis & à la Victoire, *Cro. ſcand.*

(*a*) Jean II Prince d'Orange, fils de Guillaume & de Catherine de Bretagne-Etampes; il avoit épouſé Marie de Bourbon.

(*b*) Louis & Hugues de Chalons, fils de Louis I. Prince d'Orange.

1475. *P. Anſelme.* ſe rendit à Beauvais pour s'approcher de la Picardie, & être en état de s'oppoſer aux Anglois qui continuoient leur paſſage de Douvres à Calais : il envoya à Paris des ordres de convoquer le ban & l'arriere-ban ; il faiſoit un camp où accouroit beaucoup de Nobleſſe. La Tremoille (*a*) & Chabot s'y rendirent, & la Grève qui commandoit l'arriere-ban de Poitou.

Cro. ſcand. Toute la Nobleſſe de l'Iſle de France s'aſſembla à Paris. Le Prevôt ſuivant ſes ordres, en fit la revue le 13 de Juillet, & elle ſe rendit en armes dans le Soiſſonnois, pour être prête à joindre le Roi, lorſqu'il l'ordonneroit.

Déft du Roi d'Angleterre. *Com. l.* 4. *c.* 5. L'armée Angloiſe étoit déja preſque toute paſſée à Calais. Le Roi d'Angleterre avant de quitter Douvres pour s'y rendre, envoya le Héraut Jarretiere défier

(*a*) Louis I.

le Roi & lui porter un Cartel. Il étoit conçu en très-beaux termes : on croit qu'il n'avoit pas été dreſſé par un Anglois. Ce Héraut Normand, mais établi en Angleterre, étoit homme de tête. Le Cartel contenoit que le Roi eût à rendre au Roi d'Angleterre le Royaume de France qui lui appartenoit légitimement, afin qu'il y rétablît dans tous leurs droits & priviléges tous les Ordres de l'Etat, opprimés par l'excès des charges & des impoſitions. Qu'en cas de refus Edouard proteſtoit de tous les maux qui en ſeroient la ſuite. 1475.

Le Roi ne rendit pas public le Cartel qui lui fut remis dans ſa ſalle, où il y avoit une grande foule de Nobleſſe. Il le lut ſeul & bas, puis il entra dans un cabinet où il fit venir le Héraut. Il lui dit qu'il ſçavoit bien que le Roi d'Angleterre ne venoit pas en

1475. France de ſon propre mouvement: qu'il y étoit appellé par le Duc de Bourgogne, & comme forcé par ſon Parlement *ennemi de la Nation Françoiſe*: Qu'Edouard ne pouvoit pas eſpérer de faire de grands progrès, la belle ſaiſon étant déja preſque paſſée: que le Duc ne pouvoit revenir de Nuits qu'en mauvais ordre, ſans argent & avec une armée à demi vaincue: qu'à l'égard du Connétable, il ſçavoit que le Roi d'Angleterre ayant épouſé ſa niéce, avoit pris avec lui quelques engagemens, mais qu'il pouvoit être aſſuré que le Connétable le tromperoit. Il raconta enſuite au Héraut tous les bienfaits dont il avoit comblé le Connétable qui ne ſçavoit que diſſimuler, qu'amuſer tous les Partis, ne conſulter pour ſes démarches que ſon ſeul intérêt. Il dit encore pluſieurs choſes au Héraut qu'il

chargea de rendre au Roi d'Angleterre, ſur-tout qu'il feroit bien mieux de s'accommoder avec lui, & de conclure une bonne Tréve. Il lui donna enſuite lui-même trois cens écus, & lui en promit mille, ſi le Traité ſe concluoit. 1475.

Le Héraut promit de dire au Roi d'Angleterre tout ce dont il le chargeoit, & ajouta qu'il le croyoit diſpoſé à écouter ces propoſitions, mais qu'il ne falloit les lui faire qu'après qu'il ſeroit paſſé en France: qu'alors le Roi pourroit envoyer un Héraut demander un ſauf-conduit pour ſes Ambaſſadeurs: qu'il falloit que ce Héraut s'addreſſât aux Lords Havard & Slanley: que lui Jarretiere ſe chargeoit de le conduire à ces deux Seigneurs.

Le Roi repaſſa dans la ſalle avec le Héraut qu'il congédia en préſence de tous les Seigneurs, qui, curieux de ſçavoir ce que

1475. le Roi lui avoit dit, obſervoient juſqu'aux moindre mouvement de ſon viſage. Ils n'y virent qu'un calme profond & qu'une parfaite ſécurité, que les diſpoſitions où il avoit trouvé le Héraut, avoient fait naître en partie. Le Roi, d'un air libre & aiſé, parla publiquement du Cartel & de ce qu'il contenoit. Il ordonna qu'on donnât au Héraut une piéce de velours de trente aunes & commandâ à Comines de l'entretenir & de ne le pas quitter qu'il ne l'eût vû partir avec une eſcorte.

Mezeray. abreg. cronol. Le Héraut retourna vers le Roi ſon maître, lui raconta la réception généreuſe que le Roi lui avoit faite, & ſa réponſe, mais il ne lui parla pas de l'entretien ſecret qu'il avoit eu avec le Roi. Le 27 de Juin toute l'armée Angloiſe ſe trouva en deça de la Mer. Le Roi Edouard arriva à Calais, ne ſe laſſant point d'envoyer cou-

riers ſur couriers au Duc de Bourgogne pour le preſſer de le venir joindre avec ſon armée. 1475.

Le Roi qui voyoit les Anglois prêts d'entrer en France, craignoit que le Connétable ne les reçût dans Saint Quentin, ce qui leur eût ouvert le chemin de la Picardie & de la Champagne. Il ne traitoit point le Connétable en ennemi: il tâchoit au contraire de l'attirer auprès de lui. Dans ce même tems deux de ſes plus fidéles partiſans venoient encore de le quitter & de faire leur paix avec le Roi, Genlis & Moui (*a*). Ils n'avoient pas rompu avec lui; le Roi pour le raſſurer lui envoya Moui qui le preſſa encore de venir trouver ſa Majeſté. La conjoncture ſembloit exiger qu'il vînt commander l'armée qui s'aſſembloit contre les

Le Roi mande le Connétable. *Com. l. 4. c. 6.*

(*a*) François de Hangeſt Seigneur de Genlis, & Colard Seigneur de Mouï.

1475. Anglois, elle avoit beſoin d'un Général auſſi habile & auſſi expérimenté que lui, c'étoit même le devoir de ſa charge. Pour bannir toute défiance de ſon eſprit, le Roi paroiſſoit le vouloir adoucir par de nouvelles graces. Le Connétable lui avoit demandé quelques terres à ſa bienſéance, en Guyenne, pour l'indemniſer du gouvernement de Guiſe dont le Roi avoit diſpoſé. Moui lui offrit de la part du Roi la conceſſion de ces terres. Le Connétable parut ſatisfait & dit qu'il étoit prêt à ſe rendre auprès du Roi, à condition qu'il jureroit ſur la croix de Saint Lo d'Angers (*a*), qu'il ne lui feroit aucun mal, ni qu'il ne ſouffriroit pas qu'on lui en fît.

On a déja obſervé que c'étoit une tradition du peuple, que ceux qui faiſoient ce ſerment, mou-

(*a*) Saint Lo, Evêque de Coutance.

roient

roient dans l'an, s'ils le violoient. Le Roi plus ſuperſtitieux encore que le peuple, étoit dans cette prévention. Moui retourna porter cette réponſe au Roi qui répondit qu'il avoit fait vœu de ne faire jamais ce ſerment pour quelque homme vivant que ce fût, mais qu'il feroit tel autre que le Connétable voudroit. 1475.

Celui-ci inſiſta, en objectant que le Roi ne pouvoit pas ſe diſpenſer de lui donner cette ſatisfaction, puiſqu'il avoit fait ce ſerment pour Leſcun. Il y eut pluſieurs allées & venues, tout fut inutile. Chacun tint ferme, & le Connétable refuſa de venir ſans avoir cette ſureté. Il ſemble que ſi le Roi eût voulu la lui donner, il eût pû regagner ce Général qui lui étoit pour lors ſi néceſſaire; mais il avoit reçu du Connétable trop d'outrages, il le haïſſoit trop, & il vouloit le punir. Il

1475. est aisé de juger du trouble & de l'agitation où étoient le Roi & le Connétable.

La fin du siége de Nuits. *Com. l. 4. c. 4.*

Le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne n'étoient pas non plus dans une assiette fort tranquille. Le premier qui avoit compté sur le secours du Duc & qui ne voyoit personne de sa part, se trouvoit comme isolé dans un pais étranger & assez embarrassé par où commencer son expédition. Il joignoit aux couriers qu'il dépêchoit vers le Duc devant Nuits, des menaces vives: tous les Seigneurs Anglois engagés avec ce Roi, n'écrivoient pas & ne faisoient pas dire au Duc des paroles moins fortes en lui représentant que ses délais laissoient passer le tems d'agir, & que les frais immenses de l'armement pourroient retomber sur lui.

Ce Prince étoit cruellement agité devant Nuits. Les armées

accourues au ſecours de cette ville, étoient trois fois plus fortes que la ſienne ; mais il s'étoit ſi bien poſté, il avoit retranché ſon camp de maniere qu'elles ne pouvoient ni l'entamer, ni avoir ſur le Duc le moindre avantage. C'étoit une eſpéce de triomphe pour lui, de réſiſter ſeul à toutes les forces réunies de l'Empire : de quelle gloire n'eſpéroit-il pas ſe couvrir, s'il prenoit Nuits à la vue d'une puiſſance ſi formidable ? Gloire, après tout, qui lui couteroit trop cher, s'il ne tiroit pas de l'arrivée des Anglois, toute l'utilité dont il s'étoit flatté depuis dix ans qu'il ſollicitoit le Roi d'Angleterre à paſſer en France. *Car à la guerre celui qui en a le profit, eſt préſumé en remporter tout l'honneur.* 1475.

Il ne fut point dans ce ſiécle de ſiége plus célébre, plus long, plus meurtrier ; les défenſes *Cro. ſcand.*

étoient auſſi vives que les attaques.
1475. Le Duc reçut un grand échec ſur la fin de Mai. L'Empereur ravitailla la Ville par le Rhin, en tira la garniſon & y en mit une fraîche; en même tems un partiſan Allemand enleva dans un quartier de l'armée du Duc, une partie de ſes bagages & de ſa vaiſſelle d'argent. Mais rien n'ébranloit ce Prince. Les murs de la Ville déja entamés, la nouvelle garniſon ne pouvoit empêcher qu'il ne la prît, lorſqu'il y auroit une brêche ſuffiſante.

Com. l. 4. f. 31. L'Empereur & les Princes d'Allemagne n'étoient pas contens que le Roi n'eût pas envoyé les vingt mille hommes qu'il avoit promis. Ils ne goûtoient point les raiſons de la Broſſe ſon Ambaſſadeur. En vain, il aſſuroit qu'ils arriveroient inceſſamment; en vain il leur remontroit la puiſſante diverſion que le Roi faiſoit

en Picardie, où il avoit pris tant de Villes; ces raiſons paroiſſoient étrangeres à ces Princes. L'Empereur fâché rejetta la propoſition que lui fit l'Ambaſſadeur de s'unir avec le Roi contre le Duc, par un traité dont ils ne pourroient ſe départir que d'un commun conſentement, & qu'il falloit que l'Empereur confiſquât ſur le Duc tous les Etats qui relevoient de l'Empire, pendant que le Roi confiſqueroit tous ceux qui relevoient de ſa couronne. 1475.

L'Empereur, quoique Prince peu guerrier, avoit un grand ſens; ſon long régne lui avoit donné beaucoup d'expérience & de lumieres. Il voyoit que le Roi l'amuſoit depuis long-tems: il étoit las d'une guerre, quoiqu'elle ne lui coûtat rien, qui ne pouvoit rien produire ni à lui, ni à l'Empire, ainſi qu'à tous les Princes ſer-

1475. vant à leurs dépens avec leurs contingens, suivant ce qui se pratique, lorsque c'est une guerre qui concerne les intérêts du Corps Germanique. Il conta à la Brosse l'Apologue des Chasseurs, qui avoient partagé la peau de l'Ours avant de l'avoir tué. Ce fut toute la réponse qu'il lui fit; elle signifioit assez nettement qu'avant de conclure aucun nouveau traité, il falloit que le Roi en personne amenât les vingt mille hommes tant promis.

Vers les premiers jours de Juin, Nuits se trouva si pressé qu'il ne pouvoit plus tenir que huit ou dix jours. Il étoit inévitable que l'Empereur & les Princes de l'Empire, s'ils ne vouloient se couvrir d'une honte éternelle, fissent un dernier effort avec une si nombreuse armée, pour attaquer les lignes du Duc de Bourgogne, les forcer & délivrer la

Ville assiégée. Voulant éviter une si grande effusion de sang, le Legat (*a*) & les Médiateurs redoublerent leurs soins & leurs représentations pour concilier les esprits & accommoder ce grand différend. 1475.

Le Duc étonné des lettres menaçantes du Roi d'Angleterre, effrayé des progrès du Roi en Picardie, pressé par le desir de se venger de ce Prince, voyant son armée s'affoiblir de jour en jour, se laissa enfin fléchir. Depuis onze mois que ce siége duroit, il avoit perdu par les fatigues, les maladies, les désertions ou par l'épée de l'ennemi, plus de quatre mille hommes d'armes, ce qui revenoit à près de vingt mille soldats : cette armée étoit si harassée qu'elle paroissoit hors d'état de combattre ; le Duc auroit dû solliciter *Com. l. 4. c. 5.*

(*a*) Alexandre, Evêque de Forti.

1475. lui-même l'accommodement qu'il acceptoit.

Cro. de 1400. Le Légat vint trouver le Duc le premier de Juin, & obtint son consentement pour négocier, à condition que son honneur seroit à couvert. L'Empereur donna les mains à tout ce que voulut le Légat. Il fut convenu que le Com. l. 4. c. 4. Duc leveroit le siége de Nuits, que la place seroit remise entre les mains du Légat, pour en disposer selon les ordres du Pape: l'alliance fut renouvellée entre Theat. hist. de Federic IV. l'Empereur & le Duc sansqu'il fût fait aucune mention de son différend, ni de celui du Comte de Romont avec les Suisses, encore moins de tout ce qui concernoit les affaires du Duc avec le Roi.

Com. l. 4. c. 4. Tout fut exécuté de bonne foi. Le 13 de Juin le Duc leva le siége de Nuits où le Légat entra avec des troupes neutres. Le Landgrave de Hesse en sortit

tout couvert de gloire de ſa belle défenſe ; mais elle étoit ſur-tout due au Général Allemand qui commandoit ſous lui. Le Roi qui ſçavoit eſtimer le mérite, prit depuis cet excellent Officier à ſon ſervice. Les jours ſuivans, le Duc s'approcha de l'armée de l'Empereur comme allié & non comme ennemi. 1475. *Cro. de 1400.*

Le 26 & le 27, le Légat, le Duc de Saxe, l'Electeur de Brandebourg & pluſieurs autres Princes de l'Europe vinrent voir le Duc dans ſon camp & prendre congé de lui. Son armée prit enſuite le chemin de la Lorraine, conduite par le grand Batard, frere naturel du Duc, & qui avoit du Fay (*a*) pour ſon Lieutenant Général. *P. Anſelme.*

L'armée du Duc de Bourgogne délabrée & hors d'état d'agir, Le Duc de Bourgogne va trouver le Roi d'Angleterre.

(*a*) Aimard Bouton, Seigneur du Fay, Chambelan du Duc de Bourgogne.

ce fut pour lui une néceſſité de
1475. lui donner quelque tems de re-
Com. l. 4. c. 6. pos. Il ordonna au grand Bâtard de la mener en Lorraine en quartier de rafraichiſſement. Le Duc de Lorraine s'étant déclaré contre lui, & ayant fait diverſes hoſtilités pendant le ſiége de Nuits, le Duc de Bourgogne fut ravi de cette occaſion de ruiner ſon pays, de le mettre à contribution & de donner lieu à ſon armée de ſe remettre de ſes fatigues dans une Province abondante. Le Barois eut le même ſort ; il prit les devants & ſe rendit à Malines le 7 de Juillet.

Cro. de 1400. La Ducheſſe de Bourgogne qui étoit toujours reſtée à Gand avec la Princeſſe Marie pendant le ſiége de Nuits, alla voir le Roi Edouard, ſon frere, à Calais le 6 de Juillet, & tâcha de l'entretenir dans de bonnes diſpoſitions pour le Duc ſon mari. Après quel-

ques jours la Ducheſſe ſe retira à Saint Omer, accompagnée de ſes deux freres, les Ducs de Clarence & de Gloceſter, qu'elle y traita magnifiquement. 1475.

De Malînes, le Duc de Bourgogne alla à grandes journées & avec une ſuite médiocre, joindre le Roi d'Angleterre à Calais, il y arriva le 14 de Juillet; ce fut une grande ſurpriſe pour Edouard & pour tous ſes Généraux, de le voir arriver ſi peu accompagné, lorſqu'ils s'attendoient qu'il ſeroit ſuivi du moins de deux mille cinq cens hommes d'armes, d'une Cavalerie & d'une Infanterie proportionnées, ainſi qu'il s'y étoit obligé par le traité de Londres. Ils croyoient de plus que, conformément à ce traité, il auroit trois mois auparavant commencé à attaquer le Roi. Au contraire, ils voyoient le Duc ſans armée, *Com. l. 4 c. 6.*

1475. hors d'état de les aider & de les secourir.

Les Anglois repoussés de Saint-Quentin. *Cro. de 1400.*

Le Duc de Bourgogne se disculpa en représentant au Roi d'Angleterre tous les contre-tems du siége de Nuits, & en l'assurant que son armée se mettroit bientôt en campagne pour agir de concert avec la sienne. Il lui fit aussi espérer que le Connétable se déclareroit en leur faveur, & il l'engagea à entrer en action.

Le 18 de Juillet le Roi d'Angleterre & le Duc se mirent en campagne, suivis de toute l'armée Angloise en très-bon ordre: ils coucherent au Château de Guisnes: le 19 les Anglois continuerent leur marche, mais très-lentement, pendant que le Duc alla à Saint Omer voir la Duchesse & ses deux beaux-freres. *Com l. 4. c. 6.* Le 22 il rejoignit le Roi d'Angleterre à Fauquenberge, où *Cro. de 1400.*

l'armée repoſa ; le Duc le mena à Boulogne, ils revinrent à l'armée le 28. Le 29 elle alla camper à la Cenſe d'Amencour : le premier d'Août, près le Village d'Aicheu ; le 3, près de Curlu ſur Somme ; le 5, elle paſſa cette riviere auprès de Feuilliers. Le Duc n'étoit pas toujours dans l'armée ; quelquefois il la cottoyoit avec ſon petit corps de Nobleſſe, quelquefois il alloit dans les places voiſines qui lui appartenoient. 1475.

Le 6, l'armée marcha vers Peronne, une des places de la Picardie Bourguignone. Le Duc qui venoit derriere l'armée, de quelques-unes de ſes Villes, la traverſa & arriva avant elle à Péronne. Il y reçut le Roi Edouard & les Principaux Seigneurs Anglois, mais avec précaution & faiſant garder les portes pour empêcher les ſoldats d'y

1475. être les plus forts. Défiance déplacée envers un Prince qui ne venoit que pour ſes intérêts, avec tant de frais, de fatigues, & qui avoit de juſtes ſujets de ſe plaindre du Duc ſur l'inéxécution du traité de Londres. Edouard diſſimula & ſe flatta d'un heureux ſuccès par l'arrivée d'un envoyé du Connétable.

Com. l. 4. c. 6.

Ce General voyant à ſes portes une ſi puiſſante armée, ſongea à prévenir l'orage, en trompant à ſon ordinaire le Duc de Bourgogne & le Roi d'Angleterre. Il fit partir Louis de Comolle, un de ſes Gentilshommes, qui ſe rendit à Péronne, où il eut audience du Duc, à qui il dit que s'il n'avoit pas reçu dans Saint Quentin les troupes que le Duc y envoyoit, il ne l'avoit fait que pour l'avantage de ce Prince ; qu'en ſe déclarant alors, il ne lui eût été d'aucune utilité, qu'il eût per-

du tout ſon crédit ſans pouvoir faire aucun uſage de ſes intelligences avec pluſieurs perſonnes de la Cour. Comolle remit en même tems au Duc une promeſſe autentique, ſcellée du ſceau du Connétable : il s'y engageoit de le ſervir, lui, le Roi d'Angleterre & leurs Alliés envers & contre tous : à cette promeſſe étoit jointe une lettre de créance pour le Roi d'Angletetre ; il le ſupplioit d'ajouter foi à tout ce que lui diroit de ſa part le Duc de Bourgogne. 1475.

Le Duc fit un grand uſage de cette lettre ; il la rendit au Roi d'Angleterre, en lui vantant le crédit & la puiſſance du Connétable, en l'aſſurant qu'il alloit introduire les Anglois dans toutes ſes places. Edouard le crut facilement ; il avoit épouſé la niéce du Connétable, il le croyoit ſi brouillé avec le Roi & dans une

1475. si grande frayeur de tomber entre ſes mains, qu'il penſoit que le Connétable n'oſeroit jamais manquer à ces derniers engagemens qui devenoient de nouveaux crimes envers Louis XI. Edouard y alloit tout rondement. Peu inſtruit du manége de la Cour de France, il ignoroit les fineſſes & les diſſimulations de ceux qui la compoſoient. Selon le génie des Anglois qui ne ſont jamais ſortis de leur Iſle, il étoit bilieux & colere, mais droit & plein de confiance. *Tels ſont auſſi les Nations des pays froids, tel que l'Allemagne. Les François ſitués au milieu, tiennent des uns & des autres.* Le Duc, quoique trompé tant de fois, ſe trouva dans les mêmes idées qu'Edouard, ſur les promeſſes du Connétable.

Il s'en falloit beaucoup qu'il les voulût exécuter. La crainte qu'il avoit du Roi, ne le condui-

soit pas encore jusqu'à se désaisir de ses places, jusqu'à renoncer au système de son indépendance. Il avoit cru en envoyant Comolle avec des piéces si décisives, éblouir les deux Princes, les convaincre de sa foi & les amuser. Il croyoit que, satisfaits de voir qu'il se déclaroit ouvertement pour eux, ils ne lui en demanderoient aucune preuve, & que s'ils en venoient jusques-là, il ne manqueroit ni d'excuses, ni de raisons apparentes pour les faire consentir à différer l'exécution de ses promesses. 1475.

Il se trompa dans ses conjectures. Le bruit fut d'abord répandu dans l'armée, que le Connétable se déclaroit pour les Alliés & qu'il alloit recevoir les Anglois dans Saint Quentin. L'armée Angloise quitta les environs de Peronne, continua sa route & alla *Cro. de* 1400.

1475. camper à Saint Cry sur Somme, le 12 d'Août.

Cro. scand. Le Duc de Bourgogne étoit allé à Cambrai ; le 15. le Roi d'Angleterre s'avança jusqu'à Lihons en Santerre, d'où il revint au camp de Saint Cry. Le Duc l'y vint joindre le 18. & les deux Princes, avec la plus grande partie de l'armée, en partirent le 19, pour aller à Saint Quentin, où ils comptoient être reçus sans difficulté. Tous les Anglois dans la même pensée, lorsqu'ils en furent près, s'avancerent vers la place assez en désordre, comme allant dans une ville amie, où l'on se feroit un plaisir de les recevoir.

Com. l. 4. c. 6. Le Connétable fut encore plus effrayé que surpris de se voir ainsi pris au mot par les deux Princes, sans qu'ils lui en eussent donné avis. Il n'y avoit plus ni défaites ni subterfuges à employer.

Il falloit tenir parole ou rompre avec eux. Il falloit ſe déclarer contre le Roi ouvertement, ſe joindre à ſes ennemis, perdre tous les grands établiſſemens qu'il avoit en France, & ſur-tout ſe voir dépouillé de Saint Quentin, de cette place, fondement de ſa grandeur. Cette derniere idée le détermina, il commanda qu'on tirât toute l'artillerie de la Place ſur les Anglois qui s'approchoient & qui étoient déja à portée; il fit ſortir contr'eux ſes meilleurs eſcadrons, & une partie de ſon infanterie. Il y eut deux ou trois Anglois de tués & quelques-uns de faits priſonniers. 1475.

On peut juger de l'étonnement des deux Princes & de celui des Anglois, peu en état de combattre, bien moins de faire un ſiége; il leur falut dévorer cet affront, & prendre ſur le champ le parti de la retraite. *Cro. de* 1400.

1475. Le Duc de Bourgogne va réjoindre ſon armée en Lorraine. *Com. l. 4. c. 6.*

Le Duc de Bourgogne prévenu pour le Connétable, & le croyant irréconciliable avec le Roi, ne pouvoit preſque croire ce qu'il voyoit. Il voulut perſuader au Roi d'Angleterre qu'il y avoit du myſtere dans la conduite de ce Général; qu'il falloit l'entendre, & que ſans doute il avoit eu de bonnes raiſons pour ne pas introduire les Anglois dans ſa place.

Edouard n'écouta ni ce diſcours ni la réſolution que le Duc avoit priſe de quitter l'armée pour aller rejoindre la ſienne & la mettre en action: c'étoit, diſoit le Duc, une diverſion qu'il alloit faire en faveur des Anglois, & qui leur ſeroit très-avantageuſe. Ce procédé parut étrange au Roi d'Angleterre & aux Seigneurs Anglois qui entrerent en ſoupçon contre le Duc, juſqu'à douter qu'il eût

une armée à mettre en campagne : se trouvant en France, comme dans un pays étranger, ils ne comprenoient pas que le Duc qui les y avoit appellés, pût ainsi les abandonner & les laisser sans guides. 1475.

Le 20 d'Août, le Duc prit congé du Roi d'Angleterre, des Princes ses freres, & partit pour le Barois, les laissant tous étonnés de cette retraite. Ils n'auguroient rien de bon des opérations de la campagne, & dans le fond ils paroissoient tous plus disposés à la paix qu'à la guerre. *Cro. de 1409.*

Le Roi n'ignoroit rien de tout ce qui se passoit parmi ses ennemis. Le Connétable en refusant de leur ouvrir les portes de Saint Quentin, venoit de lui rendre le service le plus signalé ; mais le Roi ne lui en sçavoit pas plus de gré, persuadé que le Connétable n'avoit consulté que ses seuls

1475. intérêts, & que toujours fidéle aux vues de ſa politique, il ne cherchoit qu'à ſe conſerver dans l'indépendance. Le Roi ne diminua donc rien de ſa haine & du déſir de ſa vengence, mais il profita de l'indignation qu'avoit cauſée aux Anglois la démarche infidéle du Connétable.

Faux Héraut envoyé au Roi d'Angleterre. *Com. l. 4. c. 7.*

Avant le départ du Duc, un parti Anglois fit un priſonnier qui ſe trouva être domeſtique de Jacques de Gracé, l'un des Gentilshommes de la maiſon du Roi. On l'amena au Roi d'Angleterre qui étoit alors avec le Duc. Ils l'interrogérent; ſes réponſes ſimples, parce qu'elles étoient vraies, bannirent tout ſoupçon contre lui. Edouard ordonna qu'on le mît en liberté: Les Lords Havart & Stanley lui donnerent un noble, monnoie d'or qui valoit pour lors autant que les piſtoles d'Eſpagne & le chargerent de les re-

commander au Roi, s'il pouvoit lui parler. 1475.

Ce domeſtique ſe hâta d'aller trouver le Roi à Compiegne & s'acquitta de ſa commiſſion. Il fut mal reçu : le Roi le prit pour un eſpion, d'autant plus que Gracé (*a*) avoit un frere au ſervice du Duc de Bretagne, & fort bien auprès de ce Prince, il le fit arrêter & garder étroitement toute la nuit, & même lui fit mettre les fers aux pieds. Il envoya pluſieurs perſonnes l'interroger, qui rapporterent au Roi que cet homme faiſoit des réponſes fermes & ſenſées. Le Roi le fit venir, l'interrogea lui-même ; ſatisfait de ce qu'il lui dit, il lui fit ôter ſes fers, mais il le fit toujours garder.

Le compliment des deux Anglois fit faire au Roi de grandes réflexions ; les Miniſtres d'un Prince ne parlent point au haſard,

(*a*) Gilbert de Gracé.

1475. & ne s'aviſent pas de faire ſans vûes des politeſſes à l'ennemi de leur maître. Le Roi incertain ſi ſur ce ſimple rapport il devoit envoyer quelqu'un à l'armée ennemie, communiqua à Comines ſon embarras. Comines alors lui rappella la converſation qu'il avoit eue avec le Héraut Jarretiere. Auſſitôt le Roi prenant ſon parti, dit à Comines d'envoyer chercher un domeſtique du Seigneur de Falles, nommé Mérichon, qui étoit de la Rochelle & de lui parler pour ſçavoir s'il auroit bien la hardieſſe d'aller à l'armée des Anglois, habillé en héraut. Comines obéit & fut bien ſurpris de voir ce jeune homme ſans mine & ſans taille, mais avec beaucoup de ſens; il avoit la parole claire & nette, qualités que le Roi avoit reconnues, quoiqu'il ne lui eût parlé qu'une fois. Lorſque Comines lui eût expoſé l'intention

tention du Roi, Mérichon, se croyant déja perdu se jetta aux genoux de Comines. Comines le rassura, lui promit une charge d'Elû dans l'Isle de Rhé, & une bonne somme d'argent, en lui ajoutant, pour bannir sa crainte que c'étoit des Anglois mêmes que venoit le projet; il le fit dîner avec lui, peu à peu il l'instruisit de ce qu'il y avoit à faire & le disposa à s'en acquitter. Comines alla trouver le Roi, lui conta ce qu'il avoit fait; & sur la timidité que Mérichon avoit d'abord montrée, il nomma au Roi plusieurs autres sujets pour cet emploi. Le Roi se tint à son choix, & alla lui-même suivi du seul grand Ecuyer (*a*), voir Merichon. Un mot de Louis XI. fit plus que tous les discours de Comines. 1475.

Lorsque le Roi vit ce jeune homme déterminé à faire ce qu'on souhaitoit de lui, il envoya le

(*a*) Jean de Viliers.

1475. grand Ecuyer chercher une bannière d'un trompette dont il fit une cotte d'armes pour Merichon. Le Roi n'avoit autour de lui ni Héraut ni trompette. Le grand Ecuyer avoit une bannière ; on en revêtit Mérichon. On lui donna un cheval & il partit pour le camp des Anglois, ſans que perſonne de l'armée excepté le Roi, en eût connoiſſance.

Mérichon parut à la vue de l'Armée Angloiſe. Si les Anglois euſſent ſçû qu'il n'étoit pas un véritable Héraut, ils euſſent pû prendre ce Meſſage pour une dériſion, & faire à l'Envoyé un mauvais parti, mais ils n'en eurent pas la moindre idée. Auſſitôt qu'il parut dans l'armée avec ſa cotte d'armes ſur le dos, on l'arrêta & on le mena à la tente du Roi d'Angleterre. Il dit qu'il venoit de la part du Roi de France, pour parler à ſa Majeſté An-

gloiſe, & qu'il avoit ordre de s'adreſſer aux Lords Havard & Stanley. Mérichon préſenta au Roi Edouatd ſa lettre de créance. Elle portoit que Louis XI. depuis ſon avénement à la Couronne, n'avoit jamais pris les armes contre le Roi d'Angleterre, ni contre les Anglois, qu'il n'avoit ſecouru le Comte de Warvick qu'en haine du Duc de Bourgogne, & non par aucun reſſentiment contre le Roi Edouard: que Sa M. avoit un deſir ſincére de vivre avec lui dans l'union & l'amitié la plus parfaite: que ſi le Duc l'avoit appellé en France, ce n'étoit que pour parvenir à traiter plus avantageuſement avec le Roi: que ſi d'autres (il vouloit parler du Connétable) étoient entrés dans le projet de la deſcente, ils n'avoient eu auſſi en vue que leurs intérêts particuliers, ſans s'embarraſſer de ceux du Roi Edouard: il lui re- 1475.

1475. montroit encore que la saison étoit bien avancée, & que l'hiver approchoit, que le Roi sçavoit bien que sa Majesté Angloise avoit fait beaucoup de dépense pour son armement; qu'il n'ignoroit pas aussi que plusieurs, tant Nobles que Marchands d'Angleterre, desiroient la continuation de la guerre, mais que ce n'étoit pas l'intérêt du Roi d'Angleterre, & que s'il vouloit faire des propositions raisonnables, le Roi les écouteroit volontiers; qu'il s'y prêteroit & feroit en sorte que tout se réglât à leur satisfaction commune: que pour parvenir à ce traité, si sa Majesté Angloise vouloit donner un sauf conduit pour cent chevaux, le Roi lui envoyeroit ses Ambassadeurs avec des pleins pouvoirs, ou si elle aimoit mieux nommer des Commissaires pour s'assembler dans une ville commode à moitié che-

min de l'armée Angloiſe & de celle du Roi, il leur envoyeroit un ſauf conduit, & nommeroit de ſon côté des Plénipotentiaires. 1475.

Ce contenu de la lettre de créance du Roi, fit beaucoup de plaiſir au Roi d'Angleterre qui comptoit pour perdus tous les momens qu'il paſſoit éloigné de Londres. Deux raiſons lui avoient fait entreprendre ſon expédition, le deſir de contenter ſa nation qui le voyoit appuyé du Duc de Bourgogne dont les Ancêtres avoient procuré tant d'avantages aux Rois ſes Prédéceſſeurs, & l'eſpoir de profiter d'une bonne partie des ſubſides qu'avoit accordés le Parlement pour cette guerre. Edouard avoit mis pour y réuſſir, une autre ruſe en pratique. Il avoit amené avec lui, tant de Londres que des principales villes du Royaume, dix ou douze Députés des Communes char-

Conférences pour la paix avec les Anglois. *Com. l. 4. c. 11.*

1475. gés d'embonpoint, accoutumés à une vie commode & oiſive, qui avoient crié le plus haut pour la guerre, & qui fatigués des incommodités inſéparables des voyages, étoient déja dégoutés de l'entrepriſe.

Le Roi d'Angleterre aſſembla ſon conſeil ſur les propoſitions du Roi : il témoigna qu'elles lui étoient agréables ; les Princes & les Seigneurs entrerent dans ſon ſentiment. Il eſt ſurprenant que le Lord Haſtings, Grand Chambellan, ne le combattit point, lui penſionnaire du Duc de Bourgogne ; mais Haſtings ainſi que tous les autres Seigneurs étoient indignés de la mauvaiſe conduite du Duc de Bourgogne, & il voyoit le penchant de ſon Souverain, qu'un habile courtiſan reſpecte toujours.

Com. l. 6. c. 2.

Il fut réſolu dans ce conſeil d'entrer en traité avec le Roi.

Com. l. 4. c. 7.

On renvoya le faux Héraut après lui avoir donné quatre Nobles & un ſauf conduit pour cent perſonnes ; on fit aller avec lui un Héraut pour prendre du Roi un pareil ſauf conduit pour cent Anglois. Le Roi fut charmé de ce bon ſuccès, & tint exactement parole à Mérichon. 1475.

Jamais négociation dans une affaire de cette importance ne fut plus rapide : le Roi nomma pour ſes Ambaſſadeurs, l'Amiral, Saint Pierre, Conſeiller d'Etat & Herberge, Evêque d'Evreux. Le Roi d'Angleterre avoit choiſi les Lords Havard, Chalanger & le Docteur Morton (*a*). On pouvoit reprocher au Roi cette précipitation & les avances qu'il faiſoit pour la paix, ayant été le premier à la demander; mais les gens ſages l'excuſoient par

(*a*) Jean Morton, depuis Chancelier d'Angleterre, & Archevêque de Cantorberi.

1475. le danger que couroit le Royaume & qui eût été plus grand, si le Duc de Bourgogne eût sçu mettre à profit un projet si long-tems concerté, objet de tous ses vœux, sur-tout le dedans du Royaume étant rempli de mécontens secrets, qui dans l'occasion eussent éclaté aussi-bien que le Duc de Bretagne. *Il sembloit que le Roi fût inspiré dans toutes ses démarches, & que la Providence veillât avec une singuliere attention au salut de la Monarchie.*

C. 8. Les deux armées n'étoient qu'à
C. 7. quatre lieues l'une de l'autre,
C. 8. Amiens étoit préciſément au milieu. On choisit un village auprès de cette ville pour le lieu des conférences : le lendemain que les saufconduits furent expédiés (ce pouvoit être le 23 d'Août) les Plénipotentiaires des deux Rois s'y rendirent : on vouloit la paix des deux côtés, on fut bien-

tôt d'accord ; les Anglois demanderent d'abord par honneur qu'on reſtituât à leur Roi tout le Royaume, puis ils ſe reſtraignirent aux Provinces de Normandie & de Guyenne. Comme on leur oppoſa avec fermeté des raiſons invincibles, ils ſe bornerent à une ſomme d'argent pour les frais de la guerre, & à établir une alliance & une union conſtante entre les deux Couronnes par le mariage du Dauphin avec la Princeſſe d'Angleterre. 1475.

Le Roi Edouard ne ſouhaitoit rien avec tant de paſſion que de voir ſa fille Reine de France. Il croyoit par ce mariage avoir retiré de ſon expédition beaucoup de gloire & d'honneur. La dot fut miſe bien haut & encore plus haut le revenu de cette dot juſqu'à la conſommation du mariage. Les Plénipotentiaires François bien inſtruits des intentions. *Com. c. 11. Com. c. 8.*

1475. du Roi, ne firent aucune difficulté d'accorder tous ces articles qui n'aboutiſſoient qu'à de l'argent. On ſe ſépara avec de grands témoignages d'amitié: les Ambaſſadeurs Anglois, pour mieux prouver celle du Roi leur maître, promirent de ſa part, qu'il nommeroit au Roi les Seigneurs qui lui étoient infidéles, & qui avoient écrit au Roi d'Angleterre qu'ils ſe déclareroient pour lui. Cette offre étoit peu digne de la ſageſſe & de la politique d'un grand Prince. On convint que la trève entre les deux Royaumes ſeroit fixée pour ſept ans, & que chacun y comprendroit ſes alliés.

Com. l. 4. c. 8. Le Roi apprit avec joie cette heureuſe concluſion, qu'il ne s'agiſſoit plus que de ratifier par un traité: il aſſembla ſon conſeil, moins pour en avoir l'avis que pour être approuvé; ſon parti étoit pris, il étoit bien réſolu de

s'y tenir. Comines étoit préſent, quelques politiques furent oppoſés à la paix, en ſoutenant que l'intention des Anglois n'étoit pas droite, qu'ils diſſimuloient & qu'ils ne vouloient que tromper le Roi. Peut-être croyoient-ils que la guerre ſeroit avantageuſe, le Roi ayant dans ſon camp & aux environs cent mille chevaux; mais ce Prince n'avoit garde de mettre ſa couronne au hazard, il détruiſit le raiſonnement de ces Conſeillers par les ſiens, & ramena tous les eſprits à la paix. 1475. *Cro. ſcand.* *Com. ibid.*

Sur le champ le Roi envoya à Paris le Chancelier & les Généraux des Finances pour faire un emprunt ſur la ville, ſous la promeſſe de les rendre à la Touſſaint. Elle prêta ſoixante-quinze mille écus qu'on envoya dans le moment à Compiegne; cet argent fut ſuivi d'un petit corps de troupes entretenu aux dépens *Cro. ſcand.* *Com. l. 4 c. 11.*

1475. des Parisiens, qui alla joindre l'armée. Le Roi en voulant la paix, étoit en état de faire la guerre, ayant une bonne armée, toutes ses places frontiéres bien munies; mais il avoit tant d'ennemis au-dehors & au-dedans, qu'il eût été bien embarrassé, si le Roi d'Angleterre eût aimé la guerre.

Le Roi commet le Connétable avec le Duc de Bourgogne.

Le Roi avoit assuré dans le conseil, que le Connétable ne livreroit aucune de ses places aux Anglois; il se fondoit sur la situation où il étoit avec ce Général, il feignoit d'être bien satisfait qu'il leur eût refusé l'entrée de Saint-Quentin, & dissimulant il entretenoit avec lui une correspondance ouverte, en lui depêchant souvent des exprès, le flattant & ne pensant qu'à l'adoucir pour bannir sa frayeur, & l'empêcher de se jetter entre les bras de ses ennemis.

Le Roi faisoit un autre mané-

ge avec le Duc de Bourgogne. Le jeune Contay avoit été fait priſonnier à l'eſcarmouche d'Arras, le Roi l'avoit laiſſé libre ſur ſa parole, puis il promit de lui remettre ſa rançon & de lui donner une bonne ſomme d'argent, s'il pouvoit procurer la paix entre lui & le Duc : dans cette vûe il l'envoyoit ſouvent vers ce Prince faire des propoſitions. Contay lui rapportoit les réponſes de ſon maître. Ce n'étoit qu'allées & venues vers le Connétable & le Duc ; il n'étoit ni ruſes, ni artifices qu'on n'employât de tous les côtés pour ſe tromper, excepté à l'égard des Anglois qui étoient de bonne foi, & avec qui le Roi agiſſoit de même. 1475.

Dans le fort de la négociation de la trève, le Connétable envoya au Roi Jean Richer, ſon Secretaire, & un Gentilhomme nommé Louis de Creville. Allar-

1475. mé de ce qui s'étoit passé dans les conférences près d'Amiens ; il voyoit un grand orage s'élever contre lui, si cette trève se concluoit sans sa participation. Ayant offensé tous les partis, il craignoit leur réunion & qu'on ne renouât le traité de Bovines.

Le Roi instruit de l'arrivée de ces deux Envoyés, chargea Comines & du Bouchage de les entendre ; & de venir lui faire le rapport de leurs instructions. Contay arriva dans ce moment, sa présence inspira au Roi un artifice peu séant peut-être à sa dignité, mais qu'on juge à propos de rapporter ; il caractérise mieux ce Prince que les plus grands événemens, prouve les vûes obliques qu'il mêloit à toutes ses actions, & le parti qu'il sçavoit tirer des finesses qu'il imaginoit. Le Roi ordonna que Creville vint lui répéter tout ce qu'il avoit dit de la part du Conméta-

ble à Comines & à du Bouchage. Il fit placer Contay & Comines derriere un paravent : du Bouchage ſeul avec le Roi introduiſit Creville à qui le Roi commanda, ſous prétexte d'en vouloir être mieux inſtruit, de lui répéter l'inſtruction dont l'avoit chargé le Connétable. Il s'aſſit en même tems ſur un tabouret à côté du paravent. Tel étoit l'air familier avec lequel ce Prince donnoit ſouvent ſes audiences. 1475.

Creville commença ſon récit, en diſant que le Connétable l'avoit envoyé lui & Richer vers le Duc de Bourgogne pour le rappeller à ſon devoir, & pour le retirer de l'alliance d'Angleterre : que ce Prince inſtruit de la conférence, qui s'étoit tenue auprès d'Amiens, étoit dans une ſi terrible colére, qu'il vouloit non ſeulement rompre avec le Roi d'Augleterre, mais encore attaquer les Anglois

& les charger dans leur retraite.
1475. Creville, pour plaire au Roi & le divertir, contrefaiſoit le Duc dans tous les mouvemens de ſa colére, frappoit du pied comme lui, juroit par Saint George, appelloit le Roi d'Angleterre Blanborgne, fils d'un Archer de ce nom, & copiant toujours le Duc de Bourgogne. Le Roi rioit de tout ſon cœur, & Contay n'en perdoit rien. Creville répéta pluſieurs fois les mêmes diſcours, ravi d'être applaudi du Roi & de voir que ſon récit l'amuſoit.

Contay derriere le paravent étoit dans la derniere ſurpriſe de tout ce qu'il entendoit : plein de reſpect & de vénération pour ſon maître, il ne croyoit pas qu'il y eût perſonne ſur la terre, qui pût en parler ſur ce ton & le tourner ainſi en ridicule ; la colére & l'indignation l'animoient contre Creville & contre le Con-

nétable, qu'il ſuppoſoit lui avoir donné charge de faire cette relation au Roi. 1475.

Creville ajouta enſuite que le Connétable conſeilloit au Roi, pour ſe ſouſtraire à tous les dangers de la jonction du Duc avec les Anglois, de conclure une trève avec Edoüard: que le Connétable s'engageoit à la lui faire obſerver: que pour contenter les Anglois il ſuffiſoit de leur accorder une ou deux petites places en Picardie, où ils pourroient hiverner, quelque mauvaiſes qu'elles fuſſent: il ſembloit indiquer Eu & Saint-Valery. Par-là le Connétable ſe flattoit d'appaiſer le Roi Edouard, & lui faire oublier le refus qu'il avoit fait de le recevoir dans Saint-Quentin, outre que la proximité de l'armée Angloiſe lui ſerviroit d'appui, & contiendroit Louis XI. qui ne ſeroit point en état de ſé-

1475. vir contre lui. Il ne craignoit rien tant que la vengeance de ce Prince, s'il étoit une fois débarraſſé des périls de la guerre, ſa propre conſcience lui reprochant toujours ſes manœuvres & ſes fourberies.

Le conſeil de livrer deux places aux Anglois piqua le Roi ; ce parti étoit dangereux pour lui & le plus oppoſé à ſes intérêts, mais il diſſimula pour ne pas faire connoître combien il ſuſpectoit cet avis, & de plus pour ne pas effaroucher le Connétable, qui eût pu ſe porter à quelque extrêmité violente : il fit à Creville une réponſe douce, modérée, & ayant fait entrer Richer, il les congédia, en leur diſant qu'il envoyeroit un exprès au Connétable ſon frere (*a*), & qu'il lui feroit ſçavoir de ſes nouvelles.

(*a*) Le Connétable étoit veuf d'une ſœur de la Reine.

Il prit la précaution d'exiger de Creville, qu'il lui réveleroit tout ce qu'il apprendroit concernant les intérêts du Roi & de l'Etat. Creville en fit le ſerment en mettant ſa main dans celle du Roi. 1475.

Contay & Comines ſortirent de derriere le paravent, ils trouverent le Roi qui rioit encore, & ravi que Contay eût entendu de quelle maniere Creville avoit parlé du Duc de Bourgogne, ajoutant qu'il étoit naturel de penſer qu'il l'avoit fait par l'ordre du Connétable. Le Roi fit bien des careſſes à Contay, mais celui-ci paroiſſoit toujours dans l'étonnement & comme un homme outré, qu'on eût oſé parler de ſon Prince avec tant d'inſolence, ſur tout après les traités qui ſubſiſtoient entre le Duc & le Connétable : il brûloit d'impatience d'aller retrouver le Duc,

1475. pour lui en faire le récit. C'étoit bien le désir & l'intention du Roi, qui le dépêcha en lui faisant écrire à lui-même son instruction, & en lui donnant une lettre de créance écrite de sa propre main.

Conclusion de la trève. *Com. l. 4. c. 8.* La négociation de la trève s'avançoit conformément à ce qui avoit été arrêté dans la conférence. Le Roi Edouard approuva tout. Il paroît que les Commissaires des deux Rois alloient réciproquement aux deux camps, puisqu'on ajouta à ce qui avoit été arrêté, qu'il y auroit une entrevûe entre les deux Rois, & que pour sureté de la trève le Roi Edouard s'en retourneroit en Angleterre avec son armée ; que jusqu'à ce qu'il y fût arrivé, il laisseroit entre les mains du Roi pour ôtages le Lord Havard & le Lord Chème son grand Ecuyer ; mais le Roi prit encore des précautions qui le rassuroient

que ces ôtages & que le
é. Il donna aux Favoris d'E- 1475.
ard & à ceux qui le gouver-
nt, ſeize mille écus de pen-
, dont il y avoit deux mille
r le Lord Haſtings, autant
r le grand Chancelier, appa-
ment autant pour le Lord
ard, & dix mille pour les
ds Chalanger, Mongomery
uelques autres ; on diſtribua
ucoup d'argent aux Officiers
a maiſon d'Edouard & beau-
p de préſens. Le Lord Haſ-
gs ne voulut point donner de
ttance de ſa penſion ; il en
choit une du Duc de Bour-
gne, & il auroit eu honte qu'on
vû ſes quittances dans les
ix partis contraires.

Le Duc de Bourgogne apprit Reproche du Duc de Bourgogne au Roi d'Angleterre.
conclusion de la trêve dans le
xembourg, où il s'étoit rendu
ur paſſer de-là en Lorraine &
ttre ſon armée en mouvement.

1475. Com. l. 4. c. 8.

Affligé & irrité de cette nouvelle, il partit ſur le champ ſuivi de ſeize perſonnes ſeulement & vint trouver le Roi d'Angleterre dans ſon camp. Ce Prince ſurpris d'une arrivée ſi prompte & ſi bruſque, lui en demanda le ſujet. Le Duc lui répondit qu'il venoit pour lui parler. Souhaitez-vous lui répliqua Edouard, que ce ſoit en public, ou en particulier? Sans répondre à cette demande, mais ſuivant toujours ſon tranſport, le Duc lui demanda s'il étoit vrai qu'il eût traité avec le Roi? Edouard en convint & dit qu'il avoit fait une trève de neuf ans, mais qu'il y avoit compris le Duc, le Duc de Bretagne & qu'il le prioit d'y accéder.

Le Duc de Bourgogne s'animant encore plus, dit en Anglois, afin que tous les Seigneurs préſens l'entendiſſent, que les Rois prédéceſſeurs d'Edouard

qui étoient passés en France, y avoient fait de grands exploits, & qu'ils y avoient essuyé de grandes fatigues pour acquérir de la gloire. Il blâma extrêmement la trève, & ajouta que ce n'étoit ni pour ses intérêts, ni pour aucun besoin qu'il eût du Roi d'Angleterre qu'il l'avoit prié de venir en France, mais seulement pour lui faire recouvrer les Provinces qui lui appartenoient : que pour preuve de ce qu'il avançoit, il ne concluroit aucune trève avec le Roi, que trois mois après qu'Edouard seroit repassé en Angleterre : aussi-tôt sans attendre aucune réponse, il partit & reprit le chemin de ses Etats. 1475.

Derniers efforts du Connétable contre la paix. *Com. l. 4. c. 9.*

Le Connétable étoit encore plus allarmé de la conclusion de la trève, que le Duc de Bourgogne, aussi fit-il un plus grand effort pour la faire rompre. Son salut en dépendoit. Brouillé avec

1475. tous les Partis, les ayant tous trahis, il voyoit sa perte assurée si la trève avoit lieu. Il envoya son Confesseur avec une lettre de créance trouver le Roi d'Angleterre dans son camp. Edouard lui donna audience. Ce Prêtre lui dit au nom du Connétable de n'ajouter aucune foi ni aux paroles, ni aux promesses du Roi, insinuant qu'on le vouloit tromper: que Sa Majesté Angloise n'avoit seulement qu'à s'emparer d'Eu & de Saint Valery pour s'y loger avec son armée une partie de l'hiver, & qu'avant deux mois le Connétable feroit en sorte de lui procurer une retraite plus sûre & plus avantageuse. Il vouloit faire entendre à ce Prince qu'il lui livreroit Saint Quentin & ses autres places, mais il ne donnoit que des espérances, ne pouvant pas encore se déterminer à se désaisir de ces villes.

Cet

Cet envoyé ajoûta que pour empêcher le Roi d'Angleterre de faire un traité désavantageux, sous prétexte que les fonds manquoientpour entretenir son armée, le Connétable lui prêtéroit cinquante mille écus. Afin d'indisposer ce Prince contre le Roi, l'Envoyé ajouta que Louis XI. avoit fait brûler Eu & Saint Valery, pour se dispenser de les donner aux Anglois pour quartier d'hiver ; que le Connétable l'avoit conseillé au Roi. 1475.

Toutes ces raisons n'ébranlerent point le Roi d'Angleterre, il répondit séchement que la trève étoit conclue, qu'il n'y changeroit rien, & que si le Connétable avoit tenu la parole qu'il avoit donnée de recevoir les Anglois dans Saint Quentin, on n'auroit point écouté les propositions de cette trève. Cette réponse portée au Connétable, le fit tomber

dans une eſpèce de déſeſpoir.

1475. Les Anglois à Amiens. *Com. ibid.*

Ce fut dans le nouveau camp que le Roi d'Angleterre étoit venu occuper à demi lieue d'Amiens & vers le 25 d'Août, qu'il reçut l'Envoyé du Connétable. Ce Prince s'étoit approché de cette Ville pour convenir du lieu de l'entrevue qui devoit ſe faire entre les deux Rois auprès de Piquigny. Le Roi s'étoit auſſi rendu à Amiens : lorſque les Anglois arrivoient, le Roi étoit à une porte d'Amiens qui les voyoit ſe ranger, ils marchoient en déſordre & comme gens peu accoutumés à garder en campagne la diſcipline militaire. Le Roi envoya au Roi d'Angleterre un convoi de trois cens chariots d'excellens vins.

Comme la trêve étoit conclue, & que les deux Nations ſe regardoient comme amies, les ſoldats Anglois entroient en foule dans Amiens & tout armés. Si le Roi

eût été de mauvaiſe foi, il eût pû les tailler en piéces, mais il n'avoit garde de faire une infidélité qui eût eu de ſi fâcheuſes ſuites. Il ne penſoit qu'à les bien recevoir, à les renvoyer dans leur Iſle, & à entretenir avec eux une paix ſolide. 1475.

Il avoit fait mettre à l'entrée de la Porte qui regardoit leur camp, deux grandes tables, l'une à droit & l'autre à gauche, chargées de bouteilles de vin & de tous les mets qui peuvent exciter à boire. On avoit affecté de ne mettre aucune caraffe d'eau. Cinq ou ſix Seigneurs des mieux faits de France, tels que Craon, Briſquebec, Breſſevire & Villiers, étoient là pour faire les honneurs & inviter ces étrangers. Dès qu'ils paroiſſoient, on prenoit leurs chevaux que des valets menoient à l'écurie, & on conduiſoit les maîtres à table, où ils étoient bien

1475. traités, & dont ils paroiſſoient fort contens; en quelque autre endroit de la ville qu'ils deſcendiſſent, on faiſoit la même choſe. On leur donnoit tout ce qu'ils demandoient, ſans leur faire rien payer, cela dura les 25, 26 & 27.

Ce dernier jour, le Roi célébroit la féte des Saints Innocens, fête qu'il paſſoit en prieres ſans vouloir qu'on lui parlât d'aucune affaire; il ſe fâchoit contre ceux qui venoient l'interrompre, & le prenoit en mauvais augure. On ne ſçait pas quelle étoit cette dévotion: ſi elle ne venoit point de l'imagination du Roi, Prince à tous égards, très-ſuperſtitieux, ou s'il y avoit alors quelque coutume qui l'eût établie. Dans le tems qu'il diſoit ſes prieres, Torcy (a) vint lui dire

(a) Jean d'Eſtouteville, Seigneur de Blainville & de Torcy, grand Chambelan & grand Maître des Arbalêtriers.

que les Anglois entroient en si grand nombre dans Amiens, qu'il y avoit du danger pour la sûreté de la ville. Le Roi se fâcha de ce discours, comme n'en croyant rien, personne n'osa plus lui en parler, mais Comines ayant appris que les Anglois étoient dans la ville au nombre de près de neuf mille, se hasarda de le lui remontrer. *Sire*, lui dit-il, *quoique ce soit aujourd'hui la fête des Innocens, je dois représenter à Votre Majesté que le nombre des Anglois augmente dans Amiens, & qu'on n'ose leur en refuser les portes, de peur de les mécontenter.* 1475.

Le Roi fit alors plus de réflexion, il quitta ses Heures, & dit: *Il ne faut point faire aujourd'hui la fête des Innocens;* il envoya Comines pour tâcher de parler à l'Officier Général des Anglois, afin qu'on les fît retirer doucement; il le chargea aussi de dire

crettement à trois cens hommes d'armes dans les maiſons de leurs Capitaines. Il en fit venir quelques-uns ſur le portail par où les Anglois entroient, & ſe fit apporter dans la chambre du Portier ſon diner, auquel il invita pluſieurs Seigneurs Anglois, qui mangerent en effet avec lui. 1475.

Le Roi d'Angleterre fut averti de tout ce qui ſe paſſoit à Amiens, & eut honte de la licence de ſes ſoldats. Il manda au Roi de n'en laiſſer entrer aucun: le Roi lui répondit qu'il n'avoit garde d'en uſer ainſi, mais que ſa Majeſté Angloiſe pouvoit envoyer quelques Archers de ſa garde à la porte d'Amiens, qui laiſſeroient entrer qui il leur plairoit. Ce Prince le fit, & par ſes ordres cette multitude d'Anglois ſe retira inſenſiblement.

On choiſit Piquigny pour le lieu de l'entrevûe des deux Rois, L'entrevûe de Piquigny.

1475. & pour y jurer le traité qui venoit d'être conclu. C'étoit une petite ville sur la Somme à trois lieues d'Amiens, qui appartenoit au Vidame d'Amiens, & dont le château avoit été brûlé par le Duc de Bourgogne dans la guerre de 1473.

Com. l. 4. c. 10.

Le 28 d'Août on envoya de part & d'autre visiter les lieux ; Comines & du Bouchage furent les Commissaires de la part du Roi : les Lords Havard & Chalanger furent ceux du Roi d'Angleterre, qui envoya avec eux un Héraut. On convint qu'on dresseroit un pont près de Piquigny dans un endroit où la Somme est le moins large ; que le Roi y viendroit en deçà, accompagné de douze Seigneurs, comme le Roi d'Angleterre viendroit en-delà avec une pareille suite. Il ne devoit y avoir sur la riviere qu'un petit bateau pour passer ceux qui

voudroient aller d'un bord à l'autre. 1475.

Le pont étoit fort large, & étoit traverſé par une baluſtrade à claire voie, on pouvoit ſeulement y paſſer le bras. Au milieu du pont étoit un petit cabinet, couvert d'une charpente, pour contenir les deux Rois & les vingt-quatre Seigneurs, qui devoient venir avec eux. Il étoit également coupé par la baluſtrade, qui mettoit les deux Cours en ſureté.

Le 29, jour de l'entrevûe, quatre Seigneurs François paſſerent dans l'armée Angloiſe campée au-delà de la Somme, & qui montoit à plus de vingt mille hommes, pendant que quatre Seigneurs Anglois vinrent dans l'armée Françoiſe, où il n'y avoit que huit cens hommes d'armes, c'eſt-à-dire quatre à cinq mille

1475. chevaux, mais dans le plus ſuperbe équipage.

Le Roi ſe rendit d'aſſez bonne heure dans le cabinet du pont, ſuivi de douze Seigneurs, dont les principaux étoient le Duc de Bourbon, l'Archevêque de Lyon, ſon frere, & Comines qui portoit un habit pareil à celui du Roi : ce Prince depuis long-tems ayant cette fantaiſie, qu'il y eût dans ſa compagnie une perſonne vêtue comme lui. A peine le Roi parut, qu'on alla en avertir le Roi d'Angleterre, qui vint au pont le long de la chauſſée, accompagné de douze Seigneurs & de vingt-deux lances qui reſterent au-delà du Pont, les chevaux ayant les pieds dans l'eau. Les douze Seigneurs Anglois étoient le Duc de Clarence, ſon frere, le Duc de Northumberland, le Lord Haſ-

Cro. ſcand.

Com. l. 4. c. 10.

tings & grand Chancelier, huit autres tous habillés de drap d'or aussi bien que le Roi Edouard, qui n'étoit distingué d'eux que par un bonnet de velours noir, surmonté d'une fleur de lys de pierreries, mais il l'étoit bien plus par sa taille & par sa bonne mine, étant encore dans la fleur de son âge. 1475.

Rien n'étoit plus grand que l'aspect de cette céremonie ; que la vûe de ce pont, où étoient les deux Rois, environnés des principaux de leur Cour, de ce fleuve qui passoit sous le pont, & qui avoit de chaque côté deux armées rangées en bataille dans le plus bel ordre & dans l'appareil le plus magnifique. La beauté du spectacle fut un peu altérée par une pluye assez abondante, qui pendant la conférence tomba sur les deux armées & dérangea la parure des Seigneurs. *Cro. scand.*

1475. Com. ibid.

Le Roi étoit appuyé contre la baluſtrade, lorſque le Roi Edouard entra dans le cabinet. Dès qu'Edouard fut à cinq pieds de diſtance du Roi, il ôta ſon bonnet & le ſalua en ployant les genoux à demi pied de terre. Le Roi qui s'étoit mis debout, lui fit une profonde revérence. Ils s'approcherent l'un de l'autre, & s'embraſſerent en paſſant les bras à travers la baluſtrade. Alors Edouard fit un ſecond ſalut au Roi, qui lui dit, *Monſieur mon couſin, ſoyez le très-bien venu. Il n'y a perſonne au monde que j'ai tant deſiré de voir, je bénis Dieu de ce que nous ſommes ici aſſemblés pour un ſi bon deſſein.* Le Roi d'Angleterre répondit en François : Le Lord Chancelier prit la parole & dit, *que ce grand événement avoit été prédit par le célébre Merlin, que les Anglois tiennent pour leur Prophéte, &*

auquel ils ajoutent beaucoup de foi; 1475.
que dans la ville de Piquigny une paix ſolemnelle devoit ſe conclure entre les deux nations ; diſcours aſſez ridicule, mais qu'alors le goût de ce ſiécle ne faiſoit pas paroître tel.

On lut enſuite le traité dont chacun avoit une copie : le Lord Chancelier demanda au Roi Edouard, ſi ce qui y étoit contenu n'étoit pas ſon intention. La même demande fut faite au Roi : tous deux répondirent affirmativement. On apporta un Miſſel ouvert & une Relique, où il y avoit de la vraie Croix. Chacun des deux Rois mit la main en même tems ſur le Miſſel & ſur la vraie Croix, & firent ſerment d'obſerver religieuſement le traité.

Louis qui étoit gai & qui parloit facilement, dit à Edouard qu'il falloit qu'il vînt à Paris, qu'il

1475. lui en feroit voir les Dames, qu'il le régaleroit avec elles, & que ſi ſa Majeſté Angloiſe commettoit avec elles quelque péché, il lui donneroit pour Directeur l'Archevêque de Lyon (*a*) qui ne ſeroit pas ſévère. Le Roi Edouard répondit avec un air riant, n'ignorant pas le motif qui faiſoit parler le Roi, *que ce Prélat étoit un bon compagnon.* Ce ſont les termes mêmes de Comines.

Après quelques autres ſemblables diſcours, le Roi dit à tous les Seigneurs François de ſe retirer, qu'il vouloit reſter ſeul avec le Roi d'Angleterre; ils le firent & furent imités par les Seigneurs Anglois. Quoique Edouard ne le leur eût pas dit, ils prirent pour eux l'ordre que le Roi avoit donné.

Cro. ſcand. Les deux Rois reſterent ſeuls

(*a*) Charles de Bourbon, frere du Duc de Bourbon, & depuis Cardinal.

près d'une heure, mais on ne ſçait pas de quoi ils s'entretinrent. Enſuite le Roi appella Comines, le préſenta au Roi Edouard & lui demanda s'il le connoiſſoit; Edouard le reconnut d'abord pour l'avoir vû pluſieurs fois à Calais. 1475.

Le Roi lui demanda ce qu'il vouloit qu'on fît, ſi le Duc de Bourgogne n'accédoit pas à la trêve conclue entre les deux Couronnes. Edouard répondit qu'il le ſolliciteroit de l'accepter, & que s'il le refuſoit, il laiſſeroit agir le Roi & le Duc comme ils jugeroient à-propos.

Le Roi n'avoit fait cette demande que pour ſonder Edouard ſur le Duc de Bretagne; encouragé par cette réponſe, il lui fit une pareille queſtion ſur ce Duc, en cas qu'il ne voulût pas être compris dans la trêve. Alors Edouard avec fermeté répliqua

1475. qu'il prioit le Roi de ne pas faire la guerre au Duc de Bretagne, lui Edouard n'ayant jamais trouvé dans ſon beſoin d'ami plus fidele que ce Duc. Le Roi ſe tut, rappella tous les Seigneurs tant François qu'Anglois, prit congé d'Edouard avec les paroles les plus flatteuſes, & dit à chaque Seigneur Anglois quelque choſe d'obligeant. Les deux Rois ſortirent du cabinet en même tems, & ſe retirerent, Edouard dans ſon camp & le Roi à Amiens, d'où il envoya à Edouard toutes ſortes de proviſions, juſqu'à des flambeaux de cire.

Com. l. 2. c. 8. Telle fut l'entrevue des deux Rois à Piquigny qui ne les rendit pas plus amis ; au contraire tout s'étant paſſé en fineſſes & diſſimulations, ils furent plus éloignés l'un de l'autre, ſur-tout le Roi qui ne vouloit point tenir les engagemens qu'il avoit pris.

Il se fit à Piquigny trois différens traités, dans lesquels suivant l'usage établi depuis le Roi Jean, le Roi d'Angleterre ne traita le Roi *que de notre cousin Louis de France.* Le premier traité, celui qui devoit paroître en public, contenoit une trêve entre les deux Couronnes pour sept ans qui devoient finir le 29 d'Août 1482. à soleil couchant. On devoit élire des Commissaires conservateurs de la trêve, pour connoître des infractions qui s'y feroient & les réparer; sans que pour ces infractions elle fût censée rompue. On abolissoit les droits établis depuis douze ans, sur les entrées & les douanes. On donnoit aux Alliés, pour y être compris, trois mois du jour de la notification. Le Roi d'Angleterre mettoit au nombre de ces Alliés les Ducs de Bourgogne & de Bretagne.

1475. Traité de Piquigny. *Du Tillet traités entre la France & l'Angleterre.*

Par le second traité du même *Com. l. 4. c. 8.*

1475. jour 29 d'Août, les deux Rois convenoient de nommer quatre Commissaires arbitres pour régler tous les différends dans le cours de trois ans. Le Roi s'obligeoit de payer & paya en effet comptant au Roi d'Angleterre pour les frais de la guerre 75 mille écus, & Edouard promettoit de retourner dans son Royaume, il en donnoit pour ôtages les Lords Havard & Chême.

Du Tillet ibid.

Par le troisiéme traité, ces deux Princes concluoient entr'eux une amitié, une confédération & une ligue envers & contre tous, pendant leur vie, pour les guerres civiles qui pourroient s'élever dans leurs Royaumes. On arrêtoit le mariage du Dauphin avec la Princesse d'Angleterre, Elisabeth fille aînée du Roi Edouard, dont on fixoit le douaire à soixante mille livres. Le Roi s'obligeoit de l'envoyer chercher dans un an, afin

Com. l. 6. c. 2. Du Tillet ibid.

qu'elle fût élevée en France auprès de son futur époux. On convenoit que si la Princesse mouroit avant que le mariage fût consommé, le Dauphin épouseroit la Princesse Marie, seconde fille d'Edouard. Le Roi s'engageoit à payer tous les ans dans la ville de Londres au Roi d'Angleterre, une pension de cinquante mille écus; le motif de cette pension est encore un problême. Les Anglois la nommoient & la regardoient comme un Tribut. Comines qui devoit le sçavoir, avance qu'elle tenoit lieu d'entretien aux deux époux; que le Roi leur devoit donner cette somme tous les les ans, ou le revenu de la Guyenne. Mais pourquoi faire passer cet entretien au pere de la Princesse dont on ne voit pas que la dot fût réglée? Par conséquent le Roi marioit son fils, sans prendre de dot & achetoit la paix avec

1475.

Com. l. 4. c. 8.

1475. cette penſion qui lui paroiſſoit préférable à la guerre & à ſes dangers. En éloignant le péril, il étoit sûr de mettre fin à la penſion quand il voudroit. Le dernier article concernoit la Tante du Roi, Marguerite d'Anjou, veuve du Roi Henri VI. & priſonniere en Angleterre depuis ſix ans. Le Roi Edouard promit de lui rendre la liberté moyennant ſoixante-quinze mille écus. C'étoit bien de l'argent que ce Prince emportoit de France, & qu'il ſubſtituoit à la gloire & aux avantages qu'il avoit eu lieu de ſe promettre de ſon expédition.

P. Anſelme.

Com. l. 6. c. 2. Par ces mêmes raiſons le Roi n'épargna pas l'argent pour gagner tous les Favoris du Roi Edouard & tous ceux qui l'approchoient. Il fit des préſens magnifiques au Duc de Clarence & le régala ſuperbement; il en prodigua auſſi au Marquis de Riviére, fils du

premier lit de la Reine d'Angleterre ; enfin jusqu'aux hérauts & aux trompettes qui publierent la paix dans le camp des Anglois, & qui élevoient ſes libéralités, en criant publiquement *honneur & largeſſe au très-noble & très-puiſſant Roi de France.* Le Roi envoya ſes ordres pour que la paix fût publiée à Paris & dans les principales villes du Royaume. 1475.

Depuis que le Connétable avoit vû tous ſes projets échoués, il ne faiſoit plus que de fauſſes démarches. Ignorant encore le ſuccès de l'entrevûe, il fit partir deux Députés pour aller trouver les deux Rois, eſpérant toujours les diſſuader de cette Paix qui lui devoit être ſi fatale. Celui qui joignit le Roi d'Angleterre dans ſon camp le 30 d'Août, lui remit une lettre du Connétable. Il lui mandoit que le traité de Piquigny le déshonoreroit à jamais, que ce

Le Connétable députe vers les deux Rois. *Du Tillet Cro.*

traité n'auroit aucune exécution.
1475. Il vouloit par-là piquer le Roi d'Angleterre, lui inſpirer de la défiance & l'exciter, s'il ſe pouvoit, à une rupture, mais ce Prince avoit pris ſon parti, il ne fit aucune réponſe au Connétable.

Com. l. 4. c. 11. L'Envoyé qui alla trouver le Roi à Amiens s'appelloit Rapine. C'étoit un domeſtique du Connétable, en qui il avoit confiance, mais homme trop naturel & qui, inſtruit de la ſituation de ſon maître, en étoit frappé, & ne pouvoit la diſſimuler, ni dans ſon air, ni dans ſes paroles. Mauvaiſes diſpoſitions pour un Agent qui doit paroître ferme & perſuadé de la juſtice de ſa négociation. Le Connétable étoit inſtruit de l'artifice dont s'étoit ſervi le Roi avec Creville pour indiſpoſer contre lui le Duc de Bourgogne : ce dernier trait avoit ôté au Connétable le courage & l'eſpérance. A

la contenance & aux diſcours de Rapine, on pouvoit juger qu'il n'ignoroit pas auſſi ce ſecret. 1475.

Le Roi nomma Comines & du Lude pour entendre Rapine qui en termes timides & reſpectueux, dit de la part de ſon Maître qu'on avoit fait à Sa Majeſté beaucoup de rapport contre lui, mais que par ſes actions elle avoit pû juger combien il avoit été fidéle à ſes devoirs: que pour en convaincre encore plus le Roi, le Connétable ſe faiſoit fort d'engager le Duc mécontent des Anglois, à ſe joindre au Roi pour les attaquer & les tailler en piéces. On connoiſſoit au ton de cet Agent, que le Connétable étoit ſans reſſource, & qu'il propoſoit cette derniere à tout haſard.

On lui répondit que tout étoit terminé avec les Anglois, que le Roi ne vouloit point de guerre avec eux. Du Lude par forme de

1475. converſation lui demanda s'il ne ſçavoit pas où le Connétable gardoit ſon argent. Dans la ſituation où le Roi étoit avec le Connétable, ſi irrité contre lui, voulant le punir, c'étoit une demande imprudente, ſur-tout Rapine étant connu pour un ſerviteur fidéle qui le rapporteroit au Connétable. Une pareille queſtion ne pouvoit que lui inſpirer de la défiance & lui faire prendre des précautions pour ſe ſauver en comprenant qu'on projettoit ſa perte. Il eſt bien peu de gens qui ſçachent, en fuyant à propos, éviter leur malheur; après une proſpérité conſtante, on ne ſçait comment ſe conduire. Les uns ignorent l'utilité d'une fuite prudente, les autres ne s'y peuvent réſoudre par l'attachement qu'ils ont pour leurs biens & pour leur famille. Enfin le choix de l'aſile augmente encore les difficultés.

Sur

Sur le rapport de Comines & de du Lude, le Roi fit venir Rapine. Ce Prince n'avoit auprès de lui que le Lord Havard & Contay arrivés depuis peu de Luxembourg; il fit appeller un de ſes Sécretaires, & lui dicta la réponſe au Connétable aſſez haut pour que Rapine pût l'entendre. Il lui mandoit l'entrevue du jour précédent, la concluſion de la trève : il ajoutoit que chargé de pluſieurs grandes affaires, il avoit beſoin d'une tête comme la ſienne : c'étoit une équivoque aſſez peu ſéante à un grand Roi : l'envie de dire un bon mot la lui fit dévoiler à Havard & à Contay. *Je n'entends point*, leur dit-il, *que nous euſſions beſoin du corps ; la tête me ſuffiroit & le corps pourroit reſter à Saint Quentin.* C'étoit ne pas ſe ſoucier que ſon intention fût pénétrée. Rapine n'entendit que la dictée de la lettre 1475.

qu'il trouvoit avantageuſe pour
1475. ſon maître à qui il la porta. Il y a apparence que le Connétable ne prit pas le change. Le Roi fut ſi content de ce qui avoit paru de ſage & de fidéle dans le procédé de Rapine, qu'il le prit depuis à ſon ſervice.

Sentimens ſur la paix de Piquigny.

Cro. ſcand. *Dict. de Bayle.*

Il s'en falloit bien que tous les jugemens fuſſent unanimes ſur cette paix : un grand nombre de Seigneurs François ne concevoient pas qu'on l'eût achetée honteuſement, lorſque le Roi avoit cent mille chevaux à oppoſer à l'ennemi. Les Favoris du Roi, du Lude même, l'en railloient & l'appelloient le *Roi Coüard.*

Com. l. 4. c. 10.

Les Anglois ne parloient pas plus favorablement de leur Roi : le Duc de Gloceſter ſon frere n'avoit pas voulu aſſiſter à l'entrevûe, non plus que pluſieurs autres Seigneurs Anglois. Le Roi qui craignoit toujours qu'on ne

fit ouvrir les yeux au Roi d'Angleterre, n'oublia rien pour les gagner ; il engagea le Duc de le venir voir à Amiens, où il lui fit préſent de beaucoup de vaiſſelle d'argent, & de pluſieurs chevaux richement enharnachés ; il le renvoya content, & approuvant le traité ou diſſimulant ce qu'il en penſoit. 1475.

Les Royaliſtes des deux côtés élevoient au contraire juſqu'au ciel la ſageſſe & la prudence des deux Rois. Un Gentilhomme Gaſcon au ſervice du Roi Edouard, qui avoit des freres dans les troupes du Roi & ami de Comines, vint le voir à Amiens. Il lui dit que les François ſe mocqueroient avec raiſon du Roi d'Angleterre. Comines ne releva pas ce diſcours : dans la ſuite de la converſation il lui demanda combien le Roi d'Angleterre avoit gagné de batailles : *neuf*, ré-

1475. pondit le Gascon. *Combien en a-t-il perdu*, répliqua Comines. *Une seule* ajouta-t-il, *celle de ce dernier passage en France, & qui l'a couvert de plus de honte que les neuf premieres ne lui avoient acquis de gloire.*

Comines alla rendre compte au Roi de cette conversation : ce Prince regarda cet homme comme dangéreux, il l'envoya chercher, le fit dîner avec lui, & n'ayant pû l'obliger à quitter le service, Anglois quelques avantages qu'il lui offrît, il lui donna cent écus & promit d'avancer ses freres dans le service.

Malgré la crainte que le Roi avoit de lâcher quelque mot, qui fît connoître sa joie d'avoir congédié les Anglois à si bon compte, & de les irriter en les en faisant apperçevoir, il lui échappa, aimant naturellement à parler & à railler, de plaisanter de-

vant trois ou quatre de ſes Courtiſans ſur le vin & les préſens qu'il avoit envoyés au Roi d'Angleterre & aux autres Seigneurs. 1475.

Il s'apperçut tout d'un coup, qu'il avoit été entendu d'un étranger. C'étoit un Gaſcon né à Bordeaux & établi en Angleterre, qui venoit ſolliciter un paſſeport pour certaine quantité de vin, qu'il vouloit faire paſſer en Angleterre. Il s'appelloit Galion. Le Roi pour l'empêcher de rapporter à perſonne ce qu'il avoit entendu, l'engagea à ne plus retourner en Angleterre, à faire venir ſa femme & à s'établir dans ſa patrie, où pour le dédommager, il lui donna un office : il lui accorda le paſſeport qu'il demandoit pour la traite de vin, mais il voulut que ce fût le frere de Galion, qui le conduisît à Londres, & nomma ſur le champ un homme pour mener & établir

1475. Galion à Bordeaux. Le Roi s'imposa cette espéce d'amende pour avoir trop parlé : il craignoit que le Roi d'Angleterre ne fût instruit de ses sentimens, & qu'il ne se repentît des facilités qu'il avoit eues à conclure un traité si peu glorieux pour lui.

Le Roi détourne le voyage du Roi d'Angleterre à Paris. *Com. l. 4. c. 10.*

Une autre imprudence du Roi lui causa une inquiétude bien plus vive, & eût pû avoir des suites bien plus fâcheuses. Dans l'entrevûe il avoit sollicité le Roi d'Angleterre de venir à Paris. Ce Prince avide de plaisirs avoit paru en recevoir la proposition avec joie. Le Roi, qui s'ouvroit assez à Comines, lui dit en revenant de Piquigny à Amiens, qu'il étoit peiné de la disposition où il avoit vû Edouard, d'accepter son offre. *C'est un très-beau Prince*, dit-il à Comines, *il aime les femmes. Il pourroit s'attacher à Paris à quelque jeune coquette qui au-*

roit du retour pour lui, & qui par ſes belles paroles & par la gloire d'être aimée d'un Roi, pourroit lui faire naître l'envie de revenir à Paris. Ses prédéceſſeurs n'y ont que trop été auſſi bien qu'en Normandie. Son amitié en-deça de la mer eſt dangereuſe. Au-delà je veux bien être ſon frere & ſon ami. 1475.

La réponſe qu'Edouard avoit faite au Roi ſur le Duc de Bretagne, au cas qu'il refuſât d'accéder au traité de Piquigny, avoit déplu à Louis XI, qui ſouhaitoit avec paſſion d'humilier ce Prince, chez qui tous ſes ennemis trouvoient un aſyle. Il tenta de faire encore ſonder Edouard ſur cet article. Il chargea du Bouchage & Saint-Pierre, tous deux reſtés auprès de ce Prince, de lui en parler de nouveau. Le Roi d'Angleterre ne leur répondit pas avec le même ménagement qu'il avoit fait au Roi. *Quiconque,*

leur dit-il, *attaquera le Duc de Bretagne, je repaſſerai la mer pour le défendre.*

1475.

Dès que le Roi fut de retour à Amiens, le Lord Havard qui l'avoit ſuivi en qualité d'ôtage de la paix, & qui croyoit faire plaiſir à ce Prince, lui dit: *ſi votre Majeſté le ſouhaite, je me fais fort de faire venir le Roi mon Maître à Amiens, & peut-être juſqu'à Paris pour ſe divertir avec elle.*

Le Roi diſſimulant reçut le compliment avec un viſage riant & ſans y répondre directement; mais le Roi d'Angleterre ne penſoit qu'à s'en retourner, il s'applaudiſſoit de ſon expédition & croyoit y avoir acquis bien de la gloire, ayant impoſé un tribut à la France, s'étant fait payer les frais de la guerre & croyant avoir aſſuré à ſa fille le Trône de France. Il lui reſtoit des ſommes immenſes des ſubſides que ſon

Le Roi d'Angleterre retourne en ſon Royaume.

Com. l. 4. c. 11.

Parlement lui avoit accordés. Il brûloit d'impatience d'aller jouir à Londres du fruit de ſes travaux, & de ſe replonger dans les voluptés. 1475.

Toute ſa Cour ne le deſiroit pas moins, même les députés des Communes qu'il avoit amenés avec lui, & qui avoient le plus déſiré la guerre. Edouard les avoit logés dans des tentes fort commodément; mais rien ne les dédommageoit des plaiſirs qu'ils goûtoient à Londres dans le ſein de leur famille, & dans une vie tranquille. Ils avoient compté qu'à leur arrivée en Picardie, une bataille au bout de deux ou trois jours mettroit fin à l'expédition, & que cette bataille ſeroit à l'avantage de leur Nation. Les longueurs de cette guerre leur déplurent, & Edouard leur faiſoit naître des craintes, des doutes ſur l'événement, qui les effrayoient & qui les diſpoſoient à

1475. juſtifier la paix qu'il venoit déſigner & à appaiſer les murmures que pourroit exciter un retour ſi ſubit.

Une autre raiſon faiſoit précipiter le départ de ce Prince; le mécontentement du Duc de Bourgogne qui pouvoit ſe venger de ce que la paix de Pignigny ſe fût faite ſans lui. Edouard n'avoit de retraite que Calais dont il étoit éloigné, & où toute ſon armée ne pouvoit tenir. Le plat pays que les Anglois avoient pillé étoit mal diſpoſé pour lui. Pluſieurs de ſes ſoldats qui s'écartoient, ne revenoient point; ils étoient les victimes de la haine des Picards.

Edouard eût été en danger, ſi le Duc fût tombé ſur lui avec toutes ſes forces. Il eût fallu pour lors implorer le ſecours du Roi; & que ne ſeroit-il point arrivé s'il s'étoit joint aux Bourguignons?

Edouard avoit autant d'impatience de s'en retourner, que le Roi en avoit qu'il s'en retournât. Il rappella & réunit en un seul corps toute son armée, dont il y avoit plusieurs détachemens à Péronne, à Abbeville, & en plusieurs autres endroits des domaines du Duc de Bourgogne; il reprit le chemin de Calais, déja las & fatigué de ses projets de guerre, projets qui s'étoient trouvés plus difficiles qu'il ne s'étoit imaginé. Il n'étoit plus d'une complexion à soûtenir les travaux militaires d'une longue conquête. 1475. *Cro. scand.* *Com. ibid.*

Herberge, Evêque d'Evreux que le Roi avoit laissé auprès de lui, comme un espion de ses démarches, l'accompagna jusqu'à Calais, où il arriva avec toute son armée, & d'où il repassa en Angleterre. Avant de s'embarquer, il remit à ce Prélat, pour les rendre au Roi, les deux lettres de *Cro. scan* *Com. ibi*

1475. créance que le Connétable lui avoit envoyées ; & manda toutes les paroles qu'il lui avoit données par ſes Agens. Démarche aſſez extraordinaire pour un Roi, & qui paroît peu ſéante à ſa dignité ; mais le Connétable avoit tellement irrité ces trois grands Princes par ſes manœuvres pleines de fourberies & d'artifices, qu'ils ne mettoient plus de bornes à leurs haines & à leur vengeance.

Le Roi renvoye les ôtages. *Ibid. ſeand.*

D'Amiens, le Roi étoit retourné à Senlis avec le Duc de Bourbon, l'Archevêque de Lyon, toute ſa Cour, & les deux Lords reſtés auprès de lui en ôtage. Il y donna quelques jours aux plaiſirs, au repos, & chargea Hinſelin (*a*), de mener ces deux Seigneurs à Paris, pour leur en faire voir les beautés, & pour s'y divertir ; ils y furent régalés pen-

(*a*) Denis Hinſelin, Maître-d'Hôtel du Roi, & Elu.

dant huit jours ; on les mena à Vincennes, où il y eut un gros jeu ; ils virent les belles maiſons des environs de Paris ; on aſſembla au Palais des Tournelles, les Dames de Paris & les principales Bourgeoiſes. Ils retournerent enſuite joindre le Roi à la Victoire près Senlis. Il les renvoya comblés de préſens, de vaiſſelle d'or & d'argent, les voulant mettre abſolument dans ſes intérêts, & même il leur permit d'acheter en France tant de vin qu'ils voudroient ſans payer aucuns droits. 1475.

Le départ des Anglois procura au Roi autant de repos d'eſprit, que leur deſcente en France lui avoit cauſé de frayeur ; ce n'étoit pas ſans raiſon ; quel péril n'auroit-il pas couru, ſi le Duc de Bourgogne au lieu d'entreprendre le ſiége de Nuits, s'étoit trouvé prêt de les ſeconder avec quarante mille hommes : ſi le Duc Négociation de Vervins.

1475. de Bretagne fût entré avec ſes troupes en Anjou : ſi la Maiſon d'Armagnac mécontente & liée avec les ennemis ſecrets du Roi, ſe fût ſoulevée en Guyenne comme elle s'y préparoit : ſi enfin le Connétable eût fait agir au-dehors & au-dedans tous les reſſorts de ſa puiſſance & de ſa politique?

L'effroi où le Roi étoit encore d'un péril, dont mieux que perſonne il avoit compris toute l'étendue, le détermina à donner la paix au Royaume, & à traiter de bonne foi avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne; il ſe ſouvenoit encore d'avoir vû les Anglois établis en France, & que ce n'étoit que par des prodiges réïtérés que le feu Roi les en avoit chaſſés. Il ne pouvoit attaquer le Duc de Bretagne, ſans ſe commettre avec le Roi d'Angleterre qui s'en étoit expliqué nettement; & la ſœur de ce Prince,

femme du Duc de Bourgogne, pouvoit ramener ſon frere en faveur de ſon mari, & le faire rentrer dans ſon alliance. 1475.

Une autre vue lui faiſoit alors deſirer de traiter avec le Duc. C'étoit le deſir qu'on peut appeller furieux, de punir le Connétable de Saint Paul, & de ſe venger de toutes ſes infidélités. Peut-être eût-il pû regagner ce grand Capitaine pour lors dans un extrême abbattement, l'obliger à lui rendre Saint Quentin, & en tirer de grands ſervices à l'avenir ; mais il n'eſpéroit pas pouvoir parvenir à aucune paix avec le Duc, s'il ne lui remettoit cette importante place, objet de toutes ſes démarches ; & ſa haine contre le Connétable lui avoit fait jurer ſon grand ſerment de *Pâque-Dieu*, de le faire mourir. Serment téméraire & contraire à la bonne polique : quoique

Brantome hommes illuſtres.

1475. le Connétable en refuſant l'entrée de Saint Quentin aux Anglois, n'eût eu en vue, ni de le ſervir, ni de ſervir l'Etat, ce refus avoit décidé du ſort de leur expédition, & en les décourageant les avoit conduits & comme forcés au Traité de Piquigny.

Com. l. 4. c. 11. Sans entrer dans toutes ces idées que ſa paſſion ne goûtoit point, il ſe rendit de la Victoire près de Laon à Vervins, qui n'en eſt pas éloigné, ſuivi de la plupart de ſes Miniſtres & des deux ôtages qui n'étoient pas encore partis. De-là il envoya à Arênes où étoit Hugonet, Chancelier du Duc de Bourgogne, pour lui propoſer une entrevue où tous les différends pourroient ſe concilier. Le Chancelier répondit qu'il ſe rendroit à un village à moitié chemin d'Arênes & de Vervins: que ſi ſa Majeſté vouloit y envoyer ſes Commiſſaires il pour-

roit négocier avec eux. 1475.

La propoſition fut acceptée. *P. Anſelme.* Le Chancelier vint à l'entrevue avec ſes Collegues, dont le Comte de Chimay (*a*) étoit un. Le Roi voulut s'y rendre en perſonne, malgré l'avis de ſon conſeil qu'il négligea par des vûes ſecrettes que le Conſeil ne pénétroit pas. Le Roi leur parla ſi amiablement, ſans entrer dans aucune diſcuſſion, qu'après les avoir fait dîner avec lui dans le village voiſin du pont, il les détermina à le ſuivre à Vervins pour y continuer la négociation.

Le Roi avoit mené avec lui pluſieurs Seigneurs de ſa Cour & les deux Anglois. Quand ceux-ci virent la ſuite des Plénipotentiaires Bourguignons, compoſée de pluſieurs hommes d'armes & archers dans l'équipage le plus

(*a*) Philippe de Croï, Baron de Kacuvain.

1475. leſte & avec l'air d'être de très-braves gens, ils furent fort ſurpris ; l'un des deux, reſſentant un ſecret déplaiſir du Traité de Piquigny, dit à Comines & à Narbonne, (*a*) *Si le Duc de Bourgogne avoit eu avec lui beaucoup de ſemblables troupes, nous n'euſſions eu garde de faire la paix.*

Narbonne jeune homme vif & peu capable de réflexion, lui répondit : *Etiez-vous ſi ſimples, vous autres Anglois, de ne pas croire que le Duc n'eût un grand nombre de pareils ſoldats ? il les avoit ſeulement mis pour quelque tems en quartier de rafraichiſſement, mais vous aviez tant d'envie, & une ſi grande impatience de retourner en Angleterre, que 600 pipes de vin & une penſion que le Roi a donnée*

(*b*) Jean de Foix, Vicomte de Narbonne, ſecond fils de Gaſton IV. Comte de Foix, & d'Eleonore Infante, & héritiere de Navarre.

à votre Maître, vous y ont bientôt renvoyés. Appellez-vous penſion, répondit l'Anglois, *le tribut que votre Roi nous paye ? Par Saint George vous en pourriez tant dire que nous reviendrions bientôt en France.* 1475.

Comines rompit cette dangereuſe converſation & tourna en plaiſanterie le diſcours de Narbonne. L'Anglois en demeura toujours frappé & en parla au Roi qui ſe mit dans une furieuſe colere contre Narbonne.

A Vervins, le Roi nomma pluſieurs Seigneurs de ſon Conſeil, entr'autres du Châtel, pour conférer avec les Ambaſſadeurs de Bourgogne. Ils diſputoient réciproquement & ſe faiſoient un capital de ne rien céder. Les Miniſtres François vinrent en rendre compte au Roi, & lui faire valoir les réponſes qu'ils avoient faites pour éluder & anéantir les

prétentions de leurs adverſaires.

1475. Le Roi goûta peu cette méthode. Il leur dit que ces raiſons avoient été ſouvent alléguées & combattues ; qu'il ne s'agiſſoit ni de les approfondir ni de les détruire ; qu'il ne vouloit pas pour le préſent conclure une paix, mais une trève, que c'étoient des paroles douces & convenables qu'il falloit employer. Enfin il voulut parler lui-même aux Plénipotentiaires de Bourgogne ; il les fit venir dans ſa chambre, où il n'y avoit que l'Amiral, du Bouchage & Comines. Là, mêlant l'affabilité avec l'autorité, il propoſa à ces Miniſtres une trève de neuf ans, en rétabliſſant les choſes telles qu'elles étoient avant la derniere guerre, & chacun au ſurplus conſervant ſes droits. Ces offres étoient trop au gré des Plénipotentiaires & trop favorables au Duc pour n'être pas acceptées.

Ils prièrent seulement le Roi que ce Traité ne fût pas publié sitôt, pour sauver l'honneur du Duc qui avoit fait serment de n'accéder au Traité de Piquigny, que trois mois après le retour du Roi Edouard en Angleterre. Scrupule frivole dont le Roi se moquoit, mais auquel il eut égard. 1475.

Il paroît par le Traité qu'Amiens fut excepté de la Cession. C'étoit la capitale de Picardie, elle étoit trop nécessaire à la conservation du reste de la Province. Ce n'étoit pas même une ville de défense : Saint Quentin étoit compris dans la restitution, & sans cette ville, qui excitoit depuis si long-tems l'ambition des deux Princes, le Roi ne fût jamais parvenu à cette trève. Elle étoit à peine arrêtée, qu'il arriva à Vervins un Envoyé du Roi d'Angleterre. C'étoit le Chevalier de Mongomery, l'un des Fa-

1475. voris de ce Prince. Edouard dans ſon Royaume ne craignant plus rien du Duc de Bourgogne, s'étoit livré à tout le dépit que lui avoit inſpiré la manœuvre de ce Prince qui l'avoit quitté avec bravade & d'une façon aſſez injurieuſe. Inſtruit du voyage du Roi à Vervins & du ſujet, il envoyoit ce Lord prier le Roi de n'accorder aucune trève au Duc que celle où il avoit été compris à Piquigny, ſur tout de ne pas lui rendre Saint-Quentin. Il dit au Roi, que s'il vouloit continuer la guerre contre le Duc, ſa Majeſté Angloiſe offroit de repaſſer la mer, & d'attaquer le Duc, pourvû que le Roi payât la moitié des frais & le dédommageât des cinquante mille écus que lui produiſoit la Gabelle des laines de Calais, qui au moyen de cette guerre ne lui produiroit rien cette année.

Le Roi fit de grands remerciemens à Mongomery des offres du Roi d'Angleterre, lui fit un préſent de Vaiſſelle d'argent, & s'excuſa de la guerre qu'on lui propoſoit ſur ce que la trève étoit conclue avec le Duc de Bourgogne : que cette trève étoit la même qui avoit été arrêtée à Piquigny entre les deux Rois, dont le Duc avoit ſeulement demandé un inſtrument ſéparé. Il n'oublia rien pour faire agréer cette réponſe à Mongomery, qui s'en retourna & emmena avec lui les deux ôtages. Il n'y avoit eu que Comines préſent au diſcours du Lord. Le Roi n'avoit eu garde d'accepter ces offres, connoiſſant trop le danger qu'il y auroit eu à faire repaſſer la mer aux Anglois, dont le moindre mécontentement auroit pû réveiller l'antipahie des deux nations & porter le Roi Edouard à ſe raccom- 1475. Confirma-

1475. moder avec ſon beau-frere. La crainte que le Roi en eut, lui fit deſirer avec encore plus d'empreſſement de conclure la trève dont on étoit convenu.

tion du traité de Bovines contre le Connétable.

La plus grande difficulté étoit de livrer au Duc, Saint-Quentin qu'il falloit arracher au Connétable. Cette ville étoit l'appas préſenté au Duc de Bourgogne, pour le regagner & pour perdre le Connétable, qu'il vouloit punir à quelque prix que ce fût. On remit ſur pied le traité de Bovines, dont les veſtiges ſubſiſtoient encore. Les Plénipotentiaires Bourguignons, qui ne haïſſoient pas moins le Connétable, que le Roi le haïſſoit, s'y prêterent avec joie, aſſurés de la volonté de leur Maître. Il fut arrêté par un traité particulier, que le Roi remettroit au Duc, Saint-Quentin, les villes de Ham, de Bohain & de Beaurevoir appartenant

Com. l. 4. c. 12.

Lettres-Patentes du 12 Novembre 1475.

nant au Connétable, mais comme confiſquées ſur lui pour ſes trahiſons : que le Roi en faiſoit don au Duc, auſſi-bien que de tous les meubles de ce Seigneur en quelque lieu qu'ils fuſſent, & de toutes les terres qu'il pouvoit poſſéder ſituées dans les Domaines du Duc ; le Comté de Saint Paul en faiſoit partie. Il fut convenu auſſi que les deux Princes l'aſſiégeroient dans Ham où il s'étoit retiré, & que le premier des deux entre les mains duquel il tomberoit, en feroit juſtice dans huit jours, ou le remettroit à l'autre allié : le traité en fut ſigné, il ne s'agiſſoit plus que de travailler à ſon exécution. 1475.

Ce traité de la trève contenoit pluſieurs conditions, d'abord la reſtitution de Saint-Quentin, & des autres places conquiſes dans la derniere guerre. Traité de Soleure. *Traité de Soleure pr. du quatriéme Livre.*

1475. 1°. Que leurs fortifications ſeroient démolies.

2°. Qu'il y auroit de part & d'autre pour les ſujets de chaque Prince, reſtitution des immeubles.

3°. Que le Seigneur de Rambure, qui avoit été dépouillé pour avoir ſuivi le parti du Duc, ſeroit rétabli dans la place de ce nom, à condition qu'il n'y pourroit mettre de Gouverneur, & qu'il demeureroit neutre entre les deux Princes.

4°. Que le Roi pourroit lever la Taille & les Aides ſur la Fére, ſur quelques autres lieux reſtitués, & ſur partie du Comté de Marle, le Duc les pouvant auſſi impoſer ſur l'autre moitié, le Domaine & la juſtice reſtant au Comte.

Le Duc exclut de la trève ſon frere naturel Baudouin, le

Seigneur de Renty, Jean de Chaſſa & Comines, contre leſquels il conſervoit un extrême reſſentiment. 1475.

Il fut encore convenu que tout ce qui avoit été pris de part & d'autre depuis la derniere guerre, ſeroit reſtitué : que le Roi pourroit retirer de Saint-Quentin toute l'artillerie qu'il y avoit miſe depuis la conquête, & le Duc accordoit une Amniſtie aux habitans de Saint-Quentin. On nomma de part & d'autre dans les Provinces frontiéres des deux Etats, des conſervateurs de la trève pour connoître des infractions & les réparer. Le Roi promit d'aſſiſter le Duc contre l'Empereur, contre les habitans de Cologne, & contre ceux qui leur donneroient du ſecours.

Les alliés furent compris dans la trève, pourvu qu'ils y accédaſſent dans l'an, du jour de la

1475. notification. Le Roi mit dans ce rang les Rois de Caſtille, d'Ecoſſe, de Dannemarck, de Sicile & de Hongrie, le Duc de Lorraine, l'Evêque de Metz, la République de Florence, les Suiſſes, l'Evêque de Liege & le Duc de Savoye. Le Duc de Bourgogne y comprit les Rois d'Arragon, de Caſtille, de Dannemarck, d'Angleterre, de Hongrie, de Naples, d'Ecoſſe, de Portugal & de Pologne, les Ducs de Bretagne, de Savoye & de Milan, le Comte de Romont, la maiſon de Savoye, l'Electeur Palatin, les Ducs de Clèves & de Juliers, l'Electeur de Cologne, les Evêques de Liege, d'Utrecht & de Metz.

Sur les difficultés qu'on prévoyoit à la reſtitution de Saint-Quentin que le Connétable occupoit, le Duc exigea que ſi elle ne ſe pouvoit faire, la trève ne

ſubſiſteroit que juſqu'au premier de Mai 1476. 1475.

Tout étant réglé à Vervins, le Roi s'en alla à Verdun. Les Plénipotentiaires de Bourgogne partirent pour porter le traité à leur Prince ; il étoit à Namur où il aſſembloit ſes troupes pour entrer en Lorraine. Les Commiſſaires du Roi les y accompagnerent & y arriverent avec eux le premier de Septembre. Le Duc y tenoit une groſſe Cour, qui s'accrut encore à Soleure, petit bourg entre Luxembourg & Montmédi, où il ſe rendit pour continuer ſa route, menant avec lui tous ces Plénipotentiaires. Une foule d'Ambaſſadeurs ſe trouverent auprès de lui à Soleure, où même il reçut un Légat du Pape. Là, il ſigna & ratifia la trève conclue à Vervins le 13 de Septembre, & en remit le double aux Ambaſſadeurs du Roi, à qui ils *Cro. ſcan Cro. d 1400.*

l'envoyerent, & qui la fit publier
1475. à Paris le 16 d'Octobre.

Cro. ſcand. Les Ambaſſadeurs François ne
Cro. de laiſſerent pas de ſuivre le Duc,
1400. quoique le traité fût ratifié. Le
Com. l. 4. Roi avoit ſes raiſons pour les laiſ-
c. 12. ſer à la ſuite de ce Prince ; par le même motif il ſéjournoit dans le voiſinage de la Lorraine, & entretenoit une armée en Champagne pour faire la guerre à l'œil, & mettre à profit les moindres conjonctures.

Paix avec le Duc de Bretagne. Lorſque le Roi avoit une fois pris ſon parti, il uſoit d'une extrême celérité pour l'exécution ; il négocioit la paix avec le Duc de Bretagne, qu'il n'eſpéroit plus de ſoumettre, depuis que le Roi d'Angleterre s'étoit déclaré avec tant de feu ſon Protecteur. Il s'adreſſa pour accélerer ce traité, à d'Urfé qui avoit toujours
P. Anſelme. indiſpoſé le Duc contre le Roi. Ce Prince habile ne connoiſſoit

plus d'ennemis, quand il s'agiſſoit du bien de ſon Etat. Il avoit promis à d'Urfé de le rétablir dans tous ſes biens & lui accorda une abolition pour le paſſé. La Cour de Bretagne ne ſoupiroit auſſi que pour la paix. Dans ce concert le Duc de Bretagne envoya ſes Ambaſſadeurs à la Victoire près Senlis, où le Roi étoit revenu de Verdun. Chauvin Chancelier de Bretagne étoit à la tête de l'Ambaſſade : on fut bientôt d'accord des conditions. Le Roi renonça à toutes les prétentions qu'il avoit voulu faire valoir contre le Duc ; il le diſpenſa de le venir ſervir en perſonne dans les guerres que le Roi entreprendroit, lui donna même des Lettres-Patentes, qui le déclaroient ſon Lieutenant-Général en France, ce qui ne s'étendoit qu'à la Bretagne. On donna de part & d'autre main-

1475. *Cro. ſcand. D'Argentré.*

1475. levée de toutes les saisies d'immeubles & de fruits faites sur les partisans les uns des autres : selon cet article du Châtel rentra en possession de ses biens de Bretagne. Le Duc de son côté promit au Roi une fidélité inviolable & renonça à toute alliance, ligue & confédération avec les ennemis de la France. Le traité fut signé le 16 d'Octobre, & le Roi pour gratifier le Duc donna le Bâton de Maréchal de France au Seigneur de Gié (a). Ce traité ne fut ratifié par le Roi qu'au mois de Janvier en présence des Commissaires (b), que le Duc envoya pour voir faire le serment au Roi. Les Etats de Bretagne en jurerent l'obser-

P. Anselme. D'Argentré.

(a) Pierre de Rohan, Seigneur de Gié, fils de Louis I, Seigneur de Guemené, & de Marie de Montauban.

(b) Coetquen, Grand-Maître du Duc de Bretagne; Guy du Bouchel, Vice-Chancelier, & Nicolas de Kermeno, Seigneur de Vannes.

vation le 23 d'Août de l'année suivante. 1475.

LIVRE DEUXIEME.

LE Duc de Bourgogne ayant obligé le Roi à lui rendre les villes de Somme, s'abandonna à tous les projets de la plus vaste ambition ; il marchoit contre le Duc de Lorraine, qu'il comptoit dépouiller en peu de jours & le punir avec justice de la guerre qu'il avoit osé lui déclarer pendant le siége de Nuits. Le Duc de Bourgogne avoit publié contre ce Prince dès le 5 de Juillet un manifeste, où il exposoit toute l'atrocité de ce défi & la vengeance qu'il en prétendoit tirer : comptant avoir conquis la Lorraine en peu de jours, il se proposoit de réduire la Suisse sous son obéissance pour

Premier siége de Nancy. *P. Anselme.*

recouvrer l'Etat du Comte de
1475. Romont, & aggrandir le ſien des dix Cantons, qui ſans avoir reçu de lui aucune injure avoient oſé s'emparer de l'Alſace, du Comté de Ferrette & faire une irruption en Bourgogne. Il ne s'imaginoit pas que ces peuples fuſſent en état de réſiſter à ſes armes victorieuſes. De-là il paſſoit en Savoye, & s'en propoſoit la conquête, s'il n'aimoit mieux l'acquérir par une voye plus douce & plus légitime, en faiſant le mariage de la Princeſſe ſa fille avec le jeune Duc de Savoye.

La Ducheſſe Régente, mere de ce Duc, le ſollicitoit depuis long-temps, & s'en flattoit d'autant plus que rien ne convenoit mieux à la grandeur & à la puiſſance du Duc de Bourgogne, que l'union de ſes Etats avec ceux du Duc de Savoye. L'Alliance qui ſubſiſtoit entre le Duc de Bour-

gogne & la Régente, étoit des plus étroite ; elle lui avoit envoyé quatre mille hommes de ſes meilleures troupes pour groſſir ſon armée. Le Duc de ſon côté lui faiſoit eſpérer ce mariage, mais ſans y être déterminé. Maître de la Savoye, il comptoit s'aſſurer du Comté de Provence, pour lequel il étoit en traité avec le Roi René de Sicile. Par le Piedmont il avoit l'entrée en Italie. Il y étoit allié étroitement avec le Duc de Milan & le Roi de Naples. Le Duc de Milan n'avoit pas balancé à ſacrifier à ce Prince l'alliance de la France. Le Roi de Naples avoit fait partir le Prince de Tarente ſon ſecond fils pour aller trouver le Duc de Bourgogne, & ſe mettre ſur les rangs des Prétendans à la jeune Princeſſe. Malgré ces alliances, qui ſçait ſi dans ces proſpérités le Duc eût épargné ces deux

1475.

P. Daniel à L. XI. Mezeray à Louis XI

1475. Etats, & ſi la conquête de l'Italie ne lui eût pas donné les vûes de marcher à Rome, & d'y prendre le nom d'Empereur.

Cro. de 400. Le Duc occupoit déja une partie de la Lorraine. La Nobleſſe étoit partagée entre lui & ſon Souverain. Neuchâtel (*a*), un des principaux Seigneurs, avoit pris le parti du Duc de Bourgogne contre ſon Prince, qui ne pouvant réſiſter à une ſi grande puiſſance, s'étoit retiré en France. Le 25 de Septembre, le Duc joignit ſon armée à Pont-à-Mouſſon, & la groſſit des troupes qui l'accompagnoient. Le 26, il alla au-devant du Prince de Tarente (*b*) qui venoit le joindre. Toute la Cour du Duc & les Ambaſſadeurs du Roi le ſuivoient. Il reſta à Pont-à-Mouſſon juſqu'au 14

P. Anſelme.

Cro. de 400.

Com. l. 4. c. 12.

Cro. de 400.

(*a*) Henri I, Seigneur de Neuchâtel.

(*b*) Federic d'Arragon, Prince de Tarente, ſecond fils de D. Fernand Roi de Naples.

d'Octobre, & alla assiéger Epinal qui se rendit le 19. Le 21 il prit Vaudemont. Enfin il assiégea Nancy où il trouva beaucoup de résistance. La place étoit bonne & avoit une forte garnison. C'étoit un beau spectacle que son camp, par l'ordre & la discipline qui y régnoient, par le grand nombre de belles troupes qui s'y trouvoient, & par la magnificence de la Cour du Prince: on y voyoit une affluence incroyable de grands Seigneurs; un fils de Roi & les Ambassadeurs de l'Empereur, des Rois de France, de Naples & d'Arragon, de la République de Vénise, de l'Electeur Palatin, des Ducs de Milan & de Juliers. 1475. *Com. l. 4. c. 12.* *Cro. de 1400.*

Le Prince de Tarente avoit avec lui une grande suite de Noblesse Napolitaine: c'étoit un Prince de bonne mine, dans la fleur de sa jeunesse, magnifique, *Com. l. 5. c. 3.*

& qui ſoutenoit parfaitement
1475. l'honneur de ſon rang. Tout cet éclat étoit néceſſaire aux vues qu'il avoit d'épouſer la Princeſſe.

Mem. de Bourg. t. 1. Le Duc de Bourgogne après la conquête d'Epinal, en inveſtit le Maréchal de Bourgogne, & par-là mécontenta le Seigneur de Beſtein (*a*) qui en étoit Burgrave, & qui prétendoit que le Duc lui en avoit promis l'inveſtiture ; Beſtein quitta le ſervice du Duc.

Le Connétable de S. Paul ſe retire chez le Duc de Bourgogne.

Tant de Traités que le Roi venoit de ſigner à ſon déſavantage, annonçoient au Connétable l'orage qui le menaçoit, & qu'il avoit vû ſe former par dégrés ; il fit une derniere tentative pour le diſſiper en fléchiſſant le Roi. Il lui envoya Moui ſon Lieutenant le 31 d'Octobre, pour lui repréſenter ſon état, & ſe diſculper des crimes qu'il ſuppoſoit

Cab. de Louis XI.

(*a*) Simon II, Baron de Beſtein.

lui être imputés par ſes ennemis. 1475.
Il écrivit à tous les Chevaliers de l'Ordre ſes confreres, pour le prier de le conſeiller & de le ſecourir, ainſi qu'ils y étoient obligés par le ſerment qu'ils avoient fait en recevant le collier. Nous avons la lettre qu'il envoya au Comte de Dammartin; il y parloit du Traité de Vervins, dont il ſupoſoit n'avoir aucune connoiſſance que par le bruit public; il ajoutoit qu'il n'avoit jamais rien fait, & qu'il ne vouloit jamais rien faire qui pût mériter que le Roi l'abandonnât. Il étoit cependant vrai qu'il n'ignoroit aucune des circonſtances de ce Traité, il en avoit eû copie, & même il en avoit vu les ſcellés. Il avoit encore appris que le Roi d'Angleterre avoit remis au Roi ſes lettres de créance, & lui avoit expliqué tout ce qui s'étoit paſſé contre eux.

Com. l. 12. c. 1.

1475. Ces dernieres démarches furent inutiles, le Roi n'écouta point Moui, & aucun des Chevaliers de Saint Michel ne s'intéressa pour le Connétable qui vit qu'il étoit perdu. Les plus considérables de ses amis, nommément Genlis, l'abandonnerent successivement. Il reçut même des avis que le Roi qui avoit une armée toute prête en Picardie se disposoit au siége de Saint Quentin, & à l'assiéger lui-même en quelque ville qu'il se retirât.

La défection de ces Seigneurs lui inspira de la défiance pour le reste des Gentilshommes qui lui étoient attachés & qui eussent pû lui donner un bon conseil dans l'extrême perplexité où il se trouvoit. Il n'osa les consulter, & s'adressa seulement à quelques Capitaines Lorrains attachés à son service, & qui selon les apparences ne se trouverent pas avoir la

capacité ou les lumieres néceſſaires pour prendre un bon parti, difficile même à prendre aux perſonnes les plus habiles. 1475.

Livré à la frayeur de tomber entre les mains du Roi, n'eſpérant plus de le fléchir, voyant l'orage croître par dégré, il fut réduit à ſe déterminer de lui-même, & à prendre ſeul les moyens de s'y ſouſtraire. Il y en avoit trois ſur leſquels il délibéra long-tems: le premier de ſe retirer en Allemagne dont les chemins étoient libres, & où il pouvoit aller sûrement. Il comptoit d'y emporter ſon argent comptant & ſes pierreries. Reſſource pour acheter quelque fortereſſe ſur le Rhin, & y attendre qu'il eût fait ſon traité avec le Roi ou avec le Duc de Bourgogne.

Le ſecond étoit de ſe jetter entre les bras du Duc & d'avoir

1475. recours à ſa généroſité. C'étoit un Prince franc, droit, ennemi du Roi, qui ſeroit ravi de s'acquerir un ſerviteur de cette importance, & de recouvrer trois places auſſi conſidérables que Saint Quentin, Ham & Bohain. Il avoit aimé véritablement le Connétable dès ſes premieres années, c'étoit ſon favori. Lorſque le Roi lui eut donné pour le détacher des intérêts du Duc, la charge de Connétable, le Duc lui tint ce propos : *Comte de S. Paul, vous êtes bien mon ami, prenez-garde de tomber jamais entre les mains du Roi : il en uſera avec vous comme avec tant d'autres. Si vous voulez demeurer avec moi, vous le pouvez.* Le Connétable entraîné par ſon ambition, ayant peut-être déja formé le projet dangéreux de ſe rendre redoutable à ces deux Princes, négligea cet avis ſalu-

Cro. Manuſcrite de Bourg pr. du quatrième livre.

taire. Il s'en repentoit alors, mais il eſpéroit encore que la premiere inclination du Duc n'étoit pas entiérement éteinte dans ſon cœur ; & qu'il la rappelleroit, lorſqu'il verroit ſon repentir ſincere, & qu'il vouloit revenir à lui de bonne foi. 1475.

Le troiſiéme parti étoit tout-à-fait hardi, c'étoit de s'enfermer dans Ham, qu'il avoit rendu avec des frais immenſes la plus forte place de l'Europe, & munie de toutes ſortes de proviſions; il y étoit alors avec une bonne garniſon & pouvoit y faire une longue défenſe contre les forces du Roi. Que d'accidens favorables ne pouvoit-il point arriver pendant un long ſiége? Que ſi les deux Princes s'uniſſoient pour le faire, c'étoit un nouveau ſujet d'eſpérance par la diviſion qui ſe mettroit dans les deux armées ;

1475. dont les deux Souverains ſe diſputeroient la place. Il pouvoit pour lors traiter avec l'un des deux. Enfin à tout événement il périroit noblement & feroit une fin digne de ſa naiſſance & de ſa réputation.

Ces trois partis étoient ſujets à de grands inconvéniens, & l'expoſoient à de grands dangers : dans le premier il falloit montrer à l'Allemagne un Prince de la Maiſon de Luxembourg fugitif & proſcrit; tous ſes établiſſemens ſi riches, ſi conſidérables devenoient d'abord la proie de ſes ennemis. Il n'étoit pas aiſé de trouver à acheter ſur le Rhin une place qui le mît à couvert de leurs pourſuites; le prix qu'elle coûteroit auroit laiſſé le Connétable preſque ſans reſſources pour s'y maintenir; il ſe ſeroit trouvé ſans revenus; enfin il falloit l'agrément

de l'Empereur allié du Roi & du Duc, & qui ne le donneroit qu'en le vendant chérement. 1475.

Le ſecond parti n'étoit que ſpécieux. Il ne reſtoit plus dans le cœur du Duc de Bourgogne aucun veſtige de ſon ancienne amitié pour le Connétable, qui depuis dix ans lui avoit fait outrages ſur outrages. Il avoit abandonné ſon parti pour ſe donner au Roi. Dans pluſieurs occaſions il avoit agi avec le Duc comme avec ſon égal. Il lui avoit fait une guerre cruelle pour le forcer à marier la Princeſſe ſa fille. Enfin dans la derniere il l'avoit trompé quatre fois, & avoit rendu inutile la deſcente des Anglois en France, qui devoit produire au Duc de ſi grands avantages. Comment pouvoir vaincre & ſurmonter une haine fomentée de moment en moment par tant d'injures & de dommages cauſés à un Prince emporté & vindicatif ?

1475. Le troiſiéme, ſi beau dans la ſpéculation, ne préſentoit au Connétable que des Défenſeurs étonnés, ſujets du Roi & du Duc de Bourgogne, peut-être déja infideles dans le cœur & qui n'étoient retenus au ſervice du Connétable, que par l'intérêt auquel la crainte de la mort & d'une mort infame eſt toujours prête de céder.

A examiner de ſang froid ces trois partis, il n'y avoit que le premier de bon qui eût mis à couvert l'honneur & la vie du Connétable: il eût fallu en ôter la chimere d'acquerir une Souveraineté ſur le Rhin, idée ſujette à trop d'inconvéniens, & ſe retirer ſeulement dans une ville libre, où il eût été en toute ſûreté. Peut-être que cette ame fiere ne put ſe réſoudre après tant de grandeurs, à la retraite d'un homme privé. Les difficultés du premier & du troi-

ſiéme parti les lui firent abandonner, & l'opinion qu'il avoit du caractère du Duc, à qui il pouvoit rendre de grands ſervices, le détermina à s'arrêter au ſecond parti & à implorer la généroſité d'un Prince qui n'avoit encore rien fait qui ne marquât les plus hauts ſentimens & le deſir de marcher ſur les pas des plusgrands hommes. 1475.

On doit convenir qu'ayant de faire un pas ſi gliſſant, le Connétable prit une précaution qui lui procuroit, dans l'idée où il étoit du caractère du Duc, une entiere ſûreté. Il lui envoya au camp devant Nancy, un Gentilhomme lui demander un ſauf conduit pour aller le trouver, voulant conférer avec lui ſur des choſes qui intéreſſoient beaucoup le Duc. Ce Prince héſita long-tems à accorder ce ſauf conduit, ſentant que par-là il engageoit ſa foi,

1475. qu'alors il ne ſeroit plus libre d'exécuter le traité de Vervins, & diſpoſer du Connétable; mais le deſir de l'avoir entre ſes mains, & peut-être de recouvrer par ſon canal la ville de Saint Quentin, lui fit vaincre ce ſcrupule. Il fit expédier le ſauf conduit, & le lui envoya. Le Connétable ſans perdre de tems partit de Ham vers le 3 de Novembre avec peu de ſuite, & ſe rendit à Mons dont étoit Gouverneur le Seigneur d'Aimerie, grand Bailly de Hainaut, avec qui il étoit lié depuis long-tems de l'amitié la plus intime. Il ne logea pas chez lui, mais dans une hôtellerie où il attendoit les ordres du Duc de Bourgogne pour aller le trouver.

Priſe de Saint-Quentin. *Cro. ſcand. Com. l. 4. c. 12.*

Au retour d'un petit voyage que le Roi avoit fait en Soiſſonnois, il apprit à Notre-Dame de Lieſſe la fuite du Connétable, & le lieu de ſa retraite; il en comprit

prit toutes les conſéquences, le danger qu'il y avoit que cet eſprit fin & dangéreux ne regagnât le Duc & ne l'empêchât d'exécuter le traité de Vervins. Pour le prévenir, le Roi alla ſur le champ ſe mettre à la tête d'un petit corps de 800 lances, faiſant quatre à cinq mille hommes qu'il tenoit depuis long-tems prêts pour cette expédition, & marcha droit à Saint Quentin. Ces troupes n'étoient pas ſuffiſantes pour réduire cette ville, ſi ceux qui y étoient, euſſent voulu la défendre; mais tout le monde croyoit le Connétable perdu. Le traité de Vervins avoit tranſpiré, & ſa fuite avoit ôté le cœur à tous ſes ſerviteurs. Le Roi ne trouva aucune réſiſtance. Lorſqu'il fut près de la ville, pluſieurs des Chefs vinrent au-devant lui: il envoya Comines marquer les logemens. Le Roi y entra enſuite ſuivi de ſes ſoldats, & 1475.

1475. fut reçu des habitans avec de grands témoignages de joie ; quelques serviteurs du Connétable se retirerent & allerent le joindre à Mons. C'étoit le 7 de Novembre que le Roi, toujours heureux, se rendit maître sans coup férir de cette importante place, qui depuis cinq ans sembloit faire le destin de l'Etat.

Le Roi presse le Duc de Bourgogne de lui livrer le Connétable.

Com. l. 4, c. 12.

Avec la même diligence il envoya dans le moment un courier au Duc de Bourgogne lui donner avis de la prise de Saint Quentin, pour lui ôter tout espoir de le recouvrer par le Connétable. Le Duc le comprit, ce fut pour lui un grand sujet de réflexions. Il adressa aussi-tôt un ordre au grand Bailli de Mons de prendre de justes précautions pour que le Connétable ne pût quitter cette ville, & de lui faire défense de sortir de son logis. Le grand Bailli fut affligé de cet ordre & l'exé-

cuta à regret. Il y a même lieu de croire que la garde n'étoit pas si étroite, qu'un homme tel que le Connétable ne se fût sauvé, s'il eût voulu le tenter ; mais quoique surpris de l'ordre envoyé au grand Bailli, le Connétable rassuré par le sauf conduit, voulut toujours se flatter qu'il ramèneroit ce Prince s'il pouvoit l'entretenir. 1475.

Sans penser à se dérober à un si grand péril, il écrivit au Duc le 14 de Novembre une lettre touchante qu'il envoya à ce Prince par un de ses gentilshommes. Il l'appelloit son très-redouté Seigneur, termes qu'on n'employoit que pour son Souverain ; il imploroit sa protection, lui protestoit de vivre & de mourir à son service, lui offroit ses biens & sa vie : il lui rappelloit ces tems heureux où le Duc l'avoit honoré de ses bontés, & l'avoit com- *Cab. de L. XI. Lettre du Connét.*

blé de faveurs : il alléguoit mo-
1475. deſtement la journée de Montlhery, où le Connétable lui avoit procuré une glorieuſe victoire ; enfin il lui montroit une entiere confiance, perſuadé que le Duc ſe ſouviendroit des promeſſes qu'il lui avoit faites, ſur-tout qu'il ne voudroit pas bleſſer ſon honneur dont le ſauf conduit étoit un garant aſſuré.

Com. ibid. Les choſes avoient changé de face. Le Roi voyant le Duc chanceler, avoit renvoyé un courier pour obliger ſes Ambaſſadeurs, toujours auprès du Duc, de le ſommer de lui livrer le Connétable dans huit jours, ou de le faire mourir aux termes de la convention de Vervins. Le Duc promit de s'y conformer : en conſéquence il répondit au Gentil-
Cab. de L. XI. homme du Connétable que ſon maître en écrivant cette lettre, n'avoit fait que perdre ſon tems, &

il envoya auſſi-tôt un ordre précis au grand Bailli de s'aſſurer de la perſonne du Connétable & de le faire traduire ſous bonne garde au château de Peronne, ce que le grand Bailli fut contraint d'exécuter. 1475. *Com. l. 4. c. 12.*

Le Connétable ſe trouva tout d'un coup dans les fers & ſans aucun eſpoir d'en être délivré. Quelles réflexions ne peut-on point faire ſur la fortune de ce puiſſant Seigneur? Iſſu d'une maiſon ſouveraine, oncle d'une Reine, beau-frere d'une autre, allié de tant de Rois, le plus grand Terrier de France & des Pays-Bas, qui ſur les frontieres de ces deux Etats s'étoit fait comme Souverain de trois places ſi importantes, qui commandoit quatre cens hommes d'armes qu'il avoit choiſis lui-même & qu'il s'étoit attachés depuis douze ans, qui avoit montré

1475. prudence, expérience & valeur; qui enfin avoit beaucoup de crédit & d'argent comptant. Comment reconnoître à sa conduite le Connétable de Saint Paul.

Le Duc de Bourgogne livre le Connétable au Roi.

Com. l. 4. c. 12. l. 5. c. 6.

Le Duc de Bourgogne ne se pressoit ni de remettre entre les mains du Roi le Connétable, ni de lui faire faire son procès. Le Roi envoya des ordres pressans à du Bouchage & à ses collégues d'en parler au Duc plus vivement. Il promettoit toujours & toujours différoit par l'extrême répugnance qu'il avoit à faire cette démarche. Enfin du Bouchage le prit sur un autre ton, lui dit nettement de la part du Roi, que si il différoit plus long-tems l'exécution du traité de Vervins, sa Majesté étoit résolue à prendre en main la défense du Duc de Lorraine qui étoit à sa Cour, & qui l'en sollicitoit fortement: qu'en cela le

Roi ne contreviendroit point à la trève conclue à Soleure, puiſque ce Duc y étoit compris. 1475.

Le Duc de Bourgogne ne voyoit que trop le Roi en état de réaliſer ſa menace ; il avoit en Champagne une armée toute prête à mettre en action, & très-voiſine de ſon camp. Il y avoit même long-tems qu'elle lui faiſoit ombrage. Si cette armée eût ſecouru Nancy, tous les projets du Duc s'évanouiſſoient ; rien ne l'intéreſſoit ſi fortement que la priſe de Nancy, elle achevoit de le rendre maître de la Lorraine. Cette Province uniſſoit tous ſes Etats. Elle lui donnoit un paſſage de Luxembourg en Bourgogne, & par cette conquête il pouvoit aller du fonds de la Hollande & de la Friſe juſqu'aux portes de Lyon toujours ſur ſes terres. C'étoit une étendue de près de 150 lieues. Il fut ébranlé par cette

1475. menace & excité à l'exécution
traité de Vervins par le desir
se voir maître de Saint Quent
& possesseur de la dépouille
Connétable.

Lorsqu'on délibere sur un c
me, on est bien prêt de le co
mettre. La passion & la cupid
té fournissent des raisons po
en diminuer l'horreur.

Le Duc crut même se disc
per en quelque maniere du so
du Connétable, en ne se cha
geant point de lui faire faire so
procès. Enfin il se détermina à l
livrer au Roi, mais il voulut l
lui faire acheter & en retirer en
core plus d'avantages que ceux
stipulés par le Traité de Vervins.
Il exigea que le Roi lui accordât
toute la confiscation des terres du
Connétable, même de celles qui
relevoient immédiatement de la
Couronne, ou du moins qu'il lui
donnât une sûreté par des lettres

patentes qu'il ne ſe mêleroit ni des affaires de Lorraine, ni de la reſtitution que ce Duc pourroit prétendre de tout ce qui avoit été ou de tout ce qui ſeroit conquis ſur lui. 1475.

Le Roi jugeoit la vie du Connétable ſi dangéreuſe pour ſon Etat, il brûloit d'un ſi grand deſir de vengeance, enfin il étoit ſi alteré de ſon ſang, qu'il ne balança pas à promettre tout ce que le Duc de Bourgogne voulut. Il conſentit d'abandonner le Duc de Lorraine, quoiqu'il fût compris dans la trève, quoiqu'il fût ſon neveu à la mode de Bretagne, quoique la plus ſaine politique preſcrive aux Souverains de ne pas laiſſer dépouiller leurs voiſins, & de ne pas ſouffrir l'accroiſſemens des Princes qui ne ſont déja que trop puiſſans.

Le Duc de Bourgogne, en ſe déterminant, n'agiſſoit pas même

1475. avec ſincérité. Il ne promett
de livrer le Connétable que po
empêcher le Roi de le traverſ
dans le ſiége de Nancy. En e
voyant ſon Chancelier Hugon
& d'Imbercour à Peronne po
commander au grand Bailli
Hainaut de remettre le 25 de N
vembre le Connétable aux E
voyés du Roi & de tenir la ma
à l'exécution, le Duc compt
avoir pris Nancy avant ce jou
& pour lors n'ayant plus à crai
dre le Roi, révoquer l'ordre
livrer le Connétable.

Teſtament du Connétable de S. Paul.

Preu. du quatriéme livre.

Cet infortuné voyant arriver
Peronne Hugonet & d'Imbe
cour, ſes irréconciliables ennemis,
& n'ayant reçu aucune réponſe à
ſa lettre du 14, jugea aiſément
que le Duc avoit été inflexible,
qu'au préjudice de ſon ſauf con-
duit il alloit le remettre entre les
mains du Roi. Le grand Bailli
l'en avoit peut-être même inſtruit,

A tout événement il fit ſon teſtament. Après pluſieurs legs pieux pour le repos de ſon ame, il inſtituoit pour ſon héritier dans le Comté de Ligny & dans tous ſes meubles, Louis de Luxembourg ſon petit-fils. Il donnoit à Pierre de Luxembourg, l'un de ſes fils, le Comté de Brienne, & faiſoit divers legs à ſes enfans naturels, dont il avoit un bon nombre. Il dépoſa ce teſtament entre les mains d'un Particulier de Peronne en qui il avoit confiance. 1475.

Le Duc de Bourgogne preſſoit Nancy, il craignoit le Roi, mais il ſentoit une répugnance extrême à lui livrer le Connétable, & il penſoit que ce Prince ne le ménageroit plus, lorſqu'il auroit entre les mains ce grand Capitaine. Tous ſes efforts furent inutiles contre Nancy. Les Aſſiégés firent une défenſe opiniâtre. Le Duc déſeſpérant de le réduire *Com. l. 4. c. 12.*

1475. avant le 25, fit partir un courier pour Peronne avec un contre-ordre au Chancelier Hugonet & à d'Imbercour pour ne pas livrer le Connétable aux Envoyés du Roi. Le courier rencontra des obstacles en son chemin, & ne put faire assez de diligence.

Cro. scand. Preuv. du quat. livre Le 25, l'Amiral Saint Pierre (*a*), du Bouchage revenu depuis peu du camp devant Nancy, & Cerisay (*b*) avec une forte escorte, se trouvérent aux portes de Peronne, pour demander qu'on leur livrât le Connétable, & les *Com. ibid.* piéces qui devoient servir à son procès, en offrant de remettre les Lettres Patentes que le Duc avoit exigées. Le Chancelier & d'Imbercour aussi impatiens que le Roi d'être maîtres de la personne du

(*a*) Jean Blosset, Chevalier de Saint-Pierre, Bailli d'Alençon, Gouverneur de Caen.
(*b*) Guillaume de Cerisay, Proto-Notaire, Greffier du Parlement, Secretaire du Roi.

Connétable, & prévoyant peut-être un second ordre, exécutèrent le premier avec une extrême diligence. Le Connétable, les lettres de créance qu'il avoit envoyées au Duc, toutes les autres piéces qui pouvoient le convaincre, furent remises aux Commissaires du Roi à la Porte de Peronne; ils donnerent à leur tour aux deux Seigneurs Bourguignons les lettres patentes du 12 de Novembre; trois heures après le courier arriva avec le contre-ordre. Le Chancelier & d'Imbercour furent ravis de ne l'avoir pas reçû à tems. 1475.

Voilà donc le Connétable de Saint Paul entre les mains du Roi: ce Prince ne put parvenir à s'en rendre maître que par le canal du Duc de Bourgogne. Quelques raisons qu'eût ce Duc de haïr mortellement le Connétable, *Com. l. 5. c. 6.*

1475. & de lui procurer la mort, il ne devoit jamais le faire en violant sa foi : toutes les injures qu'il en avoit reçues, ne peuvent le laver d'une perfidie qui flétrissoit son honneur. Quelle honte pour lui ! Au préjudice d'un sauf conduit arrêter le Connétable, le vendre d'avance pour avoir sa dépouille ! La crainte d'être troublé par le Roi dans le siége de Nancy ne diminuoit rien de l'horreur de ce crime. C'étoit toujours un motif d'intérêt, moins vil, mais toujours injuste.

Cro. scand. Lorsque le Roi sçut qu'on amenoit le Connétable à Paris, il quitta la Picardie, reprit par S. Denis le chemin. De Tours, sans passer par la capitale de Tours, il alla voir la Reine & le Dauphin à Amboise, ensuite au Plessis jouir de quelque tranquillité après une

campagne si épineuse, & qui l'avoit tenu dans un si grand mouvement. 1475.

On étoit surpris de la longueur du siége de Nancy qui ne passoit pas pour une place excellente ; mais elle avoit un défenseur inconnu & inespéré, qui trahissoit le Duc, premier châtiment du violemment de la foi qu'il avoit donnée au Connétable. C'étoit le Comte de Campobache (*a*), ancien serviteur de la maison d'Anjou, que nous avons dit s'être donné au Duc après la mort du second Duc de Calabre. Prise de Nancy. *Com. l. 4. c. 12.*

Campobache né d'une maison françoise établie dans le Royaume de Naples, avoit servi les Rois de la maison d'Anjou, contre les Princes d'Arragon, & avoit succombé avec les premiers. Tous ses biens avoient été confisqués, il

(*a*) Nicolas de Montfort, Comte de Campobache au Royaume de Naples.

1475. avoit été réduit à vivre des pensions & des bienfaits que lui avoient donnés ces Princes infortunés. Ils lui avoient entretenu à leur service quatre à cinq cens lances italiennes, ce qui le faisoit subsister avec beaucoup d'opulence. Le Duc de Bourgogne l'avoit retenu sur le même pied. Campobache passoit pour un Capitaine plein de cœur & d'expérience; le Duc se reposoit sur lui des progrès du siége.

Campobache le prolongeoit, il faisoit manquer la plûpart des choses nécessaires pour l'accélérer, mettoit en pratique les artifices & les moyens indirects dont ne manquent point les habiles Généraux qui ont en main toute l'autorité. Le Duc ne s'en appercevoit pas, n'entrant point dans certains détails, & se confiant aveuglément au Comte; les raisons de sa perfidie sont encore un problê-

me. On prétend qu'ayant conſervé la plus tendre affection pour les reſtes de la maiſon d'Anjou, il voyoit avec une extrême douleur le Duc de Bourgogne dépoüiller le Duc de Lorraine qu'il regardoit comme l'héritier de cette maiſon. 1475.

En intelligence avec le Duc de Lorraine, il lui avoit promis de faire durer ce ſiége; le Roi n'ignoroit pas cette pratique, le Duc la lui avoit apparemment confiée.

Malgré tous les détours de Campobache, comme il n'oſoit manquer aux devoirs eſſentiels qui euſſent mis ſa perfidie en évidence, Nancy ſe trouva ſi preſſé que le Gouverneur fut contraint de capituler & de rendre la place le 30 de Novembre, cinq jours ſeulement après que le Connétable eut été livré. Ce fut une grande joie pour le Duc de Bourgo-

gne, qui par cette conquête vit
1475. tous ſes Etats unis en un ſeul corps. Il mit dans Nancy pour Gouverneur (*a*) Rupembré, l'un de ſes plus zélés ſerviteurs.

Procès du Connétable de S. Paul. *Gro. ſcand.*

L'Amiral Saint Pierre & ſes collegues arriverent à Paris le 27 de Novembre avec le Connétable. Ils avoient eu ordre de le conduire à la Baſtille par les dehors de Paris ; mais l'entrée ne s'étant pas trouvée ouverte, ils le firent paſſer par la porte Saint Antoine au-dedans de la ville ; il parut en ſpectacle à tous les habitans de ce quartier, monté ſur un petit cheval, & enveloppé dans une cappe de Camelot doublée de velours noir. Le Chancelier, une grande ſuite de Magiſtrats & d'Officiers l'attendoient à la porte de la Baſtille. L'Amiral

(*a*) Jean de Rupembré Chevalier de la Toiſon, & Ambaſſadeur auprès de l'Empereur.

en le leur remettant avec les piéces que les Commiſſaires du Duc de Bourgogne avoient fournies, leur dit qu'ils avoient reçû le Connétable de ce Prince ; qu'ils l'avoient exactement gardé & qu'ils le remettoient entre leurs mains, afin qu'ils lui fiſſent ſon procès en diligence ſelon l'ordre exprès du Roi. Le Chancelier & ſes Collégues reçurent le Connétable, & le firent entrer dans la Baſtille, en le recommandant à Philippe l'Huilier qui en étoit Gouverneur, & à Saint Pierre que le Roi avoit ordonné qu'on commît plus particuliérement à ſa garde. 1475. *Preuv. du quatriéme livre.*

Le procès commença dès le lendemain ; il fut conduit avec une rapidité qui ne convenoit ni à ſon importance, ni à la dignité de l'accuſé. On prit preſque tous ſes Juges du Corps du Parlement, mais on leur aſſocia des Colle- *Com. l. 41 c. 12.*

1475. gues, ce qui laisse présumer qu'il y avoit une commission, & que la juriſdiction ordinaire qui étoit le Parlement ne fut pas saisie de ce procès. Si on eût suivi la forme ordinaire, il eût fallu que pour juger un premier Officier de la Couronne, le Parlement eût été garni de Pairs, mais il n'y avoit point à réſiſter à la volonté du Roi.

Boulainviliers, ancien Gouvernement.

Preuv. du quatriéme Livre.

Voici quels furent ſes Juges; le Chancelier Doriole, le Premier Préſident Boulanger, les Préſidens à Mortier, neuf Conſeillers au Parlement: les Commiſſaires étrangers furent Gaucour, Gouverneur de Paris, Denis Hinſelin, maître d'hôtel du Roi, & Aubert le Viſte, Rapporteur en la Chancellerie. On croit pouvoir mettre en ce rang les Maîtres des Requêtes qui étoient avec le Chancelier, lorſqu'il reçut à la Baſtille le Connétable

des mains de l'Amiral & de ſes collegues. 1475.

Dès le 28 de Novembre, le Chancelier avec la plûpart de ces Juges alla pour interroger le Connétable. Il lui donna l'option de répondre ou par un mémoire écrit de ſa main, & contenant la vérité de tous les faits dont on le chargeoit, ou de la dire de bouche, & ſur les interrogatoires qui lui ſeroient faits à l'ordinaire. Après avoir pris un court délai, il choiſit & très-ſagement la derniere voye qui ne lui ſuggéreroit que des réponſes relatives aux demandes dont la vivacité de ſon eſprit lui faiſoit ſur le champ prévoir les conſéquences. On n'a point ces interrogatoires, mais il eſt aiſé de juger qu'ils ne furent faits que ſur les piéces qu'avoient remiſes le Roi d'Angleterre & le Duc de Bourgogne. Elles étoient aſſez concluantes ; *Com. l. 4. c. 12. Preuv. du quatriéme Livre.*

Vers le même tems le Roi fit grand peur au Comte de Roucy, second fils du Connétable, qui, depuis l'action de Chatel-Chinon où il avoit été fait prisonnier, étoit enfermé dans la grosse tour de Bourges : il se le fit amener, lui reprocha dans les termes les plus durs, sa liaison avec ses ennemis, dont il avoit été le plus cruel par les maux qu'il avoit faits à son Royaume dans la derniere guerre. Il finit en le menaçant de le faire condamner à mort, si dans deux mois il ne payoit sa rançon qu'il fixa à quarante mille écus. 1475.

En 21 jours le procès du Connétable fut fait. Il fut prouvé contre lui que depuis l'entrevûe de Farniers entre le Roi & le Connétable (car à cette entrevûe il y avoit eû une amnistie, & on ne pouvoit rien rechercher de tout ce qui l'avoit précédé) il *Com. l. 4. c. 13.*

1475. avoit conſpiré contre l'Etat, en s'efforçant de ſéduire pluſieurs Princes & Seigneurs ; qu'il avoit eu intelligence avec les Anglois ; fait un Traité avec le Duc de Bourgogne pour le ſervir envers & contre tous, ſans excepter le Roi. Quoique tous ſes complots euſſent été ſans exécution, il n'en étoit pas moins criminel. En vain il oppoſoit que dans l'occaſion il s'étoit déclaré contre les ennemis de l'Etat & avoit fait tirer le canon ſur eux, lorſqu'ils étoient venus pour s'emparer de Saint Quentin. C'étoit un ſervice effectif, & qui pour ainſi dire avoit ſauvé le Royaume : mais ſes crimes prévalurent ſur ce ſervice.

Arrêt contre le Connétable de S. Paul.

Le Chancelier prononça ſon Arrêt le 19 de Décembre, il le déclaroit criminel de leze-Majeſté, le privoit de l'Office de Connétable, de tous autres honneurs

&

& de toutes dignités. Il confiſquoit tous ſes biens meubles & immeubles au profit du Roi, le condamnoit à être décapité en place de Grève. En conſidération de ſon ſecond mariage avec la ſœur de la Reine, on permettoit que ſon corps fût inhumé en terre ſainte, s'il le demandoit: ſans cette conſidération, ſon corps eût été écartelé, les quatre membres pendus dans les places publiques, & la tête attachée au gibet; le tout ſpécifié dans l'Arrêt. 1475.

Le Connétable eſt exécuté à mort.

Immédiatement après, Saint Pierre alla trouver le Connétable à la Baſtille; le Connétable étoit encore au lit. Il lui dit en entrant dans ſa chambre: *Que faites-vous, Monſeigneur, dormez-vous?* Le Connétable répondit: *Non je ne dors pas, il y a long-tems que je n'ai dormi, & vous me voyez ici occupé de diverſes penſées. Il faut* *Cab. de L. XI.* *Cro. ſcand.*

1475. *vous lever*, répliqua Saint Pierre, *& venir au Palais, où le Parlement vous veut parler. D'Etouteville Prevôt de Paris, eſt nommé avec moi pour vous accompagner.*

Le Connétable ſans ſoupçonner que ce jour étoit le dernier de ſa vie, penſa qu'on lui envoyoit la conſolation qu'il trouvoit dans les égards que l'Huillier avoit pour lui, & qu'on vouloit le remettre à la garde de d'Etouteville ſon ennemi. Il craignoit en allant au Palais les inſultes de la populace. S. Pierre à qui il dit ces deux ſujets de peine, l'en déſabuſa & l'aſſura qu'il ne lui arriveroit aucun chagrin ſur ſa route.

Le Connétable s'habilla, monta à cheval, ayant à ſes côtés Saint Pierre & d'Etoutteville, ſuivi de l'eſcorte commandée; il mit pied à terre au bas de l'eſcalier de la Salle aux Merciers. On le conduiſit à la Tournelle Cri-

minelle où il trouva tous les Juges rangés : le Chancelier lui dit : 1475.
Monſeigneur de Saint Paul, vous avez paſſé juſques-ici pour le plus ſage Chevalier du Royaume & pour le plus conſtant. Voici le moment où il faut que vous en donniez la plus grande preuve. Otez de votre col le collier de l'Ordre du Roi. Il le fit avec l'aide de Saint Pierre, baiſa le Collier & le donna au Chancelier qui tout de ſuite lui demanda l'épée de Connétable. Il répondit qu'on la lui avoit ôtée, lorſqu'on l'avoit arrêté.

Le Chancelier s'étant un peu éloigné, Popincour Préſident à Mortier, s'approcha du Connétable & lui dit : *Votre procès a été murement examiné tant ſur les charges contenues dans l'information, que ſur vos défenſes ; la Cour vous a déclaré criminel de leze-Majeſté, & comme tel vous a condamné à être décapité aujourd'hui en pla-*

1475. *de Grève, & a confiſqué tous vos biens.*

Alors le grand homme diſparut, l'homme foible prit la place. Le Connétable s'étoit flatté que la haine du Roi céderoit à l'avantage qu'il avoit d'être le beaufrere de la Reine, & qu'il reſpecteroit en lui le pere des couſins-germains du Dauphin. Le Connétable rappellant ſon courage, dit: *Dieu ſoit loué, voilà un Arrêt bien dur. Je prie Dieu qu'il me faſſe la grace de me ſoumettre à ſa ſainte volonté, & de le bien connoître aujourd'hui.* Puis ſe tournant vers Saint Pierre, il lui dit: *Ah! Monſieur de Saint Pierre, ce n'eſt pas ce que vous m'aviez toujours dit.* Dans ce moment on ouvrit toutes les portes de la Tournelle, & l'on fit tout haut lecture de l'Arrêt. Le Connétable ſe retira un peu à côté, réfléchiſſant ſur ſon ſort.

Bientôt arriverent quatre Docteurs de Sorbonne, nommés pour le confeſſer & l'aſſiſter à ſa mort. C'étoit Jean Huë, Curé de Saint André des Arts, Doyen de la Sorbonne; Jean de Serdun, un Auguſtin & le grand Pénitencier. Après s'être confeſſé, il demanda à recevoir le Corps *de Jeſus-Chriſt*. Ce qui lui fut refuſé; mais on lui permit d'aſſiſter à une grande Meſſe qui fut célébrée ſur le champ, & où il pouvoit communier ſpirituellement. Il parut ſatisfait de cette condeſcendance. Après la Meſſe on lui préſenta de l'eau benite & du pain beni, il en mangea un peu ſans faire d'autre repas. 1475.

Il reſta avec les quatre Docteurs juſqu'à une heure & demie. Alors il remonta à cheval & alla avec eux à l'Hôtel de Ville ſuivi des Huiſſiers de la Cour & de ſon eſcorte : on le conduiſit

Codicile à Connétable.

Preuv. du quatriéme Livre.

1475. dans la Salle où l'on tient le Bureau. Les Confeſſeurs l'accompagnoient toujours. Il demanda à faire, ſous le bon plaiſir du Roi, un codicile que Hinſelin écrivit ſous lui. Par ce codicile il ordonna quelques reſtitutions, & fit quelques diſpoſitions en faveur de ſes enfans naturels, entr'autres de la Seigneurie de Haubourdin pour Jean de Luxembourg, l'un d'eux. Il ſe confeſſa encore, & tirant ſoixante-dix demi écus d'or qu'il avoit dans ſon pourpoint, il pria le Docteur Serdun de les diſtribuer aux pauvres pour le ſalut de ſon ame.

Ce dépôt excita une diſpute entre les quatre Confeſſeurs, à qui elle fit peu d'honneur; il la termina en leur donnant à chacun le quart pour faire des aumônes ſelon leur conſcience; enſuite il ôta de ſon doigt un diamant, le mit au doigt du grand Péniten-

cier, le priant d'en faire de ſa part une offrande à la Sainte Vierge. Enfin il donna au Docteur Serdun une autre bague où il y avoit une pierre précieuſe qui étoit un préſervatif contre le poiſon & la peſte ; il lui dit qu'il l'avoit long-tems portée à ſon doigt, qu'il le prioit de la remettre au Comte de Ligny ſon petit-fils. Le Docteur promit de s'acquitter de cette commiſſion : il ſongea auſſi à ſa ſépulture. Ce Docteur lui ayant dit que dans l'Egliſe des Cordeliers, il y avoit le tombeau d'une Comteſſe de Saint-Paul, il conſentit d'y être enterré & l'obtint de ſes Juges. 1475.

Afin que le Connétable ne paſsât point par la Gréve, on avoit conſtruit une eſpéce de Théatre, qui conduiſoit de la Salle de l'Hôtel-de-Ville par une gallerie de bois, à l'échafaut dreſſé au mi-

1475. lieu de la place de Gréve. Tout Paris étoit accouru à ce ſpectacle ; on vouloit voir comment cet homme fameux, qui avoit fait la loi aux Souverains, qui poſſédoit tant de terres, qui étoit parvenu à tant de Dignités, quitteroit la vie ; comment il ſoutiendroit la honte & l'horreur du ſupplice. Il n'y avoit pas eu encore d'exemple en France d'une tête ſi précieuſe portée ſur un échafaut. La curioſité, la malignité, la haine & la pitié excitoient & partageoient les cœurs de cette multitude. Si elle croyoit y trouver le héros, l'homme intrépide qui avoit tant de fois bravé la mort à la tête des armées, elle fut trompée ; elle ne vit ſur l'échafaut qu'un Chrétien, qui paroiſſoit tout occupé de ſon ſalut, mais un Chrétien foible & qui répandoit des larmes, tardi-

ves à la vérité, mais précieuſes, ſi un véritable repentir en étoit la ſource. 1475.

A trois heures après-midi le Connétable ſortit de l'Hôtel-de-Ville, & paſſa de la galerie au coin de l'échafaut. Là, il ſe jetta à genoux le viſage tourné du côté de l'Egliſe de N. Dame, & fit une priere aſſez longue. Le Docteur Serdun tenoit le Crucifix devant lui : il le baiſoit tendrement & reſpectueuſement, témoignant une grande contrition & verſant des pleurs en abondance. S'étant levé, il ſouffrit avec humilité que le fils de l'Exécuteur lui liât les mains avec une ficelle, & le conduisît vers le milieu de l'échafaut. Alors il ſe tourna vers le Chancelier & les autres Officiers de Juſtice : il demanda pardon au Roi, les ſupplia de prier Dieu pour lui. Enſuite s'adreſſant à ce grand peuple du côté

1475. de l'Egliſe du Saint-Eſprit, il leur fit la même demande ; il s'avança vers le lieu de l'exécution, accommoda lui-même le carreau de laine aux armes de la Ville qu'on y avoit placé, & s'y mit à genoux. Pendant que le Bourreau lui bandoit les yeux, il ceſſoit de baiſer la Croix & d'écouter les Docteurs, auſquels il répondoit en ſe recommandant à Dieu. Enfin le bourreau donna l'épée à ſon fils, qui d'un ſeul coup abattit la tête du Connétable. Le corps & la tête tombèrent en même tems. Dans le moment le bourreau prit la tête par les cheveux, la trempa dans un ſceau d'eau, & l'expoſa en ſpectacle à tout le peuple ſur le parapet de l'échafaut.

Le ſoir on rejoignit la tête au corps : on les mit dans un cercueil de bois, les Cordeliers vinrent les prendre & les inhume-

rent dans leur Egliſe. Le convoi étoit précédé de quarante flambeaux, mais perſonne de diſtinction ne l'accompagna qu'Hinſelin Maître-d'Hôtel du Roi. Le lendemain, 20 de Décembre, on lui fit deux Services, l'un aux Cordeliers, & l'autre à S. Jean en Gréve. 1475.

Le 21 le Chancelier manda les quatre Docteurs, & s'informa des dernieres diſpoſitions du Connétable ſur l'argent qu'il avoit & ſur les deux bagues. Il en permit l'exécution, excepté la bague qui renfermoit un préſervatif contre le poiſon & la peſte. Il ſe la fit remettre & l'envoya au Roi pour en diſpoſer à ſa volonté : il y a apparence qu'il la garda. Il aimoit trop la vie & étoit trop credule pour ſe déſaiſir d'un bijou auquel on attribuoit tant de vertus.

Louis de Luxembourg, Con-

1475. nétable de France, Chevalier de Saint Michel, Comte de Saint-Paul, de Brienne, de Ligny & de Converſan, Seigneur d'Enguien, d'Oiſi, de Ham, de Bohain, de Beauvoir, de Condé & de Bourbourg, le plus grand Seigneur de l'Europe après les Souverains, étoit dans ſa cinquante-huitiéme année: il avoit été marié deux fois, la premiere en 1435 avec Jeanne de Bar, Comteſſe de Marle & de Soiſſons, arriére-petite-fille du Roi Jean, dont il eut Jean Comte de Marle & de Soiſſons, Chevalier de la Toiſon; Pierre Comte de Roucy, qui fut après la mort du Connétable, Comte de Saint-Paul; Antoine Comte de Brienne, Charles Evêque de Laon, & deux filles, Jacqueline mariée en 1455 à Philippe de Croy, Prince de Porcien, & Helene qui épouſa en 1466 Janus de Savoye, Comte de Geneve. De

Enfans du Connétable.

P. Anſelme.

son second mariage avec la Princesse Marie, sœur de Janus & de la Reine, il ne laissa qu'un fils & une fille, Louis né en 1467, qui fut Comte de Ligny, & Jeanne qui se fit Religieuse. 1475.

Il laissa aussi plusieurs enfans naturels, Jean de Luxembourg, Seigneur de Haubourdin, Robert Evêque de Coutance en 1481, Jeanne qui épousa Antoine Dailly, Seigneur de Varennes, Marguerite mariée à Pierre d'Inchy, Châtelain de Douay; Jacques, Antoinette & Iolande mentionnés dans son testament ou dans son codicile.

Après la mort du Connétable, le Roi se rendit maître sans aucun obstacle de Ham & de Bohain qui ouvrirent leurs portes; il les remit aussi-tôt avec tous les meubles & l'argent comptant au Duc de Bourgogne, ainsi que Saint-Quentin. Le Duc

Dépouille du Connétable. *Com. l. 4. c. 13.*

1475. ne trouva dans le tréſor du Connétable que ſoixante mille écus, les meubles ne furent eſtimés que quatre-vingt mille. A l'égard de la confiſcation, le Roi donna à Craon, le Comté de Ligny en Barois & celui de Brienne à Chaumont ; mais comme ces deux Comtés demeurerent aux enfans du Connétable, il y eut des arrangemens qui dérogerent à ces dons.

L. 5. c. 1.

Sainte Marthe gen. de la Tremoille.

Ce fut le Roi qui profita le plus de cette mort. Elle inſpira une ſi grande terreur à la haute Nobleſſe, qu'on ne vit plus de conſpiration contre l'Etat. De quelle grace eût-on pu ſe flatter après que le Roi n'avoit pas épargné le beau-frere de la Reine ? Il ne remplit plus la Charge de Connétable : il avoit trop éprouvé que les fonctions de cette dignité faiſoient ombrage à ſa puiſſance,

P. Anſelme.

Le ſupplice du Connétable avoit été précédé un mois auparavant du ſupplice de Renaud de le Veloux, Gentilhomme de Poitou, & ſerviteur du Comte du Maine. Il fut ſeulement convaincu d'avoir fait divers voyages vers pluſieurs Seigneurs pour les engager à ſe confédérer contre le Roi ; peut-être étoit-ce une ſuite des intrigues du Connétable ; peut-être auſſi le Roi de Sicile & le Comte du Maine (*a*), ſon neveu, avoient-ils part aux démarches de le Veloux ; ils étoient pour lors dans la diſgrace du Roi qui ſéviſſoit contr'eux. Le Veloux fut décapité aux halles le 20 de Novembre. Sa tête y fut expoſée ſur une lance & ſes quatre membres attachés à des potences aux quatre Portes de Paris. Le reſte

1475. Réglemens, Edits & Ordonnances. *Cro. ſcand.*

(*a*) René d'Anjou, Roi de Sicile, Oncle du Roi, & de Charles d'Anjou, Comte du Maine.

1475. de ſon corps reſta au gibet. Le 24 de Décembre tout fut réuni, & le Roi permit qu'on l'enterrât aux Cordeliers.

P. Anſelme. Une preuve que le Roi croyoit le Comte du Maine auteur des voyages de le Veloux, c'eſt qu'il confiſqua ſur ce Comte les terres de Montmirail, d'Auton & de la Bazoche-Gouet, deſquelles il fit don à Richebourg frere du Connétable; il l'avoit détaché du ſervice du Duc de Bourgogne par des bienfaits.

Cro. ſcand. Le Roi ayant fait la paix avec le Roi d'Angleterre, avec les Ducs de Bourgogne & de Bretagne, la trève ſubſiſtant toujours avec l'Arragon, ſe trouva enfin dans le calme & put donner tous ſes ſoins à l'intérieur du Royaume. Il commença par la monnoye; il y avoit des abus à réformer. Mécontent des quatre Généraux des Monnoyes, il les deſ-

titua par une Ordonnance du 23 de Décembre, & mit en leur place Germain de Merle, Nicolas Potier, Denis le Breton & Simon Auſortan. Par cette même Ordonnance il augmenta les écus d'or de 24 ſols pariſis & trois Tournois, il les porta à 25 ſols 8 deniers, ordonnant en même tems qu'on en fabriquât de nouveaux dont le prix ſeroit de 26 ſols 6 deniers, & qui auroient au revers un croiſſant au lieu d'une couronne qui étoit aux anciens. Il ordonna auſſi une fabrication de douzains neufs de douze tournois piéce. 1475.

Une affaire plus importante occupa le Roi & penſa le commettre avec la Cour de Rome.

Le Pape avoit envoyé en France en qualité de Légat, le Cardinal de la Rovere (*a*). Le Cardi-

(*a*) Julien Cardinal de Saint-Pierre-ès-Liens, depuis Pape Jules II.

1475. nal dès Avignon se brouilla avec le Cardinal de Bourbon, Archevêque de Lyon, sur ses fonctions qui attaquoient les libertés de l'Eglise Gallicane. Ce Légat étoit un homme d'esprit, habile, mais haut & d'un caractere entreprenant. On l'avoit surtout prévenu que le Roi pensoit à retirer le Comtat des mains du Pape en le remboursant, & qu'il vouloit s'en emparer d'autorité.

Du Tillet, libertés de l'Eglise Gallicane. Le Roi le désabusa de cette idée, mais il se montra ferme à l'occasion des entreprises du Légat sur les libertés de l'Eglise du Royaume; pour leur conservation, il forma des projets qui intimiderent sa Sainteté, d'autant plus qu'il parut en venir à l'exécution.

Mezeray abreg. cronol. Par une Déclaration qu'il rendit publique dans Paris le 8 de Janvier, il exposa que les Papes Prédécesseurs de Sixte IV. ayant

permis aux Rois de France de faire assembler un Concile de cinq ans en cinq ans pour la réformation des abus qui pourroient s'être glissés dans l'Eglise de France, surtout pour le maintien de ses libertés, il ordonnoit que ce Concile s'assemblât à Lyon dans six mois & que tous les Prélats eussent à s'y rendre sous peine de saisie de leur temporel. Il défendoit en même tems à tous les Religieux établis en France d'en sortir pour se trouver aux Chapitres tenus hors du Royaume, sous peine aux Religieux de Cluny & de Citeaux, de ne plus tenir aucun bénéfice, & sous peine aux mandians d'être bannis. 1475.

Cette même Déclaration portoit que le Roi étant instruit qu'on expédioit à Rome des Bulles contraires aux droits & aux libertés de l'Eglise Gallicane, il ordonnoit à tous les Gouverneurs &

1475. Magiſtrats des Places frontieres d'ouvrir tous les Paquets venant de Rome pour en ôter ces Bulles & les lui envoyer. Il commandoit auſſi à tous les couriers de préſenter leurs paquets à ces Gouverneurs.

Cro. ſcand. Inſtruit en même tems de la quantité de vin qui ſortoit du Royaume, le Roi ordonna par un Edit du même mois, qu'il ſe leveroit un écu ſur chaque pipe de vin, qui ſeroit tranſportée dans les pays étrangers.

Liberté de la Reine Douairiere d'Angleterre.

Sur la fin de Janvier, la Reine Douairiere d'Angleterre, Marguerite d'Anjou, tante du Roi, aborda en Normandie, ayant été miſe en liberté par le Roi d'Angleterre qui ne la laiſſa partir qu'après qu'elle eut renoncé à ſa dot, à ſon douaire & aux autres avantages que lui donnoit ſon contrat de mariage. Il s'étoit obligé à la renvoyer en France par le

Rap. Thoir.

Traité de Piquigny, moyennant 75 mille écus à quoi sa rançon avoit été fixée. Le Roi la paya exactement en quatre termes, c'est peut-être la seule action de son régne, où parut sa générosité. Encore cette action n'étoit-elle pas pure. Il avoit des vûes sur cette Princesse qu'il sçut mettre à profit dans le tems, il lui assigna une pension de six mille francs pour sa subsistance & son entretien pendant le reste de sa vie. 1475. *Annot. sur la vie de Com.*

Cette Reine se retira en Anjou loin des plaisirs & du tumulte de la Cour. Elle étoit née dans cette Province où elle devoit naturellement goûter quelque repos. Mais le souvenir importun de sa fortune, de ses malheurs passés, l'accompagna dans sa retraite; sur-tout elle se rappelloit sans cesse la mort funeste de son fils, ce Prince si aimable & de si gran- *Preuv. du troisiéme Livre.* *Révolut. d'Ang.*

1475. de eſpérance, dont elle avoit expoſé les jours au ſort d'une ſeule bataille. C'étoit pour elle le ſujet d'une douleur éternelle qui lui faiſoit verſer continuellement des larmes.

Le Duc de Bourgogne entreprend la guerre contre les Suiſſes.

Le Duc de Bourgogne ayant conquis la Lorraine, s'étant aſſuré du Roi par tant de traités, n'étoit plus occupé que de l'exécution de ſes vaſtes projets. Le premier étoit de punir les Suiſſes, irrité contr'eux des inſultes qu'il en avoit reçûes. Non-contens de lui avoir enlevé l'Alſace & le Comté de Ferrette, ils avoient ravagé ſes Etats & preſque dépouillé le Comte de Romont, le plus fidele de ſes Alliés. Le Comte le ſollicitoit fortement de venir le ſecourir en perſonne, mais il attendoit pour marcher contre les Suiſſes, la fin du ſiége de Nancy, & que ſon armée fatiguée de

la conquête de la Lorraine, se fût rafraichie dans les quartiers qu'il lui avoit assignés. 1475.

Le Roi instruit des desseins du Duc, lui fit dire par ses Ambassadeurs, qu'il lui conseilloit de laisser en repos les Suisses contre lesquels il n'y avoit ni gloire ni profit à acquérir. Le Duc mépriſa un avis qu'il crut dicté par la jalousie. Ces deux Princes n'étoient pas dans des dispositions à se donner des conseils salutaires. Le Duc en fit si peu de cas, qu'il donna sur le champ ses ordres à une partie de son armée d'entrer dans le Comté de Romont, & d'occuper les postes les plus voisins de Berne & de Fribourg.

Ambassade des Suisses au Duc de Bourgogne.

Les Suisses voyant cette effroyable nuée de soldats prête à fondre sur eux & se croyant hors d'état d'y résister, envoyerent des Ambassadeurs demander la Paix, & offrirent de rendre au Comte

Com. l. 5. c. 1.

1475. de Romont tout ce qui lui avoit été pris. Comme ils connurent que le Duc étoit peu touché de ces offres, & qu'il perſiſtoit à vouloir attaquer leur nation, ils lui dirent qu'il ne pouvoit rien gagner contre les Suiſſes, que leur pays étoit pauvre & ſtérile, qu'il y feroit même en vain des priſonniers dont la rançon ne pourroit pas monter à la valeur d'un des épérons d'un cavalier de ſon armée.

Inſenſible à ce diſcours, le Duc mépriſa les conſeils les plus ſages, & ſans réfléchir ni ſur la rigueur de la ſaiſon, ni ſur l'état où étoit ſon armée encore harraſſée, il ſe mit en campagne, & de Lorraine paſſa en Bourgogne pour s'approcher toujours de l'ennemi.

Les Suiſſes étonnés, renvoyerent leurs Ambaſſadeurs qui ajouterent à leurs premieres offres celle de renoncer à toute autre alliance,

alliance, même à celle du Roi; de n'être plus alliés que du Duc de Bourgogne, & de le ſervir avec ſix mille hommes pour la plus modique ſolde contre le Roi, toutes les fois que le Duc le ſouhaiteroit. Il ne voulut accepter aucune de ces conditions, perſiſtant dans ſa réſolution de les châtier & de les ſubjuguer. 1475.

C'étoit un grand ſpectacle que cette armée. Elle étoit compoſée de cinquante mille hommes; on y voyoit preſque toute la Nobleſſe des Etats du Duc dans le plus pompeux & le plus ſuperbe équipage. Lui-même y repréſentoit un Souverain tenant ſa Cour, environné de Princes & de Seigneurs. Le Prince de Tarente avec un équipage nombreux & tel qu'il convenoit à un fils de Roi, y paroiſſoit le plus aſſidu de ſes courtiſans, animé par l'eſpoir de l'alliance qui devoit le couronner,

Le Duc de Bourgogne entre en Suiſſe. *Com. l. 5. c. 1.*

C. 2.

C. 1.

1475. idée que le Duc nourriſſoit. On voyoit un grand nombre, & de Seigneurs & d'Officiers étrangers, qui des Etats de Milan & de Savoye avoient amené au Duc des troupes qu'il commençoit de préférer à ſes ſujets, rempli d'idées chimériques & même de défiance contr'eux. C'étoit depuis qu'il avoit livré le Connétable au Roi, qu'il les avoit conçues, ce manquement de ſa foi en ayant inſpiré de réciproques à ſes ſerviteurs.

Une foule d'Ambaſſadeurs de la plûpart des Puiſſances de l'Europe ornoit encore ſa Cour. On voyoit à la ſuite de ſon armée une belle & excellente artillerie ; dans ſes équipages un nombre prodigieux de vaiſſelle d'argent, ſes pierreries même qu'il faiſoit porter avec lui ſuivant l'uſage de ce ſiécle. Elles étoient les plus belles de l'Euro-

Th. hiſtorique.

pe ; on y voyoit entr'autres ce gros diamant ſans prix, qui eſt actuellement dans le tréſor du Grand Duc de Toſcane. 1475.

Avec une ſi belle armée, il ne regardoit la conquête de la Suiſſe que comme l'ouvrage d'un moment : il comptoit paſſer enſuite dans la Lombardie ; mais quelque nombreuſe que fût cette armée, il s'en falloit bien que ſa force répondît à l'apparence. Preſque tous les ſoldats étoient horriblement fatigués des expéditions paſſées & des longues marches faites dans une ſaiſon ſi contraire. Les Italiens & les Savoyards n'étoient pas des troupes ſur leſquelles on pût trop compter pour un jour de bataille. *Com. l. 5 c. 1.*

Le Duc partit de Bourgogne le 11 de Janvier, & arriva avec ſon armée à Beſançon le 22. Il l'y laiſſa repoſer quelques jours, & ſe mit enfin en campagne le 6 1476. *Cro. de*

de Fevrier. Il campa le 8 à Joi-
1475. gné en Franche-Comté, & entra
Com. l. 5. c. 1. dans le pays de Vaux dont les Suiſſes avoient preſque entiérement dépouillé le Comte de Romont & le Seigneur de Château-Guyon (*a*), qui en avoit partie du domaine utile.

Siége de Granſon. *Com. ibid.* Les Suiſſes réduits à ſe défendre, implorerent le ſecours des villes Impériales du Rhin autrefois leurs ennemies, mais étroitement attachées aux intérêts des Suiſſes, depuis que le Roi avoit conclu un traité d'alliance entre elles & ces peuples. Depuis cette alliance les Suiſſes les avoient aidées à recouvrer l'Alſace & le Comté de Ferrette. Les principales de ces villes étoient Bâle & Straſbourg. Les Suiſſes ne mettoient plus de diſtinction entre

(*a*) Louis de Chalons, Seigneur de Château-Guyon, Oncle du Prince d'Orange, & Chevalier de la Toiſon.

elles & eux, ils les appelloient *les nouvelles alliances*. Comme le tems étoit court pour faire des levées, ils ne purent assembler, tant des anciennes que des nouvelles ligues, que six mille hommes à pied & armés de coulevrines, espéce de fusils. Ils appelloient ces six mille hommes, des coulevriniers. Ils avoient de plus leurs places frontieres garnies, sur-tout celles qu'ils avoient conquises sur Romont, mais qui n'étoient pas de grande défense, aussi n'en firent-elles pas beaucoup. 1475.

Le Duc emporta presque d'emblée Lauzane & trois ou quatre petites places, que les Suisses avoient conquises sur Romont & Château-Guyon; puis s'avançant dans le pays, & le remontant jusqu'au lac d'Yverdon, il assiégea le 19 de Février Granson, ville sur le bord de ce lac,

1475. & qui avoit été auſſi de l'appanage du Comte de Romont. Comme elle ouvroit l'entrée dans la Suiſſe, ils y avoient jetté huit cens ſoldats choiſis pour la bien défendre.

Le Roi à Lyon. *Com. l. 5. c. 1.*

Le Roi, qui n'ignoroit rien de tout ce qui ſe paſſoit, étoit très-inquiet des événemens : ſage & prévoyant, il refléchiſſoit ſur les ſuites qu'auroit cette guerre, ſi le Duc de Bourgogne parvenoit à réduire la Suiſſe par la force. Il le voyoit allié étroitement avec le Duc de Milan, maître de diſpoſer des Etats du Duc de Savoye comme des ſiens propres, & de négocier avec le Roi de Sicile la ceſſion de la Provence. Si tous ces projets réuſſiſſoient, ſi en mariant la Princeſſe ſa fille avec le Duc de Savoye, il réuniſſoit tant d'Etats, il alloit former une Monarchie qui s'étendroit depuis l'Ocean juſqu'aux

extrêmités de la Friſe, & de la Hollande juſqu'à la Méditerranée. Le Roi ſe ſeroit trouvé enfermé dans ſon propre Royaume, & les François n'euſſent pu en ſortir que par mer. 1475.

Agité de ces triſtes penſées, il partit de Paris au commencement de Février pour le Lyonnois, afin d'être plus à portée d'obſerver tous les mouvemens du Duc & de prendre les meſures que les occurrences lui préſenteroient. Il menoit avec lui Comines, à qui peut-être il confioit ſes craintes, & par qui il faiſoit écrire toutes les inſtructions qu'il donnoit aux divers Agens, qu'il envoyoit de toutes parts pour traverſer ſourdement les opérations du Duc de Bourgogne, & pour retenir dans le devoir ou ſes ſujets ou les anciens alliés de la Couronne. Il envoya pluſieurs de ces Agens en Sa-

Cro. ſcan

Com. l. c. 1.

1475. voye & en Provence pour gagner la Ducheſſe de Savoye & le Roi de Sicile, ſoit en s'adreſſant à eux-mêmes, ſoit en gagnant quelques-uns de leurs Miniſtres, ou de leurs Favoris. Ses peines étoient inutiles à l'égard de la Ducheſſe, quoique ſœur du Roi, elle avoit peu d'inclination pour lui. De plus pouvoit-elle abandonner l'idée flatteuſe de faire épouſer la Princeſſe de Bourgogne à ſon fils? De le rendre par ce mariage l'un des plus puiſſans Souverains de l'Europe? Indépendamment d'une ſi grande vûe elle étoit fort attachée au Duc de Bourgogne, qui avoit pour elle les plus grands égards.

Le Roi de Sicile étoit encore plus éloigné d'entrer dans les vûes du Roi, que la Ducheſſe de Savoye. Le Roi, quoique ſon neveu, ne l'aimoit pas & ſe défioit beaucoup de lui; il l'avoit ſoup-

connu d'intelligence avec tous ſes ennemis. Il avoit fait ſaiſir le Duché d'Anjou ancien Patrimoine de ce Prince : dès le ſix d'Avril avant la deſcente des Anglois, il l'avoit accuſé du crime de leze-Majeſté, & avoit conſulté le Parlement ſur les procédures qu'il vouloit faire contre lui. Cet outrage contre un oncle, contre un Prince du Sang, contre un Roi, avoit ſi fort aigri le Roi de Sicile, que tout débonnaire qu'il étoit, il ne reſpiroit que vengeance. Loin d'écouter les remontrances que le Roi lui faiſoit faire, il envoyoit tout au Duc de Bourgogne, & ſe lioit de jour en jour plus étroitement avec lui. 1475. *Du Tillet.* *Com. l. 5. c. 1.*

Le Roi envoyoit ſecretement des Députés aux Suiſſes & aux villes Impériales pour les animer & les exciter à ſe défendre, tâchant de relever leur courage

1475. par des promeſſes. Il étoit embarraſſé pour faire parvenir ces Députés juſqu'en Suiſſe & ſur le Rhin. Il falloit paſſer par les Etats du Duc. Depuis qu'il avoit conquis la Lorraine, le Roi étoit réduit à faire déguiſer ces Envoyés en Mandians ou en Pélerins. Les villes Impériales ne donnerent pas dans ce piége, leurs Magiſtrats firent cette réponſe laconique, *dites au Roi que s'il ne ſe déclare ouvertement contre le Duc, nous allons nous accommoder avec lui, & que nous marcherons enſuite contre le Roi.*

C'étoit un des ſujets de crainte de Louis XI, il connoiſſoit la franchiſe de ces peuples & avoit d'eux une bien meilleure opinion que n'en avoit le Duc de Bourgogne. Cependant il étoit ferme dans la réſolution de ne plus ſe brouiller avec lui, & de ne pas attirer ſes armes dans le

Royaume, se défiant toujours de la plupart de ses serviteurs, les soupçonnant d'intelligence avec ce Prince, & se rappellant tous les maux que la maison de Bourgogne avoit excités en France depuis près d'un siécle. Ces diverses pensées le tourmentoient, il craignoit encore sur-tout que le Duc ne découvrît toute sa manœuvre, & qu'il ne surprît quelqu'un des Envoyés. 1475. *Cro. Spand.*

Le Duc de Bourgogne avec son artillerie battoit Granson sans relâche. Ce n'étoit pas une place à tenir long-tems devant une si puissante armée : les Suisses s'étoient assemblés & se pressoient pour empêcher leurs Compatriotes de succomber, mais ils n'userent pas d'assez de diligence ; les assiégés après une défense de huit jours furent obligés de se rendre à discrétion. De huit cens qu'ils étoient au commencement du siége- Bataille de Granson. *Com. l. 5. c. 1.*

1475. ge, ils se trouverent réduits à cinq cens douze. Le Duc indigné qu'une telle place eût osé se défendre contre une si grande armée, les fit tous pendre sans égard, ni à leur valeur, ni à leur grand nombre, qui devoit adoucir en cette occasion la rigueur des loix de la guerre: ordinairement cette rigueur ne s'étend qu'aux Chefs; mais tel étoit le caractere de ce Prince, toujours irrité qu'on osât lui résister.

Cro. Scand. *Tom. ibid.*

Cro. Scand. Dès le lendemain, le Duc marcha en avant sur la route qui conduit à Fribourg, sans néanmoins s'éloigner beaucoup de Granson. Il campa en-deçà des Montagnes, il choisit un camp très-avantageux, ayant à sa gauche le lac d'Yverdon, le reste du camp étant environné de ses chariots & de son artillerie, suivant sa coutume d'observer toujours dans ses marches & dans ses

Tom. l. 5. p. 1.

campemens toutes les précautions les plus ſages : Il ne pouvoit être attaqué dans ce camp, qu'à la honte de ceux qui l'entreprendroient, il ſçavoit que les Suiſſes s'approchoient, mais il en ignoroit le nombre. 1475.

Le premier de Mars, dès la pointe du jour, il envoya un détachement paſſer un défilé à l'entrée des montagnes, & au bout duquel il y avoit deux Châteaux dont ce détachement s'empara. On appelloit ce paſſage l'entrée de Saxe, & l'un des Châteaux ſe nommoit Vimarcon : le Duc mit cent hommes des Archers de ſa garde dans chacun. Un jeune Officier nommé Rozimbos commandoit les cent hommes jettés dans Vimarcon : le reſte du détachement rejoignit l'armée. *Cro. ſcand.* *Olivier de la Marche.*

Le jour même les Suiſſes arriverent à l'entrée des montagnes : ils n'étoient que ſix mille armés. *Cro. ſcand.*

1475. de coulevrines & sans Cavalerie, mais bien résolus de périr, jugeant que c'étoit fait de leur liberté, s'ils n'empêchoient l'ennemi de passer ces montagnes, unique défense de leur pays. Ils firent deux détachemens, ils investirent les deux Châteaux. Prévoyant que l'armée du Duc les viendroit secourir par le défilé, qui étoit entre son armée & ces Châteaux, ils dresserent une embuscade dans ce défilé; il y avoit des deux côtés des rochers escarpés, où ils poserent quelques-uns de leurs Fusiliers qu'on n'appercevoit point, & dans un petit bois qui se trouvoit vers le milieu du défilé, ayant à ses côtés les Châteaux investis.

Olivier de la Marche.

Le Duc de Bourgogne ayant appris l'arrivée de l'armée ennemie, & le péril où alloient se trouver ses gens enfermés dans les deux Châteaux, tint conseil

de guerre, proposa de marcher contre l'ennemi, il le mépriſoit & comptoit ſur ſa ſupériorité. Toutes les voix ſe réunirent pour s'oppoſer à aller attaquer les Suiſſes à l'entrée de ces montagnes, où la Cavalerie ne pouvoit agir, & où il y auroit pour les Bourguignons un déſavantage certain. 1475.

Le Duc fut ſourd à tous ces avis & n'écouta que la néceſſité de ſauver les deux Forts que les Suiſſes venoient d'inveſtir. Le 2 de Mars à la pointe du jour, il commanda au Prince d'Orange d'aller les ſecourir & d'attaquer les Suiſſes : ce Prince obéit, prit toute l'avant-garde qui pouvoit monter à quinze mille hommes, & paſſa le défilé ; il rencontra les Suiſſes dans une petite plaine à l'extrémité du défilé. Lorſqu'ils l'apperçurent, ils marcherent contre lui avec impétuoſité, & *Olivier de la Marche.* *Com. l. 5. c. 1.*

1475. firent tous en même tems leur
Cro. ſcand. décharge, qui renverſa morts la plûpart des Chefs des premiers rangs. L'avant-garde en fut troublée : au même inſtant les Suiſſes embuſqués dans le bois en ſortent, ceux qui ſont cachés dans les rochers ſe levent, tous tirent
Olivier de la Marche. à coup ſûr contre les Bourguignons ; l'épouvante, l'effroi & le déſordre ſe mettent parmi eux. Ils commencent à retourner ſur leurs pas pour rejoindre l'armée, Chefs & ſoldats tout fuit. Les Suiſſes les pourſuivent, mais de loin étant à pied. Les Bourguignons en rejoignant leur camp, y portent l'épouvante, &
Cro. ſcand. ſe renverſent ſur le corps de bataille, où eſt le Duc de Bourgogne. Les Suiſſes ſurviennent, entrent dans le camp, achevent d'y ſemer l'effroi : tout fuit preſque ſans combattre, quelques gens de qualité firent leur devoir, mais inutile-

ment, n'étant pas ſecondés. Le Prince de Tarente donna des marques de valeur & de fermeté. 1475.

Le Duc de Bourgogne dans l'état le plus violent fit les plus grands efforts pour arrêter & réunir les fuyards, mais en vain, l'arrieregarde étoit déja bien loin. *Com. l. 5. c. 3.*

Lui-même eſt entraîné par le torrent : ce Prince ne ſe trouva dans ſa fuite que lui cinquiéme, après s'être vu le matin à la tête de cinquante mille hommes : il tournoit de tems en tems la tête pour regarder le lieu de ſa défaite. On devoit dire de lui bien plûtot que du Roi Jean à la bataille de Poitiers, qu'en ce ſeul jour il avoit perdu l'honneur & les biens. Il courut toujours juſqu'à Joigné en Franche-Comté, diſtant du champ de bataille de huit lieues, qui en valent ſeize de France. *Com. l. 5. c. 1. Cro. Scand.* *Com. l. 5. c. 1. Cro. Scand.*

La journée de Granſon ne fut qu'une déroute, & l'effet d'une *Com. l. 5. c. 1.*

terreur panique, dont l'hiſtoire
1475. fournit quelques exemples, le
Dict. Hiſt. Duc n'y ayant perdu que ſept hommes d'armes, ſans compter la menue ſoldateſque, mais bien des gens de qualité y furent tués, & preſque tous au premier choc.
Com. l. 5. c. 1. Château-Guyon, oncle du Prince d'Orange, y périt : les Suiſſes gagnerent l'artillerie, le camp, toutes les tentes, les équipages de l'armée & des biens infinis.

Suite de la journée de Granſon.

Parmi tant de choſes précieuſes, ils y trouverent les pierreries, la vaiſſelle & les bagues du
Com. l. 5. c. 2. Duc de Bourgogne, monumens autrefois de ſon opulence, ce jour-là de ſon infortune & de la ſimplicité des vainqueurs. Ignorant le luxe & la magnificence des Cours, ils ne connurent pas le prix de leur butin. Ils en furent inſtruits dans la ſuite, mais alors ils l'étoient ſi peu qu'ils partagerent en pluſieurs piéces la ſuper-

be tente du Duc de Bourgogne. Ils prirent pour de l'étain toute la vaiſſelle d'argent du Duc. Le Suiſſe qui trouva le gros diamant du Duc, le plus beau de la Chrétienté, d'où pendoit une groſſe perle, ne ſçachant ce que c'étoit, le remit en ſon étui & le jetta ſous un chariot. Un moment après il revint le chercher & le vendit un florin à un Prêtre, qui n'étant pas plus habile que le vendeur, l'envoya aux Magiſtrats Suiſſes, il en reçut trois livres. Il échut à d'autres Suiſſes cinq autres gros diamans appellés *Balais*, qu'ils n'eſtimerent pas plus. Il y en avoit trois qu'on appelloit *les trois freres*. Le quatriéme étoit nommé *la hotte*, enfin le cinquiéme s'appelloit *la balle de Flandre*. C'étoit les plus belles & les plus groſſes pierreries qu'il y eût en Europe. Ils prirent goût dans la ſuite à tant de richeſſes ; cet immenſe butin 1475.

le Duc avoit donné un si mauvais exemple. Ils firent pendre le Commandant & les cent archers de la garde du Duc. 1475.

La garnison de Granson ne fut pas mieux traitée. La ville ayant été forcée de se rendre, les Suisses sentirent redoubler leur fureur en voyant encore pendus aux crenaux 512 de leurs compagnons. Ils firent enlever leurs corps pour les enterrer. Avec les mêmes cordes qui les avoient tenus attachés, ils pendirent toute la garnison Bourguignone qui ayant dû le prévoir, devoit périr les armes à la main ou obtenir la vie sauve.

Le Roi apprend le succés de Granson.

Ce fut au Puy en Vélay que le Roi apprit la déroute de Granson. Il en témoigna une joie extrême & ne fut fâché que du peu de soldats qu'avoit perdu le Duc de Bourgogne. Connoissant son caractere opiniâtre, il ne doutoit

Cro. scand. Com. l. 5 c. 1.

1475. pas qu'il ne raſſemblât bientôt ſon armée pour continuer l'exécution de ſes projets. Rempli d'inquiétude, le Roi partit peu de jours après pour Lyon. Il vouloit être plûtôt inſtruit des ſuites d'une guerre ſi intéreſſante.

Telle fut la journée de Granſon, premier échec que reçut le Duc de Bourgogne, qui juſques-là avoit retiré de toutes ſes entrepriſes, ou honneur ou profit. Quelle perte ne ſouffrit-il point ce jour-là pour n'avoir voulu ſuivre que ſon opinion & pour avoir mépriſé celle de tous ſes Chefs & de ſes principaux Serviteurs? Quel préjudice n'en reçut pas ſa maiſon? Une foule d'ennemis ſe déclara, qui la veille lui paroiſſoient intimement attachés, ou du moins qui gardoient les meſures que preſcrit la politique. Pour quel ſujet ce Prince entreprit-il une guerre ſi dangé-

reuſe? *Pour un chariot de peaux de mouton enlevees à un Suiſſe par le Comte de Romont.* 1475.

Pour ſurcroit de proſpérités (car le Roi mettoit de ce nombre les malheurs de ſes ennemis), il apprit que le Comte de Beaujeu ſon gendre avoit pris priſonnier le Duc de Nemours qui s'étoit révolté dans ſes terres, ou du moins qui y tranchoit du Souverain, & qui n'y recevoit aucuns ordres de la Cour. C'étoit la quatriéme révolte : le Roi haiſſoit perſonnellement ce Prince, quoiqu'allié de fort près à la Maiſon Royale. On diſoit que dans les troubles précédens, Nemours avoit conſpiré contre la vie du Roi, & dans les Traités qui avoient couvert ſes rébellions, Nemours avoit renoncé aux droits de ſa Pairie, & conſenti d'être jugé à la rigueur s'il récidivoit.

Le Duc de Nemours eſt pris dans Carlat. *Cro. ſcand. Catel. hiſt. de Languedoc.*

Ce fut le Comte de Beaujeu

qui fut chargé de l'expédition ; quoique son gendre, le Roi ne s'y fioit pas trop ; il lui donna du Châtel pour Lieutenant, & ordonna à Bressevire (*a*), l'un de ses plus intimes confidens, de ne quitter jamais le Comte & de ne le pas perdre de vue.

1475. *Brantome. Hommes illustres.*

Addit. à l'hist. de L. XI. L'expédition fut assez courte. Nemours assiégé dans Carlat en Auvergne, sa meilleure place, après une assez médiocre défense, & n'espérant point de diversion, jugea à propos de capituler & de se rendre à cette condition expresse qu'il auroit la vie sauvé. On trouva dans Carlat la Duchesse (*b*), qui accablée de douleur & de déplaisir, y étoit accou-

Cro. scand. Brantome, Hommes illustres.

(*a*) Jacques de Beaumont, Seigneur de Bressevire en Poitou, Conseiller & Chambellan du Roi, Lieutenant-Général en Poitou, Saintonge & Aunis, avoit épousé Jeanne de Rochechouard.

(*b*) Louise d'Anjou-Maine, Princesse du Sang.

chée

chée prématurément. Elle étoit sœur du Comte du Maine, & étoit généralement estimée. La prise de Carlat fut suivie de la soumission des Comtés de la Marche & de Castres, qui appartenoient au Duc. Il fut d'abord envoyé prisonnier à Vienne, & delà traduit à Pierre-Encise dans Lyon, où le Roi étoit. Ce Prince désavoua hautement Beaujeu, de la condition qu'il avoit accordée à Nemours. Si Beaujeu l'avoit fait sans pouvoir, il étoit inexcusable; mais Nemours l'étoit bien plus de ne pas prendre de plus grandes suretés, lorsqu'il s'agissoit de ses jours, sur-tout connoissant le génie implacable du Roi & sa haine pour lui.

1475. *Cro scand. Catel. Cro. scand.*

Brantome Hommes illustres.

Le bruit de la bataille, ou plutôt de la déroute de Granson, fut bientôt répandu par toute l'Europe, sur-tout chez les Princes voisins. Il y en eut peu qui n'en ressen-

1476. Pâques le 14 d'Avril. Le Duc de Milan quitte l'alliance du Duc de

1476. Bourgogne. tissent de la joie : la crainte ou l'envie les avoient indisposés contre le Duc de Bourgogne. La Duchesse de Savoye (*a*) fut la seule qui prit part à la disgrace de ce Prince, dans la supposition qu'elle éloignoit le mariage de la Princesse Marie avec le Duc de Savoye son fils. Cependant l'humiliation du Duc de Bourgogne pouvoit le déterminer plus promptement à une alliance convenable à tant d'égards, sur-tout par la proximité des deux Etats.

Mém. de Com. 1723. t. 5.

Le Duc de Milan (*b*) Prince habile & éclairé, regarda l'affaire de Granson dans un autre point de vûe. Il perdit les idées qu'il avoit de la grandeur & de la sagesse du Duc. Que ne lui restoit-il point à craindre de tant d'ennemis si redoutables? du Roi sur-

(*a*) Madame Iolande de France, sœur du Roi.

(*b*) Galeas-Marie Sforce.

tout qui épioit ſans ceſſe les momens de l'attaquer ? Le Duc de Milan mieux inſtruit peut-être des engagemens du Duc avec la Ducheſſe de Savoye, ſe perſuada qu'il l'amuſoit & même qu'il avoit de pernicieux deſſeins contre le Milanois. Il apprit les intelligences qu'il entretenoit avec le Roi de Naples (*a*) ſon ennemi déclaré, & avec quels honneurs il avoit reçu dans ſon camp le Prince de Tarente ſecond fils de ce Roi, qui aſpiroit ouvertement à la Princeſſe de Bourgogne. 1476.

Frappé de toutes ces idées, le Duc de Milan commença de déteſter le traité qu'il avoit ſigné depuis deux mois ſeulement avec le Duc ; traité qui ne pouvoit que lui être déſavantageux : il avoit été l'ouvrage de la crainte & ſigné à Moncalier le 30 de Janvier

(*a*) D. Fernand I. d'Arragon.

1476. dans la Chambre de la Ducheſſe de Savoye, qui s'étoit portée pour Médiatrice entre les deux Princes. Le Duc de Milan avoit renoncé à l'alliance de la France en ſe liguant avec le Duc envers & contre tous, en s'obligeant à lui fournir quatre cens hommes d'armes. Il avoit fait plus; en exécution de ce Traité il avoit joint ſes troupes à celles de la Ducheſſe qui étoit entrée dans le traité, tant en ſon nom qu'au nom du Duc ſon fils, & le Duc de Bourgogne avoit reçu un renfort de cinq mille hommes tant Savoyards que Milanois qui l'avoient joint à Lauzane un peu avant Granſon.

Le Roi n'avoit ignoré aucune de ces particularités & avoit été très-ſurpris de l'ingratitude du Duc de Milan: ſans compter l'étroite alliance qui ſubſiſtoit depuis long-tems entre la France & le Milannois, le Roi avoit comblé

races & de bienfaits ce Duc
1476.
Il croyoit ſon plus cher allié.
I l'avoit ſoûtenu contre le Duc
d'Orléans qui à juſte titre ſe pré-
Mi doit héritier du Duché de
lan.

Le malheur du Duc de Bourgogne devant Granſon, ouvrit tout à coup les yeux au Duc de Milan. Il crut voir la puiſſance du Duc anéantie, & le Roi juſtement irrité, lui retirer ſa protection, & employer même ſes forces pour rendre juſtice à la Maiſon d'Orléans. Effrayé de ces dangers que la peur groſſiſſoit, il fit partir ſur le champ un Bourgeois de Milan qu'il envoya en Ambaſſade au Roi pour lors à Lyon. Cet Ambaſſadeur fut adreſſé à Comines, qui reçut ordre du Roi de l'entendre malgré tous les ſujets de mécontentemens du Roi ſur la conduite du Duc.

L'Ambaſſadeur diſſimulant les

1476. craintes de ſon Maître & même le traité de Moncalier, parla comme ſi ce Prince eût encore été dans l'Alliance du Roi. Il dit que le Duc de Milan avoit appris que Sa Majeſté devoit avoir auprès d'Auxerre une entrevue avec le Duc de Bourgogne pour conclure la Paix : que cette Paix étoit très-contraire aux intérêts du Duc de Milan, à ceux même de ſa Majeſté ; il en alléguoit pluſieurs raiſons aſſez dépourvues de ſolidité ; mais pour les rendre meilleures, il offroit de la part de ſon Prince cent mille ducats au Roi, s'il vouloit ne pas faire la Paix avec le Duc de Bourgogne.

Comines fit ſon rapport au Roi qui fit venir dans ſa chambre l'Ambaſſadeur, auquel ſans autre cérémonial, Comines étant ſeul préſent, il répondit ſur les propoſitions faites à Comines : *Dites à votre Maître que je ne veux point*

de ſon argent, que j'en léve une fois l'an, trois fois plus que lui. Quant aux différends que j'ai avec le Duc de Bourgogne, ſi je continue à lui faire la guerre, ou ſi je veux la finir par une Paix, j'en ferai ce qu'il me plaira. Mais ſi le Duc de Milan ſe repent d'avoir quitté mon alliance pour en contracter une avec le Duc, je veux bien l'oublier, & renouveller celle qui étoit entre nous. 1476.

L'Ambaſſadeur fut auſſi ſurpris que charmé de cette réponſe. Il admira la générosité du Roi qui refuſoit une ſomme ſi conſidérable: muni de pouvoirs ſuffiſans, il accepta les offres de Louis XI. On copia le précédent traité entre les deux Princes, & on publia ſolemnellement dans Lyon le renouvellement d'alliance entre la France & le Milanois.

Jamais négociation de cette importance n'avoit été conclue en

1476. si peu de tems. Huit ou dix heures suffirent pour la terminer. Aussi n'y eut-il jamais de Prince qui eût le coup d'œil si fin que le Roi pour ménager ses intérêts. Il étoit d'une grande conséquence pour lui de s'assurer du Duc de Milan, il en avoit reçû & pouvoit encore en recevoir dans les occasions beaucoup de secours, & voulant se l'attacher, il n'avoit garde d'exiger de lui un argent qui malgré les offres qu'il en faisoit, lui eût laissé dans le cœur du regret & de l'aliénation. L'Ambassadeur s'en retourna avec un autre que le Roi envoya au Duc de Milan pour être présent à la ratification du traité & au serment que le Duc devoit faire d'observer religieusement ce renouvellement d'alliance. Tel fut le premier effet que produisit l'adversité du Duc; en un moment elle changea les dispositions de tous ses voisins.

Une autre Ambaſſade embarraſſa plus le Roi. Ce fut celle des Suiſſes, qui fiers de la victoire de Granſon envoyoient la luinotifier, & le ſolliciter de les ſecourir dans la ſuite de cette guerre. Il éluda la réponſe ſur ce ſecond chef, & pour adoucir les délais qu'il avoit apportés à ce ſecours, il les combla d'honneurs & de préſens, rempliſſant d'argent les bourſes des Députés, y ajoutant quantité de vaiſſelle d'argent, des robes de ſoye, & promettant d'augmenter du double la penſion de vingt mille florins du Rhin qu'il payoit tous les ans aux Cantons. Appas invincibles pour les Suiſſes qui n'en découvroient pas les ſecrets motifs. Les Ambaſſadeurs s'en retournerent ſatisfaits, & vantant à leurs compatriotes les libéralités & l'affabilité du Roi.

1476. Ambaſſade des Suiſſes. *Com. l. 5. c. 2.*

L'arrivée de Contay à Lyon ne fut pas moins agréable au Roi, Députation de Contay au Roi.

conclue entre les deux Princes. 1476.
Il y ajouta des excuſes ſur ce que le Duc ne s'étoit pas rendu à l'entrevûe projettée auprès d'Auxerre & des aſſurances qu'il iroit dans le lieu marqué & dans tout autre que le Roi voudroit choiſir, au moindre ſigne de ſa volonté.

Le Roi le reçut avec bonté, lui fit mille careſſes & lui accorda ſans balancer tout ce qu'il demandoit; il n'avoit garde de heurter la paſſion d'un Prince qu'il jugeoit aiſément être irritée. Il comprenoit qu'il n'étoit pas tems de l'attaquer, que la fidélité de ſes ſujets étoit à toute épreuve, qu'il auroit bientôt réparé ſes forces & qu'il s'opiniâtreroit à tirer vengeance des Suiſſes. Le Roi vouloit voir l'événement, ſans fournir à aucun des deux Partis, ni des occaſions de diſcontinuer cette guerre, ni de s'accorder.

Contay s'en retourna ſatisfait,

1476. mais il put juger des disposition où étoit cette Cour, par les railleries qu'il entendit qu'on faisoit dans tout Lyon de l'avanture de Granson, & par les vers qu'on y chantoit publiquement à la louange des Suisses, & dans lesquels le Duc n'étoit pas épargné.

Légat du Pape à Lyon. Pro. Scand.

Il sembloit que le Roi tint à Lyon des espèces d'Etats, où la plûpart des Souverains de l'Europe venoient lui faire la Cour. Le Cardinal Riaire, neveu du Pape Sixte IV. & Légat *à latere*, s'y rendit en partie pour se raccommoder avec le Roi qui avoit désaprouvé quelques entrepriſes faites Dict. Hist. à Avignon par le Légat contre l'Archevêque de Lyon, chargé de la Légation d'Avignon. Le Légat avoit aussi prétendu faire valoir quelques droits litigieux du Pape sur le Comté de Valentinois. On ne sçait pas trop quels ils étoient, à moins que la Maison

de Savoye ne lui en eût fait ceſſion. Le Légat (*a*) un peu vif avoit porté les choſes ſi loin: que de Guerre qui commandoit dans ce Comté, avoit eu recours aux armes pour ſoûtenir les intérêts du Roi. Le Légat négocia longtems à Lyon, avant de pouvoir adoucir Louis XI. Il y réuſſit enfin, & ſe raccommoda avec l'Archevêque de Lyon. 1476.

Le Roi termina pendant ſon ſéjour à Lyon pluſieurs autres affaires ; il rétablit dans tous ſes biens le Seigneur de Duras (*b*), ſur qui le feu Roi les avoit confiſqués en 1452, à cauſe de la liaiſon de Duras avec les Anglois: il permit à Caſtelnau (*c*) de relever ſon château auſſi raſé ſous le feu Roi. P. Anſelme.

Dans ſes momens de loiſir, le

(*a*) Pierre II.
(*b*) Guillaume de Durfort.
(*c*) Brandelis de Caumont.

1476. Roi s'attachoit aux belles lettres: le desir de les voir fleurir l'avoit engagé d'attirer en France Galeotus-Martius, auteur célébre, né à Narni, & qui avoit illustré la Cour de Mathias Corvin, Roi d'Hongrie, le Mécéne de son siécle. Martius arriva à Lyon, mais ce fut si malheureusement qu'en descendant de cheval pour saluer le Roi qui par hasard se trouva dans le lieu où Martius arrivoit, il se troubla & tomba. Comme il étoit très-gros & très-pesant, il se rompit le cou & mourut sur le champ.

Réconciliation du Roi avec le Roi de Sicile.

Testament du Roi de Sicile.

La plus importante affaire que le Roi termina à Lyon, fut sa réconciliation avec le Roi de Sicile (*a*) son oncle, qu'il avoit aliéné par plusieurs outrages en suivant toujours son caractère inquiet, défiant & son projet de ne souffrir personne qui ne fût

(*a*) René d'Anjou.

dans ſa dépendance ou dans l'abaiſſement. Réconciliation qui conduiſit dans la ſuite à l'un des plus heureux événemens, & qui contribua le plus à la puiſſance de la Monarchie. 1476.

René n'étoit né que le ſecond fils de Louis II. Roi de Sicile, Duc d'Anjou & Comte de Provence. La fortune parut d'abord répandre toutes ſes faveurs ſur ce jeune Prince qui n'avoit eu pour appanage que le Comté de Guiſe. Louis Duc de Bar ſon oncle, lui donna le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, lui fit épouſer la Ducheſſe de Lorraine, & l'inſtitua ſon héritier. Peu de tems après Louis III. ſon frere mourut, & lui laiſſa tous ſes droits ſur les Royaumes de Sicile & d'Arragon ; il régna même quelque tems avec aſſez de gloire dans Naples. Jean Duc de Calabre ſon fils aîné, Prince le

1476. plus accompli de ſon ſiécle, fut quelque tems le maître d'une partie du Royaume d'Arragon. René fut chaſſé de Naples par le Roi d'Arragon ; ſon fils aîné mourut à Barcelonne, & ſon petit-fils à Nancy, après avoir perdu la Catalogne ; il lui reſtoit encore de beaux débris de ſa fortune, le Comté de Provence, les Duchés d'Anjou & de Bar. Le Roi à qui il étoit devenu ſuſpect, ſans que les cauſes en ſoient trop connues, ſe ſaiſit des châteaux de Bar & d'Angers, les ſeuls qui fuſſent de quelque conſidération, & ſe propoſoit même de lui faire faire ſon procès : conduite trop rigoureuſe envers un oncle revêtu de la dignité royale.

Com. preuv. du cinquiéme livre.

René accablé d'années & d'infirmités, ſongea à diſpoſer des Etats & des biens qui lui reſtoient. Il fit ſon teſtament le 22 de Juillet 1474, & inſtitua pour ſon

héritier dans la Provence, dans le Duché d'Anjou, dans ſes droits ſur les couronnes de Naples & d'Arragon, Charles d'Anjou, Comte du Maine, fils de ſon frere & qui prenoit déja le titre de Duc de Calabre, affecté aux héritiers préſomptifs du Royaume de Naples. Il détacha de ſon hérédité le Duché de Bar, en faveur du Duc de Lorraine fils de ſa fille, & le Marquiſat de Pont-à-Mouſſon, qu'il légua à Jean d'Anjou, ſon fils naturel. Il pourvut auſſi à la ſûreté du Douaire de la Reine Jeanne de Laval ſa ſeconde femme, & fit pluſieurs autres legs pour les Princeſſes de ſa maiſon & pour les pauvres, le tout avec beaucoup de prudence & de piété. 1476.

Ce teſtament, quoique ſecret, tranſpira. Le Roi n'en devoit pas être mécontent, toutes les diſpoſitions en étoient juſtes, le Com-

1476. te du Maine héritier institué étoit un Prince infirme & sans enfans. Il vivoit à la Cour, il étoit aisé par les graces dont on pouvoit le combler, de le disposer à donner après sa mort le Comté de Provence à la Couronne. Ces vûes, quoique dans le goût de la plus saine politique, ne purent modérer le ressentiment de Louis XI. contre son oncle qu'il soupçonnoit d'intelligence avec ses ennemis. Il ne le ménagea point & l'indisposa tellement, que ce vieux Prince tout amateur qu'il étoit du repos, pensa à changer son testament, & à se choisir un héritier qui fît repentir le Roi de sa conduite injurieuse.

Com. l. 5. c. 2. Le Duc de Bourgogne fut instruit de cette disposition & se hâta d'en profiter. Rien ne lui convenoit mieux dans le projet qu'il avoit formé de marier la Princesse sa fille avec le Duc de

Savoye. Il fit entrer dans ſes vûes la Ducheſſe de Savoye qui s'y prêta avec joie, croyant travailler pour ſon fils. Le Roi de Sicile étoit en Provence; il fut aiſé de traiter avec lui, & de gagner Coſſa (*a*) ſon premier Miniſtre, en qui l'on trouva bien plus de facilité qu'on ne penſoit. Il eſt vraiſemblable qu'il n'y eut ſorte de faveurs & d'honneurs qu'on ne promît au Prince & au Miniſtre; les choſes furent portées au point que le Roi René promit de révoquer ſon teſtament, d'inſtituer par un nouveau le Duc de Bourgogne, & de le mettre dès-à-préſent en poſſeſſion de la Provence; rien n'étoit plus flatteur pour le Duc. Riche & ambitieux, juſqu'où ne pouvoit-il point porter ſes eſpérances? Les plus raiſonnables étoient de faire valoir tous 1476.

(*a*) Jean de Coſſa, originaire du Royaume de Naples, & grand Sénéchal de Provence.

1476. les droits de la Maiſon d'Anjou ſur les couronnes de Naples d'Arragon, & l'Italie eût-elle réſiſté à ſa puiſſance, s'il l'eût tenue comme enfermée entre le Piémont, le Royaume de Naples & la Méditerranée, dont l'Empire lui eût été alors comme aſſuré ?

Il ne perdit pas un moment à profiter de la bonne volonté du Roi René. Il marchoit alors contre les Suiſſes, il chargea Château-Guyon, (*a*) frere du Prince d'Orange, de paſſer en Piémont, d'y lever des troupes & de les conduire en Provence pour prendre poſſeſſion de cette Province du conſentement de René ; mais avant que cette levée fût achevée, on reçut la nouvelle de la journée de Granſon ; le Comte de Breſſe, partiſan déclaré du Roi, eut quelques avis des deſſeins de

(*a*) Hugues de Chalons.

Château-Guyon, & crut être avoué de Louis XI. s'il les faiſoit échouer. Il ſe mit en campagne, pourſuivit Château-Guyon, qui avec peine ſe ſauva ainſi que ſes principaux Officiers. Son tréſor même tomba entre les mains du Comte qui ignoroit que tout cela ſe fît de concert avec le Roi de Sicile. 1476.

La Ducheſſe de Savoye étoit toujours affligée du malheur du Duc, dans la crainte que ce ne fût un obſtacle au mariage projetté. Ferme dans ſon alliance, elle fit partir des députés pour aller à Aix inſtruire le Roi de Sicile de ce qui s'étoit paſſé en Suiſſe, & pour l'engager à perſiſter dans ſes engagemens. Ces députés étoient Provençaux & apparemment Partiſans du Duc de Bourgogne. Leur marche fut ſi malheureuſe, qu'ils tomberent avec leurs inſtructions dans un

1476. parti François. Elles furent envoyées au Roi qui par là fut instruit de la négociation du Roi René avec le Duc, & qui connut alors à quel péril l'exposoient les mauvais traitemens qu'il avoit faits au premier.

Se hâtant d'y rémédier, il donna ordre qu'on conduisît un petit corps de troupes sur les frontiéres de Provence, pour intimider le Roi René, pour agir même, s'il étoit nécessaire. En même tems il envoya des Ambassadeurs à ce Prince ; ils étoient chargés de le prier de venir trouver le Roi à Lyon, avec assurance qu'il seroit reçu favorablement, & avec ordre de lui dire qu'en cas de refus, le Roi employeroit ses armes pour se faire obéir. Le Roi de Sicile ayant le cœur encore ulcéré des injures qu'on lui avoit faites, eut beaucoup de peine à s'y déterminer ; mais les Ambassadeurs négocie-

rent avec tant d'adreſſe & d'habileté, qu'enfin il s'y réſolut: les troupes prêtes à entrer dans ſon pays, n'y contribuerent pas peu. 1476.

Le Roi reçut ce Prince avec les plus grands honneurs, & l'accabla de careſſes, non ſans y mêler des reproches ſur ſon intelligence avec le Duc de Bourgogne, ſur le deſſein qu'il avoit eu de l'inſtituer pour ſon héritier & de lui livrer la Provence. Le Roi de Sicile eût peut-être été aſſez embarraſſé pour répondre à ces reproches. Mais Coſſa ſon premier Miniſtre, qui avoit autant d'eſprit que de jugement, ſur-tout cette franchiſe qui ſied ſi bien à un certain âge lorſqu'elle eſt jointe à la probité, prit la parole, & dit au Roi avec une noble hardieſſe: *Sire, il eſt très-vrai que le Roi mon maître & votre oncle, a offert au Duc de Bourgogne de l'inſtituer pour ſon héritier, ſelon l'avis de tous ſes*

1476. *ſerviteurs, ſur-tout par mon conſeil; nous avons conſidéré que vous, Sire, qui êtes fils de la Reine ſa ſœur, & par conſéquent ſon propre neveu, avez manqué de conſidération pour lui, avez pouſſé la dureté juſqu'à le dépouiller des Châteaux de Bar & d'Angers, à le maltraiter dans toutes ſes autres affaires; nous avons donc exprès entamé cette négociation qui appelle le Duc à ſa ſucceſſion, afin que votre Majeſté en fût inſtruite; qu'elle rentrât en elle-même, & que ſe reſſouvenant que le Roi mon Maître eſt ſon oncle, elle ſe diſpoſât à réparer le paſſé, & à lui rendre la juſtice qui lui eſt due. Mais dans le fond, nous n'avons jamais eu intention de conclure cette affaire & de la mener à ſa perfection.*

Le Roi qui aimoit la vertu lorſqu'il pouvoit l'accommoder avec ſes intérêts, prit en bonne part ce

ce diſcours libre de Coſſa, & connoiſſant qu'il étoit le maître de l'eſprit & des actions du Roi de Sicile, il donna à Coſſa la carte blanche pour terminer tous les différends qu'il avoit avec ce Prince. Tous les griefs furent réparés ; on prodigua de grandes ſommes d'argent au Roi de Sicile & à tous ſes Serviteurs. La réconciliation fut parfaite. Le Roi de Sicile rompit le Traité commencé avec le Duc & l'abandonna. Il fut remis en poſſeſſion des deux Châteaux, & eut main-levée de la ſaiſie qui avoit été faite du Duché d'Anjou. Le Roi continua ſes faveurs & ſes careſſes à ce vieux Prince, & n'oublia rien pour lui procurer toutes ſortes dedive rtiſſemens. 1476. *Cro. ſcand.*

Coſſa travailloit avec le Conſeil. On liquida toutes les ſommes dues par le Roi de Sicile pour les ſecours d'hommes & d'argent que *Com. preuv. du ſeptiéme livre.*

1476. le Roi avoit fournis en Catalogne au feu Duc de Calabre, fils de ce Prince, & pour les jouiſſances cédées au ſecond Duc de Calabre, fils du premier, lorſque ſon mariage avoit été arrêté. Il y a apparence dans le deſſein où l'on étoit de regagner ce Prince, qu'on ne lui tînt rigueur ſur rien.

Du Tillet invent. de Bourbon.

Le Duc de Bourbon prit ce tems pour régler auſſi les prétentions qu'il avoit contre le Roi de Sicile, au ſujet de la dot de Marie de Bourbon, ſœur du Duc, femme du premier Duc de Calabre dont il ne reſtoit plus d'enfans. Le Roi René céda les jouiſſances du Grenier à ſel de Berre en Provence juſqu'au parfait payement.

Toutes ces affaires réglées, les deux Rois ſe ſéparerent dans la plus étroite intelligence. Le Roi de Sicile retourna à Aix dans l'eſpoir d'achever ſes jours tranquillement.

Un autre accommodement ſe négocioit encore pendant le ſéjour du Roi de Sicile, preſque auſſi important, mais bien moins ſincere. C'étoit entre le Roi & la Ducheſſe de Savoye ſa ſœur, tous deux fins, diſſimulés & politiques. Perſuadée que le Duc ſe releveroit bientôt de ſa diſgrace, la Ducheſſe vouloit demeurer attachée à ſes intérêts, mais elle ne vouloit pas courir les riſques des accidens. Pour ſe préparer une reſſource en cas qu'ils fuſſent contraires, elle envoya ſécrettement au Roi un de ſes Gentilshommes nommé Montigny, pour rétablir la confiance qui devoit être naturellement entre un frere & une ſœur, & excuſer ſon alliance avec le Duc.

1476. Négociation avec la Ducheſſe de Savoye. *Com. l.* 5. c. 2.

Comines eut ordre d'entendre Montigny, qui alléguant pluſieurs griefs, ſource des mécontentemens de la Ducheſſe, dit qu'elle

vouloit bien les oublier, ſi le
1476. Roi les vouloit réparer, & qu'elle deſiroit qu'il ſe fît entr'eux une véritable réunion. Le Roi n'avoit garde de rejetter ces propoſitions: il promit de ſatisfaire la Ducheſſe & ajouta qu'il répandroit ſur elle avec joie ſes graces & ſes faveurs. Il l'invita à ſe rendre auprès de
Com. l. 5. c. 9. lui, & renvoya Montigny avec cette réponſe favorable.

La Ducheſſe ne ſe laiſſa pas perſuader; elle s'applaudit ſeulement d'avoir en quelque ſorte appaiſé le Roi, & de pouvoir en cas de beſoin reprendre les erremens de cette premiere démarche. Elle étoit ſi liée avec le Duc qu'elle avoit agréé pour les deux Princeſſes (*a*) ſes filles, la recherche de deux favoris de ce Prince, & qu'il honoroit d'une confiance particuliere, Chateau-

(*a*) Louiſe & Marie de Savoye.

Guyon & Neuchâtel (*a*). Cependant ſa politique n'échappa point au Duc de Bourgogne qui avoit par tout des eſpions, ſur-tout à la Cour de Savoye; il fut informé du voyage de Montigny, & ſe douta des vues ſecrettes de la Ducheſſe. 1476.

Le Duc de Bourgogne ſe diſpoſe à continuer la guerre contre les Suiſſes. *Com. l. 5. c. 5.*

Ce Prince étoit toujours inconſolable de l'affront qu'il avoit reçu à Granſon. C'étoit le premier malheur qui lui étoit arrivé, & qui avoit eu des circonſtances humiliantes. Sa douleur fut ſi profonde qu'il ſe livra à une triſteſſe & une mélancolie dangéreuſe. Il négligeoit le ſoin de ſa propre perſonne, juſqu'à laiſſer croître ſa barbe avec indécence; il étoit animé d'un tel dépit & d'une ſi grande colere, que ſon eſprit en étoit troublé.

Il étoit ſur tout agité d'un de-

(*a*) Philippe d'Hocbert, fils de Rodolphe Comte de Neuchâtel.

1476. ſir furieux de ſe vanger, c'étoit le ſeul objet de ſes penſées & de tous ſes mouvemens. Il avoit perdu à Granſon très-peu de ſoldats; la plûpart de ceux qui s'étoient écartés le jour de la déroute, avoient rejoint l'armée. Il reſta quelque temps dans le Comté à la raſſembler & à la groſſir avec le Prince de Tarente qui lui tenoit toujours compagnie. Après pluſieurs campemens, il étoit retourné dès le 14 de Mars, à Lauzane dans les Etats de Savoye où il donna audience à un Ambaſſadeur de l'Empereur; il y étoit reſté juſqu'au ſix d'Avril, faiſant faire pluſieurs marches à ſes troupes qu'il fit camper auprès de Lauzane pour s'approcher toujours de la Suiſſe.

Cro. de 1400.

Com. l. 5. c. 5. Il ſuccomba enfin à tant d'agitations & à l'impétuoſité de la paſſion qui tourmentoit ſon corps & ſon eſprit; il tomba malade:

Catto ſon Médecin le réduiſit à ne plus boire de vin, & à ne prendre que de la ptiſane. 1476.

Ce régime qui ne diminuoit rien de ſa profonde triſteſſe, changea entiérement ſa complexion naturellement robuſte ; il s'affoiblit à un point qu'il ſembloit que la chaleur naturelle lui manquoit. Catto paſſa d'une extrêmité à l'autre, il lui fit boire ſon vin pur, & le plus fort ne l'étoit pas trop : c'étoit ſur tout vers le cœur que ſa foibleſſe paroiſſoit ; pour y faire retourner le ſang, on allumoit des étoupes, on les mettoit dans des ventouſes & on les lui paſſoit vis-à-vis du cœur. Catto joignit à ces remédes des diſcours agréables & même de bons conſeils. Il n'oublioit rien pour adoucir ce caractere & cette humeur violente. Il l'obligea de ſe faire raſer ; enfin la ſanté de ce Prince ſe rétablit, mais il ne recouvra pas C. 4. C. 5.

1476. la même force d'esprit & le même jugement. Il n'eut plus ni la même prudence ni la même conduite qu'il avoit montrée auparavant, c'étoit tout un autre Prince dont le bon sens étoit extrêmement diminué. Exemple redoutable de l'effet des passions sur l'esprit & le caractere des hommes.

Cro. de 1400. Le Duc resta à Lauzane jusqu'au premier jour de Mai ; sa santé rétablie, il reprit plus vivement les projets de la guerre des Suisses, qui n'étoit jamais sortie de son esprit, même au plus fort de sa maladie. On croit que dès le commencement d'Avril, craignant que le Roi ne profitât de sa défaite pour rompre la trève, il avoit envoyé vers le Duc de Bretagne lui demander du secours. Du moins Campobache parut-il à la Cour de ce Prince sous prétexte d'un pélérinage. Le Duc

de Bourgogne ne pouvoit choisir un plus mauvais Agent. On a vu que depuis long-tems Campobache étoit mal disposé pour ce Prince dont la prévention pour cet étranger alloit jusqu'à l'aveuglement. 1476.

Le Duc n'étoit pas moins irrité contre les villes Impériales du Rhin que contre les Suisses, d'autant plus que les soldats qu'elles avoient fournis étoient plus disciplinés & plus aguerris qu'eux. Aussi se livrant à tout son ressentiment, il se proposa d'abord d'assiéger Strasbourg. Comprenant la difficulté de l'entreprise, il envoya en Flandre douze Commissaires à la tête desquels étoit le Chancelier Hugonet. Ils manderent les Députés des Etats de Flandre & de Brabant, du moins ceux des Villes principales, comme Gand, Lille & Bruxelles, dont l'exemple eût entraîné les

1476. autres. Les Commiſſaires leur dirent que le Duc prétendoit tirer une vengeance mémorable de l'affront qu'il avoit reçu à Granſon, & qu'il comptoit ſur un puiſſant ſecours de leur part ; qu'il eſpéroit qu'ils lui accorderoient le ſixiéme de leur revenu & le ſixiéme des hommes de leur Province, qui fuſſent en état de porter les armes.

Les Députés répondirent ſans ménagement, que le Duc étoit leur Seigneur & leur Prince ; qu'ils étoient diſpoſés à faire pour lui tout ce qui dépendroit d'eux : que s'il étoit preſſé par les Suiſſes & par les Allemands, de maniere qu'il fût en quelque danger de ſa perſonne, ils ſacrifieroient leur vie & leurs biens pour l'en tirer, & pour le ramener en ſûreté dans ſes Etats, mais que s'agiſſant d'une guerre ſuſcitée par l'ambition ſeule, ils étoient très-réſolus de

ne lui accorder ni hommes ni argent. 1476.

Le Duc ne put donc employer que les forces ſeules qu'il avoit pour continuer la guerre des Suiſſes. Elles étoient encore grandes. Dans la revûe qu'il en fit, il trouva vingt-trois mille ſoldats ſoudoyés, ſans compter ceux qui ſuivoient l'armée pour le ſervice de l'artillerie. Il avoit les auxiliaires de Savoye, ceux de Milan qui n'avoient point encore été rappellés. Il lui vint un petit renfort d'Anglois qu'on lui avoit envoyé de Calais. *Com. l. 5. c. 3.*

Guerre avec l'Eſpagne. *Mariana.*

Pendant que le Roi obſervoit ſi curieuſement les ſuites de tous ces mouvemens, ſe contentant de faire des vœux pour les Confédérés, & n'oſant ſe commettre de front avec le Duc, la trève conclue avec les Rois de Caſtille & d'Arragon expira & les hoſtilités recommencerent. On

1476. dit même qu'un Partisan François en prévint l'expiration, qu'il entra en Catalogne, où il fit de grands ravages, & où il prit d'assaut la petite ville de Saint Laurent. A cette nouvelle le Roi D. Juan quitta les Etats qu'il tenoit à Sarragosse, & fit publier un Edit pour faire prendre les armes à tous ceux de ses sujets en âge de les porter, comme si la Monarchie eût été dans le plus grand danger. Malgré ces apprêts, la trève finie, un corps d'armée prit Salces en Catalogne, & assiégea Lébia dans le Lampourdan. Une nouvelle trève mit fin à leurs entreprises. Les conquêtes restèrent au Roi & assurerent la tranquillité du Roussillon & de la Cerdagne.

En Castille les Généraux françois profitant de l'absence du Roi, D. Fernand occupé au siége de Zamora, ville qui tenoit pour le

Roi de Portugal, allerent former le ſiége de Fontarabie. Il y eut là une action vive. Le Comte de Salines qui défendoit la place fit une ſortie vigoureuſe, nettoya la tranchée, encloua le canon & mit le feu aux machines des Aſſiégeans ; mais s'étant remis de leur ſurpriſe, ils retomberent ſur les Caſtillans, le combat fut long & opiniâtre ; enfin les François, quoiqu'avec beaucoup de perte, repouſſerent le Comte & prirent plus de précaution pour continuer le ſiége. 1476.

Aux premieres nouvelles de cette guerre, le Roi étoit retourné en Touraine afin de pourvoir à tous les beſoins de ſon armée, ce fut au commencement de Mai. Le Duc de Bourgogne ne perdoit pas un moment ; ſon armée rétablie, ainſi que ſa ſanté, il ſe mit en campagne, & prit ſon chemin par la Sayoye pour entrer en

Siege de Morat. *Cro. ſcand.* *Cro. de* 1400.

1476. Suiſſe. Le 7 de Juin il campa à Motta, & marchant avec ſon armée en front de bandière, il arriva le 9 devant Morat, petite ville à deux lieues de Berne, que les Suiſſes avoient conquiſe ſur le Comte de Romont, & qu'ils avoient médiocrement fortifiée. Le Duc l'aſſiégea dans les formes, la garniſon ſe défendit, aſſurée d'être ſecourue.

Com. l. 5. c. 2. Les Suiſſes avoient prévû l'orage; ſans s'enorgueillir du ſuccès de Granſon, ils avoient fait les plus grands efforts pour réſiſter à l'ennemi. Fiers de l'alliance du Roi, & n'ignorant pas ſes diſpoſitions ſecrettes, ils avoient fait de grandes levées chez eux. Outre les ſecours qu'ils tirerent des villes du Rhin, ils avoient fait une ligue avec pluſieurs villes Impériales, entr'autres avec Nuremberg & Francfort ſur le Mein alors très-puiſſantes. Toute l'Al-

lemagne se déclaroit contre le Duc; il sembloit qu'il y eût du mérite à être son enenmi. Toutes ces petites Républiques grossirent l'armée des Suisses. Strasbourg leur envoya trois cens hommes d'armes, & douze piéces de canon. Enfin leur armée se trouva monter à trente-cinq mille hommes de très-bonnes troupes & bien armées. Il y avoit onze mille Piquiers, dix mille Hallebardiers, dix mille Arquebusiers, & quatre mille chevaux. Instruits du péril de Morat, ils hâterent leur marche, & arriverent à la vûe de cette place le 19 de Juin. Ils se camperent vis-à-vis de l'armée des assiégeans, mais à quelque distance. 1476. *La Guill. Hist. d'Alsace. Com. l. 5. c. 3.*

Rien n'échappoit au Roi de tout ce qui se passoit : l'approche de ces deux puissantes armées devoit être suivi d'un événement *Cro. Scand.* Mort de la Comtesse de Maulevrier.

1476. trop intéreſſant pour n'en pas craindre les ſuites. La défaite des Suiſſes alloit laiſſer leur pays en proye au vainqueur : leur victoire pouvoit fournir au Roi l'occaſion qu'il cherchoit depuis ſi long-tems pour renverſer la puiſſance du Duc. Dans ces vûes il reprit le chemin de Lyon, il ſe fit ſuivre d'une bonne partie de ſes troupes pour être en état de ſe faire reſpecter, & de profiter des occurrences.

Ce fut ſur ſa route qu'il apprit la mort de la Comteſſe de Maulevrier ſa ſœur naturelle, moins funeſte à ſon cœur qu'à l'honneur de la famille Royale. Le Roi haïſſoit ſon mari, & n'aimoit pas la Comteſſe fille aînée du feu Roi & de la célébre Agnès Sorel, avec qui le Roi, n'étant que Dauphin, avoit été ſi ſouvent commis. Il faut raconter ce tra-

gique événement, qui à tous égards a peu d'exemples dans l'hiſtoire. 1476.

Jacques de Brezé, Comte de Maulevrier, & grand Sénéchal de Normandie, d'une des plus illuſtres Maiſons, & l'un des plus riches Seigneurs du Royaume, avoit épouſé en 1462 Charlotte de Valois, ſœur naturelle du Roi. Il en avoit trois fils, l'aîné n'avoit que treize ans. Le Comte n'étant pas aimé du Roi, reſtoit dans ſes terres & faiſoit ſa réſidence dans ſa belle maiſon de Rouvres proche Anet dont il étoit auſſi Seigneur, & dont le château n'étoit pas encore bâti: Rouvres n'en eſt qu'à demie lieue & eſt arroſé de la petite riviere de Végres, qui va ſe jetter dans l'Eure. Dans ces lieux délicieux il s'occupoit aux plaiſirs innocens de la campagne, mais la Comteſſe en prenoit de plus cri-

Bayle, not. de Jean Baudouin.

Cro. ſcand.

1476. minels avec Pierre de la Vergue gentilhomme Poitevin, Veneur du Comte, & peut-être celui de ſes domeſtiques qu'il affectionnoit le plus. Le Comte n'avoit ſur la Comteſſe aucun ſoupçon, mais l'intrigue n'échappa point au Maître-d'Hôtel.

Le Samedi 13 de Juin le Comte fit une partie de chaſſe où la Comteſſe l'accompagna. Ils ſouperent enſemble au retour, & après ſoupé chacun ſe retira dans ſon appartement. Alors la Comteſſe manda dans le ſien la Vergue, il fut apperçu par le Maître-d'Hôtel : ſoit haine pour la Vergue, ſoit zèle pour l'honneur de ſon maître, il alla l'en avertir. Le Comte furieux prit ſon épée, & courut à la chambre de la Comteſſe qui refuſa de la lui ouvrir. C'en étoit aſſez pour rendre les ſoupçons certains, il fit rompre la porte. L'infortunée

se voyant perdue fuit dans la chambre voisine où étoient couchés ses enfans. La porte fut bientôt enfoncée, & la Vergue trouvé nud en chemise. Le Comte lui donna sur la tête un coup de son épée, & la lui passant ensuite au travers du corps, l'étendit mort à ses pieds. De-là passant dans la chambre de ses enfans, il jette à terre la Comtesse, la frappe de son épée sur les épaules; elle se releve, se prosterne aux genoux de son mari, lui demande la vie, mais inflexible il la perce de deux coups d'épée. 1476.

Le lendemain le Comte fit enterrer dans son jardin le corps de la Vergue, & envoya celui de la Comtesse à l'Abbaye de Coulons près de Nogent-le-Roi, dont il étoit aussi Seigneur. Elle y fut inhumée dans la sépulture des Seigneurs de Brezé, & on lui fit un Service. On voit encore *Bayle, note de Jean Baudouin.*

1476. à Rouvres dans la maiſon qui joint le Preſbytere, la chambre où ſe paſſa cette ſcène terrible : le buſte de la Comteſſe y eſt, & l'on dit qu'on y remarque les traces de ſon ſang.

P. Anſelme. Le Roi ſans reſpecter la mémoire de ſa ſœur, ſaiſit cette occaſion pour abbaiſſer cette grande maiſon. Il fit pourſuivre le Comte de Maulevrier, qui ne jugea pas à propos en s'abſentant d'expoſer ſa fortune & ſa famille à une entiere ruine par les ſuites d'une contumace. Il prétendoit n'avoir rien fait qui ne lui fût permis par les loix. Si l'homicide peut l'être, ce cas ſeroit ſans doute privilegié. Il ſubit la priſon & toute la rigueur d'un procès criminel où le Roi étoit partie. On ne put, ou l'on n'oſa le condamner à mort, mais il lui fallut payer tous les frais du procès, & une amende de cent mil-

le écus envers le Roi. Il fut contraint de lui abandonner preſque toutes ſes terres. Il reſta dans une eſpéce d'indigence, auſſi bien que ſes trois fils. Triſte victime de la perfidie d'un Valet, du déreglement de la conduite de leur mere, & de la violence de leur pere. 1476.

Le Roi arrivé à Lyon mit des eſpions en campagne pour être informé de tout ce qui ſe paſſeroit devant Morat : il reçut alors un Officier d'armes du Prince de Tarente, qui étoit dans l'armée du Duc de Bourgogne, & qui venoit demander au Roi un ſaufconduit pour paſſer par la France en s'en retournant à Naples. Le Roi l'accorda, regardant la démarche de ce Prince qui ſe ſéparoit du Duc, comme un grand déſavantage pour lui, & comme une diminution de ſon crédit & de ſa réputation.

Le Prince de Tarente en France. Com. l. 5. c. 3.

1476. Le Prince de Tarente (*a*) étoit venu avec une ſuite & un équipage ſuperbe joindre le Duc dans la vûe d'obtenir la Princeſſe de Bourgogne. Le Duc toujours prêt à promettre ſa fille & à ne la donner jamais, avoit approuvé la recherche du Prince de Tarente. Ce Prince avoit fait régulierement ſa cour au Duc, l'avoit ſuivi à Granſon, & lui avoit toujours depuis tenu compagnie; mais enfin il reconnut que le Duc l'amuſoit, & peut-être eut-il des preuves de ſa négociation avec la Ducheſſe de Savoye pour le mariage de ſon fils. Il eſt certain que ce mariage, qui accroiſſoit les Etats du Duc de ceux de Savoye, lui convenoit beaucoup mieux, & que la ſaine politique exigeoit qu'il le préférat; mais le Duc ne pouvoit ſe déterminer à

(*a*) D. Fadrigue, ſecond fils de D. Fernand Roi de Naples.

se priver en mariant sa fille, du plaisir d'être recherché par tous les Princes de l'Europe, de les amuser & de les contenir par cet appas. 1476.

Le Prince de Tarente avoit resté un an auprès du Duc sans avoir pu en tirer aucune parole positive; lassé de ce manége ainsi que les personnes que le Roi son pere lui avoit données pour le conseiller, il fut résolu tout d'une voix qu'il quitteroit l'armée du Duc & qu'il retourneroit en Italie; Caltho fut celui qui le détermina le plus à son départ. Il passoit pour lire dans l'avenir: il avoit déja prévû la déroute de Granson: il annonçoit le triste succès de celle de Morat, & ce n'étoit pas par des paroles ambigues, car il l'avoit écrit plusieurs jours d'avance en Italie; mais sans être prophéte, l'on pouvoit bien par les régles de la pruden-

1476. ce humaine, & par toutes les fauſſes démarches du Duc prévoir ces événemens. Enfin le Prince perſuadé, ou déchu de ſes eſpérances, ne voulut plus expoſer ſa vie pour un Prince qui le trompoit ; il alla trouver le Duc & lui dit qu'il avoit reçu des ordres du Roi ſon pere d'aller le rejoindre : il prit en même tems congé de lui. La bienſéance n'étoit pas tout-à-fait bien obſervée de quitter le Duc à la veille d'une bataille, mais le Prince de Tarente n'étoit ni ſujet, ni vaſſal du Duc, & ne tenoit à lui par aucun engagement. Le Duc n'eut aucun prétexte pour le retenir.

Com. l. 7. c. 4. Le 21 de Juin, le Prince de Tarente quitta le camp du Duc ſuivi du Duc d'Aſcoli, de tous les Seigneurs Napolitains & de ſes Officiers. Il vint trouver le *Cro. ſcand.* Roi à Lyon, il y fut reçu avec toute

toute ſorte d'honneurs & d'agrémens, il demeura long-tems à la Cour de France très-eſtimé & très-conſidéré. Caltho l'y ſuivit bientôt. Comines qui les pratiquoit l'un & l'autre, & qui faiſoit l'éloge de ce Prince, ajoute que Caltho prédit au Prince qu'il ſeroit un jour Roi. Le Prince, qui n'y ajoutoit pas trop de foi, leur dit agréablement, que ſi cette fortune lui arrivoit, il leur donneroit à chacun quatre mille francs de rente. 1476.

Le Duc de Lorraine va joindre les Suiſſes devant Morat. *Com l. 5. c. 3.*

Lorſque le Prince de Tarente quitta le camp du Duc de Bourgogne, il y avoit déja deux jours que l'armée des Conféderés étoit campée à la vûe des aſſiégeans. Elle étoit aſſez embarraſſée pour la maniere d'attaquer leurs lignes, qui ſelon l'uſage du Duc d'obſerver exactement les régles de la guerre, devoient être très-bonnes. L'incertitude

1476. des ennemis fit peut-être préſumer à ce Prince qu'ils ſe défioient de leurs forces, & jugeant que leur proximité redoubloit le courage des aſſiégés, il ſortit de ſes lignes le matin du 22 de Juin après les avoir laiſſées garnies : il marcha vers l'ennemi malgré les avis de Caltho, qu'on prétend lui avoir auſſi prédit le malheur qui le menaçoit.

Com. l. 7. c. 4.

Les Suiſſes ſe diſpoſerent à la bataille ; mais malgré leur réſolution, c'étoit un grand déſavantage pour eux de n'avoir point de Général. Un Général eſt l'ame d'une armée ; il conduit, obſerve tout & ſupplée aux accidens que la bravoure des ennemis, ou le hazard font naître preſque inévitablement. Ils avoient parmi eux pluſieurs perſonnes de qualité, entr'autres le Comte d'Oetingen à la tête des auxiliaires de Straſbourg, mais il n'y en

La Guill. Hiſt. d'Alſace.

avoit point qui eût l'autorité, ni le génie néceſſaire pour de ſi grandes fonctions. 1476.

Les Suiſſes s'ébranloient pour marcher : les plus ſages craignoient les inconvéniens qui peuvent arriver dans une armée ſans Chef le jour d'une bataille, lorſqu'ils apperçurent à leur droite un eſcadron qui s'approchoit d'eux comme ami & qui fut bientôt reconnu. René, Duc de Lorraine, étoit à la tête de cet eſcadron : il avoit avec lui trois cens Chevaliers. Ce renfort de tant de Nobleſſes, commandé par un Prince d'un ſi grand nom, d'une valeur éprouvée & qui avoit déja acquis, quoique jeune, une grande expérience dans la guerre, cauſa une extrême allégreſſe à toute l'armée. La confiance y ſuccéda, on ſe fit honneur d'écouter tous ſes conſeils & de ſuivre ſes ordres.

1476. *Com. l. 5. f. 3.*

Ce Prince après avoir été dépouillé du Duché de Lorraine & du Barois-Lorrain, nouvel héritage de ſa mere, s'étoit trouvé ſans aucune retraite ; car le Duc de Bourgogne avoit auſſi conquis le Comté de Vaudemont, ancien Patrimoine de René. Il ne lui reſtoit preſque plus d'eſpoir, toute la Nobleſſe de ſes Etats ayant fait ſerment de fidélité au vainqueur ſans y être forcée.

Fin du Livre deuxieme.

1476.

LIVRE TROISIEME.

LE Duc de Lorraine ſe retira en France où il fut très-bien reçu. Le Roi qui étoit ſon oncle (*a*) à la mode de Bretagne, pourvut à ſa ſubſiſtance & à ſon entretien; mais voyant que ce Prince lui étoit inutile, qu'il lui étoit même à charge, il commença à s'ennuyer de ſa préſence; les Courtiſans (ſinges des Rois) s'en en-

Bataille de Morat ou de Murten.

(*a*) Louis II, Roi de Sicile, mort en 1418.

Marie d'Anjou, Reine de France, morte en 1462.

Louis XI.

René d'Anjou, Roi de Sicile.

Iolande d'Anjou, épouſe de Federic d'Anjou, Comte de Vaudemont.

René II, Duc de Lorraine.

1476. nuyoient auſſi. Sort de tous les Souverains dépouillés. Le Duc qui s'en apperçut, prit la réſolution d'aller trouver les Suiſſes; il penſa que ce ſeroit peut-être une occaſion de reconquerir ſon Duché. Il communiqua ſon deſſein à Louis XI. qui l'excita encore à l'exécuter, & lui donna une eſcorte qui le conduiſit ſûrement au travers de la Lorraine juſqu'en Allemagne. De-là avec ſa ſuite compoſée de trois cens Chevaliers, partie François, partie Lorrains, il traverſa l'Alſace, la Suiſſe, & arriva au camp des Confédérés le Samedi matin du 22 de Juillet dans le moment critique que nous avons marqué.

Meyer. hiſt. de Flandre. Com. l. 5 c. 3.

On ne ſçait ſi ce fut lui qui conſeilla aux Suiſſes de ne pas ſortir de leurs retranchemens & d'y attendre le Duc de Bourgogne qui avoit quitté les ſiens, & étoit devant leur armée rangé en bataille. Les

Suiſſes perſuadés, le laiſſerent morfondre dans la plaine ſans qu'ils fiſſent le moindre mouvement pour aller à lui. Le tems agit de concert pour les favoriſer & pour incommoder le Duc; il tomba tout le matin une pluye abondante qui fatigua extrêmement les Bourguignons. Le Duc, quoique prévenu de la force de ſon armée, & que rien ne lui pouvoit réſiſter, n'oſa entreprendre d'attaquer l'ennemi dans ſon camp. 1476.

Cette armée étoit véritablement formidable, & montoit en comptant les troupes qu'il avoit laiſſées dans les lignes de Morat à quarante mille hommes, ſçavoir, vingt-trois mille Bourguignons qu'il ſoudoyoit, tant d'infanterie que de cavalerie, & les meilleures de l'Europe. Le reſte comprenoit les troupes de l'artillerie & les auxiliaires, comme les Anglois & les Allemands que plu- *P. Anſelme.*

1476. ſieurs Seigneurs d'Allemagne lui avoient amenés ſous leurs bannieres, & dont les hommes d'armes dépendoient d'eux. Les deux freres, Bâtards du Duc, Antoine & Baudouin, commandoient l'avant-garde; le Duc étoit au corps de bataille avec Deſquerdes, Vergy & un grand nombre de Seigneurs. Le Comte de Romont étoit à la tête de l'arriere-garde.

Le Duc de Lorraine payoit plus de ſa perſonne & de ſa préſence que de ſon autorité & de ſes forces, n'étant ſuivi que de trois cens Chevaliers : chaque corps des Cantons avoit ſon Chef, & l'amour de la liberté autant que la haine, leur ſervoit de Général & de guide. Une valeur féroce les animoit & leur faiſoit mépriſer la vie dont ils connoiſſoient peu les douceurs. Ils étoient tous rangés ſous les bannieres de leurs cantons ou de leurs villes, & leur

La Guill. Hiſt. d'Alſace.

union suppléoit au manque de subordination. Felix Keller de Zuric menoit l'Infanterie ; il y avoit encore le Capitaine Hetzer, né à Strasbourg & le Comte d'Oetingen qui commandoit les auxiliaires de cette ville. Toute leur armée montoit à trente-cinq mille hommes, dont quatre mille étoient de cavalerie. Il n'y avoit pas d'autre disposition que cette cavalerie rangée sur les aîles en deux Escadrons égaux, & un corps de réserve placé derriere pour secourir dans l'occasion ceux qui en auroient besoin. 1476.

Le Duc de Bourgogne voyant la pluie continuer, & que les ennemis ne vouloient pas sortir de leur camp, se persuada qu'ils le craignoient. Il laissa devant eux sous la conduite du Comte de Romont un corps de douze mille hommes où étoit sa meilleure cavalerie. Il y joignit un train *Cro. Spand.*

1476. d'artillerie & retourna dans ſon camp devant Morat, mais avec cette négligence que donnent la préſomption & la ſécurité qui ne ſont jamais ſi dangéreuſes qu'à la guerre. Il étoit près de midi lorſqu'il rentra dans ſon camp.

Meyer. Le tems ſe mit alors au beau. LeDuc de Lorraine qui obſervoit tout attentivement, & qui avoit vû cette retraite, jugea que c'étoit un moment déciſif dont il falloit profiter. Il ſortit de ſes retranchemens avec toute l'armée en front de bandiere & alla attaquer le corps de troupes qui avoit *Com. l. 5.* été laiſſé au Comte de Romont. *f. 33.* Il y eut là un combat très-vif, *La Guill. hiſt. d'Alſ.* la bravoure des Suiſſes balançant la diſcipline des Bourguignons. On en vint aux armes blanches, & juſqu'à combattre corps à corps; en même tems la cavalerie des deux armées s'étoit jointe, & comme la cavalerie

Bourguignone étoit ſupérieure & plus aguerrie, elle fit plier celle des Confédérés, & la mena battant quelque tems: les ſuites en euſſent été funeſtes pour eux, ſi le corps de réſerve ne fût accouru à leur ſecours. Il s'oppoſa de front, quoique compoſé d'infanterie ſeulement, à la Cavalerie Bourguignone, & l'arrêta en lui préſentant ſes piques qui réſiſterent à tous leurs efforts. 1476. *Polybe, Folard.*

On vit pour la premiere fois de l'Infanterie aux mains avec de la cavalerie lui tenir tête & repouſſer ces redoutables hommes d'armes, qui auparavant la mépriſoient: jamais ils ne purent l'entamer. Bientôt on vit un ſpectacle plus ſurprenant, le bataillon Suiſſe fit reculer la cavalerie Bourguignone. Il entre dans ſes rangs, les rompt, les met en déſordre, les fait fuir; d'un autre côté la cavalerie Suiſſe avec le Duc de *Mélanges de la Houſſaye.*

1476. Lorraine & les François combattent contre un autre eſcadron Bourguignon. Ce Duc eut ſon cheval tué ſous lui, & ſe battit à pied juſqu'à ce qu'il fût remonté.

La Guil. hiſt. d'Alſ. Le prodige des hommes d'armes Bourguignons rompus par le bataillon des Piquiers Suiſſes continuoit. Ils ne purent jamais ſe rallier ; les Suiſſes en tuerent un grand nombre ; cette Cavalerie prit enfin la fuite. Les Suiſſes avançant toujours pénétrent juſqu'au parc de l'artillerie, dont on ne voit pas que les Bourguignons euſſent fait uſage ; ils la tournent contre l'Infanterie Bourguignone, qui bien inférieure à celle de l'ennemi avoit déja du déſavantage. Priſe à revers, elle *Cro. ſcand* n'en put ſoutenir le feu, & ne ſonge plus qu'à ſe ſauver. Alors tout fuit : le Comte de Romont ſe ſauve des premiers lui douziéme, mais il ne reprit pas le chemin du camp.

Le Duc de Lorraine ſçut mettre à profit la conjoncture : il marche rapidement droit au camp du Duc de Bourgogne. Les fuyards y avoient déja porté l'épouvante & l'effroi : le Duc qui y étoit rentré deux heures auparavant, prévenu de ſa puiſſance & de la timidité de l'ennemi, n'avoit pas mis ſon armée en état de ſe défendre & de combattre ; tout y étoit épars & en déſordre. Les vainqueurs animés par leur ſuccès & par leurs Chefs qui reconnoiſſoient l'importance de cette, attaque forcent les premiers retranchemens, pénétrent dans le camp & maſſacrent tout ce qui ſe rencontre devant eux. Les fuyards bleſſés & effrayés rentrent dans le camp. Les Suiſſes les pourſuivent, tuent & renverſent avec fureur les Bourguignons étonnés & troublés. Alors le Commandant de

1476.

Cro. ſcand.

1476. Morat fait une ſortie avec ſa garniſon, nettoye la tranchée, entre de ſon côté dans le camp & prend les aſſiégeans à revers. Le Duc déſepéré s'agite & ſe tourmente pour rétablir l'ordre dans ſon camp. Son armée encore de vingt-cinq mille hommes étoit aſſez nombreuſe pour repouſſer l'ennemi, mais il n'eſt point écouté. Un déſordre général y regne, il n'a ni le tems ni l'eſpace pour la ranger; la peur, l'eſprit de vertige a ſaiſi tous ſes ſoldats. Le petit corps des Anglois réſiſte quelque tems, eſt enfoncé par le Duc de Lorraine à la tête de ſes Chevaliers François, & ſecondé par les troupes victorieuſes, le reſte de l'armée Bourguignone ne ſe défend plus : quelques gens de qualité que l'honneur & le courage guident, ſe font tuer en voulant s'oppoſer à la furie des vainqueurs. De ce

Meyer.

Com. l. 5. c. 3.

nombre furent Saint-Paul (*a*), Haluin (*b*) & Grimbergue qui portoit le grand étendard de Bourgogne, qu'on ne put lui arracher qu'après qu'il eut expiré. 1476.

Les Suiſſes ayant pénétré par tout, ne trouverent preſque plus de réſiſtance ; la fuite ſuccéda au déſordre ; les Bourguignons ne penſerent plus qu'à conſerver leur vie en ſe précipitant aveuglément dans toutes les routes qui ſe préſentoient à leurs yeux égarés. Le lac de Morat ne fut point une barriere qui les arrêtât, pluſieurs s'y jetterent & s'y noyerent. On parle d'un Chevalier Bourguignon, qui traverſa tout armé ſur un cheval vigoureux ce lac large d'un quart de

(*a*) Jacques de Luxembourg, Comte de S. Paul, fils aîné du Connétable, & Chevalier de la Toiſon. Il ne laiſſa point d'enfans.

(*b*) Jacques d'Haluin, frere d'Antoine, Seigneur de la Chapelle.

1476. lieue. Il ternit cette action de vigueur où sa présence d'esprit avoit eu tant de part, par une brutalité indigne de l'honnête homme. Ayant apperçu son valet, qui s'étoit sauvé comme lui en passant ce lac, il lui demanda comment il avoit fait. Ce domestique avoüa qu'il s'étoit toujours tenu à la queuë de son cheval qui en avoit une fort longue. Le Chevalier entra dans une telle colére du danger que ce valet lui avoit fait courir, qu'il lui passa son épée au travers du corps.

Com. l. 5. c. 3. Cro. scand. Le Duc de Bourgogne s'opiniâtra long-tems à tenir bon dans son camp & à y rétablir l'ordre. Voyant enfin la déroute générale, que l'ennemi s'approchoit de sa tente, & qu'il alloit tomber entre ses mains, il prit le parti de se retirer & se sauva des derniers avec un petit nombre de

Seigneurs & d'Officiers. Il ne pouvoit, comme à Granſon, ni l'attribuer à un moment de ſurpriſe, ni à la ſituation des lieux, qui avoit empêché ſes ſoldats de combattre. Il ne devoit imputer ſa honte qu'à lui-même, qu'à ſa folle préſomption. Il ſe reprochoit d'avoir diviſé ſon armée, de n'avoir pas fait ſoutenir le Comte de Romont, de ne s'être pas fait inſtruire de ce qui ſe paſſoit dans le détachement de ce Comte, enfin de n'avoir pas gardé dans ſon camp la diſcipline ſi indiſpenſable à la guerre, dont il s'étoit toute ſa vie piqué ſi ſcrupuleuſement. Malgré ſa douleur, la crainte d'être ſuivi lui fit faire ſans débrider un long chemin, il ne s'arrêta qu'en Morege en Savoye. 1476. *Cro. de 1400.*

Les Suiſſes ne firent aucuns priſonniers : ſoit haine, ſoit férocité, ſoit chaleur de l'action, ils *Cro. ſcand. Com. l. 5. c. 3.*

1476. massacrerent tout ce qui se trouva devant eux. Ils ne firent pas comme à Granson, où ils se contenterent de leur avantage : ayant alors de la Cavalerie ils poursuivirent les fuyards jusqu'à la nuit & en passerent un grand nombre au fil de l'épée. On dit que dans les deux actions & dans la poursuite, il périt suivant le rapport des Hérauts qui en firent le compte le lendemain, vingt-deux mille sept cens Bourguignons, dont il y en avoit huit mille presque tous hommes d'armes, c'est-à-dire Gentilshommes. Ceux qui ne l'étoient pas, pouvoient faire partie de l'Infanterie soudoyée. On lit avec étonnement qu'il n'y eut que cinquante Suisses tués dans l'attaque du camp ; le premier combat avoit été plus disputé. Le lendemain ils ne penserent plus à poursuivre l'ennemi, le croyant trop éloigné, ou leur animo-

sité étant ralentie.

Telle fut la bataille de Morat, ou de Murten, comme les Allemands l'appellent. Elle acheva de tirer les Suisses de l'obscurité & de les rendre recommandables, sur-tout leur Infanterie. De-là dans la suite le fréquent usage des piques, qui leur avoient procuré la victoire. Ils firent un riche butin, le Duc toujours plein de sécurité ayant fait porter avec lui, comme à Granson, sa vaisselle d'or & d'argent, ses pierreries & jusqu'à ses tapisseries. 1476. *Cro. Scand.* *Polyb. Fo-lard.* *Cro. Scand.*

Tout fut la proie du vainqueur. Les Suisses déja apprivoisés avec la fortune, devenus habiles par l'expérience & par les railleries qu'on avoit fait de leur ignorance, tirerent parti de ces richesses, mais non pas autant qu'eussent pu faire des connoisseurs. Celui à qui le gros diamant du Duc échut, le vendit cinq mille *Bayle. Goulu.*

1476. florins à un Bernois nommé Barthelemi Bey, qui en eut ſept mille des Joyailliers Genois. Le Duc de Milan l'acheta onze mille écus.

Com. l. 5. c. 3. Mél. de la Houſſ. Le Duc de Lorraine eut la tente du Duc & l'artillerie : c'étoit en quelque maniere le reconnoître pour Général. On voulut le dédommager de celle qu'il avoit perdu à Nancy; mais la gloire qu'il dut à ſa valeur & à ſa conduite, rehauſſa bien plus ſes eſpérances.

Notes de L. 1723. Les corps des Bourguignons morts furent enterrés le lendemain : on en voit encore les os entaſſés dans une Chapelle auprès de Morat avec une inſcription latine très-ſimple, monument d'autant plus autentique de cette victoire.

Cro. ſcand. Elle n'eut pas toutes les ſuites que le Duc en pouvoit craindre: les vainqueurs ayant pris & brûlé

quelques petites places du Comté, & dépouillé de quelques autres le Comte de Romont, cauſe principale du danger qu'ils avoient couru, ſe retirerent chacun dans leur pays ſans vouloir faire de conquêtes dans les Etats du Duc. Modération louable de n'avoir pris les armes que pour défendre leur liberté, & ſauver la vie de leurs compatriotes. 1476.

Le Roi étoit toujours dans une extrême inquiétude de ce qui alloit ſe paſſer devant Morat. Pour ſe diſſiper il alla en dévotion à Notre-Dame du Puy, où il fit une neuvaine. Ce fut là qu'arriva le Courier qui venoit lui apprendre la premiere nouvelle de la journée de Morat. Ce fut à Comines & à du Bouchage que ce Courier s'adreſſa, ils allerent tous deux en inſtruire le Roi. Dans l'excès de ſa joie il leur fit don à chacun de deux cens marcs d'ar-

Seconde députation de Contay au Roi. *Cro. ſcand.*

1476. gent. C'étoit ſa coutume d'être liberal pour ceux qui les premiers l'informoient de quelque heureuſe nouvelle, c'étoit un moyen sûr pour qu'il la ſçût de bonne heure & qu'il en profitât. Il partit auſſi-tôt pour retourner à Lyon obſerver les ſuites d'un ſi grand événement.

Cro. de 1400. Le Duc de Bourgogne arriva à Morége déſeſpéré : il paroiſſoit à demi furieux ; ſon ſang qui s'aigriſſoit toujours lui préparoit les ſuites les plus funeſtes. Il alla le 23 de Juin à Zan toujours ſur les terres de Savoye, & y reſta juſqu'au 27. Il y vêcut aux dépens de la Ducheſſe de Savoye & y recueillit une partie des débris de ſon armée. Il ſe rendit ce jour-là même avec ce peu de troupes à Mijou, le lendemain à Morran dans le Comté de Bourgogne & enfin le 2 de Juillet à Salins, ſa troupe groſſiſſant toujours par le

Cro. de 1400.

retour de quelques Officiers & de pluſieurs ſoldats. 1476.

Malgré l'état violent où étoit ce Prince, il ſongea à prévenir le danger d'une rupture avec la France, la trève n'ayant point de terme limité. La crainte que le Roi n'abuſât de ſa derniere diſgrace, lui fit encore envoyer Contay à ce Prince pour obtenir la continuation de la trève. Contay trouva le Roi à Lyon. Ce Prince lui fit l'accueil le plus favorable, lui accorda ce qu'il demandoit, avec joie & ſans balancer. Cet Envoyé & ſon Maître durent être ſatisfaits de la facilité du Roi : ils euſſent penſé autrement s'ils en euſſent pénétré les motifs. Le Roi ne vouloit point entrer avec le Duc dans une guerre ouverte, qui l'eût obligé de renoncer à ſon expédition de Suiſſe, & à tourner toutes ſes forces contre la France

Com. l. 5. c. 3. & 4.

1476. où il n'y avoit que trop de mécontens & de génies remuans. Louis XI. faiſoit au Duc une guerre bien plus dangéreuſe, en lui ſuſcitant ſans ceſſe des ennemis publics & ſecrets, en les animant & en irritant le caractère inflexible de ce Prince, qui en heurtant des peuples féroces couroit à des malheurs preſque certains.

Le Duc de Bourgogne fait enlever la Ducheſſe de Savoye. *Com. l. 4. c. 5.*

Raſſuré du côté du Roi, mais abandonné à ſes noires vapeurs, le Duc de Bourgogne entra en défiance de tous ſes alliés; il avoit devant les yeux les défections du Duc de Milan & du Roi de Sicile après Granſon; il avoit eu vrai-ſemblablement des avis de l'envoi que la Ducheſſe de Savoye avoit fait de Montigny au Roi. Le Duc ne doutoit pas que l'échec de Morat ne l'eût entierement changée. Il la connoiſſoit pour une Princeſſe habile,

le, diſſimulée & politique. Il étoit d'autant plus irrité contre elle, qu'il avoit eu ſincérement le deſſein de donner la Princeſſe Marie ſa fille, au Duc de Savoye (*a*), fils de la Ducheſſe, & que c'étoit en faveur de la maiſon de Savoye qu'il avoit entrepris la guerre contre les Suiſſes, & qu'il s'étoit attiré tant de malheurs. 1476.

Occupé de ces fâcheuſes idées, il aſſembla le peu de Conſeillers qu'il avoit auprès de lui à Salins; il fut réſolu que pour empêcher la défection de la Ducheſſe Régente de Savoye pendant la minorité de ſon fils, il falloit la faire enlever avec le jeune Duc, & la conduire dans ſes Etats où elle ſeroit contrainte de ſuivre les volontés de ce Prince, & de tenir les engagemens qu'elle avoit pris avec lui.

(*a*) Philibert, Duc de Savoye, né en 1465.

1476. *Guichenon hiſt. de Savoye.*

L'entrepriſe n'étoit pas ſi difficile qu'elle le paroiſſoit. La Ducheſſe n'avoit point de troupes, les ayant toutes envoyées au Duc même avant Granſon. Elle vivoit à Chambery dans la plus profonde ſécurité. Son état n'étoit pas ſans mécontens, & les appanages de ſes beaux-freres avoient extrêmement diminué la puiſſance & les revenus de ſon fils. Janus le premier, jouiſſoit du Génevois; Jacques le ſecond, étoit le Comte de Romont, ſi dévoué aux ordres & aux intérêts du Duc de Bourgogne. Philippes le troiſiéme, étoit Comte de Breſſe, & s'étoit donné à la France. Enfin Jean-Louis le quatriéme, Evêque & Prince de Genève, vivoit dans la volupté, & ne s'embarraſſoit en rien des affaires de ſon neveu. Il étoit apparent qu'aucun de ces Princes ne feroit obſtacle aux deſſeins du Duc.

Il donna cette commiſſion à Olivier de la Marche ſon Chambelan, & l'un de ſes plus fideles ſerviteurs, en lui en recommandant l'exécution ſous les peines les plus ſévères. La Marche prit un détachement de l'armée du Duc, & marcha vers Chambery; il apprit que la Ducheſſe étoit ſur le point de faire un voyage à Genève avec le jeune Duc & une partie de ſa Cour. L'occaſion ne pouvoit être plus favorable. Il ſe mit ſur ſa route en embuſcade, environna la troupe qui marchoit avec confiance & ſans eſcorte, arrêta la Ducheſſe, le Duc de Savoye & le Prince Charles ſon frere, qui étoit du voyage, quoiqu'il ne fût âgé que de dix ans.

1476. *Com. l. 4. c. 5. La Mar-*

Cette action d'arrêter un Souverain au milieu de ſes Etats, étoit des plus hardies & des plus ſcandaleuſes. Auſſi quelques Of-

1476. ficiers qui ſuivoient la marche, en furent-ils indignés. Ils étoient Savoyards & du corps des auxiliaires que la Ducheſſe avoit envoyés au Duc de Bourgogne. La Marche avoit eu l'imprudence de les mettre de l'entrepriſe. Le ſoir ils projetterent de ſauver leur Prince, ils le firent avec d'autant plus de facilité, que la Marche avoit moins d'attention pour un enfant, & qu'il donnoit tous ſes ſoins à faire bien garder la Ducheſſe. Ils enleverent le Duc la nuit, & le remenerent à Chamberi auprès de l'Evêque de Génève. Ce fut le 10 de Juillet.

Com. l. 4. c. 5. La Marche. La Marche continua ſa route avec la Ducheſſe, le Prince Charles & toute la ſuite de cette Princeſſe. Il la conduiſit à Saint Claude, & de-là au Château de Rochefort près Salins, où le Duc alla lui rendre viſite. Les reproches furent réciproques, mais

Cro. de 1400. La Marche.

ceux de la Ducheſſe furent modérés ; elle ſe trouvoit au pouvoir de ce Prince. Le Duc reçut fort mal la Marche, il le blâma de ſa négligence. On peut dire qu'elle enlevoit au Duc tout le fruit d'une entrepriſe ſi violente, & qu'elle la rendoit plus criminelle. 1476.

Il fit partir la Ducheſſe & ſa Cour pour Rouvres auprès de Dijon. Elle y fut ſervie avec dignité, mais gardée par un détachement de gens de guerre qui laiſſoit à la Princeſſe une honnête liberté. Il lui étoit permis de recevoir les viſites de ceux qui vouloient y aller. Le Seigneur de Château-Guyon, & le Marquis de Rothelin, qui par l'entremiſe même du Duc étoient accordés aux deux filles de la Ducheſſe, y alloient ſouvent. Le Duc ne ſe défioit pas d'eux, bien convaincu qu'ils ne lui parleroient que pour *Cro. de 1400. Com. l. 5. c. 4.*

1476. la faire rentrer dans les vûes & dans les intérêts de ce Prince.

Le Roi s'assure des Etats de Savoye. *La Marche.*

L'enlevement de la Ducheſſe de Savoye répandit un grand trouble dans les Etats du Duc ſon fils. Elle les gouvernoit avec beaucoup de ſageſſe & de prudence. Tous les Princes de cette maiſon, tous les peuples même en furent indignés contre le Duc de Bourgogne qui leur devint encore odieux par l'envoi d'un corps de troupes Lombardes qui vinrent par ſon ordre faire le dégât dans le Genevois. C'étoit une ſuite du chagrin qu'il avoit de l'évaſion du jeune Duc. Ce fut une démarche inutile & imprudente, ces Italiens furent repouſſés & battus.

Le Roi ſçut mettre à profit l'irrégularité de la conduite du Duc de Bourgogne : inſtruit de tout ce qui s'étoit paſſé & qu'on avoit ramené le Duc de Savoye à Cham-

bery, il envoya offrir sa protection à l'Evêque de Génève pour lui, pour le Duc & pour ses Etats. 1476.

L'Evêque se trouvoit alors à la tête des affaires, ayant le Duc son neveu entre ses mains, & tout l'Etat ne s'adressant qu'à lui pour recevoir ses ordres. Ce Prélat avide de plaisir se reposoit des affaires sur le Commandeur de Renel son favori (*a*), qu'il ne fut pas difficile au Roi de gagner. On dit même qu'il alla s'aboucher avec le Roi qui n'épargnoit rien dans ces occasions, qu'il l'instruisit du caractere & des secrets de son maître; en sorte que les Envoyés du Roi auprès de ce Prélat, secondés du Commandeur, n'eurent pas de peine à obtenir tout ce que le Roi voulut. De plus *Spon hist. de Geneve.*

(*a*) Jean de Treny de Pomiers, Chevalier de Rhodes, Commandeur de Renel en Piémont, Proto-Notaire.

1476. l'Evêque étoit irrité contre le Duc de Bourgogne, & persuadé que le Roi, oncle du Duc de Savoye, n'avoit que de bonnes intentions pour ce jeune Prince & pour toute sa maison.

Dict. Hist. Aux négociations & aux promesses le Roi joignit une voye encore plus efficace. Ce fut l'élite de son armée qu'il fit entrer en Savoye commandée par l'Amiral. Rien ne résista, sur-tout l'Evêque de Généve étant d'accord avec le Roi & ayant lui-même approuvé l'envoi des troupes. Il remit entre les mains des Envoyés du Roi le Duc de Savoye, son frere le Prince Jacques qui n'avoit que sept ans & qui étoit Protonotaire, étant destiné à l'Etat Ecclésiastique ; ce qui n'étoit pas moins essentiel, les Châteaux de Chambery & de Montmélian. L'Evêque en garda un où étoient toutes les pierreries de la Ducheſſe,

Com. l. 5. c. 4.

& demeura Régent de toutes les Provinces d'en deçà les Monts. 1476. Le Roi s'assura aussi du Piémont où le Comte de Bresse fut établi Gouverneur. On amena à Lyon le Duc de Savoye & son frere, le Roi les reçut avec beaucoup d'amitié & de caresses. Tout resta tranquille en Savoye, le Commandeur de Renel entretenant l'Evêque de Génève dans ses dispositions favorables, & demeurant attaché au Roi qui quelque tems après le fit élire Evêque de Viviers.

Le Duc de Bourgogne parut insensible à cette révolution, quoiqu'elle renversât son principal projet, qu'elle rendît plus criant l'enlevement de la Ducheſſe de Savoye, & qu'en lui ôtant le plus cher de ses Alliés, elle affoiblît beaucoup sa puissance. Ayant encore séjourné cinq ou six jours à Salins, il alla s'enfermer dans le

Le Duc de Bourgogne solitaire à Riviére. *Cro. de 1400. Cro Scand. Com. l. 5. c. 5.*

1476. Château de Riviere avec un petit nombre de Seigneurs & de domeſtiques; il s'y abandonna à ſon noir chagrin, fuyant le monde, affectant la ſolitude, ne parlant à perſonne, & ne montrant qu'une humeur ſombre jointe à une inaction qui avoit ſa ſource dans un dépit violent & dans une fiére opiniâtreté, comme s'il eût voulu inſulter la fortune, lui imputer ſes malheurs & la punir en ne dédaignant plus ſe commettre avec elle.

Cette conduite le rendoit mépriſable à ſes amis & à ſes ennemis. Les anciens alliés ſe refroidiſſoient. Ses propres ſujets vaincus & humiliés paſſoient déja au murmure.

Le Duc demeura neuf jours dans cette indolente déſolation qui échauffa & aigrit ſon ſang à un tel point qu'il ne paroiſſoit plus le même homme. Son ca-

ractere depuis Granſon avoit toujours baiſſé. Ce n'étoit plus ce Prince dont le ſens avoit paru ſi droit & le jugement ſi ſur. 1476.

Pendant cette eſpèce d'éclipſe, il fut obligé de ſe diſtraire quelques momens pour donner audience aux Ambaſſadeurs de Caſtille, de Pologne & de pluſieurs autres Puiſſances. Son état, le trouble de ſon eſprit, étoient ignorés dans les Cours étrangéres; quelque grand que fût l'échec qu'il avoit reçu à Morat, les ſuites n'en paroiſſoient pas dangéreuſes; il n'avoit pas perdu un pouce de terre de tant de Provinces qui formoient ſes Etats. *Cro. de 1400.*

Il ne laiſſa pas dès le 14 d'Août de donner les ordres pour former un camp aux environs de Riviere. Tous les débris de la journée de Morat s'y raſſembloient inſenſiblement & ne laiſ-

1476. soient pas de faire encore une armée.

Le Roi délivre la Ducheſſe de Savoye. *Com. L. 5. c. 4.*

Le bruit ſe répandit bientôt de l'indolente inaction du Duc, de ſon humeur ſauvage & du grand changement ſurvenu dans ſa conduite. Ses ſerviteurs en furent découragés, ils ne conſerverent plus cette haute eſtime & ce profond reſpect qu'ils avoient eu juſques-là pour lui. Par une ſuite de ces ſentimens, les Officiers qu'il avoit commis à la garde de la Ducheſſe de Savoye dans le Château de Rouvres, ſe relâcherent de l'exactitude qui leur étoit preſcrite, négligerent de veiller ſur ſes actions & ſur ſes démarches; ils ne croyoient peut-être pas qu'on pût la délivrer au milieu des Etats de leur Prince. C'étoit cependant à quoi penſoit uniquement la Ducheſſe qui ſupportoit impatiemment ſa captivité. Elle ne voyoit que le

Roi à qui elle pût s'adreſſer ; quoique le frere & la ſœur s'aimaſſent peu, & qu'elle eût toujours été dans des intérêts oppoſés à ceux du Roi, la ſituation où elle ſe trouvoit & le deſir de la liberté lui firent vaincre ſa répugnance. Elle envoya ſecrettement Riverolles ſon maître d'hôtel vers ſa Majeſté pour implorer ſon ſecours & lui offrir de s'allier pour jamais avec la Couronne de France. Il ne falloit pas moins que l'extrêmité où cette Princeſſe étoit réduite, pour l'engager à faire de pareilles offres. Il n'étoit rien qu'elle appréhendât tant que de ſe voir en la puiſſance du Roi. 1476.

Riverolles trouva encore le Roi à Lyon, mais ſur ſon départ pour la Touraine, où il vouloit aller jouir de quelque repos après les agitations où l'avoit mis la crainte des progrès du Duc de

1476. Bourgogne. Une perſonne de la Cour adreſſa Riverolles à Comines, à qui il expliqua ſa commiſſion. Le Roi, à qui Comines en rendit compte, prit ſon parti ſur le champ; il répondit que nonobſtant les méſintelligences paſſées, il ne manqueroit pas à ſa ſœur dans cette adverſité; que ſi elle étoit réſolue au traité qu'elle propoſoit, il donneroit ſes ordres à Chaumont, Gouverneur de Champagne, de l'enlever de Rouvres à main armée. Riverolles ne perdit point de tems à porter cette nouvelle à la Ducheſſe qui fit partir un ſecond Gentilhomme chargé d'acquieſcer à toutes les volontés du Roi, à condition qu'il rendroit ſes enfans & ſes Etats, & qu'il la maintiendroit en Savoye dans toute ſon autorité.

Le Roi approuva tout, envoya à Chaumont les ordres qu'il avoit

promis. Le Gentilhomme rentra dans Rouvres & inſtruiſit la Princeſſe de ce ſuccès. Les Officiers chargés de la garder, ne s'apperçurent point de tous ces voyages par une ſuite de leur négligence & de leur ſécurité. Chaumont prit un détachement d'hommes d'armes d'élite, entra en Bourgogne ſans y faire aucun dégât, & uſant de la plus grande diligence, alla inveſtir le Château de Rouvres, s'en rendit maître ſans qu'on lui fît la moindre réſiſtance, emmena la Ducheſſe, le jeune Prince, toute leur ſuite, & les conduiſit dans la ville la plus prochaine qui fût de l'obéiſſance du Roi. 1476.

Ce Prince avoit pris la Loire à Rouane pour ſe rendre à Tours. Il y apprit cette nouvelle, il écrivit pour faire venir en diligence la Princeſſe auprès de lui, & donna ſes ordres pour la défrayer

1476. dans la route de Tours: il alla au Pleſſis où la Ducheſſe arriva peu de jours après. Il envoya une partie de la Cour au-devant d'elle & alla lui-même la recevoir à la porte du Château. L'entrevûe ſe fit avec toutes les marques d'une grande joie d'un côté, & de l'autre d'un grande reconnoiſſance. Le Roi ne put s'empêcher ſuivant ſon caractère railleur, de dire à ſa ſœur en l'embraſſant : *Soyez la très-bien venue, Madame la Bourguignogne.*

La Ducheſſe remarquant à ſon ton de voix & à l'air de ſon viſage qu'il ne prétendoit que rire & plaiſanter, lui répondit, *qu'elle étoit bonne Françoiſe & prête d'obéir à ſes ordres.* Le Roi la conduiſit dans ſon appartement, où elle fut toujours magnifiquement ſervie. Il l'y vit ſouvent, & le frere & la ſœur ſe firent bien des amitiés, ce qui n'empêchoit pas

que la Ducheſſe n'eût une grande impatience de le quitter. Il ne ſouhaitoit pas moins qu'elle s'en allât. Habiles l'un & l'autre, fins, diſſimulés & ne s'aimant pas, ils craignoient réciproquement de laiſſer échapper quelques traits de leur antipatie. Le Roi chargea Comines de dreſſer le nouveau traité d'alliance entre la France & la Savoye. La Ducheſſe, tant en ſon nom qu'au nom du Duc ſon fils, renonçoit à toute autre alliance qu'à celle du Roi. L'expédition fut bientôt faite, & le traité ſigné : ils convinrent enſemble de quelle façon ils ſe conduiroient à l'avenir pour entretenir une parfaite intelligence. 1476.

Dans une de leurs converſations le Roi tâcha de faire déſiſter la Ducheſſe du mariage des deux Princeſſes ſes filles avec le Seigneur de Château-Guyon & le Marquis de Rothelin, tous deux

1476. inviolablement attachés à la maiſon de Bourgogne ; mais elle s'en défendit ſur l'inclination des deux Princeſſes ; & comme la naiſſance, la fortune & le mérite de ces deux Seigneurs ne les rendoient point indignes de cette alliance, le Roi ceſſa de s'y oppoſer & même y conſentit.

Après que le Roi & la Ducheſſe eurent fait les ſermens de leur nouvelle alliance, la Ducheſſe partit, n'ayant été que huit jours au Pleſſis. Le Roi lui fit préſent de pluſieurs étoffes de ſoye d'un grand prix, lui rendit le Duc & le Prince ſon frere, & la fit conduire avec honneur dans ſes Etats, qui par ſon ordre lui furent tous reſtitués ainſi que ſes pierreries. Elle recouvra d'abord ſa premiere autorité, ce ſervice l'attacha à la France pour le reſte de ſa vie ; le frere & la ſœur demeurerent unis, du moins en apparence.

L'eſprit du Roi étant aſſez tranquille, il s'amuſa à ſon ordinaire à faire divers petits voyages au voiſinage de Tours dans les maiſons & dans les petites villes délicieuſes de cette Province, le jardin de la France, & dont le Roi croyoit que l'air lui étoit ſalutaire. Il alloit quelquefois voir à Amboiſe la Reine & le Dauphin, quoique la Reine lui fût aſſez indifférente & qu'il ne prît aucun ſoin de l'éducation du jeune Prince, du moins autant qu'il convenoit à l'héritier de ſa Couronne. Il alla en pélerinage à Notre-Dame de Béhuard en Poitou y rendre graces à Dieu du bon ſuccès de ſon voyage de Lyon, c'eſt-à-dire des adverſités du Duc de Bourgogne.

1476. Diverſes promenades du Roi. *Cro. ſcand.*

Il envoya de riches offrandes à pluſieurs Egliſes dédiées à la Vierge, même juſqu'en Flandre à Notre-Dame d'Ardenbourg; al-

1476. liant la piété & la superstition ; les devoirs d'un Roi & les vices d'un libertin, il faisoit rendre à ses sujets une exacte justice. Son conseil le suivoit presque par tout. Il y assistoit souvent, & lorsqu'on l'en croyoit le plus éloigné, il étoit caché derriere un rideau, d'où il entendoit tout ce qui se disoit aux audiences : d'un autre côté dans sa vie privée il s'embarrassoit peu du scandale.

Bayle, du Bouchet. L'âge n'affoiblit point le penchant du Roi pour les femmes ; il avoit mal tenu le vœu qu'il avoit fait, lorsqu'il perdit le Duc de Berry, de ne s'attacher plus qu'à la Reine.

Second siége de Nancy. Le caractère du Duc de Bourgogne étoit bien opposé à celui de Louis XI. Vertueux, réglé, continent, il ne ressembloit au Roi que du côté de l'ambition & du desir de s'aggrandir. Mais jamais deux ambitieux ne prirent

des voies plus différentes pour réuſſir. Le Roi ſage & prudent, ſe défiant de tout, ne prenoit que des moyens obliques & cachés. Le Duc au contraire marchoit preſque toujours par des chemins ouverts, comptant ſur ſa force & ſur ſon habileté pour le ſuccès : ferme & opiniâtre dans tous ſes projets, il conſerva les mêmes défauts, même lorſqu'il eut connu par une triſte expérience, que la fortune les avoit réprouvés. Dans ſa ſolitude de Riviére, quelque affligé & quelque déſeſpéré qu'il fût, il n'étoit occupé que de l'eſpoir de ſe venger, ſans que la prudence lui ſuggérât ce qu'il falloit faire pour y parvenir. 1476.

Ses ennemis le tirerent bientôt de ſon aſſoupiſſement. De quelque gloire que ſe fût couvert le Duc de Lorraine à la journée de Morat, elle eût été une gloire

1476. bien frivole, s'il n'en eût pas retiré d'autre avantage; il s'agissoit de recouvrer son Etat, que le Duc de Bourgogne avoit envahi sous les prétextes les plus légers. Le Duc de Lorraine avoit fait conduire à Strasbourg l'artillerie que les Confédérés lui avoient donnée après la bataille; il s'y étoit retiré lui-même pour en obtenir des troupes. Cette ville étoit une des plus puissantes de la confédération, son intérêt étoit le même que celui des Suisses: ils se prêterent comme elle à tous les besoins de ce Prince; ils commencerent par lui donner quatre mille hommes d'Infanterie des troupes victorieuses de Morat. Le Canton de Bâle y en joignit autant; la ville de Strasbourg en fournit huit cens, quatre cens hommes d'armes, & onze piéces de canon: les autres alliés lui envoyerent aussi des soldats.

Cro. scand.

Mélanges de la Hausfaye.

Ce bruit de ſa victoire & bien plus ſa conduite ſage & meſurée, attira ſous ſes enſeignes quantité de Nobleſſe Françoiſe, qui n'ignoroit pas qu'elle agiſſoit conformément aux intentions du Roi. Ce Prince lui-même confirmé dans la bonne opinion qu'il avoit conçue de ce jeune Duc, lui fit tenir de l'argent pour ſoudoyer ſes troupes & accelérer l'entrepriſe. 1476.

Avec tant de renforts le Duc entra en Lorraine ſur la fin d'Août : il y tenoit encore quelques petites places qui lui étoient demeurées fidéles. Il eſt incroyable avec quel applaudiſſement il fut reçu des peuples : tout ſe ſouleva dans le plat-pays. Les plus foibles étoient les plus hardis. Le Comte de Bitche, premier Feudataire de Lorraine, ſe déclara en ſa faveur. Beſtein lui amena trois cens chevaux. Il ne fit *Com. l. 5. c. 5. Baſſompierre t. 1.* *Com. l. 5. c. 5.*

1476. que ſe montrer devant Vaudemont & Epinal pour s'en rendre maître. Toutes les petites places aux environs de Nancy ſe ſoumirent, il ne reſta plus au Duc de Bourgogne de ville importante en Lorraine, que Nancy & Pont-à-Mouſſon qui n'en eſt qu'à quatre lieues. Avant d'entreprendre le ſiége de la premiere, qui pouvoit être de longue haleine, le Duc de Lorraine fit une courſe dans le Luxembourg, & y fit des lignes pour empêcher le ſecours qui pouvoit venir de cette Province. Les premiers jours de Septembre il alla aſſiéger Nancy, favoriſé de tous les Lorrains, qui attachés à leur Prince naturel, avoient ſupporté impatiemment le joug étranger.

Mélanges de la Houſſ.

Le Duc de Bourgagne n'eut jamais cru un an auparavant, lorſqu'il fit ſon entrée dans Nancy, éprouver une telle révolution,

tion, il y avoit affecté tout le faſte des conquérans. Couronné d'un diadème enrichi des pierreries les plus précieuſes, ayant à ſes côtés le Prince de Tarente fils d'un Roi & le Duc de Clèves; environné de la premiere Nobleſſe de ſes Etats, précédé de douze Pages ſuperbement vêtus & ayant ſur leur tête un cercle d'or en forme de couronne chargé de diamans; juſqu'aux Archers de ſa garde portoient des Hoquetons d'orphévrerie avec les deviſes du Prince. En ce pompeux équipage, il avoit reçu & prêté dans l'Egliſe de Saint-George, les ſermens uſités au commencement des regnes. Il avoit extrêmement careſſé toute la Nobleſſe Lorraine, lui avoit déclaré qu'il prétendoit faire ſa réſidence à Nancy, & en faire la Capitale de tous ſes Etats, promeſſe d'autant plus vrai-ſemblable, qu'elle 1476.

en faiſoit la communication.

1476. Il en avoit donné le Gouver-
Com. l. 5. c. 5. nement à Biévre *a)* vaillant Che-
Cro. ſcand. valier, mais médiocre Capitaine, & qui n'avoit jamais ſoutenu de ſiége. La garniſon étoit de douze cens hommes, dont il y avoit trois cens Anglois commandés par le Capitaine Cohin, qui les avoit amenés de Guines; brave ſoldat & qui inſpiroit de la confiance au reſte des troupes; mais les habitans n'étoient pas affectionnés, & comme le ſiége n'avoit
Com. l. 5. c. 5. pas été prévu, les vivres n'étoient pas en abondance: les commencemens ne furent pas fort vifs, le circuit de la place étoit grand & les batteries aſſez foibles. Le Duc de Lorraine ſçavoit que la diſette des vivres commençoit à s'y faire ſentir; pour lui en ôter l'idée, Biévre lui envoya un grand

(*a*) Jean de Rupembré, Seigneur de Biévre, Chevalier de la Toiſon.

pâté de chair de cheval, le Duc répondit à cette politeſſe par un préſent de gibier, de venaiſon & de vins. Cependant il avançoit peu, & les Bourguignons mêlés de beaucoup de Nobleſſe ſe défendoient vigoureuſement, quoique ſurpris de ne recevoir aucune nouvelle du Duc de Bourgogne, qui en effet paroiſſoit inſenſible à tout ce qui ſe paſſoit. C'étoit pouſſer loin l'indolence & le dépit. Rien n'étoit plus important pour lui que ce ſiége. Il lui falloit même bien du tems pour raſſembler ſes troupes & les conduire en Lorraine; il y avoit plus de ſoixante lieues de Riviére à Nancy, & il étoit à Riviére dans l'inaction, lorſqu'il étoit menacé de perdre une ville de cette conſéquence. Il ne s'agiſſoit plus de marcher contre les Suiſſes & de s'occuper d'une vengeance auſſi ridicule qu'impoſſible. Cette fol- 1476.

1476. le obſtination lui porta un grand préjudice : ſes plus fidéles ſerviteurs le lui repréſentoient, & le ſollicitoient de ſecourir Nancy ; mais il ne prenoit plus conſeil de perſonne, & ſon jugement paroiſſoit avoir beaucoup baiſſé ; il mandoit néanmoins des troupes de tous côtés. Elles ſe rangeoient dans un camp aux environs de Riviére ; ſon deſſein étoit toujours de retourner avec elles contre les Suiſſes.

Cro. de 1400. Com. l. 5 c. 5.

Le Duc de Lorraine voyant le ſiége de Nancy traîner en longueur, comprit qu'il lui falloit de plus grandes forces pour y réuſſir. Il retourna en Suiſſe & fit ſentir aux Cantons combien ils avoient d'intérêt à ſon rétabliſſement ; il en obtint un corps de ſoldats conſidérable avec lequel il revint continuer le ſiége.

Priſe de Nancy par le Duc de Lorraine.

Alors la Ville commença d'être preſſée. Les attaques furent

vives, l'artillerie mieux ſervie fit diverſes brêches. Les Aſſiégés ſe défendoient vaillamment, mais la mort du Capitaine Cohin qui fut emporté d'un coup de canon, les étonna. Grande perte pour le Duc de Bourgogne. La mort d'un ſeul homme eſt une perte irréparable, lorſqu'à l'eſprit & au talent il joint la valeur & l'expérience. Sa mort laiſſa les Anglois ſans chef. 1476. *Com. l. 5. c. 8.*

Cette nation inquiéte & hautaine, qu'une longue paix avoit éloignée des fatigues & des travaux des ſiéges, s'impatientoit de la longueur de celui-ci; elle murmuroit aſſez haut, & ne croyoit pas le Duc de Bourgogne en état de ſecourir Nancy. Préſumant trop des forces des aſſiégéans & trop peu de la puiſſance de ce Prince, elle ne vouloit plus s'expoſer inutilement à tant de périls. Leur diſpoſition

1476. ne pouvoit que décourager les autres ſoldats de la garniſon.

Le Duc inſtruit au vrai du danger où étoit Nancy, revenu un peu à lui-même, & comprenant le mauvais effet qu'alloit produire pour ſa gloire & pour le repos de ſes Etats, la perte de cette grande Ville, abandonna le projet de rentrer en Suiſſe & prit le parti d'employer, pour ſecourir Nancy, les troupes qui campoient auprès de Riviere. Il ſe mit en marche ſur la fin de Septembre, & avec aſſez de diligence il arriva dans le Luxembourg où il fut renforcé de celles qu'on y avoit aſſemblées par ſon ordre. Il entra en Lorraine, & logea le ſix d'Octobre à Belleville.

Cro. de 1400.

Cette marche faite quelques jours plutôt, lui eût conſervé Nancy; mais le trouble y avoit toujours cru par la mutinerie des Anglois, qui n'eſpérant plus de

secours pressoient Biévre de capituler. Ils allerent le trouver avec audace, & lui dirent fiérement que s'il ne vouloit pas y consentir, ils alloient faire leur traité sans lui. Biévre bon soldat, mais manquant de tête, loin de prendre un parti vigoureux, n'employa que des prieres & des remontrances où il falloit de la hardiesse & de l'intrépidité. Il consentit qu'on battît la chamade. Il rendit la place & en sortit avec toute la garnison le 10 d'Octobre. Le Duc de Lorraine qui n'ignoroit pas les approches de l'ennemi, y mit une bonne garnison, & s'éloigna de Nancy avec son armée pour se poster en des lieux avantageux. 1476. *Cro. Scana*

Le Duc de Bourgogne étoit arrivé le 7 à Neuchâtel. Il s'y reposa jusqu'au 11. Il campa ce jour-là à Toul, & n'arriva que le 13 au Village de Nouveau. Le Duc de Bourgogne poursuit le Duc de Lorraine.

1476. Com. l. 5. c. 5. Cro. de 1400.

Ce fut là qu'il apprit la perte de Nancy. Il en fut d'autant plus affligé qu'il se voyoit à la tête d'une armée plus foible à la vérité que celle qu'il avoit à Morat, mais de beaucoup supérieure à l'armée de ses ennemis : cependant il se flatta de reprendre bien-tôt Nancy, & il jura par Saint George, son serment ordinaire, qu'il y entreroit avant la fête des Rois. En même tems il marcha à la poursuite du Duc de Lorraine, qui mit la Mozelle entre lui & ses ennemis. Le Duc de Bourgogne vint camper le 14 auprès du Château de Dieulevart, & le 15 il passa la Riviere presque à la vûe du Duc de Lorraine qui n'osa engager un combat.

Le jour même le Duc de Bourgogne logea à Coudet & battit une troupe de cinq cens Allemands qui conduisoient au Duc de Lorraine un convoi de vivres. Ce Duc se retira du côté de

Pont-à-Mouſſon, dont il occupa le Château qui n'étoit point fortifié, quoique la Ville le fût. Il s'y mit en bataille dans un poſte très-fort, & devant lequel il y avoit un défilé & un Fortin qui défendoit le paſſage. 1476.

Le Duc de Bourgogne arriva devant ce poſte le 16 d'Octobre, mais il ne jugea pas à propos d'attaquer l'ennemi ce jour-là. Les deux armées furent tout le jour en préſence. Le Duc ſoupa & coucha près du Fortin. Le 17 il s'avança vers le défilé & prit ſes meſures pour le forcer, ce qu'il ne pouvoit faire ſans un grand danger. Le Duc de Lorraine étant toujours en bataille, prêt à combattre, & craignant le ſort d'une journée qui lui eût fait perdre toutes ſes conquêtes, décampa le 18, abandonnant ſon Fortin & le Château de Pont à Mouſſon, où le Duc entra & coucha dans l'Egliſe de Saint Antoine. *Com. l. 5 c. 5. Cro. ſcand.*

1475. Le Duc de Lorraine fit retirer ſes troupes en Alſace, & fit un voyage en Suiſſe pour obtenir de nouvelles troupes.

Troiſiéme ſiége de Nancy. *Com. l. 5. c. 5.* Le Duc de Bourgogne reſté maître de la campagne, forma auſſi-tôt le deſſein d'aſſiéger Nancy. Il eût été bien plus à propos pour lui qu'il ne ſe fût pas mis dans cette néceſſité, & que ſans perdre le tems dans ſa ſolitude de Riviere, il fût venu plutôt au ſecours de cette Ville. Il tint conſeil ſur ce ſiége : tout ce qu'il avoit de plus ſages Miniſtres lui conſeillerent de ne pas l'entreprendre dans l'arriere-ſaiſon avec une armée fatiguée & affoiblie ; ajoutant qu'il valoit beaucoup mieux s'attacher à la mettre en de bons quartiers. Qu'à l'égard de Nancy, il lui étoit bien facile de le prendre ſans ſiége, qu'il n'y avoit qu'à s'emparer de toutes les petites places voiſines qui ne ſe-

roient aucune réſiſtance, n'y ayant plus d'ennemis en campagne : que par leur priſe & les garniſons qu'on y mettroit, il tiendroit Nancy bloqué ; qu'il étoit certain que cette Ville manquoit de vivres, qu'elle tomberoit d'elle-même, s'il vouloit prendre ce parti. Ce conſeil ne convenoit pas à ſon caractere altier, encore moins à ſon humeur préſomptueuſe qui lui faiſoit préférer ſon avis à celui de tous les autres. Le 22 d'Octobre il alla mettre le ſiége devant Nancy, lorſque le mauvais tems commençoit & qu'ordinairement les armées finiſſent la campagne. 1476. *Cro. de* 1476.

Les progrès du Duc de Lorraine avoient extrêmement réjoui le Roi. Lorſqu'il le vit fugitif, & que le Duc de Bourgogne avec une puiſſante armée aſſiégeoit Nancy, il rentra dans ſes premieres frayeurs, & s'imagina que ce Prince trop inſtruit des ſecours Le Roi d Portugal en Franc

1476. indirects qu'il avoit fournis à ſes ennemis, romproit la trève, lorſqu'il auroit pris cette importante place, & entreroit tout de ſuite en Champagne, où il y avoit peu de Villes en état de lui réſiſter. Louis XI. étoit alors occupé à faire les honneurs de ſon Royaume à un Roi étranger, qui s'y étoit rendu pour implorer ſon ſecours dans une guerre qu'avoit fait naître l'événement le plus ſurprenant & le plus ſingulier dont l'hiſtoire ait conſervé le ſouvenir. On l'a déja raconté en partie, lorſqu'on négocioit en Eſpagne le mariage de feu Monſieur. On ne peut ſe diſpenſer d'en reprendre quelques particularités.

D. Enrique IV. Roi de Caſtille n'avoit eu de la Reine Dona Juanna de Portugal, ſa femme, qu'une fille unique qui portoit le nom de ſa mere, & qui naturellement étoit légitime héritiere de

l'Etat. La mauvaiſe conduite de cette Reine & le caractère de ce Prince le plus foible, le plus inégal & du génie le plus borné qu'on eût peut-être encore vû ſur le thrône, inſpirerent l'audace à ſes ſujets de réprouver la naiſſance de cette jeune Princeſſe, quoique née ſous le voile ſacré du mariage. Ils ſoûtinrent qu'elle étoit illégitime, quoique D. Enrique pendant ſa vie & à l'article de la mort eût déclaré avec ſerment qu'elle étoit ſa fille; ils reconnurent pour Reine Dona Iſabelle, ſœur de D. Enrique & mariée à Don Fernand d'Arragon, Roi de Sicile. 1476.

Ce fut le ſujet d'une guerre ſanglante. La jeune Princeſſe Dona Juanna avoit un grand nombre de Partiſans qui la proclamerent Reine de Caſtille. Pluſieurs grandes Villes tenoient auſſi pour elle. D. Alphonſe V. Roi de Portu-

1476. gal ſon oncle, entreprit de ſoûtenir ſes droits. C'étoit un Prince qui juſques-là avoit régné avec aſſez de gloire. Bon, juſte & vaillant, il poſſédoit les cœurs de ſes ſujets ; mais ſur la fin de ſon régne & de ſa vie, il donna dans un travers qui ne marqua que trop la miſere des hommes & la petiteſſe de leurs vûes. Il devint amoureux de ſa niéce, & ſe propoſa de l'épouſer, quoiqu'elle ne fût pas encore nubile ; qu'il fut déja ſur le déclin de ſon âge, & qu'il falût s'engager dans une guerre beaucoup au-deſſus de ſes forces.

Cette entrepriſe tourna mal à tous égards. Le Pape lui refuſa la diſpenſe pour épouſer ſa niéce. Son parti déclina de jour en jour. Enfin il perdit la bataille de Toro, où ſon armée fut taillée en piéces, & où il penſa tomber entre les mains de ſes ennemis. Re-

connoiſſant alors l'impoſſibilité du ſuccès, s'il n'employoit que ſa propre puiſſance, il réſolut de s'appuyer du ſecours de la France qui étoit en guerre avec la Caſtille, & d'engager le Roi à prendre les intérêts de la jeune Reine; ſe trompant encore ſur le caractere du Roi, ſur ſes diſpoſitions, ſur ſon éloignement à s'embarraſſer dans une guerre de ſi longue haleine & de ſi peu d'utilité pour lui. D. Alphonſe fut induit dans cette erreur par Ataïde, un de ſes Miniſtres qu'il avoit envoyé au Roi, & qui rapporta à ſon Maître une de ces réponſes ambigues que la politeſſe autant que la politique ſuggere, & qui ne ſéduiſent que les Princes imprudens. Le Roi de Portugal crut le Roi ébranlé, & ſe perſuada que ſa préſence acheveroit de le déterminer. 1476. *La Neuville, hiſt. de Portugal.*

Dans cette vûe, il fit équiper *Mariana.*

1476. une petite flotte, & ſous prétexte d'aller viſiter ſes places d'Afrique, où en effet il laiſſa de nouvelles troupes, il paſſa le détroit, cottoya toute l'Eſpagne, & vint débarquer à Colliouvre. Il prit enſuite le chemin de Lyon où le Roi étoit encore, après lui avoir envoyé Alméide un des Seigneurs de ſa ſuite, pour ſçavoir où il vouloit que ſe fit l'entrevûe des deux Rois. L'arrivée du Roi de Portugal ne plut point trop au Roi, Prince extrêmement ménagé, quand il ne s'agiſſoit pas de ſon profit. Cependant il rendit à ce Roi tout l'honneur qui étoit dû à ſa dignité; & comme il partoit pour Tours, il chargea le Duc de Bourbon d'aller au-devant de ce Prince étranger, de le faire défrayer par tout, lui & ſa ſuite, & de le conduire à Tours où le Roi le reçut avec toutes les careſſes & tous les honneurs imaginables.

La Neuville.

Cro. ſcand.

Le Roi de Portugal implora le ſecours du Roi, lui répréſentant les droits de la jeune Reine, qu'elle occupoit encore Burgos & les principales Villes de Caſtille : que ſi le Roi vouloit la ſecourir, il feroit pencher la balance. Pour l'intéreſſer davantage, il lui remontra que la Maiſon d'Arragon étoit ſon ennemie ; que le Roi d'Arragon réclamoit toujours le Rouſſillon & la Cerdagne, que cette diverſion aſſureroit pour jamais ces deux Provinces à la France : que ce Prince retenoit aux neveux du Roi la Couronne de Navarre : que la France étoit déja en guerre avec les Rois d'Arragon & de Caſtille. Enfin pour l'éblouir, il lui offrit de faire le mariage de la jeune Reine avec le Dauphin, & de joindre ainſi la Monarchie de Caſtille avec celle de France : union qui l'éléveroit au plus haut point

1476. *Mariana.*

Com. l. 6. c. 7.

ris, qui eſt pour tous les hommes l'objet d'une raiſonnable curioſité. 1476.

Le Roi de Portugal en avoit une très-grande, & partit après la Touſſaint pour ce voyage de plaiſir; il fut reçu par tout avec magnificence & accompagné des Seigneurs François que le Roi nomma pour le ſuivre. Les Seigneurs Portugais qu'il avoit amenés avec lui, étoient le Comte de Pennamacor, ſon favori, le Grand Prieur de Crate, D. Juan de Pimentel & Alméïde. *Cro. Scand.* *Mariana.*

Il fit ſon entrée à Paris, le 28 de Novembre: on lui prodigua tout ce qui étoit dû à ſa dignité & tous les plaiſirs que peut fournir cette ſuperbe Ville. Gaucour, Gouverneur de Paris, que le Roi avoit chargé de les lui procurer, s'en acquitta parfaitement. Il lui fit voir tout ce qu'il y avoit de grand & de curieux dans Paris; lui don- *Cro. Scand.*

1476. na des fêtes magnifiques, où il invita les plus belles Dames de la Cour & de la Ville. Enfin il le conduiſit dans les Palais & les Maiſons de campagne des environs, que la nature & l'art contribuent à rendre les plus agréables de l'Europe.

Nouvelle Garde du Roi.

Cro. ſcand. Bayle à Lamponiano.

Le mois ſuivant mourut Galéas Sforce, Duc de Milan, beau-frere de la Reine, & rentré depuis peu dans l'alliance du Roi. C'étoit un Prince qui ne manquoit ni d'eſprit, ni de talens, qui gouvernoit ſes peuples avec aſſez de bonté & de juſtice, mais qui pouſſoit le vice de l'impureté juſqu'à un excès intolérable à toute ſorte de nation, ſur-tout à l'Italienne. Ce fut auſſi la cauſe de ſa mort. Trois Gentilshommes conſpirerent contre lui, Carlo Viſconti dont il avoit corrompu la ſœur, Jean André Lamponiano dont il avoit enlevé la femme, Jerôme

Olgiati qui croyoit s'immortaliſer en délivrant l'Italie d'un Tyran. 1476.
On ne dit point qu'ils euſſent d'autres complices ; ni qu'ils euſſent formé le projet de changer la face de l'Etat. La mort du Prince étoit le ſeul objet de leur vengeance ; ils aborderent le Duc dans la grande Egliſe de Milan. Lamponiano s'approcha de lui, ſous prétexte de lui dire quelque ſecret important, & choiſiſſant la fente de ſa robbe, il lui donna quatre coups de coûteaux dans le ventre, dont ce Prince expira ſur le champ. Ses gardes poignarderent dans le moment les trois aſſaſſins qui s'y étoient attendus, & leur évitérent par cette prompte mort, l'horreur & la rigueur des ſupplices. Cette cataſtrophe arriva le 27 de Décembre. La mort du Duc n'eut aucune autre ſuite funeſte. Son fils unique, Jean Galéas, lui ſuccéda ſous la Régence de

1476. la Ducheſſe ſa mere, Bonne de Savoye.

Ad. à l'hiſt. de L. XI. Cette tragique nouvelle portée peu de tems à Tours, y fit une terrible impreſſion ſur l'eſprit du Roi, Prince naturellement ſoupçonneux, craintif, qui avoit d'autant plus ſujet de l'être qu'il jugeoit plus mal des hommes, & qu'il avoit donné à ſes ſujets, aux Grands ſur-tout, de fortes raiſons de ne pas lui être attachés. Il ſe défioit du Duc de Bourgogne qu'il haïſſoit, & dont il étoit réciproquement haï.

Cro ſcand. Un événement arrivé au mois d'Octobre précédent avoit redoublé les défiances du Roi. On avoit accuſé un Gallois, nommé Jean Bau, établi à Mantes, où le Roi qui lui faiſoit une penſion l'avoit marié, d'avoir voulu empoiſonner le Dauphin: ce malheureux l'avoit avoué à la queſtion, & que c'étoit à la ſollicitation du

Duc de Bourgogne. Le Prevôt de l'Hôtel l'avoit condamné à mort, mais & l'accuſation & le jugement parurent avoir des fondemens ſi peu ſolides, qu'on offrit au coupable prêt d'être exécuté, de commuer ſa peine, & qu'on ſe contenteroit, s'il y vouloit conſentir, de lui crever les yeux. Il n'héſita pas. On le remit, après qu'il fut aveuglé, à ſa femme à qui le Roi continua la penſion. Matiere inépuiſable de raiſonnemens & de réflexions. Quelle apparence qu'on adoucît le ſupplice d'un criminel de leze-Majeſté! Quelle injuſtice de priver de la vûe un innocent! 1476.

Les nouvelles frayeurs du Roi paſſerent à cette extrêmité que craignant tout le monde, il défendit qu'on laiſſât approcher perſonne de lui ſans ordre, & que ſi quelqu'un s'efforçoit de venir juſqu'à lui, malgré cette défenſe, *Addition à l'Hiſt. de Louis XI.*

1476. on le tuât ſans ménagement. Il ordonna qu'un Page ſe tînt toujours auprès de lui avec un épieu pour en frapper ceux qu'il ſoupçonneroit : en ſe couchant il faiſoit mettre cet épieu auprès de ſon lit. Miſérable condition des Princes qui ne régnent pas par amour ſur leurs Peuples ! Enfin il prit une précaution plus ſage & plus digne de ſa grandeur, ce fut d'établir une nouvelle garde pour veiller à ſa ſûreté.

Favin. Mezeray. Dict. Hiſt.

Ce ne fut que ſous Saint Louis que les Rois de France commencerent d'avoir une garde fixe à cauſe du danger dont ce Prince étoit menacé de la part du vieux de la Montagne qui ſe jouoit de la vie des Rois, & nouriſſoit de jeunes gens qui la leur arrachoient à ſon gré par principe de religion. Juſques-là les Rois avoient crû avoir autant de gardes que de ſujets. Saint Louis nomma Sergens

Sergens d'armes, ces nouveaux gardes. Le feu Roi autant peut-etre pour gratifier la nation Ecoſſoiſe dont il avoit reçu tant de ſecours, que pour ſa propre ſureté, établit la nouvelle garde Ecoſſoiſe de cent hommes. Ces deux gardes ſubſiſtoient, le Roi ne les jugeant plus ſuffiſantes, en forma une nouvelle de cent Gentilshommes armés de lances, qui devoient le ſuivre partout, & qui devoient avoir chacun un homme d'armes & deux archers. Cette Compagnie faiſoit quatre cens hommes dont le Roi voulut être le Capitaine. Depuis, il y ajouta une nouvelle Compagnie de deux cens archers qu'on appella la petite garde du Corps. 1476.

Pour s'attacher d'Aubigny (*a*) Capitaine de la garde Ecoſſoiſe, *Conf des Ordonnances.*

(*a*) Jean Stuard II. du nom, Seigneur d'Aubigny, fils de Jean Comte d'Arnley, tué à Patay.

1476. il lui donna le collier de l'Ordre de S. Michel, Ordre que le Roi décoroit de tems en tems de nouveaux priviléges ; cette année il l'augmenta de cinq Officiers, d'un Chancelier, d'un Prevôt des Cérémonies, d'un Tréſorier, d'un Greffier & d'un Héraut, auſquels il attribua des gages ; au premier huit cent francs, au ſecond & au troiſiéme chacun ſix cens, au quatriéme quatre cens, & deux cens au dernier.

Diſgrace du Maréchal de Rohaut.

P. Anſelme.

La diſgrace du Maréchal de Rohaut (*a*) fut une ſuite de cette humeur défiante & capricieuſe du Roi ; on ne ſçait quelle en fut la cauſe. C'étoit un vieux Officier qui avoit toujours bien ſervi, & à qui le Roi avoit donné pour récompenſe en 1474. le Vicomté de Neuchâtel. On croit que l'envie de ſes ennemis prévalut ſur ſes ſervices, & que le Roi ajou-

(*a*) Joachim de Rohaut.

ta foi à leurs rapports envenimés. Il le fit arrêter, & nomma pour lui faire ſon procès des Commiſſaires qui le condamnerent à être banni hors du Royaume, confiſquerent tous ſes biens & ordonnerent qu'il tiendroit priſon à Chaulieu en Thouarçois juſqu'à ce qu'il eût payé 20000 l. de réparation. Satisfait de l'avoir humilié & abaiſſé, le Roi ne fit point exécuter cet Arrêt. Il fit mettre en liberté ce Maréchal. Il mourut le 6 d'Août 1478. en poſſeſſion de tous ſes biens qui paſſerent à ſon fils Adolphe Rohaut, Seigneur de Boiſmenar, qu'il avoit eu de Françoiſe de Volvire. 1476.

Le premier de Décembre, la France perdit une Princeſſe d'un très-grand mérite, ce fut la Ducheſſe Doüairiere de Bourbon, mere du Duc de ce nom & tante du Duc de Bourgogne. Elle avoit été le ſceau de la célébre Promotion de Cardinaux. *Cro. ſcand. P. Anſelme.*

1476. réconciliation des maiſons de Bourgogne & de Bourbon, & avoit entretenu entr'elles, & ſurtout dans ſa propre famille, une paix & une union qui l'en avoit fait adorer. Elle mourut au Château de Moulins & fut enterrée à Souvigny. Elle étoit mere du Duc de Bourbon, de l'Archevêque de Lyon & du Comte de Beaujeu (*a*).

Elle n'eut pas le plaiſir de voir Cardinal l'Archevêque qui fut compris dans la Promotion que fit le 18 de Décembre le Pape Sixte IV. Il y avoit long-tems que ce Prince ſoupiroit après cette dignité. Son titre fut de S. Martin-aux-Monts. L'Evêque de Vannes (*b*) fut auſſi fait Cardinal;

Giaconius.

(*a*) Jean Duc de Bourbon, beau-frere du Roi; Charles, Archevêque de Lyon, & Pierre, Sire ou Comte de Beaujeu.

(*b*) Pierre de Foix, oncle de Léonore, héritiére de Navarre.

le premier fut appellé le Cardinal de Bourbon, le second le Cardinal de Foix. 1476

Le Roi donna le bâton de Maréchal qu'il avoit ôté à Rohaut, à Gié, second fils du Vicomte de Guéméné (*a*), jeune encore, mais qui promettoit d'être digne de son nom. Le Roi renouvella la même manœuvre qu'il avoit faite, lorsque le Duc de Bourgogne avoit assiégé Nancy la premiere fois; il envoya Craon, alors en grande faveur & Lieutenant Général de Champagne, avec une armée de huit cens lances fournies, & d'un corps de francs-Archers dans le Barrois François, pour garder la frontiére & donner de la jalousie au Duc. Ce Prince ne s'en étonna point, il continuoit son siége avec beaucoup d'ardeur, assuré qu'en reprenant cette place, Continuation du trésiéme siége de Nancy. *P. Anselme. Com. l. c. 7.*

(*a*) Pierre de Rohan, fils de Louis II. Vicomte de Guémené.

1476. il ôteroit tout eſpoir à ſes ennemis ; qu'il répareroit la honte des journées de Granſon & de Morat ; mais malgré ſes deſirs, ce ſiége ſe conduiſoit mollement. Le changement ſurvenu dans l'humeur & dans le caractère de ce Prince ne lui permettoit plus de remplir toutes les fonctions de Général, ni de faire obſerver cette exacte diſcipline qui l'avoit rendu ſi célébre. Ses Chefs à ſon exemple ſe relâchoient. Ils n'avoient plus la même opinion de lui ; quelques-uns même penſoient à avancer leur fortune en liant des intelligences contre ſon ſervice, ſur tout le Comte de Campobache, à qui le Duc pour ſon malheur confioit tout le ſoin du ſiége, perſuadé de ſon habileté, & comptant ſur une fidélité que les bienfaits du Prince devoient avoir miſe à toute épreuve.

Com. l. 5. c. 6. Nous avons déja obſervé quel-

les pouvoient être les cauſes de la haine de Campobache. Les uns l'attribuoient à ſon mauvais naturel, les autres à la douleur de voir éteinte & anéantie la Maiſon d'Anjou, dont il avoit toujours été partiſan, & dont le Duc de Lorraine étoit deſcendu ; quelques-uns à un outrage que lui avoit fait le Duc de Bourgogne, en lui donnant un ſoufflet dans un moment d'emportement. Un auteur moderne a avancé ce dernier fait; mais aucune de ces raiſons ne peut fonder la conduite de ce Comte, dont l'ambition & l'intérêt étoient remplis par les avantages que le Duc lui faiſoit. 1476. *Mezera.*

Campobache touchoit tous les ans cent mille ducats pour la ſolde de ſa compagnie de 400 lances; il poſſédoit la faveur de ce Prince; il connoiſſoit peu le Duc de Lorraine, & ne pouvoit eſpérer de lui un équivalent; il ne s'adreſ- *Com. l. c. 6.*

1476. ſa pas même à lui pour faire réuſſir ſes projets contre le Duc. Un ſoufflet eſt le plus grand affront qu'un Gentilhomme puiſſe recevoir ; mais il n'emporte pas la même honte, quand on le reçoit de ſon Souverain de qui on ne peut ſe venger. Si on veut courir à la vengeance, on doit quitter ſon ſervice, alors on peut la chercher & la trouver ſans trahiſon & ſans perfidie.

Com. l. 4. c. 13. Dès l'année précédente & même avant la bataille de Granſon, Campobache avoit commencé ſes menées contre le Duc ; lorſque ce Prince l'envoya en Italie faire ſa compagnie de 400 lances, il lui avoit avancé 40 mille ducats. Campobache en paſſant par Lyon, s'étoit ouvert de ſes mécontentemens contre le Duc à un Médecin Italien (*a*) qu'il connoiſſoit & qui étoit au Roi ; il avoit offert

(*a*) Simon, Médecin, natif de Pavie.

de paſſer à ſon ſervice, & de lui livrer le Duc, ſi le Roi vouloit lui faire le même parti, lui donner une terre qui eût titre de Comté & vingt-mille écus d'argent comptant. En revenant d'Italie & en paſſant par le Piémont, il fit les mêmes offres au Seigneur de Saint Pierre qui y étoit Ambaſſadeur pour le Roi. 1476.

Il expliquoit comment il pourroit accomplir ce qu'il promettoit; que le Duc avoit une entiére confiance en lui; que la coutume de ce Prince, lorſqu'il arrivoit dans un camp avec ſon armée, étoit en deſcendant de cheval, de quitter ſon menu harnois, ne gardant que ſa cuiraſſe, de monter alors un petit cheval & ſuivi ſeulement de deux ou trois des Gentilshommes de ſa chambre & de 8 ou 10 Archers, d'aller faire le tour du camp pour voir s'il étoit bien clos & bien retranché; qu'alors Cam-

1476. pobache avec dix hommes d'armes ſeulement, le pourroit enlever & le conduire où il plairoit au Roi, ſans trouver aucun obſtacle qui l'arrêtât.

Ce projet ſe trouva aſſez du goût du Roi, il paroît même que ce Prince entretint quelque intelligence avec Campobache, ſans qu'il y eût ni traité, ni convention. Campobache de retour d'Italie, le Duc lui donna pour quartiers de rafraichiſſemens le Comté de Marle, d'où il continua de preſſer le Roi d'accepter ſes offres. Jugeant que l'incertitude du ſuccès retenoit le Roi, il lui propoſa de paſſer ſur le champ à ſon ſervice & de lui livrer toutes les places du Comté de Marle. Cette propoſition ne fut point acceptée; un ſi petit pays ne méritoit pas que le Roi entrât en rupture avec le Duc. Campobache offroit encore, ſi la guerre ſe

Com. l. 5. c. 6.

déclaroit entre le Roi & le Duc & qu'il ſe donnât une bataille, de le trahir, de prendre l'écharpe blanche & de ſe tourner contre lui avec ſa compagnie d'hommes d'armes, indiquant les ſignaux qu'il y auroit pour marquer le moment de la déſertion. Ces propoſitions ne frappant pas le Roi & la rage de cet homme furieux ne pouvant plus ſe contenir, il offrit de tuer le Duc, ce qui levoit tous les obſtacles qui ſe rencontroient au projet de l'enlevement. 1476. *Com. l. c. 13.*

Louis XI. rejetta cette propoſition, & mépriſa celui qui avoit oſé la lui faire, dont l'acharnement marquoit toute la baſſeſſe & toute la noirceur. Après la journée de Granſon, le Duc ayant envoyé Contai au Roi pour la continuation de la trève, ce Prince en préſence de Comines, conta tout à Contay, & le chargea d'en avertir le Duc, à

1476. qui il croyoit par là donner une preuve de ſa foi & de ſa franchiſe. Il n'en pouvoit donner une plus grande marque, mais ne ſe manquoit-il point à lui-même en révelant un ſecret auquel il avoit donné lieu, en écoutant ſi long-tems les offres de Campobache? On peut répondre pour la juſtification du Roi, qu'il n'étoit plus obligé de garder ce ſecret, dès que ces offres alloient juſqu'à répandre le ſang d'un Souverain.

Contay fit ſon rapport au Duc, qui, convaincu de l'habileté de ce Général, ſe perſuada que le Roi ne lui donnoit ces avis que pour le lui rendre inutile en l'obligeant de s'en priver; le voyant haï du Roi, il l'en aima davantage, donna encore plus de foi à ſes conſeils: ce fut ſur lui ſeul qu'il ſe repoſa de la conduite du ſiége de Nancy.

Com. l. 5. 6.

Campobache s'étant vu rejetté;

mépriſé du Roi & de ſes Miniſtres, prit une autre route; il s'adreſſa au Duc de Lorraine, lui offrit ſes ſervices & de ſe déclarer pour lui en trahiſſant le Duc de Bourgogne. Le Duc de Lorraine accepta les offres de Campobache, & lia avec lui une étroite correſpondance; il ſe ſervoit d'un Gentilhomme Provençal, nommé Cifron Vachiéres, ancien ſerviteur de la Maiſon d'Anjou: c'étoit par ſon canal que paſſoient les avis de Campobache & les réponſes du Duc de Lorraine. Il étoit bien aiſé à Campobache de favoriſer les aſſiégés par les ordres ſecrets qu'il donnoit, ou plutôt en ſupprimant les néceſſaires. Les munitions & les proviſions manquoient aux aſſiégéans. Les batteries n'étoient jamais en bon état; le ſiége n'avançoit point. Enfin, inſtruit de toutes les démarches du Duc de Lorraine pour aſſem- 1476.

Com. l. 5. c. 8.

1476. bler du ſecours, il en donnoit avis aux Aſſiégés. Ses avis les encourageoient & les portoient à ſe défendre juſqu'à l'extrémité. Tel étoit l'ordre de la Providence qui permettoit que ce myſtère d'iniquité s'accomplît.

La mort de Cifron. *Com. l. 5. c. 6.* Campobache qui ne pouvoit faire ſa manœuvre qu'obliquement, n'oſoit empêcher les autres Chefs de faire leur devoir. Inſenſiblement le ſiége avançoit, & il y avoit lieu de craindre que la ville ne fût obligée de ſe rendre. Le Duc de Lorraine par le moyen des Gouverneurs des autres places, avec leſquels Campobache étoit en intelligence, ſe hâtoit d'aſſembler ſon armée pour ſecourir la ville aſſiégée. Il y avoit trouvé des obſtacles imprévus.

Mélanges de la Houſſaye. Le Duc de Bourgogne forçant ſon humeur impérieuſe, connoiſſant enfin de quelle conſéquence il étoit pour lui de ſe rendre maî-

tre d'une place, lien de tous ſes Etats, avoit envoyé aux Suiſſes un Gentilhomme Liégeois, pour leur faire des excuſes de les avoir attaqués, pour avouer qu'il avoit été mal conſeillé, pour leur promettre de réparer les torts qu'il pouvoit leur avoir cauſés, enfin pour renouveller avec eux l'ancienne confédération. 1476.

Les Suiſſes amateurs du repos, enrichis des dépouilles gagnées à Granſon & à Morat, inſtruits de la puiſſance du Duc, ſous laquelle à la longue ils pourroient ſuccomber, écouterent ces propoſitions: ils étoient diſpoſés à les accepter, lorſque le Duc de Lorraine arriva, qui leur remontra que c'étoit un piége qu'on leur tendoit, que le caractere du Duc de Bourgogne étoit d'être inflexible; qu'il n'oublieroit jamais les deux plaies ſanglantes qu'ils avoient faites à ſa réputation; qu'il diſſi-

1476. muloit à préſent pour ſe venger plus ſûrement dans la ſuite, & que s'ils ſouffroient qu'il achevât de le dépouiller en prenant Nancy, ils ſeroient bientôt ſubjugués. Ces raiſons ramenerent ces peuples qui ne manquoient pas de bon ſens. Ils congédierent les Députés Liégeois, renouvellerent leur alliance avec le Duc de Lorraine, & donnerent les ordres pour lui fournir les troupes qu'il demandoit.

Com. l. 5. c. 6. Pendant que ce Prince les aſſembloit & qu'il y joignoit les ſiennes, il jugea à propos d'en donner avis aux Aſſiégés de Nancy, & de leur envoyer même quelque petit renfort pour les encourager & les faire attendre le ſecours avec plus de patience. Il en chargea Cifron, dont il connoiſſoit le cœur, la fidélité, & qui avoit négocié avec Campobache. Cifron ſe rendit en diligence à Vaude-

Mélanges de la Houſſ.

mont; il y prit quelques Officiers & plusieurs cavaliers qui chargerent la croupe de leurs chevaux de tout ce qu'ils purent de munitions, & prirent un guide qui les conduisit de nuit jusqu'à Clélieu, d'où ils arrivérent à Laxon derriére l'Arsenal de Nancy, & jusqu'auprès des fossés ; mais malgré les précautions qu'ils prenoient pour marcher sans bruit, la sentinelle les entendit. Elle donna l'alarme & toute la garde accourut ; ils se défendirent en vain ; plusieurs se mirent à fuir, quelques-uns passerent & entrérent dans Nancy. D'autres furent pris & avec eux Cifron qu'on reconnut pour le chef de l'entreprise. 1476.

On en porta la nouvelle au Duc de Bourgogne qui ordonna de le pendre, se fondant sur la maxime établie alors dans les guerres d'Italie, qu'après qu'une *Com. l. 5. c. 6.*

1476. ville eſt aſſiégée dans les formes & que le Général a fait tirer le canon, ſi quelqu'un entreprend d'y entrer pour fortifier les aſſiégés & la défendre, il eſt digne de mort. Maxime inhumaine, qui n'étoit pratiquée ni en France, ni en Eſpagne, quoique la guerre y fût plus meurtriere qu'en Italie. Auſſi peut-on dire que cette maxime eſt directement oppoſée au droit de la guerre qui permet auſſi bien de ſecourir & de ravitailler les Villes aſſiégées, que d'en faire le ſiége. Cette rigueur n'eſt admiſe que contre les eſpions & contre ceux qui portent des lettres ou des avis aux aſſiégés. Elle eſt auſſi permiſe contr'eux, lorſqu'ils s'opiniâtrent à défendre une place qui n'eſt point en état de réſiſter à une armée Royale; encore les ames généreuſes uſent-elles rarement de ce droit.

Mélanges de la Houſſ.

Com. de 1723.

Le Duc de Bourgogne pen-

ſoit autrement ; ſon génie porté à la ſévérité, aigri encore par le malheur, lui faiſoit adopter tout ce que les Loix militaires avoient de plus rigoureux ; il lui ſuffiſoit d'avoir des exemples, en quelque pays qu'il les trouvât. Le Comte de Naſſau, Chimay, Biévre, Galiot & ſon propre frere le grand Bâtard, qui ſe trouverent pour lors dans ſa tente, lui firent des répréſentations pour qu'il révoquât un ordre ſi cruel. Elles ne firent encore que l'irriter, il le renouvella plus poſitivement. 1476.

On annonça à Cifron qu'il eût à ſe diſpoſer à mourir. Dans une telle extrêmité, Cifron ne crut pas devoir garder à ſon Prince une exacte fidélité. Si jamais on en peut manquer, la vûe d'une mort certaine eſt le motif qui peut le rendre permis. Il réſolut donc de découvrir au Duc de Bourgogne l'intelligence où étoit Campo- *Com. l. 5. c. 6.*

1476. bache avec le Duc de Lorraine. Cifron pouvoit d'autant mieux l'inſtruire des détails de la trahiſon, que c'étoit lui à qui tout le ſecret en avoit été confié. Il crut auſſi ne devoir pas ménager Campobache qui ne pouvoit ignorer ſa priſe, le danger où il étoit, & qui pour l'en tirer, n'employoit pas le crédit & l'autorité qu'il avoit auprès du Duc de Bourgogne.

On doit convenir que du caractere terrible dont étoit ce Prince, il y avoit peu d'apparence que Campobache eût pû y réuſſir; il ſe ſeroit même expoſé, s'il eût oſé heurter de front ſes volontés. Il y a même lieu de croire qu'il fut ravi de l'ordre qu'avoit donné ce Prince. La mort de Cifron alloit le délivrer d'un témoin capable de le perdre lui-même. Loin de penſer à ſauver Cifron, il alla trouver le Duc & réſolut de ne

le point quitter que Cifron n'eût été exécuté. 1476.

Cifron, dont on preſſoit toujours le ſupplice, demanda à parler au Duc, & dit à quelques Gentilshommes préſens, qui plaignoient ſon ſort ; qu'il avoit des choſes à dire à ce Prince dont dépendoit la ſûreté de ſa perſonne. Ils allerent lui en rendre compte, & le trouverent qui dictoit à un Secrétaire, n'ayant avec lui que Campobache, de qui il ne ſe cachoit de rien. Le Duc répondit à ces Gentilshommes que Cifron ne lui faiſoit porter cette parole, que pour ſauver ſa vie & qu'il n'avoit qu'à leur réveler ſon ſecret. Campobache applaudit à la réponſe du Prince, l'appuya & renvoya les Gentilshommes. Il devoit être fort agité dans l'incertitude de ce que diroit Cifron & de la foi que le Duc pourroit y ajouter.

1476. Par un dépit assez déplacé & par une opiniâtreté presque incroyable, Cifron refusa de s'expliquer à ces Gentilshommes, & dit qu'il ne le diroit qu'au Duc lui-même. Cela fut encore rapporté à ce Prince qui ne voulut point l'entendre, & commanda brusquement qu'on le pendît.

Mem. de la Houss. Il se passa beaucoup de tems à toutes ces allées & venues, il étoit déja nuit lorsqu'on le mena au lieu de l'exécution, c'étoit une petite place à côté du quartier du Duc. Dans le chemin il vit plusieurs personnes qu'il connoissoit & qui remplies d'estime pour lui, paroissoient affligées d'une fin si funeste; il les pria de retourner encore vers le Prince, & de lui demander sa grace, en les assurant qu'il lui diroit des choses qu'il ne voudroit pas ignorer pour une de ses Provinces. Ces Officiers touchés de ce discours, allérent encore à

la tente du Duc pour lui en faire rapport. Campobache qui l'avoit prévu, ſe tenoit à la porte & ne laiſſoit entrer perſonne. Il la refuſa à ces Officiers, en leur diſant; *Monſeigneur ordonne qu'on ſe hâte d'exécuter Cifron.* En même tems il envoya lui-même des ordres au Prevôt de l'armée de hâter l'exécution. Cifron fut pendu aux flambeaux. 1476. *Mem. de la Houſſ.*

Toute l'armée murmura d'une action ſi barbare. Elle refroidit le courage des Chefs & des ſoldats qui avoient à craindre qu'on ne la vengeât ſur eux. Il y en eut même ſur le champ de ſanglantes répreſailles. Le corps de Cifron ayant été rendu aux Aſſiégés, ils l'enterrerent dans la Chapelle de Saint George, & le lendemain avant le jour ils firent pendre un Bourguignon priſonnier de guerre. Le Duc de Lorraine ayant appris cette exécution, & ſollici-

1476. té par les Suiſſes de faire quelque coup d'éclat pour obliger le Duc à rétablir la bonne guerre, envoya ordres aux Gouverneurs des places qu'il tenoit en Lorraine, de faire mourir tous les priſonniers de guerre Bourguignons. On dit qu'il y en eut cent vingt qui furent pendus, ayant au cou un écriteau qui exprimoit le meurtre de Cifron, & que ces exécutions s'étoient faites pour le venger.

Le Duc de Lorraine marche au ſecours de Nancy. *Com. l. 5. c. 7.*

Le ſiége continuoit avec beaucoup d'animoſité de part & d'autre, mais avec plus de défiance & de timidité du côté des aſſiégeans, non ſeulement par la crainte qu'inſpiroient ces cruelles repréſailles, mais encore parce que tous les gens ſenſés n'auguroient rien de bon d'une entrepriſe conduite au cœur de l'hiver avec une armée extrêmement diminuée, mal payée, dont la plûpart des Chefs étoient mal-intentionnés,

intentionnés, les autres perfides, & tous en général pleins de mépris pour leur Prince : ſuite ordinaire de l'adverſité. L'armée du Duc étoit délabrée, il n'y reſtoit au plus que quatre mille hommes d'armes effectifs, dont il n'y en avoit gueres que douze cens en état de combattre. 1476.

Les levées s'avançoient en Suiſſe pour le Duc de Lorraine. Elles euſſent été plus lentes & ne ſe fuſſent pas même faites, ſi le Roi qui ne perdoit aucune occaſion de faire au Duc de Bourgagne une guerre d'autant plus dangéreuſe, qu'elle étoit ſourde & inviſible, n'eût envoyé quarante mille francs : avec ce ſecours les Suiſſes & les villes Impériales furent bientôt miſes en mouvement. Le Duc de Lorraine ſe vit vers la fin de Décembre à la tête de dix mille cinq cens Suiſſes, & de trois mille cinq cens Alle- *Cro. ſcand.*

mands ou Lorrains, indépendemment d'un assez bon nombre de Noblesse Françoise, qui n'ignoroit pas que malgré la trève qui subsistoit entre la France & la Bourgogne, elle ne fît sa cour au Roi en allant servir le Duc de Lorraine.

1476. *Com. l. 5. c. 7.*

Cro. scand. Toutes ces troupes fraîches, vigoureuses & animées du desir de combattre, arriverent sur les frontieres de Lorraine. Le Duc de Bourgogne fut bientôt instruit de leurs approches. Malgré son audacieuse présomption, malgré le dangereux usage où il étoit depuis quelque tems de ne consulter personne, & de ne donner pour loi que ses volontés, il assembla assez à la hâte ses Officiers Généraux, pour délibérer sur ce qu'on devoit faire dans la conjoncture où l'on se trouvoit.

Il s'éleva dans ce conseil deux avis, dont dépendoit la destinée

du Prince, & la fortune de ſa maiſon. Pluſieurs opinerent à lever le ſiége de Nancy, ſans s'y opiniâtrer dans une ſaiſon ſi rigoureuſe, ſur tout ayant un puiſſant ennemi qui venoit pour attaquer des lignes défendues par une armée trop affoiblie. Ils dirent que le Duc n'avoit qu'à ſe retirer à Pont-à-Mouſſon, & à partager ſon armée dans les petites places qu'il occupoit aux environs de Nancy: que cette ville ſe trouveroit étroitement bloquée: que les Suiſſes l'ayant ravitaillée ſe retireroient auſſi-tôt en leur pays: que le Duc de Lorraine qui n'avoit point d'argent, ne pourroit les raſſembler de long-tems: qu'avant un mois ou ſix ſemaines la diſette des vivres ſeroit auſſi grande dans Nancy, qu'elle y étoit alors; que pendant ce tems-là le Duc de Bourgogne, dont le tréſor n'étoit 1476.

1476. point épuiſé, raſſembleroit des forces ſuffiſantes pour revenir devant Nancy, & s'en rendre le maître.

Ceux qui furent d'un avis oppoſé, firent enviſager la honte de lever un ſiége qui tiroit à ſa fin, la bonté des lignes, la bravoure des vieux ſoldats du Duc, & le peu d'expérience de l'ennemi : qu'il falloit donner bataille & ſe repoſer ſur les raiſons qui en aſſuroient le ſuccès.

Le Duc de Bourgogne rejetta le premier avis, qui lui eût été ſi ſalutaire. Il avoit dans le château de Luxembourg quatre cens cinquante mille écus en eſpéces, il lui eût été facile de recrûter & d'augmenter ſon armée. Il voulut tenter le hazard d'une bataille ſans faire attention à l'état où étoient ſes troupes. Peut-être l'ignoroit-il ; il ne conſidéra point le danger même qu'il couroit, vainqueur

ou vaincu, Craon étant à la tête d'une armée toute fraîche, que le Roi tenoit ſur la frontiére du Barrois, & preſque à la vûe des aſſiégeans. Le Duc ſuivit ſon humeur, ſa haine, ſon orgueil, en ſe livrant au conſeil des inſenſés qui le flattoient ; il s'oublia juſqu'à dire qu'il préféreroit la mort à la honte de fuir devant un enfant : ce qu'il diſoit par rapport au Duc de Lorraine, qui n'avoit que vingt-trois ans. 1476. *Mélanges de la Houſſaye.*

Le Roi de Portugal devant Nancy. *Com. l. 5. c. 7.*

Le Roi de Portugal, qui arriva pour lors devant Nancy, ne réuſſit pas mieux à perſuader le Duc d'en lever le ſiége.

Ce Roi n'étoit pas encore déſabuſé des eſpérances équivoques, que Louis XI. lui avoit données de le ſecourir contre les Rois de Caſtille. Depuis près d'un mois il étoit à Paris à goûter les plaiſirs de cette ville ſuperbe, à en voir les beautés, à en

1476. viſiter les environs délicieux ; divertiſſemens déplacés & peu convenables à ſa ſituation. Son abſence avoit produit en Eſpagne les plus mauvais effets : elle avoit découragé ſes partiſans & ceux de la jeune Reine. Les Rois de Caſtille également habiles & vigilans, avoient ſaiſi des momens ſi favorables au progrès de leurs affaires ; les Grands reſtés ſans chefs, & ne préſumant preſque plus rien d'un Prince abandonné à des vûes chimériques, avoient pour la plûpart fait leur paix, & on achevoit de dépouiller la jeune Reine, dans le tems que le Roi de Portugal faiſoit de vains efforts pour détrôner ſes ennemis.

Mariana. Il n'en falloit pas tant pour détourner le Roi des idées qu'il avoit eues d'entretenir les troubles de Caſtille, & de fomenter cette guerre par une forte diver-

sion. Le siége de Fontarabie n'avançoit pas, les hostilités du côté de l'Arragon s'étoient terminées à des courses dans le plat pays, toujours ruineuses pour les peuples & inutiles pour la Monarchie. Dans ces circonstances le Roi écouta avec joye les propositions d'une trève avec l'Espagne. Elle fut conclue en peu de jours, & le siége de Fontarabie levé. Le Roi d'Arragon fut compris dans la trève ; on lui laissa la petite ville de Saint-Laurent dans le Lampourdan, que ses Généraux avoient reprise. La Regente de Navarre (*a*) liée avec le Roi, & qui se seroit unie avec lui, si la guerre d'Espagne eût eu lieu, fit son accommodement avec le Roi d'Arragon, qui prenoit le nom de Roi de Navarre, & fit reconnoître pour héritier de 1476.

(*a*) Madame Catherine, sœur du Roi, veuve de Gaston, Comte de Foix.

1476. cette Couronne, ſon fils unique (*a*), arriére-petit-fils de ce Roi.

Un Prince ſenſé auroit jugé par toutes ces circonſtances, qu'il ne devoit plus attendre aucun ſecours du Roi, qui s'étoit lui-même lié les mains; mais il n'eſt rien à quoi les hommes, & les Princes ſur tout, renoncent plus difficilement qu'à leurs préventions & qu'à leurs eſpérances. Le Roi de Portugal faiſoit toujours preſſer le Roi par les agens qu'il avoit laiſſés auprès de lui à Tours, de lui tenir parole & de ne pas abandonner la cauſe des Rois. Louis XI. ne voulant pas ſe dédire ouvertement, lui manda qu'il ne pouvoit entreprendre une guerre étrangére & d'une telle importance, tant qu'il verroit le Duc de Bourgogne ar-

(*a*) François Phœbus de Foix, fils de Madame Catherine & de Gaſton, Comte de Foix.

mé ſur la frontiére, & prêt à faire une irruption en France après la réduction de Nancy : que la trêve qui ſubſiſtoit entre lui & ce Prince, expiroit bientôt, & qu'elle ſeroit ſuivie d'une guerre dangéreuſe : mais que ſi le Roi de Portugal pouvoit engager le Duc à faire une bonne paix, il ſe prêteroit avec joie au projet du Roi de Portugal, & employeroit toutes ſes forces pour remettre la Couronne de Caſtille ſur la tête de la Reine Dona Juanna. 1476.

Cette réponſe qui n'étoit qu'une défaite, fit donner dans un nouveau travers le Roi de Portugal ; il préſuma de la force de ſon génie, & de la proximité qui étoit entre lui & le Duc de Bourgogne, fils de ſa tante (*a*). Il crut que ce Prince ne lui refuſeroit pas

(*a*) Dona Léonore Infante de Portugal, mere du Duc de Bourgogne.

1476. de le rendre arbitre de ſes différends avec le Roi : qu'il pourroit retablir entr'eux une parfaite concorde, & même l'engager à joindre ſes forces à celles du Roi, pour rétablir la jeune Reine de Caſtille, niéce du Duc à la mode de Bretagne.

Cro: de 1400. Tout plein de ces chiméres, il partit de Paris avec peu de ſuite, arriva au château de Saint-Amand le 29 de Décembre, & au camp devant Nancy le 2 de Janvier.

Il fut reçu avec toute ſorte d'honneurs par le Duc de Bourgogne; mais dès la premiere conférence il connut l'illuſion de ſon projet, & l'impoſſibilité de conclure en ſi peu de tems une paix ſolide entre deux Princes ſi animés, & qui avoient tant de prétentions réciproques à diſcuter. Il y renonça & ne penſa qu'à s'en retourner.

Ayant examiné le camp, les forces du Duc, n'ignorant pas celles de ſes ennemis, & leurs approches, il tâcha de détourner ce Prince de la continuation d'un ſiége ſi dangereux. On doit convenir que les refus du Duc paroiſſoient alors fondés. Nancy étoit aux abois : le Gouverneur s'étoit enfin déterminé à capituler. Mais un ſoldat de l'armée du Duc de Lorraine prit les devans, ſe jetta la nuit dans le foſſé & entra dans la ville. Il inſtruiſit les aſſiégés que la tête de l'armée des Suiſſes, commandée par le Duc, étoit déja arrivée à Saint-Nicolas, à quatre lieues de Nancy, & que ce Prince alloit inceſſamment attaquer le Duc de Bourgogne. Cette nouvelle fit réſoudre les aſſiégés à endurer encore quelques jours l'extrêmité où ils étoient réduits.

1476. *Mariana*

Com. l. 5 c. 8.

Cro. ſcand.

Com. l. 5 c. 8.

Le Duc reçut auſſi l'avis de

1476. l'arrivée des Suiſſes à Saint-Nicolas. Il fit à ſon tour une priere au Roi de Portugal. Ce fut de reſter encore quelques jours auprès de lui, & même de vouloir bien aller à la tête d'un détachement à Pont-à-Mouſſon pour en garder le paſſage, & empêcher que le reſte de l'armée des Suiſſes continuât ſa route, & joignît le Duc de Lorraine. Le Roi de Portugal ne manquoit ni de cœur, ni d'expérience, mais il ſentit combien il lui convenoit peu d'avilir ſa dignité en acceptant un emploi d'avanturier. Il répondit froidement au Duc de Bourgogne, qu'il n'étoit point en équipage de guerre, & qu'il n'avoit pas une ſuite convenable pour une telle expédition. Il quitta le Duc & reprit le chemin de Paris le 4 de Janvier.

Mariana.

Com. l. 5. c. 8.

Les deſtinées de la maiſon de Bourgogne s'approchoient : il

Défection de Campobache.

étoit tems qu'en s'éteignant, elle ceſſât d'être auſſi funeſte à la France qu'elle l'étoit depuis près d'un ſiécle; il étoit tems que ſur ſes débris la Monarchie commençât de s'élever au faîte de grandeur où nous la voyons. 1476.

Campobache étoit régulierement inſtruit de toutes les marches du Duc de Lorraine; il crut que le moment étoit enfin venu de conſommer ſa trahiſon, qu'il y auroit peut-être du péril à continuer dans le camp du Duc de Bourgogne, le rôle dangéreux qu'il y jouoit. Depuis le commencement du ſiége, il avoit engagé dans ſon parti deux Seigneurs, qui commandoient cent vingt hommes d'armes, tous François, c'eſt-à-dire, qui n'étoient pas ſujets de ce Prince. Ces deux chefs s'appelloient le Sire Ange & le Comte de Monfort. Campobache prit avec eux les dernieres me-

1476. Com. l. 5. f. 8.

sures. Il n'étoit pas le maître absolu des quatre cens d'hommes d'armes de sa Compagnie; il n'avoit pu en débaucher avec sureté que cent soixante. Il avoit eu long-tems le dessein de servir encore plus utilement le Duc de Lorraine, en enlevant le Duc de Bourgogne ou en le poignardant; mais il renonça à ces projets périlleux, où il falloit trop exposer sa vie, & auxquels il ne voyoit point assez de jour à réussir. Il se borna à abandonner ce Prince dans le moment où il lui étoit le plus nécessaire, & à passer dans l'armée des Suisses avec ses troupes & celles de ses deux amis. Toujours plein de fureur & altéré du sang du Duc de Bourgogne, il laissa dans le camp quatorze ou quinze de ses Emissaires; il leur donna commission sous l'espérance des plus hautes récompenses, aux uns de donner

l'exemple de la fuite, lorſque la bataille commenceroit; aux autres d'avoir toujours l'œil ſur la perſonne du Duc & de le tuer, lorſque l'occaſion s'en préſenteroit. 1476.

Enfin il ſortit du camp ſous prétexte d'aller s'informer du côté de Vandeuvre de l'approche des ennemis; il emmena avec lui ces cent ſoixante hommes d'armes, faiſant huit cens Cavaliers. Comines dit que ce fut le 5 & le propre jour de la Bataille, mais tout ce qui ſe paſſa entre Campobache & les Alliés, fait connoître que ce fut un ou deux jours auparavant: d'autres Auteurs le confirment, quoiqu'à leur tour ils le faſſent partir dès le premier de Janvier, ce qui ne peut être, puiſque l'armée des Confédérés n'arriva que le 3 ou le 4 à Saint Nicolas. *Mélanges de la Houſſ.* *Com. l. 5. c. 8.* *Cro. ſcand.*

Campobache en s'approchant *Mélange. de la Houſſ.*

1476. Com. de 1728. de l'armée du Duc de Lorraine, quitta l'écharpe rouge & demanda à être conduit au Général. Il se mit à genoux en lui disant qu'il venoit lui offrir ses services ; qu'il ne devoit imputer cette démarche ni à lâcheté, ni à désertion ; qu'en venant se ranger sous les enseignes du Duc de Lorraine héritier de la Maison d'Anjou, il ne faisoit que revenir à son premier Maître. On prétend qu'il allégua encore les injures qu'il avoit reçues du Duc de Bourgogne, entr'autres le soufflet que ce Duc lui avoit donné, ce qui est fort incertain.

Le Duc de Lorraine qui avoit besoin de serviteur, qui, pour recouvrer son Etat, n'étoit pas délicat dans le choix, reçut avec bonté Campobache, & lui fit expédier sur le champ une donation de la Seigneurie de Commercy que lui avoit autrefois don-

Cro. Scand.

née le premier Duc de Calabre (*a*). Le même jour le Sire Ange & Monfort arriverent auſſi dans l'armée des Confédérés, & y amenerent les cent vingt lances qu'ils commandoient, tous François, & qui ne vouloient point, diſoient-ils, ſervir contre le Duc de Lorraine ſi proche parent de leur Roi. 1476.

Tout le camp des Confédérés fut bientôt inſtruit de ce renfort; mais au lieu de s'en réjouir, les Chefs des Suiſſes, gens qui pratiquoient encore la vertu dans ſa ſimplicité, en furent indignés, & ſans autre formalité firent dire à Campobache, qu'ils ne vouloient point de traîtres avec eux, qu'ils ne ſouffriroient point qu'il reſtât dans l'armée. Il fallut que le Duc de Lorraine cédât à leur volonté, peut-être n'en étoit-il pas fâché, *Com. l. 5. c. 8.* *Cro. ſcan.*

(*a*) Jean I. d'Anjou, Duc de Calabre, oncle du Duc de Lorraine.

1476. il avoit pris de lui les éclairciſſemens néceſſaires ſur la ſituation où étoit l'Armée des Bourguignons, ſur leurs forces & leurs diſpoſitions. Il renvoya une partie de ce nouveau renfort dans les petites places voiſines.

Com. l. 5. c. 8. Campobache ſe retira à Condé avec ſes hommes d'armes : il s'y retrancha avec ſes chariots & ſes bagages. Comme cette petite place eſt ſur la Mozelle, à deux lieues ſeulement de Nancy, & qu'elle étoit ſur le chemin par où les Bourguignons devoient naturellement ſe ſauver s'ils étoient vaincus, ſa haine lui donna encore la cruelle eſpérance que le Duc en fuyant pourroit tomber entre ſes mains. C'étoit par Condé qu'on conduiſoit au camp du Duc toutes les proviſions de bouche & de guerre qui lui arrivoient de Metz & du Luxembourg.

Bataille de Nancy. Le Duc de Lorraine n'igno-

roit ni l'extrémité où ſe trouvoient les Aſſiégés, ni avec quelle fermeté ils avoient ſignalé leur fidélité en ſe nourriſſant depuis long-tems de chevaux, de chiens, & peut-être d'animaux plus immondes ; enfin qu'ils avoient ſongé à capituler, & qu'il n'y avoit pas un moment à perdre. 1476. *Hiſt. de Lorraine. Puffendor. Com. l. 1 c. 10.*

Dès la pointe du jour du 5 de Janvier, il partit de Saint Nicolas & marcha en front de bandiere avec toute ſon armée droit à Nancy ; il n'avoit pas fait depuis pluſieurs années un tems ſi rigoureux. Tout ſur la terre étoit couvert de glaces : mais cette incommodité étoit auſſi bien pour les ennemis que pour les Suiſſes. On marcha tout le long de la Meurtre qui paſſe à Nancy, & l'on arriva à huit heures du matin, à Neuville qui n'en eſt qu'à demie lieue. *Heiſſ. hiſt de l'Emp.*

Le Duc de Bourgogne inſtruit

1476. de leurs approches par ſes coureurs, ſortit de ſon camp pour aller au-devant de l'ennemi. Mais il fit une faute capitale en s'opiniâtrant à laiſſer ſes lignes garnies pour contenir les Aſſiégés, qui, s'il étoit vainqueur, euſſent été également à ſa diſcrétion, par-là il affoibliſſoit ſon armée déja accablée de fatigues & réduite à un ſi petit nombre. Il ſe mit en bataille vis-à-vis du Duc de Lorraine, demie lieue au-delà de la maladrerie de la Magone. Il avoit derriere lui un petit ruiſſeau qui ſe va jetter dans la Meurtre à Nancy, & à ſes deux côtés deux petits bois qui n'étoient que deux fortes hayes : au-delà de celle à droite, étoit une petite colline qu'il négligea d'occuper. Il fit une ſeconde faute qui eut des ſuites fâcheuſes, il porta ſon artillerie ſur le grand chemin de la Neuville à côté de la colline ; elle étoit

pointée contre l'aile gauche des Suiſſes. 1476.

De ſon côté le Duc de Lorraine n'avoit fait que deux corps de ſon armée, mais ſerrés, nombreux & vigoureux ; l'aile droite étoit commandée par le Comte d'Abſtein, par les Gouverneurs de Fribourg & de Zuric. Le Duc y avoit ſon quartier & avoit auprès de lui ſa Nobleſſe & tous les François qui s'y étoient joints. *Com. l. 5. c. 8.*

L'aile gauche avoit à ſa tête les Avoyers de Berne. On étoit ſi prévenu de la foibleſſe des Bourguignons, qui ſe reſſentoient encore à tous égards des deux échecs de Granſon & de Morat, qu'il s'étoit formé pluſieurs petits détachemens pour s'avancer du côté de Nancy, dans l'eſpérance de faire beaucoup de priſonniers & un grand butin après la bataille. *Cro. de 1400.*

Elle commença à midi par le *Cro. de 1400.*

1476. mouvement que firent en même tems les deux aîles des Suiſſes. La droite s'avança le long de la Meurtre, contre la gauche du Duc de Bourgogne, pendant que leur gauche marchoit par le grand chemin de la Neuville à Nancy. Il commença pour lors de tomber abondamment de la neige que le vent portoit dans les yeux des Bourguignons. Elle n'empêcha pas le maître de leur artillerie de la faire tirer contre l'aîle gauche des Suiſſes. Pluſieurs en furent tués, & l'Avoyer de Berne qui la commandoit, en craignant les ſuites capables de décourager ſes troupes, prit le parti de leur faire faire un tour à gauche qui les ôta de la vûe des Canons, & d'aller ſe poſter avec elles ſur la colline voiſine de l'aîle droite de l'ennemi, & qui ne la voyoit que de profil.

Cont. de l'Hiſt. Eccleſ. à 1476

Cro de 1400.

Le Duc de Bourgogne ayant

vu ce mouvement, qui rendoit inutile ſon artillerie, changea ſur le champ l'ordonnance de ſon armée. Il fit un détachement des Archers qui étoient tous à pied, & leur commanda d'aller attaquer ce corps de Suiſſes placé ſur l'éminence, & qu'il ſuppoſoit déja intimidé. En même tems il fit deux corps de ſes hommes d'armes, dont il mit l'un à ſa droite pour ſoutenir ſes Archers, & lui donna pour Commandant Lalain (*a*); le brave Galiot (*b*) fut mis à la tête du ſecond, qui faiſoit face à l'aîle droite des Suiſſes. 1476.

Ce changement donna aux Suiſſes, qui étoient ſur la colline, le tems de reprendre haleine. Repoſés, ils en deſcendirent *Cro. de* 1400.

(*a*) Joſſe de Lalain, Chevalier de la Toiſon d'Or, Grand Bailly de Flandre.

(*b*) Jacques Galiot, Italien, Capitaine de cent hommes d'armes.

1476. avec une contenance fiére, en faiſant un tour à droite, & tomberent impétueuſement ſur ces Archers: lorſqu'ils furent à portée, ils firent ſur eux une décharge de leurs coulevrines à main, c'eſt-à-dire, de leurs arquebuſes, dont il n'y eut preſque pas un coup qui ne portât. Ils s'avancerent en même tems contr'eux, mais ils n'eurent pas la peine de les attaquer. Immediatement après la décharge, tous ces Archers épouvantés, & qui n'étoient point accoutumés de combattre à pied, ſe débanderent & ne ſongerent plus qu'à fuir.

Dans le même tems l'aîle droite des Suiſſes avoit attaqué du côté de la riviere le corps d'hommes d'armes que menoit Galiot, qui avoit fait la moitié du chemin. Il y eut là un peu de réſiſtance: ces deux corps ſe choquerent, les Bourguignons ſoutinrent

Com. l. 5. c. 8.

rent quelque tems ; mais les Suiſſes heurterent leurs ennemis ſi vigoureuſement, que toute cette Gendarmerie fut rompue. On croit que le Duc de Bourgogne étoit à cette aîle : tout le monde lui rend la juſtice, qu'il fit des merveilles, qu'il combattit en lion, ſoit en attaquant l'ennemi, ſoit en défendant ſa vie, lorſque l'eſcadron où il combattoit, fut rompu, & que preſque tout ce corps s'abandonna à la fuite. 1476. *Cro. de* 1400.

La bataille n'alloit pas mieux à l'aîle droite des Bourguignons. Lalain après la fuite des Archers, attaqua leurs vainqueurs : les Suiſſes le reçurent avec fermeté. On ſe battit quelque tems avec égalité; mais les hommes d'armes voyant leurs ennemis inébranlables, leur infanterie en fuite, s'étonnerent à leur tour, lâcherent pied & ſe mirent auſſi à fuir, du moins pour la plus grande partie.

1476. Lalain qui ne les imita point, fut fait prisonnier tout couvert de sang & de blessures.

P. Daniel. t. L. XI. Bien d'autres gens de qualité suivirent l'exemple de Lalain, & furent encore plus malheureux que lui, ayant perdu la vie en se défendant vaillamment, & peut-être sous les yeux du Duc. Tels

P. Anselme. furent le célebre Contay aussi brave Capitaine qu'habile Négociateur, Croy, Chimay, la Vieuville, d'Interville (*a*), Sur-Intendant des Finances, âgé de soixante-quatre ans, les deux Boufflers (*b*), dont l'un étoit Favori du Prince, & Haluin la Capelle (*c*).

(*a*) Claude d'Interville, Seigneur de Chenets.

(*b*) Jean & Collard de Boufflers, freres puinés de Jacques, Seigneur de Boufflers. Jean, Favori du Duc de Bourgogne, & qui étoit Seigneur de Poilette, fut blessé à mort en combattant auprès de lui, & mourut au Château de Cagny, où il fut porté.

(*c*) Antoine, frere de Jean II. Seigneur

1476.

Partie des fuyards n'évita pas ſa malheureuſe deſtinée, ils avoient d'abord pris le chemin des lignes de Nancy. Comprenant qu'elles ſeroient bientôt forcées, ils les laiſſerent à gauche & tournerent vers le Pont de Bridores, demie lieue au-delà de Nancy, d'où ils auroient pu paſſer à Thionville & à Luxembourg; mais ils furent ſuivis de près par la Cavalerie Suiſſe, qui en tua une partie avant qu'ils puſſent arriver au pont.

Cro. d
1400.

Le Duc de Bourgogne ſe battoit toujours, non pour la gloire ni dans l'eſpoir de vaincre, car il avoit vu tomber une partie de ſa plus plus brave Nobleſſe, & il étoit abandonné de preſque tous ſes ſoldats : il ne reſtoit plus qu'un petit nombre de Seigneurs auprès de lui. C'étoit donc pour

Mort du Duc de Bourgogne.

d'Haluin, Grand Bailly de Flandre, mort en 1473.

1476. défendre sa vie, qu'il combattoit encore, & son grand courage ne le pouvoit déterminer à une fuite honteuse. Il y fut enfin entraîné par le grand nombre des fuyards : il quitta le champ de bataille, & prit le galop entre Nancy & les montagnes, qui étoient le chemin de Metz où il vouloit se sauver. A son exemple Rupembré, quelques autres Gentilshommes & quelques-uns de sa maison restés auprès de lui, cessérent de combattre & se mirent aussi à fuir. Les Suisses voyant leur fuite, se mirent à les poursuivre avec une grande activité, jugeant aisément qu'ils étoient des principaux Chefs, quoiqu'ils ne les connussent pas.

Com. 1723. Observat.

Com. l. 5. c. 8.

Le Duc bien monté avoit de l'avance sur ceux qui le suivoient, mais il rencontra dans son chemin un ruisseau assez profond dont la superficie étoit glacée. Il y pousſa

Heiſſ. hiſt. de l'Emp. Mélanges de la Houſſaye.

ſon cheval qui s'y embourba, le Prince ne put le faire ni avancer, ni reculer. Ce malheureux obſtacle donna le loiſir aux ennemis de l'atteindre. Un Suiſſe vigoureux lui déchargea ſa pertuiſane ſur la tête, qui lui partagea le crâne juſqu'aux dents, une partie de la cervelle tomba dans le ruiſſeau. Le coup le fit pencher ſur l'arçon de la ſelle. Le Suiſſe d'un autre coup de pertuiſane ou de pique lui traverſa les deux cuiſſes, puis la lui enfonça dans le corps. Pluſieurs des ſiens qui fuyoient avec lui, le virent tomber dans le ruiſſeau, mais ne le purent ſecourir, étant trop éloignés & trop occupés du ſoin de leur propre vie. Colone un jeune page Italien (*a*) qui portoit l'armet d'orphévrerie du Duc, fut de ce nombre. La plûpart eurent le même ſort que ce Prince. Rupembré qui avoit défendu

1476.

Com. l. 5. c. 8.

Cro. de Molinet.

Note de Com. 1723

(*a*) Jean-Baptiſte Colone, Romain.

1476. Nancy au ſecond ſiége, fut tué à côté du ruiſſeau, & quatorze autres Gentilshommes aux environs. On fit dans cet endroit quelques priſonniers, entr'autres le jeune Page.

Cro. ſcand.

Le gros des fuyards s'avançoit toujours vers le Pont de Bridores tout proche Condé. Ce Pont leur eût ouvert le chemin de Luxembourg, mais ils y trouverent Campobache qui avoit pris tant de précautions pour fermer les paſſages, qu'ils ne purent les forcer, étant attaqués par ce Général & par ſes ſoldats. Pendant que pleins de troubles, ils y faiſoient de vains efforts, le Duc de Lorraine avec toute l'aîle droite de ſon armée qui n'avoit plus d'ennemis, ſurvint & tomba ſur ces infortunés. Le déſordre fut extrême, il périt là plus de monde que dans la bataille. Les Bourguignons fuyoient la mort & la trouvoient par tout.

Quelques-uns ayant reconnu l'embuſcade de Campobache, avoient pris à côté & gagné les bois voiſins; mais ils tombérent entre les mains des Payſans qui les maſſacrérent preſque tous. On ne voyoit que des cadavres quatre lieues à la ronde. 1476.

Un corps de quatorze cens hommes, tant de cavalerie que d'infanterie, eut le bonheur de gagner le Hainaut, étant ſelon les apparences reſtés unis & ſous les armes. Il y a lieu de croire que Vergy (*a*) & Deſquerdes (*b*) qui échapperent à cette ſanglante boucherie, étoient à la tête de cette troupe. Le premier ſe retira à Douay, Deſquerdes étoit réſervé à une plus haute fortune. *Com. l. 5 c. 11.*

Parmi les priſonniers, outre les deux Généraux, Lalain & Galiot, il ſe trouva les deux freres natu- *P. Daniel à L. XI. Mél. de l. Houſſ.*

(*a*) Guillaume de Vergy.
(*b*) Philippe Deſquerdes.

1476. rels du Duc de Bourgogne (*a*); Neuchâtel & ſes deux freres, un Comte de Naſſau, le Marquis de Rothelin, le Comte de Rhéthel, Créquy Pondormy (*b*), le jeune Contay, Olivier de la Marche, les Seigneurs de Rimont & de Dircey, d'Aremberg, de Croï, d'Haricourg, de Burg, & Jaucourt.

Eayle à la Marche. P. Anelme.

Le Duc de Lorraine en tira de groſſes rançons, ſur tout de Neuchâtel qu'il ne mit en liberté que trois ans après, mais il ſe raccommoda avec ſes freres & reçut leur hommage.

On trouve le corps du Duc de Bourgogne.

Au premier bruit de la déroute, à la vûe de tant de fuyards, les Bourguignons reſtés dans les lignes de Nancy, les quitterent précipitamment & ſe ſauverent,

Cro. de 1400.

(*a*) Henri II. Seigneur de Neuchâtel, Philippe de Neuchâtel, Seigneur de Fontenay, & Ferdinand ſon frere.

(*b*) Frere de Jean VI, Seigneur de Crequy.

abandonnant aux vainqueurs le camp du Duc de Bourgogne, les canons, les machines, les proviſions de bouche & de guerre. Ils y firent un butin ineſtimable. Ils y trouverent tout ce qui ſuit un Prince magnifique & prévoyant. Ainſi finit le ſiége de Nancy, après avoir duré plus de trois mois. 1476.

Le Duc de Lorraine n'y fit ſon entrée que le lendemain ſix de Janvier, aux cris de joie & aux applaudiſſemens d'un peuple qui a toujours été paſſionné pour ſes Princes. Les malheurs & les dangers du Duc l'avoient encore rendu plus cher à ſes ſujets. On dit qu'ils le firent paſſer ſous un arc de triomphe, formé des os des chevaux & des chiens qui leur avoient ſervi de nourriture pendant le ſiége. Monument de leur fidélité & de la reconnoiſſance éternelle qu'ils devoient attendre de leur Prince. *Hiſt. de Lorraine.*

1476. Au milieu de ſa victoire & des ſuccès qui lui faiſoient recouvrer ſi glorieuſement ſes Etats, le Duc de Lorraine étoit dans une terrible inquiétude ſur le ſort du Duc de Bourgogne. On l'avoit cherché toute la nuit du cinq au ſix avec des flambeaux parmi les morts, & on ne l'avoit point trouvé. Le Duc de Lorraine préſuma qu'il s'étoit ſauvé : en ce cas ſa victoire n'étoit pas complette : connoiſſant la puiſſance & les reſſources de ce Prince, il prévoyoit une nouvelle guerre & de nouveaux périls. Dès le ſoir du cinq, il fit partir un Courier pour Metz, afin de ſçavoir s'il y avoit paſſé. Du côté du Luxembourg les paſſages avoient été ſi exactement bouchés, qu'il y avoit lieu de croire qu'il n'en avoit pas pris le chemin.

Cro. de 1400.

Le lendemain le Courier revint & apporta une lettre de Dais

Secretaire de la ville de Metz ; il assuroit positivement que le Duc de Bourgogne n'avoit paru ni à Metz, ni aux environs. Cette assurance augmenta l'incertitude : enfin Campobache arriva à Nancy. Il sçut que Colone un de ses Pages, qui portoit son armet, l'avoit suivi dans sa fuite ; il indiqua le Page au Duc de Lorraine. Colone déclara où il avoit vu tomber son maître. Le 7 de Janvier il y conduisit les Officiers du Duc. Parmi le nombre des cadavres, qui étoient dans le ruisseau ou aux environs, on eut bien de la peine à découvrir le corps du Duc de Bourgogne. Enfin on se fixa sur le lieu où Colone l'avoit vu tomber ; on en tira un corps congelé avec l'eau du ruisseau, qui avoit encore gelé la nuit derniere. Le froid avoit enflé tout son visage, mais Colone le reconnut. 1476. *Cro. Scand.* *Com. l.* *c.* 10. *Hist. de Comtes Hollande.*

1476. *Hiſt. de Lorraine.*

On chercha la partie du crâne qu'on lui avoit abattu ; on fut contraint de ſe ſervir d'une pioche pour la détacher de la glace. On la rejoignit à la tête le mieux qu'on put : le corps fut porté à Nancy le 8 de Janvier, entrée bien différente de celle que ce Prince s'étoit propoſé d'y faire, lorſqu'il avoit juré par S. George, qu'il entreroit dans Nancy avant les Rois.

Puffendorf, édit. 1722.

On examina encore dans Nancy le corps tout nud, qu'aucun des ſpectateurs n'eut preſque oſé enviſager vivant. Il fut reconnu pour être celui du Duc de Bourgogne, à ſix marques qui en faiſoient un étrange ſignalement. La premiere, il étoit ſans dents dans la machoire ſupérieure ; elles lui étoient tombées depuis une chûte qu'il avoit faite dans ſa jeuneſſe. La deuxiéme, il avoit à la gorge une cicatrice qui y étoit

reſtée depuis la bleſſure de Mon-l'hery. La troiſiéme, il avoit les ongles des doigts des mains extrêmement longs, ce qui étoit ſon uſage ordinaire. La quatriéme, une playe à l'épaule provenant d'une brûlure que lui avoit faite un charbon ardent. La cinquiéme, une fiſtule au nombril. La ſixiéme enfin, un orteil où l'ongle entroit dans la chair. 1476.

Le Duc de Lorraine, ayant tant d'intérêts de conſtater la mort de ce Prince, en fit dreſſer un procès-verbal, qu'il fit atteſter & ſigner par le Page, par les Valets de chambre du feu Duc, par le grand bâtard ſon frere, par Olivier de la Marche, par ſon Chapelain & par pluſieurs autres priſonniers.

Ces précautions devinrent très-néceſſaires. Tout autentiques qu'elles étoient, le bruit ſe répandit que le Duc de Bourgogne *Notes de Com.* 1723.

1476. avoit échappé, & qu'il s'étoit sauvé en Allemagne. Ses peuples, qui l'aimoient, parce qu'il les aimoit, s'opiniâtrerent à croire qu'il n'étoit pas mort. Ils publioient que rongé de chagrin & de douleur, il s'étoit retiré dans un hermitage, qu'il y faisoit pénitence, & qu'à l'exemple de Nabucodonozor, il en sortiroit dans sept ans & reprendroit le timon de ses Etats. Cette folle imagination alla jusqu'à prendre le terme de son retour pour rendre l'argent qu'on empruntoit quelques-uns même disoient, qu'ils l'avoient vu en Suabe, où il parut en effet un homme qui avoit son âge, sa taille, sa voix, ses traits, & qui eût pu exciter de grands désordres, s'il eût eu de l'esprit & de l'ambition.

Mezerai, ab. Chro.

Pour rendre à la memoire de ce Prince, ce qui étoit dû à sa dignité, peut-être aussi pour ren-

Funerailles du Duc de Bourgog.

dre ſa mort plus publique, le Duc de Lorraine voulut lui faire de magnifiques funerailles. Il fit porter ſon corps dans la ſalle du Palais Ducal. Les fenêtres en étoient fermées & elle étoit toute tendue de velours noir : ce corps revêtu d'une longue tunique blanche étoit étendu ſur un lit, la tête étoit découverte, appuyée ſur un oreiller de velours & ſurmontée d'un dais de même étoffe. Sur le corps il y avoit un poile de velours noir, par deſſus lequel paſſoient les deux bras du Duc, au pied une Croix, un Bénitier & tout autour un grand luminaire. On avoit expoſé à côté ſur un autre lit de parade le corps de Rupembré (*a*), ce qui n'honoroit pas peu la maiſon de ce Seigneur.

1476. *Cro. ſcand.*

Goulu. Bayle. Cro. ſcand.

Le Duc de Lorraine entra en-

(*a*) Fils d'Antoine de Rupembré & de Catherine de Croï.

1476. ſuite dans la ſalle en grande cérémonie, vêtu d'un long habit de deuil à la mode des anciens Preux, & ayant une longue barbe d'or, qui pendoit juſqu'à la ceinture. Il jetta de l'eau-bénite ſur le mort, & prenant une de ſes mains, il lui adreſſa la parole comme s'il eût été vivant & dit: *Dieu ait votre ame, beau Couſin, vous nous avez cauſé bien des maux & de la douleur.* Tous les Seigneurs, puis tout le peuple, entrerent enſuite jetter de l'eau-bénite ſur le corps, qui fut enterré le jour même avec une grande pompe dans l'Egliſe de S. George à main gauche du Chœur au-deſſous des orgues. On y mit une Epitaphe moins mordante ſans doute que celles qui parurent en ce tems-là ſur ſa mort (*a*), dans leſquelles on lui reprochoit ſes

(*a*) Il y en eut deux qui coururent en ce tems-là, & qui revenoient à peu près au

malheurs & ſon ambition inquiéte. Quelque tems après le Duc lui fit dreſſer un Mauſolée avec ſon effigie au naturel, & pour perpétuer le ſouvenir de l'heureuſe découverte qu'il avoit faite du corps de cet ennemi redoutable, il fit élever auprès du ruiſſeau où on l'avoit trouvé, une grande Croix de Lorraine de pierre. 1476.

Rupembré fut auſſi enterré dans la même Egliſe auprès du tombeau du feu Duc de Calabre. Tous les autres Gentilshommes & ſoldats tués à la bataille ou dans la pourſuite, furent mis à un quart de lieue de Nancy dans un vaſte cimetiere ſur le chemin de Saint Nicolas. Le Duc

Mélanges de la Houſſ. Com. 1723. preuv. du cinquiéme livre.

même ſens. La premiere :

Te pacis piguit, te tæduit atque quietis,
Carole ſicque jaces, jamque quieſce tibi.

La ſeconde :

Te piguit pacis, tæduitque quietis in urna.
Mortue jam Carole, litis amice jace.
Æthera num pateant tibi vel deſcenſus averni?
Sollicitus nec eras, me neque cura premit.

1476. de Lorraine y fit conſtruire & y fonda une Chapelle en l'honneur de la Sainte Vierge, & pour monument éternel de ce grand événement, il la nomma *Notre-Dame de bon ſecours.* On obſerva que le tombeau du Duc de Bourgogne n'étoit pas fort éloigné de celui du malheureux Cifron.

Mélanges de la Houſſ.

Com. l. 5. c. 6. *Depuis la mort de ce Gentilhomme, ſans que le Duc voulût jamais l'entendre, & l'ordre qu'il avoit donné un an auparavant de livrer au Roi le Connétable de Saint-Paul au préjudice du ſauf-conduit accordé à ce Seigneur, dont il cauſa le ſupplice, en fourniſſant, ce ſemble contre la foy publique, tous les traités qu'il avoit faits avec lui, & les lettres qu'il en avoit reçues, le Duc n'éprouva plus que des adverſités : il périt preſqu'aux mêmes lieux où il avoit ſigné cet ordre barbare, & fait*

exécuter cet innocent. Il fut trahi par celui de ſes chefs en qui il avoit mis le plus mal à propos toute ſa confiance. On lui reprochoit auſſi que l'avarice avoit eu beaucoup de part à l'ordre de livrer le Connétable ; qu'il comptoit trouver dans ſa dépouille des tréſors immenſes, vice trop bas pour un Souverain, ſur-tout pour lui à qui le feu Duc ſon pere avoit laiſſé des richeſſes infinies, & à qui les ſeules Provinces du Pays-Bas accordoient annuellement ſix cens cinquante mille écus d'or. 1476.

Eloge du Duc de Bourgogne.

Ainſi mourut à l'âge de quarante-trois ans un mois & vingt-cinq jours (*a*), Charles le Hardi, le Terrible & le Téméraire (car on lui a donné ces trois ſurnoms) Duc de Bourgogne, Souverain des dix-ſept Provinces des Pays-Bas, Prince auſſi puiſſant que les Rois, qui les avoit ſouvent

(*a*) Il étoit né le 10 de Novembre 1433.

1476. *Com. l. 5. c. 9.*

fait trembler, & qui juſqu'au premier ſiége de Nancy, où il parut ſacrifier ſa propre réputation à ſon ambition, pouvoit paſſer pour un grand Prince. Non pas qu'il n'eût des défauts, mais ils étoient comme effacés par ſes vertus magnifiques : recherché de tous ſes voiſins, il entretenoit fidélement les alliances qu'il avoit avec eux. Il élevoit tous ceux de ſes ſerviteurs qu'il aimoit, & dont il connoiſſoit la fidélité. Aucun Souverain de ſon tems n'avoit une maiſon ſi nombreuſe, ſi bien entretenue & où il y eût autant d'ordre. S'il mettoit des bornes à ſes bienfaits, ce n'étoit que pour les multiplier, & les répandre ſur un plus grand nombre de ſujets. La juſtice paroiſſoit ſa vertu favorite ; n'étant encore que Comte de Charolois & Gouverneur de Hollande, il s'y étoit fait aimer & admirer de tous ſes peuples. A la

Hiſt. des Comtes de Hollande.

Haye où il tenoit ſa Cour, il donnoit à tous venans avec affabilité trois audiences par ſemaine dans l'ancien Palais des Comtes. Il y fit pendre un Gouverneur qui avoit fait mourir un criminel, après avoir abuſé de ſa femme à qui il avoit promis la grace de ſon mari. 1476.

Devenu Duc de Bourgogne, il avoit continué de rendre à tous ſes ſujets une exacte juſtice. Magnifique, ſur tout dans ſes habits, dans ſa table & dans les réceptions qu'il faiſoit aux Ambaſſadeurs : brave, entendant la guerre, grand obſervateur de la diſcipline militaire, intrépide au-deſſus du reſte des hommes, avide de gloire & ſe propoſant toujours l'exemple des plus grands Capitaines pour les imiter, mais connoiſſant trop tout ce qu'il valoit, & n'attribuant ſes proſpérités qu'à ſon ſeul mérite. *Com. l. 5 c. 9.*

Il étoit de médiocre taille, *Hiſt. des Comtes de Hollande.*

1476. mais bien priſe, aſſez laid, d'une phiſionomie fiére qu'il adouciſſoit quand il lui plaiſoit, & de la plus robuſte conſtitution.

Com. l. 5. c. 9. Il mourut rempli des plus vaſtes projets, & dans la penſée qu'en prenant Nancy, il alloit voir la Lorraine réunie incommutablement à ſes Etats; qu'enſuite il humilieroit les Suiſſes, & forceroit le Roi à lui faire raiſon de tous les griefs dont il ſe plaignoit. *Au reſte il ſeroit difficile de décider ſi le couroux du Ciel ſe fit plus ſentir ou à ce Prince qui mourut ſur le champ de bataille ſans éprouver les horreurs de la mort, ou à ſes peuples qui depuis, du moins pendant pluſieurs années, ne connurent plus ni repos ni bonheur, qui furent tourmentés par les guerres civiles & étrangeres, réduits à implorer le ſecours de leurs anciens ennemis. Il ſembloit que leur Prince leur eût laiſſé le trouble d'eſprit*

& le défaut de jugement qu'il avoit montré dans ſes derniéres expéditions. Ils étoient dépourvus de conſeils, & prenoient toujours le mauvais parti. 1476.

Tels étoient les ordres de la divine Providence qui donne aux ſujets des Princes, dans ſon amour ou dans ſa colere, ſelon qu'il veut élever les uns ou châtier les autres. De quelle félicité n'avoient pas joui ces peuples ſous leurs trois derniers Ducs? Ils avoient goûté la douceur de la paix, un calme profond, une heureuſe abondance. Ces Princes étoient les délices de leurs ſujets, la terreur de leurs voiſins, l'aſile des Souverains opprimés. Celui-ci, Prince turbulent qui ne donna jamais plus de repos à ſes Peuples qu'il s'en donnoit à lui-même, trouvant toute ſaiſon propre pour la guerre, courant à ſa perte en furieux, laiſſa tous ſes ſujets déſolés & comme orphelins, en proie

1476. *à la mort, à la captivité, à la misere. Nuits vit le commencement de ſes malheurs & de ſon imprudence; il epuiſa tous ſes Etats pour aller perdre l'honneur à Granſon, ſes forces à Morat & la vie à Nancy.*

Le Roi apprend la mort du Duc de Bourgogne. *Com. l. 5. c. 13.*

Sur la fin du ſiége de Nancy, le Roi avoit été dans une grande agitation : quoiqu'il n'eſpérât pas peu du Duc de Lorraine & du puiſſant ſecours qu'il conduiſoit, le Roi qui ſçavoit l'extrêmité des Aſſiégés, craignoit qu'il n'arrivât trop tard, ou même que ſi l'on en venoit à une bataille, les Suiſſes, nouveaux ſoldats & peu diſciplinés, ne puſſent ſoûtenir la valeur de cette brave & nombreuſe Nobleſſe qui ſuivoit le Duc de Bourgogne. Il croyoit déja le voir entrer victorieux en France, l'épée d'une main & le flambeau de l'autre, comme il avoit fait en 1472. remplir tout le Royaume de

de déſolation. Les troupes que le Roi avoit ſur pied dans le Barrois & ailleurs, ne le raſſuroient point ; il ſe défioit de ſes Généraux qui avoient preſque tous éprouvé ſes caprices, & il n'ignoroit pas encore les ſecrets mécontentemens du peuple extrêmement foulé. Les mêmes penſées, les mêmes craintes occupoient auſſi l'eſprit de tous les François, qui voyoient que la journée de Nancy alloit produire d'étranges révolutions. Toute la France étoit en ſuſpens, & les Nations voiſines n'étoient pas moins inquiétes. 1476.

Craon, qui commandoit dans le Barrois & qui avoit des eſpions dans le camp du Duc, apprit d'abord la défaite de l'armée Bourguignone. Sur le champ il dépêcha un courier au Pleſſis pour en donner la nouvelle au Roi.

Dans le mouvement où étoit

1476. la Cour ſur le ſuccès d'une bataille dont on attendoit à tout moment des nouvelles, du Lude qui avoit ſon logement hors de l'enceinte du Château, étoit déja levé & ſe promenoit dans les avenues : il apperçut le courier, prit de lui la dépêche qu'il n'oſa lui refuſer. Du Lude courut ſur le champ au Château. La petite pointe du jour commençoit à peine à luire. Il ſe fit ouvrir les antichambres, & donna ordre qu'on allât dans le moment réveiller le Roi & lui porter le paquet.

Le Roi apprit par la lettre de Craon la victoire du Duc de Lorraine ; il en fut ſi ſaiſi de joie & d'étonnement, que malgré l'art de diſſimuler où il excelloit, il la laiſſa connoître à du Lude, à quelques autres Courtiſans accourus à cette nouvelle, & à tous ſes Officiers. Ce Prince ne

ſçavoit quelle contenance tenir. 1476.
Délivré d'un ſi grand danger, il croyoit à peine ce qu'on lui mandoit.

Sa joie diminua bientôt par l'incertitude de ce que le Duc étoit devenu. Perſonne ne lui mandoit ſa mort. Les uns écrivoient qu'on l'avoit vû fuir, preſque tous, qu'il s'étoit ſauvé. Les réflexions que cette incertitude occaſionna au Roi, le firent juger qu'après les deux playes de Granſon & de Morat, cette derniere plus ſanglante devoit avoir épuiſé les forces du Duc, & que quand il ſeroit vivant, la France n'avoit plus rien à craindre de lui, puiſqu'il venoit de perdre ſes vieux ſoldats & ſes meilleurs Capitaines. Le Roi ſe détermina à donner le dernier coup à cette puiſſance chancelante, & à lui enlever le Duché de Bourgogne enclavé dans le Royaume. Il

1476. comptoit de n'y trouver aucuns obſtacles. Cette Province étoit toute dégarnie de gens de guerre.

Pour ſauver les apparences, & avoir toujours de faux-fuyans en cas que le Duc ſe rendît encore redoutable, le Roi ſe propoſa en s'emparant de ce Duché, de mander au Duc qu'il ne s'en aſſuroit que pour le lui conſerver, que pour empêcher que les Allemands & les Suiſſes ne s'en emparaſſent, ayant un ſi grand intérêt à ne pas ſouffrir que ces dangéreux voiſins s'établiſſent dans une Province qui relevoit de ſa Couronne, & qui en étoit la premiere Pairie. La lettre devoit aſſurer qu'après le péril paſſé, le Roi reſtitueroit tout au Duc. Comines croit que peut-être il l'eût fait, mais il ajoûte que cette reſtitution étoit difficile à croire, à en juger par le caractere du Roi, & qu'il ne s'y ſeroit déterminé qu'en ſe procurant

des avantages qui puſſent le dédommager de cette reſtitution. 1476.

Son parti pris, il uſa pour l'exécuter de la plus grande célérité. Il manda toute ſa Cour qui étoit à Tours, compoſée des principaux Seigneurs du Royaume & d'un très-grand nombre d'Officiers. Il leur montra les lettres de Craon & toutes celles qui lui apprenoient la défaite du Duc de Bourgogne. N'ignorant pas les ſentimens du Roi, & l'intérêt qu'il avoit à abaiſſer la puiſſance de ce Prince, ils témoignerent tous reſſentir une grande joie de cet événement, mais dans leur intérieur ils étoient fâchés que la puiſſance du Duc eût reçu ce ſanglant échec.

La crainte qu'inſpiroit au Roi ce Prince redoutable, avoit contenu juſqu'ici ſon humeur inquiéte, capricieuſe & défiante: il n'ignoroit pas que ceux qu'il

1476. offenseroit trouveroient en lui un appui. La ligue du bien public étoit toujours présente à ses yeux. La chûte de cette puissante Maison de Bourgogne livroit la France au despotisme du Roi ; personne ne pouvoit plus compter sur sa fortune. Ceux qui étoient entrés dans la ligue du bien public, toujours regardés par le Roi de mauvais œil, ressentoient de terribles allarmes. Il faut mettre dans le même rang les partisans & les serviteurs de feu Monsieur.

Après bien des discours sur l'incertitude de la vie ou de la mort du Duc de Bourgogne, le Roi ordonna à l'Amiral & à Comines de partir sur le champ pour la Bourgogne, avec les troupes qu'ils trouveroient sur la frontiére & celles qu'il leur envoyeroit, d'entrer dans les Etats du Duc & de s'emparer de toutes les places qu'ils trouveroient disposées à se

ranger ſous ſon obéiſſance. Il leur permit d'arrêter ſur leur route tous les couriers & d'ouvrir leurs malles pour décacheter toutes les lettres qui pourroient les inſtruire du ſort du Duc. 1476.

L'Amiral & Comines partirent le matin du 8 par le plus rigoureux froid qu'on eût reſſenti depuis long-tems. A demie journée de Tours, ils rencontrerent un ſecond Courier de Craon. Ils ouvrirent le paquet, y trouverent une lettre de ce Général, une autre du Médecin du Duc de Bourgogne, qui certifioit à Craon que le corps du Duc avoit été trouvé parmi les morts, & que lui Médecin auſſi-bien que Colonne un des Pages, l'avoient reconnu. Ils continuerent leur voyage dont cette nouvelle promettoit un bon ſuccès, & envoyerent le Courier au Roi. Ce Prince en venoit de recevoir un autre de Sancerre,

1476. *P. Anſelme. Com. l. 5 c. 12.*

(*a*) qui lui mandoit auſſi la mort du Duc comme aſſurée. Le Roi ſe trouva au comble de ſa joie de voir la France délivrée de cette Puiſſance qui l'avoit tenue en échec depuis près d'un ſiécle, & qui ſur tout pendant trente-deux ans avoit fait chanceler le Trône du feu Roi. Il mit ce bonheur au-deſſus de tous ceux qu'il avoit eus juſques-là.

Vie d'Angelo Catto.

C'eſt ainſi que Louis XI. apprit ſûrement la mort du Duc de Bourgogne, & non pas par la prédiction que lui en fit le celébre Angelo Catto, qui étoit paſſé à ſon ſervice après avoir quitté celui du Duc de Bourgogne. Quelques auteurs ont dit que le 5 de Janvier Catto, qui étoit Aumônier du Roi, avoit interrompu le Sacrifice de la Meſſe pour lui annoncer que le Duc venoit d'être tué, qu'il n'a-

(*a*) Jean de Beuil, Comte de Sancerre.

voit plus d'ennemis, & qu'il ne tenoit plus qu'à ce Prince de paſſer en paix le reſte de ſon régne. Fable dépourvue de vraiſemblance. Le Duc ne fut tué que ſur la fin de la bataille. Peut-on croire que Comines alors à la Cour & auprès du Roi, eût ignoré une circonſtance ſi mémorable, lui qui rapporte en détail tout ce qui ſe paſſa le 6 de Janvier, jour que le Roi apprit la perte de la bataille de Nancy, qui décrit ſi naïvement le trouble de ce Prince & ſon incertitude ſur la vie ou la mort de ſon ennemi, qui rapporte même d'autres prédictions de Catto, mais moins étonnantes, & où le jugement pouvoit avoir eu plus de part que ſa prétendue qualité de Prophéte? 1476.

Ce que ces Auteurs ajoutent, que le Roi fit vœu, ſi cette prédiction étoit véritable, de faire

1476. faire autour de la Chaſſe de S. Martin un treillis d'argent, au lieu d'un treillis de fer qui y étoit, & qu'il employa cent mille francs à ſa conſtruction, ne conclut rien en faveur de la prédiction. La piété ſuperſtitieuſe du Roi ſe manifeſte en bien d'autres dons & bien d'autres fondations.

Fin du cinquiéme Volume.
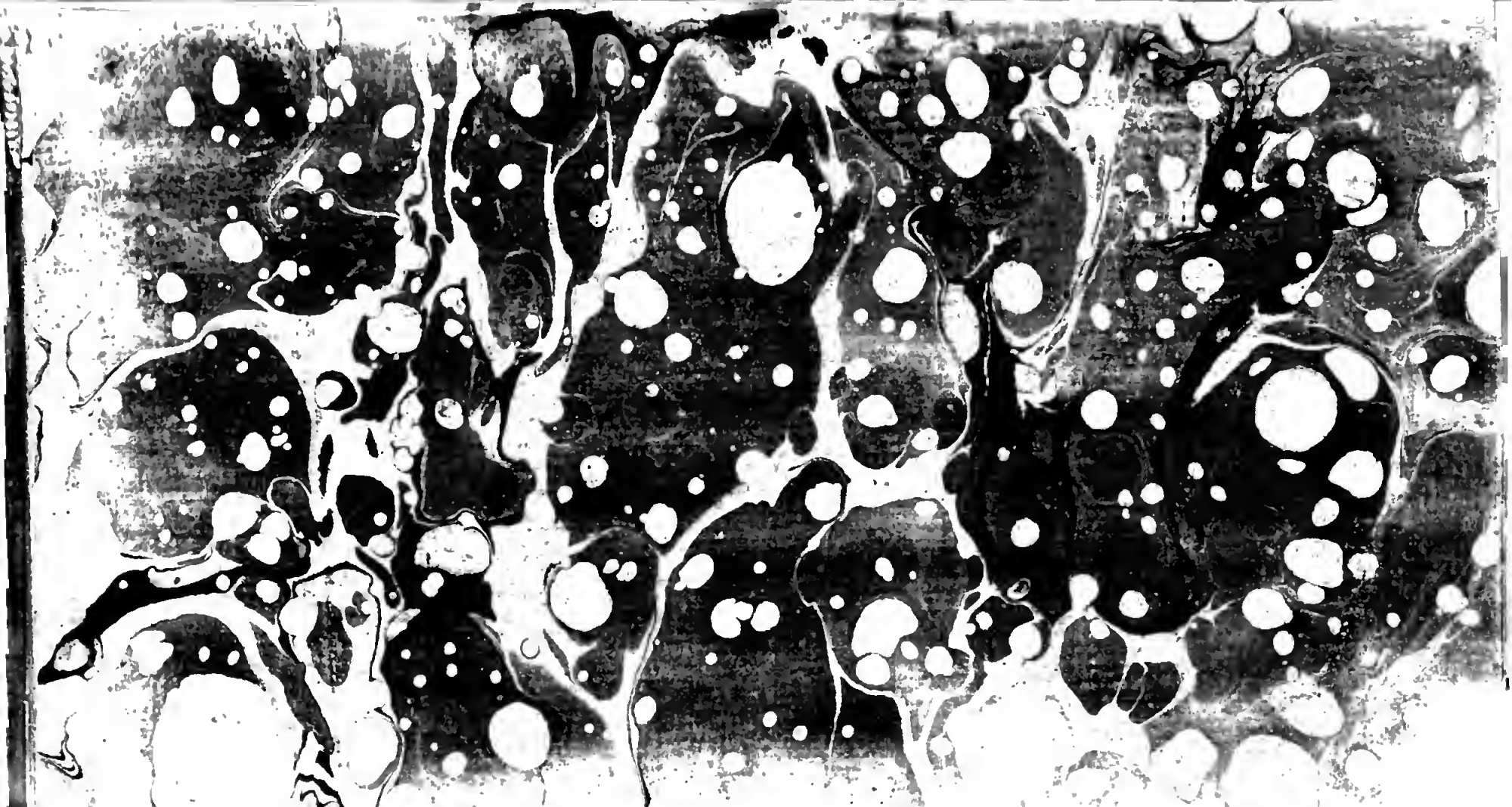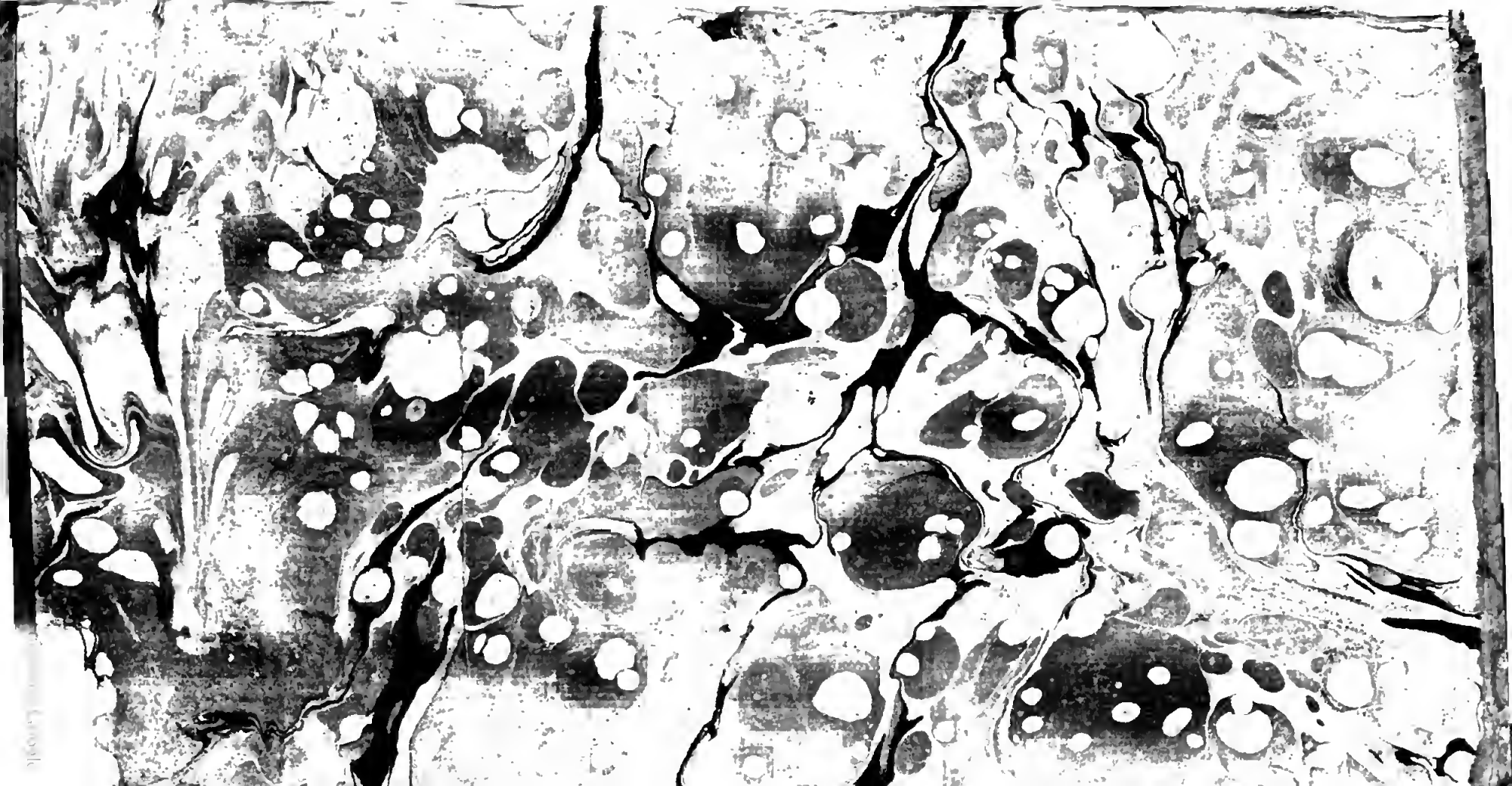
347801